TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 320



42 PAGES

— MERCREDI 5 AVRIL 1978

Les troubles se poursuivent en Iran

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Tension entre Athènes et Washington

La levée attendue de l'embargo américain sur les ventes d'armes à la Turquie irrite la Grèce

A Athènes comme à Nicosie, l'annonce de la levée probable de l'embargo sur les livraisons d'armes américaines à la Turquie a suscité une vive émotion, et des manifestations anti-américaines ne sont pas à exclure.

Pour l'opinion hellénique, en effet, cet embargo constituait la sanction de l'invasion de 40 % du territoire chypriote par la Turquie pendant l'été 1974. Sa levée, sans aucune contrepartie de la part d'Ankara, est donc très vivement ressentie.

De notre correspondant

Athènes. — Depuis lundi 3 avril après-midi, la police grecque est en état d'alerte afin de protéger les bureaux des services américains installés dans la région d'Athènes.

Les milieux gouvernementaux et l'opposition se rejoignent pour critiquer la décision du président Carter de lever l'embargo avant que le gouvernement turc ait fait au secrétaire général de l'ONU, M. Waldheim, des propositions précises et raisonnables concernant Chypre. Pour les Grecs, il s'agit « *d'un coup de poignard dans le dos* », et leurs réactions sont telles que le nouvel ambassadeur américain, M. McClosky, devra affronter une situation délicate, voire explosive.

Le premier ministre M. Caramanlis, qui poursuit sa seconde tournée européenne, est en contact téléphonique permanent avec Athènes et Nicosie. Il a prié M. Averof, ministre de la défense, chargé des affaires étrangères en l'absence de M. Papaligouras, qui accompagne le premier ministre, de préciser qu'il n'était pas sensé ni équitable de lever l'embargo sur les armes destinées à la Turquie sans un geste concret de bonne volonté de la part d'Ankara dans la question de Chypre.

MARC MARCEAU.

(Lire la suite page 3.)

Une carte abandonnée

Le département d'Etat a confirmé l'intention de M. Carter de demander au Congrès d'approuver une réactivation de la politique américaine en Méditerranée orientale. La démarche du président comporte deux volets : d'une part, le renouvellement du crédit de 140 millions de dollars à la Grèce pour ses achats d'armements et l'octroi de 5 millions de dollars à Chypre pour aider à résoudre le sort des réfugiés ; d'autre part, la suspension de l'embargo sur les livraisons d'armes à la Turquie, le déblocage de crédits militaires de 175 millions de dollars et d'un prêt de 50 millions de dollars.

S'il y a apparemment équilibre entre les deux alliés des Etats-Unis, c'est en raison des accords antérieurement négociés par Washington. L'un avec Ankara, signé le 26 mars 1976, prévoyait une aide de 1 milliard de dollars en quatre ans et le passage sous commandement turc des vingt-six bases américaines. L'autre avec Athènes, signé le 15 avril 1976, et paraphé le 28 juillet 1977, comportait une aide de 700 millions de dollars en quatre ans et l'octroi de « facilités » dans quatre bases placées sous commandement grec.

Négociés tambour battant par M. Kissinger, les deux accords devaient être soumis ensemble à la ratification du Congrès. Devant l'hostilité de celui-ci à approuver des crédits engagés sur plusieurs années, le chef de l'exécutif a modifié les modalités acceptées de part et d'autre et limité à l'année fiscale les propositions de crédits militaires.

Simultanément, les livraisons d'armes américaines à Ankara avaient été suspendues le 10 décembre 1974 à la suite d'un vote du Congrès contre l'occupation par les Turcs, durant l'été 1974, de 40 % du territoire de l'île. L'embargo représentait pour toute l'opinion publique hellénique — en Grèce comme à Chypre — la moindre des pressions que pouvaient exercer les Etats-Unis pour amener la Turquie à des concessions acceptables dans la question de Chypre.

C'est pourquoi cette opinion réagit avec tant d'émotion en apprenant que désormais la politique américaine, donnant la priorité aux considérations de sécurité générale, se prive de ce moyen de pression et se borne à « attendre un geste » de la *Turquie*.

Des années de méfiance, un enchainement de faits accomplis — dont le dernier en date, qui est aussi le plus grave, l'invasion de Chypre et le déplacement de deux cent mille réfugiés, incombe à la Turquie, — compliquent toute recherche d'un équilibre en Méditerranée orientale. Athènes comme Ankara sont toujours sur le point de se sentir alternativement dupés par Washington. Il est certain que la Turquie dispose d'une marge de manœuvre un peu moins étroite que celle de la Grèce pour amorcer avec l'U.R.S.S. un rapprochement susceptible d'inquiéter les Etats-Unis. C'est ce que laisse entendre le communiqué du département d'Etat indiquant que la nouvelle décision « est destinée à renforcer nos relations avec la Turquie et les défenses de l'OTAN ».

Pourtant, la rencontre des 10 et 11 mars entre MM. Ecevit et Caramanlis à Montreux a posé les jalons d'un règlement du contentieux entre leurs pays. Les échanges de vues se poursuivront le 14 avril à Ankara entre les secrétaires généraux des deux ministères des affaires étrangères.

La décision de M. Carter peut contribuer à débloquer la situation. Mais elle est le fruit d'une « Realpolitik » dont les Chypriotes risquent de faire les frais, dès l'instant que le partage de l'île, *imposé* par les armes, est couronné par le succès diplomatique que représente pour la Turquie la reprise des livraisons d'armes américaines.

Austérité accrue au Portugal

• Forte augmentation des tarifs publics
• Reprise des négociations avec le F.M.I.

Après les remous provoqués la semaine dernière au Portugal par la démission des généraux Rocha Vieira, chef d'état-major de l'armée de terre, et Vasco Lourenço, commandant de la région de Lisbonne, les pouvoirs publics doivent maintenant faire face à une situation économique très sérieuse.

Alors que reprennent les négociations avec le Fonds monétaire international, et que le Parlement s'apprête à examiner le projet de plan et de budget pour 1978, le gouvernement a pris une série de mesures d'austérité, comprenant notamment une forte hausse des tarifs des services publics, rendues inévitables par la gravité de la crise.

De notre correspondant

Lisbonne. — Depuis le samedi 1er avril, les Portugais paient plus cher l'eau, le gaz, l'électricité et les transports : l'augmentation de ces services publics varie entre 25 % et 50 %. Ils savent, en outre, que leurs impôts seront majorés de 15 %. On annonce encore, pour mercredi, la fixation du nouveau prix de certains produits alimentaires comme le pain, le riz, les *farines*, l'huile, le *sucre* et la viande de porc, qui augmenteront en moyenne de 22 %.

Enfin, la morue, naguère considérée comme le plat national par *excellence*, *atteindra des prix prohibitifs* pour la plupart des foyers, mais la consternation de ceux qui regarderont le « *fidèle ami* » (fiel amigo) derrière les vitrines des magasins sera de courte durée, car la morue est condamnée, paraît-il, à disparaître purement et simplement du marché.

C'est dans ce contexte de hausses généralisées que les députés commenceront, jeudi, le débat sur les projets de plan et de budget.

Les deux documents reprendront *quelques-unes des « suggestions »* faites par le Fonds monétaire international, lors des conversations qui ont eu lieu à la fin de l'année dernière. On prévoit, par exemple, la limitation à 20 % du taux d'inflation — qui s'appliquera, bien entendu, au relèvement des rémunérations — et le maintien à 15 % du taux du chômage. Dans d'autres domaines, les recommandations du F.M.I. n'ont pas trouvé les autorités portugaises aussi réceptives. Ainsi, les dépenses publiques ne subiront pas, selon le projet de budget, la compression attendue : représentant environ 4,3 milliards de dollars pour 1977, elles s'élèveront, en 1978, à plus de 5,4 milliards. D'autre part, les estimations concernant le déficit de la balance des paiements seront très probablement à réviser.

Le gouvernement portugais et le F.M.I. s'étaient mis d'accord pour ramener ce déficit à 800 millions de dollars pendant l'année en cours. Or, les chiffres déjà connus pour les mois de janvier et de février font penser que la balance des paiements enregistrera, en 1978, un passif qui ne sera pas inférieur à un milliard de dollars. Ce qui aurait conduit le F.M.I. à durcir ses positions. Selon des sources portugaises, les experts du Fonds, qui se trouvent actuellement à Lisbonne, insisteraient sur la nécessité de dévaluer à nouveau l'escudo.

JOSÉ REBELO.

(Lire la suite page 3.)

La formation du gouvernement

• *M. Raymond Barre envisage de lancer un emprunt d'État de 8 milliards*
• *Les ministres seront nommés dès mercredi*

Au lendemain de l'élection de M. Jacques Chaban-Delmas, nouveau président de l'Assemblée nationale, le Journal officiel *de mardi 4 avril a publié le décret du président de la République reconduisant M. Raymond Barre dans la charge qu'il assumait depuis le 25 août 1976.*

Le premier ministre entoure de la plus grande discrétion les consultations qu'il a entreprises en vue de la formation de son troisième gouvernement, dont il s'est entretenu dans la matinée avec M. Giscard d'Estaing.

L'attribution des principaux portefeuilles sera connue mercredi après-midi 5 avril, la nomination des secrétaires d'Etat intervenant ultérieurement comme cela avait déjà été le cas lors de la constitution du premier gouvernement Barre (août 1976) et du deuxième (mars 1977).

Une des premières tâches du nouveau gouvernement sera de lancer un emprunt d'Etat qui serait de huit milliards de francs environ. (Lire page 42.)

La première journée de la sixième législature, qui fut bien loin d'être brillante, a été illustrée, si l'on peut dire, par un fait sans précédent dans les annales de la Ve République : le groupe le plus puissant de l'Assemblée nationale, dont les membres avaient recueilli, les 12 et 19 mars, plus de 31 % des 491 sièges à pourvoir, a inscrit d'entrée de jeu à son palmarès une défaite cuisante et étrange.

Pour la première fois depuis bientôt vingt ans, les tenants fort peu « partageux » de ce qui fut « l'Etat U.D.R. » n'ont pas pu imposer leur loi. Il leur reste plus qu'à digérer tous ensemble leur insuccès commun et à méditer collectivement sur le paradoxal épilogue de la bataille du « perchoir » : leur champion Edgar Faure, qu'il serait tout à fait abusif de classer parmi les gaullistes historiques, contraint de s'effacer devant Jacques Chaban-Delmas, compagnon de la Libération devenu le porte-drapeau des « non-gaullistes ».

La tentative de « récupération » de M. Labbé, président du groupe chiraquien — « *la présidence de l'Assemblée reste au R.P.R.* » — apparaît à la fois ridicule et indécente dans la mesure où, lundi matin encore, *la Lettre de la Nation* rudoyait avec insolence, sous la plume de Pierre Charpy, l'« *ancien joueur de rugby* » qui s'était « *mis en position de hors-jeu* ».

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 8.)

Pompidou ou le devoir d'État

par JACQUES CHIRAC

Georges Pompidou est mort il y a quatre ans le 2 avril 1974. M. Jacques Chirac évoque ci-dessous la personnalité du président disparu.

La nouvelle législature confirme la Ve République, dans toute la force de ses institutions. Ainsi en a décidé, une fois encore, le suffrage populaire. Après vingt années d'une exceptionnelle stabilité politique ; à quelques heures, aussi, d'un anniversaire de deuil.

Il y a quatre ans, Georges Pompidou disparaissait. Ayant épuisé ses dernières forces à maintenir l'Etat, qu'il avait tant contribué à rétablir, et à préserver le rayonnement de la France, dont il avait une passion têtue, il entrait debout dans l'histoire. Quelle place, sur les tablettes d'airain de Clio, sera réservée à cet homme d'exception ? Sans doute est-il encore trop tôt pour le dire. Les grands hommes tombés, la postérité n'instruit leur dossier qu'à pas de plomb, comme pour mieux assurer son jugement.

La conscience populaire, elle, n'attend pas. Elle se prononce, d'instinct ou de raison, sur les êtres de chair et de sang que le destin a broyés après les avoir mis en charge des plus hautes exigences. Dans la conscience de notre peuple, Georges Pompidou occupe une part secrète parce qu'il s'identifiait à lui et parce qu'il fut, au sens propre, un mainteneur de l'essentiel sans jamais fermer son cœur ni son esprit aux pulsations de sa vie quotidienne. Dès qu'il eut donné sa mesure, le président disparu bénéficia, dans l'opinion, d'un large capital affectif. Mais, s'il en *savait le prix, il n'en parlait* guère et, comme pour sa vie privée, le masquait sous le voile d'une intraitable pudeur. Haïssant l'exhibition, ne mêlant jamais l'art de plaire à l'art de gouverner, il avait la confidence trop rare pour qu'on pût le percer à jour. Mais je crois que cette extraordinaire impression de sécurité, de solidité humaine, qui émanait de lui se nourrissait, dans ses retranchements profonds, d'une seule certitude : celle d'être compris des Français.

(Lire la suite page 9.)

Les Philippines, ou la «démocratie» par décrets

Des élections législatives auront lieu aux Philippines le 7 avril. L'opposition présente des candidats et a mené une campagne active. Néanmoins, la loi martiale, en vigueur depuis 1972, n'a pas été levée, et les plus résolus des adversaires du président Marcos sont restés en prison ou assignés à résidence. Huit détenus politiques qui avaient demandé leur libération pour présenter leur candidature ont protesté dans un communiqué contre le refus qui leur a été opposé.

M. Marcos vient de dénoncer l'intervention des « étrangers » qui, selon lui, soutiennent ses adversaires : ces propos visent les Américains bien que le chef de l'Etat philippin n'ait pas cité nommément les Etats-Unis. Malgré les liens qui unissent Washington à Manille, le gouvernement de M. Carter s'accommode mal des violations des droits de l'homme aux Philippines.

Dans une série d'articles dont nous commençons la publication, notre envoyé spécial évoque la vie politique aux Philippines et les relations de ce pays avec les Etats-Unis.

I. — UNE AFFAIRE DE FAMILLE

De notre envoyé spécial PHILIPPE PONS

Manille. — En plus de cinq ans de loi martiale, la turbulente démocratie de la fin des années 60, avec son Parlement anarchique et divisé en clans, s'est apparemment assagie. Un développement économique que saluent les milieux d'affaires internationaux lui a permis d'atteindre le second P.N.B. d'Asie du Sud-Est, après celui de l'Indonésie. Ce résultat, joint au lancement de grands projets d'industrialisation et d'équipement, à la réforme agraire et à l'arrivée de capitaux étrangers, justifie aux yeux du président Marcos la remise en cause de l'ordre ancien et l'instauration de ce qu'il nomme la « nouvelle société ». Mais cette « réussite » a été payée d'un appauvrissement de la population, dont les revenus en termes réels ont diminué en cinq ans, selon l'estimation de la Banque mondiale, de plus de 20 % du fait de l'inflation galopante et de la volonté délibérée des autorités de maintenir les salaires à un niveau bas pour attirer les investissements étrangers.

Sur le plan politique, le régime a mis tout bonnement entre parenthèses la vie politique dans ce qui avait été la première démocratie de cette partie du monde. En organisant le 7 avril des élections générales, pour la première fois depuis qu'il a pris le pouvoir, M. Marcos tient à donner un vernis démocratique à son régime de manière à calmer les critiques, de plus en plus vives, qu'il a suscitées aux Etats-Unis, notamment en ce qui concerne les violations des droits de l'homme.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR
Le retour de Jacques

Lorsqu'il fut déclaré élu à la présidence de l'Assemblée nationale, M. Chaban-Delmas escalada si vite les marches du perchoir qu'on crut un instant qu'il monterait jusqu'au ciel.

C'était assurément le septième ciel pour un homme qui fut, il y a quatre ans, battu par son adversaire et roulé par ses amis, et qui, aujourd'hui, roule ses amis avec la complicité de son ancien adversaire, achevant ainsi la longue guerre de 1974-1978.

Désormais, tout le monde est casé et toutes les ambitions sont satisfaites, le maire de Bordeaux n'ayant plus rien à envier au député de la Corrèze : l'un a son perchoir, et l'autre son hôtel de ville. Et, pour l'un et l'autre, l'Elysée n'est plus actuellement qu'un vieux souvenir.

BERNARD CHAPUIS.

UN ROMAN-JOURNAL DE MAX FRISCH

Récit d'un amour ou amour du récit ?

Raconter telle quelle sa vie amoureuse ? Il n'y aurait que Robinson pour pouvoir le faire sans indélicatesse. Non consentie par les partenaires, l'exposition publique d'une relation privée a quelque chose d'un rapt terroriste. « Je n'ai pas vécu avec toi pour te servir de matériau littéraire. Je *t'interdis d'écrire sur moi* », a dit un jour à Max Frisch sa jeune épouse. A un tel interdit, comme au simple respect de l'autre et de son droit à garder sa vie pour lui, la réponse de l'écrivain est le roman, qui transpose, qui brouille les identifications. Cette fois, Max Frisch n'en a pas voulu.

On le connaissait dramaturge brechtien, soucieux d'objectivité (montrer des mécanismes sociaux sous des fables : « Monsieur Bonhomme et les incendiaires », « Andorra »), romancier se livrant avec impudeur en forçant ses lecteurs à se reconnaître dans ses personnages (« Je ne suis pas Stiller », « Homo Faber », « le Désert des miroirs »), auteur d'un admirable « Journal » (deux volumes parus : « 1946-1949 » et « 1966-1971 ») qui était tout, sauf intime.

MICHEL CONTAT.

(Lire la suite page 13.)

idées

GRILLES DU TEMPS

ENTRETIEN AVEC BERTRAND DE JOUVENEL

II. — « Trop d'intellectuels sont des idéologues »

Après avoir parlé au cours d'un premier entretien de l'écologie, de l'usage des machines, du pouvoir et de la « marchandise » (« le Monde » du 4 avril), M. Bertrand de Jouvenel répond à des questions sur les intellectuels, le chômage, l'inflation et la prospective.

« Récririez-vous un jour de la même façon le dialogue entre Socrate et Alcibiade que l'on trouve dans votre livre De la politique pure ? *Les rôles du professeur et de l'homme d'action sont là parfaitement tranchés. Or les « clercs » aujourd'hui font de plus en plus de la politique, les enseignants se veulent les guides du pouvoir, alors que les chefs d'Etat philosophent comme M. Giscard d'Estaing dans* Démocratie française.

— Assurément et heureusement, le néfaste Alcibiade n'est pas le prototype de l'homme politique ; c'est un séducteur de foules, un entraîneur efficace, sûr de lui, et inconscient des responsabilités qu'il assume à la légère. L'objet de l'apologue était l'inefficacité de la prudence à l'égard de ces dangereux talents.

» Socrate n'est pas le prototype de l'intellectuel. Ses dialogues n'ont-ils pas été des assauts contre les raisonneurs, les abstracteurs de quintessences ? C'est en adversaire qu'il s'entretenait avec les intellectuels. Et voyez de quelles images il use contre eux : elles sont tirées de la vie pratique, des exercices physiques et surtout des métiers. Il aimait à s'entretenir avec les artisans, à les regarder travailler. Combien de fois n'évoque-t-il pas l'art du tisserand ? Il s'étend sur la fabrication d'une belle marmite. Il visite attentivement les chantiers navals du Pirée. Il nourrit son esprit du contact avec la réalité vivante. Plût au ciel que telle fût la conduite ordinaire des intellectuels !

» Que l'information et la réflexion qu'elle appelle doivent précéder l'opinion, voilà ce que prêche le Socrate de mon apologue. Or tel n'est pas le cas d'un bon nombre de nos intellectuels engagés. Ce sont des idéologues, à tel point que s'applique parfaitement à eux le grand et admirable pamphlet écrit par le jeune Marx (en 1845-1846) contre *l'Idéologie allemande*. Tout ce qu'il dit là pourrait s'appliquer à la plupart de nos intellectuels, y compris ceux qui se réclament de Marx. A croire que notre monde intellectuel est devenu le siège de ce que fut cette idéologie allemande.

» Que demandait Marx ? Que nous ne regardions pas la réalité à partir des auteurs des créations de notre esprit, des chimères, des idées, des données ; mais que, au contraire, nous remontions des réalités à la formation de représentations adéquates.

» Les intellectuels qui œuvrent utilement sont ceux, heureusement nombreux, qui s'appliquent à l'examen approfondi des aspects concrets de notre société et aux moyens de la transformer.

La responsabilité de l'éducation nationale

— Vous avez déclaré un jour que la découverte du chômage en 1923 fut le début de votre combat social. Sans avoir l'ampleur qu'il connut entre les deux guerres, le chômage, et surtout celui des jeunes, ravage notre société aujourd'hui. Je ne pense pas que vous ayez « la » recette pour le supprimer, ce serait trop beau, mais comment les politiques des gouvernements devraient-elles s'orienter, selon vous, pour le réduire ?

— Le chômage est humiliant pour les gens qui ont un passé de travail et qui se sentent rejetés et rendus inutiles. Il est démoralisant et très dangereux pour les jeunes. On sait le rôle qu'il a joué dans la montée de l'hitlérisme. Le chômage des jeunes est pour une très grande part une responsabilité de l'éducation nationale, car, ce qui frappe dans les agences pour l'emploi, c'est la grande proportion de jeunes qui se présentent sans aucune espèce de formation au travail. Situation très étonnante, car il y a longtemps que l'on parle de la nécessité d'une éducation technique, d'un enseignement technique, et il y a longtemps que les C.E.T. devraient avoir la primauté d'intérêt et de prestige sur les C.E.S.

» On constate aussi dans les agences pour l'emploi que les offres de travail s'adressent à des ouvriers hautement qualifiés que l'on ne trouve pas, alors que le gros des demandeurs est formé d'O.S. et que, quand on leur suggère d'acquérir une formation, on apprend avec étonnement qu'il leur faut prendre la queue d'une file d'attente qui peut durer trois ans.

» Il y a là culpabilité manifeste de l'éducation nationale, qui s'est amusée à développer un enseignement pseudo-intellectuel, oubliant que nous vivons tous de ce qui est le travail matériel et pratique. J'ai vu récemment un film sur la Malaisie. On pouvait y constater l'efficacité des travailleurs de là-bas dans les scieries. Il faut bien rappeler que les missionnaires jésuites allant en Chine et aux Indes au dix-septième et au début du dix-huitième siècle s'ébahissaient de la supériorité en adresse des travailleurs asiatiques par rapport à ceux de notre pays. Depuis lors, nous avions pris la domination grâce aux machines. Elles ont trop fait oublier l'habileté manuelle et surtout ont permis d'utiliser des travailleurs non qualifiés. Ce que recommandait du reste dès 1835 l'économiste anglais Andrew Ure : il pensait que c'était un grand progrès de pouvoir employer des travailleurs non qualifiés qui *« n'ont pas mauvaise tête comme les ouvriers qualifiés »*.

» Or cette fierté du métier, ce plaisir pris à l'adresse, c'est quelque chose qui redevient important dans l'emploi d'aujourd'hui, et les formations n'y sont pas adéquates. Je chercherais, quant à moi, la résorption du chômage dans ce que j'appelle les « jeunes pousses », car je pense que notre gouvernement, et je ne l'en blâme pas, est préoccupé de soutenir les grandes entreprises un peu vacillantes, et de façon qu'elles n'aient pas à débaucher ou qu'elles débauchent moins, mais la lutte contre le chômage n'est pas, ne peut être, le non-débauchage. Elle est l'abondance de l'embauche. Et rappelons que, quand nous avons lutté pour le plein emploi, c'était pour l'apparition d'emplois et non pas pour la conservation à tout prix des emplois existants, ce qui est évidement contraire à la logique des changements techniques.

La « société inflationniste »

— A l'autre mal qui ronge nos économies, l'inflation, vous n'êtes pas insensible, puisque vous avez parlé un jour de la « société inflationniste ». Quelles sont ses caractéristiques principales ?

— Toute grande guerre a donné lieu à l'inflation pour des raisons très simples. L'Etat employant alors une grande quantité des forces des travailleurs soit à combattre, soit à forger des armes, ces derniers étaient plus largement payés qu'avant la guerre et cela pour fabriquer des produits qui n'avaient pas d'acheteurs (les obus ne sont pas payés par ceux sur lesquels ils tombent). Par conséquent il y a eu des salaires élevés et, d'autre part, il y a eu une raréfaction des produits achetés, puisque la grande partie de la population qui normalement fournissait ces produits était à la guerre. Ce déséquilibre entre les salaires et les fournitures entraînait une hausse des prix donnant lieu à réclamation de salaires. Il en a été ainsi de toutes les guerres.

» Lorsque l'on suit le mouvement des prix au dix-neuvième siècle, il a toujours été le même : après la guerre, les prix baissent parce qu'il y a plus de producteurs, les salaires tendent à baisser parce qu'il y a plus d'ouvriers qui se concurrencent et qui alors ne sont pas encore syndiqués. Il y a donc concurrence pour les emplois, sur laquelle Marx mettait l'accent (l'« armée industrielle de réserve » souvent formée de gens revenus de la guerre et qui ne retrouvent pas d'emplois). Les budgets publics se dégonflent et continuent à se dégonfler progressivement à mesure que les emprunts d'Etat, qui avaient servi à financer la guerre, pouvaient être convertis à un intérêt plus faible pour le remboursement. Ces phénomènes se sont manifestés même après guerre, dès 1920 du moins dans certains pays. Aux Etats-Unis, il y a eu également baisse des salaires et des prix en 1920, en particulier. Et puis il y a eu aux Etats-Unis une stabilité des prix jusqu'en 1929 (1929 est une crise qui est survenue sans inflation et qui est due essentiellement à une panique financière et au rôle de la Bourse).

Après la guerre de 1939-1945, il n'y a pas eu cette déflation sévère qui avait été prêchée après les guerres napoléoniennes par Ricardo, au grand dam des entreprises. Les dirigeants des pays vainqueurs avaient le souvenir de l'erreur de ce chômage attendu, que l'on n'avait su ni empêcher ni combattre et qui avait donné en Allemagne l'hitlérisme.

» Les salariés, après la libération, ont voulu que leurs salaires nominaux suivent le rythme des prix. C'est tout à fait légitime. On a jamais voulu donner un coup d'arrêt sévère, brutal, à ce processus, et je crois que l'on s'est bien trouvé de ne pas l'avoir fait. Le progrès social se fait non pas par la baisse des prix (l'idéal au dix-neuvième siècle), mais par la hausse des salaires directement versés à ceux qui travaillent. *Je suis pour cette thèse et je resterai pour.*

» Ce qui s'est produit est un phénomène à peu près comparable à celui du temps de guerre où la proportion des individus aptes au travail qui effectivement sont producteurs a été décroissante très rapidement. Les gens qui manient quelque chose : les cultivateurs, les ouvriers d'usine, forment une partie moindre de la population. Or c'est la seule partie dont on puisse mesurer la productivité par personne (mesurer la productivité d'un professeur, c'est impossible). Les emplois les plus sûrs et les mieux rémunérés sont les emplois dont la productivité est supposée non améliorable, et cela joue un rôle très important dans la hausse des prix.

» D'autre part, les ouvriers ont continué à réclamer des hausses de salaires. Il faut les comprendre, car la part de la création pratique qui leur revient est toujours moindre. Ce que je veux dire maintenant est plus complexe. L'Etat multiplie les libéralités aux dépens des salariés. Sans doute ces libéralités sont adressées à tout le monde, mais, du coup, les travailleurs qui effectivement travaillent sont moins payés : la vieille mère est mieux soignée, les enfants vont plus à l'école mais le travailleur a un pouvoir d'achat propre plus faible que celui qu'il aurait s'il y avait moins de libéralités. C'est-à-dire que les libéralités qui sont des revendications de gauche (sécurité sociale, équipements collectifs) sont en contradiction avec les hausses de salaires, qui sont aussi des revendications de gauche. Les gens ont plus conscience des moyens directs d'achat obtenus que des choses réalisées pour nous et qui, de ce fait, nous sont épargnées. Ou, si vous le voulez, la perception du « salaire direct » est bien plus vive que celle de ce que l'on appelle le « salaire indirect ».

— En 1961, si je ne me trompe, vous avez lancé le terme « futuribles », et un bulletin portant ce titre étrange, emprunté, je crois, au théologien espagnol Molina. Comment votre démarche se situe-t-elle par rapport aux recherches de prospective, de prévision, aux scénarios du type de ceux qu'Hermann Kahn a mis au point pour la Rand Corporation ou à ceux du Club de Rome ?

— Le terme « futuribles » est au pluriel : il comporte la négation d'un avenir prédéterminé que l'on aurait à prédire. Il affirme la diversité des futurs possibles, qui sont plus ou moins prévisibles, plus ou moins probables et plus ou moins désirables. Il invite donc à prendre conscience des carrefours qui se présentent : selon la voie prise, l'avenir sera différent.

» C'est là une attitude de l'esprit dictée par l'étude de l'histoire. Nous y voyons les plus grands désastres préparés par l'aveuglement ou, pour mieux dire, par un égarement de la vision.

» Il en a été ainsi de tout temps et, malheureusement, de mon temps, au cours de ce vingtième siècle où les ci-devant puissances de l'Europe ont été conduites de façon suicidaire, comme autrefois les cités grecques, comme, après elles, les républiques italiennes. Elles n'ont pas seulement perdu leur rôle politique mondial ; bien pis, elles ne se montrent pas même soucieuses de rester un exemple de beauté et des sources jaillissantes d'art et de pensée. »

FIN

Propos recueillis par PIERRE DROUIN.

POLITIQUE, MOUVEMENT ET SENS DE L'HISTOIRE

CONSERVER, garder intact — mais quoi ? — est en nous une tendance stérile, ou une illusion dont il faudrait tout d'abord nous méfier. La vie ne conserve rien ; elle ne cesse de détruire pour reconstruire, autrement, certes, mais en *dépassant* toujours ce qui paraît acquis. L'illusion conservatrice — comme l'illusion écologiste — d'une nature immuable, est une sorte d'humanisme *clos*, une mythologie, qui situe en arrière ses références et ses images. De cela, l'histoire qui est mouvement, devrait à jamais nous délivrer. L'histoire n'est point seulement mémoire ou acquis, elle est aussi ouverture.

Mais quelle ouverture ? sur un « ailleurs » hypothétique ? ou sur un « sens » ? La civilisation occidentale a bon dos ! Le progrès qu'elle annonce ne serait ambigu que parce qu'il est limité. Les civilisations qui ont, derrière elles, une mythologie seule, sont et restent figées. Elles ne sont pas ouvertes au progrès parce qu'elles ne pensent qu'en termes d'itération, d'éternel *retour*, comme une nature qui refait *toujours*, en apparence, les mêmes gestes. Mais se baigne-t-on toujours dans la même eau ? L'Occident judéo-chrétien a introduit le *sens* et porté les regards ailleurs, au-delà du présent et de sa réitération. En annonçant *un autre royaume*, en apprenant à *dépasser* ce qui se fait, en créant au cœur de l'homme *l'insatisfaction de son présent*, elle a lancé, dans le débat humain, l'appel à d'autres horizons. Ils ne peuvent venir que si ce monde-ci se détruit pour se reconstruire.

Pour que cela puisse se faire, il faut avoir évacué la peur et, en premier, celle de se perdre. « *Qui aime trop sa vie la perdra ; qui perd sa vie la sauvera.* » Faire appel à la peur, c'est sans doute la tentation la plus basse qu'on puisse tendre à l'homme. L'homme, dans sa peur, ne construit pas ; il s'enferme et se barricade en ses forteresses, en son angoisse, en son acquis. L'homme, qui sait ou qui veut *risquer*, apprend qu'il doit s'avancer au grand large ou dans le grand vent.

Pourtant le progrès n'a, en lui-même, aucun « sens » ; il en a par rapport à celui qui le crée, pour d'autres qui l'utiliseront. L'histoire est-elle alors une vis sans fin pour le Sisyphe que serait l'homme ? Ce retour à l'univers clos fait se rejoindre conservatisme et progressisme. L'homme serait alors une sorte de marionnette agie par une force qu'il ne sait ou ne peut dominer. Nous savons par expérience intime et par une plus grande attention aux vicissitudes de l'histoire elle-même qu'il n'en est rien. Mais cet « ailleurs », ce *dépassement*, s'il appartient à quelques-uns de l'entrevoir, de le faire pressentir, aucun de ceux *qui le promettent* ne peut le *donner*.

Après le tumulte électoral, pourrons-nous encore comprendre qu'il n'est au pouvoir d'aucun d'entre nous de s'en remettre totalement à d'autres de notre destin. Ce n'est pas la mesquinerie des hommes qui est en cause, leur myopie ou l'étroitesse de leurs vues, mais l'abus qu'ils font, pour ce qui est *transitoire*, pour ce qui est *le meilleur en ce moment-ci* — n'est-ce pas la définition même de la politique ? — *ce moment — déjà — passé*, en nous le présentant à la fois définitif et scellé pour toujours.

On ne fera jamais accroire à l'homme, qui veut tant soit peu réfléchir, que l'histoire va s'arrêter ou l'Apocalypse s'ouvrir parce que quelques hommes sur le pré carré du pays, prétendent couvrir toutes les autres voix de leur vacarme. D'autres voix ont crié avant eux, naguère, qui déjà se sont tues. On s'en souvient peut-être, et encore, mais les catastrophes aussi sont passées et les questions inassouvies de l'homme demeurent. Ce sont elles qui, sans cesse, font et défont l'avenir, selon qu'on les écoute ou que l'on se bouche yeux et oreilles.

FRANCIS FERRIER,
*docteur ès lettres,
chargé de recherches
au C.N.R.S.*

RÉPLIQUES A...

« Ce n'est pas mon problème »

Pierre Drouin analyse ce qu'il appelle le « *complexe de l'escargot* » ou « tendance au retour dans la coquille ». (*Le Monde* du 7 mars.) Le symptôme le plus frappant se manifesterait tous les jours par la phrase : « *Ce n'est pas mon problème.* »

Le besoin croissant de protection ne serait-il pas réaction de défense contre un taux d'agression en constante augmentation plutôt que manifestation d'un égoïsme généralisé ? Considérer le *« ce n'est pas mon problème »* comme le symptôme le plus caractéristique du complexe de l'escargot paraît une interprétation pessimiste et sans doute erronée.

La petite phrase en question n'est-elle pas avant tout révélatrice d'une certaine volonté de liberté propre à notre époque ? Pour interpréter ce qu'elle signifie sans doute faudrait-il savoir qui la prononce et en quelles circonstances ? En l'état actuel des sciences sociales, aucune réponse chiffrée n'est possible et l'on ne peut faire état que de statistiques trop personnelles et d'impressions bien subjectives.

La phrase semble provenir des milieux de jeunes. Elle correspond à leur revendication d'autonomie. Elle pourrait également avoir été lancée ou adoptée par des responsables de l'éducation : psychologues, conseillers pédagogiques ou conjugaux, bref, de tous ceux qui, à l'heure actuelle, souhaitent aider les individus à « *s'assumer* ». C'est là sans doute que la formule a trouvé sa justification.

La jeune femme moderne, face aux difficultés de son mari engagé dans une aventure extra-conjugale, essaiera de penser : « Ce n'est pas mon problème », comme le père de famille devant les hésitations de son fils tentera, lui aussi, à partir d'un certain moment de ne plus intervenir.

Issue de ce domaine particulier, la petite phrase mue par la dynamique propre au langage, s'est répandue. On peut l'imaginer dans la « *bulle* » d'un propriétaire faisant expulser des locataires ou dans celle de voisins ne voulant pas intervenir lorsque des parents maltraitent leurs enfants. Dans ce cas, c'est plutôt « *pas d'histoires* » qui exprimerait l'état d'esprit. L'indifférence, le refus sont plus complets, le problème n'est même pas reconnu.

Le « ce n'est pas mon problème » implique que celui-ci soit posé même si l'on ne croit pas devoir le résoudre. Il semble que la formule soit surtout utilisée devant un type particulier de difficultés, un rapport interpersonnel. Elle implique un effort pour ne pas peser sur l'autre, également parfois pour se dégager, mais ce n'est pas une solution de facilité. « Ce n'est pas mon problème » relève plus souvent de l'incantation, de l'auto-persuasion que de l'égoïsme...

Pierre Drouin sent bien la nuance lorsqu'il note : « *Si l'on est indulgent, cela signifie : tu es assez grand pour te débrouiller... tu n'as plus besoin de tuteur, ou si l'on est sévère : ne m'énerve pas avec tes obsessions, chacun pour soi.* » L'erreur c'est qu'il ne s'agit ni d'indulgence ni de sévérité mais bien de liberté et de responsabilité.

De ce point de vue, malgré l'irritation que causent les épidémies de « petites phrases », celle-ci paraît plutôt un symptôme favorable, une tendance vers moins d'abus d'autorité ou d'influence...

MADELEINE GRAWITZ
Professeur à l'université de Paris-I.

*

Une autre lectrice nous écrit :

Tous les jours, toutes les heures, les informations nous assènent leur contingent de misère humaine, et de sottise : comment endurer ce ressac sans une quelconque carapace ? Le malheur, c'est que cette carapace isole aussi sûrement des voisins de palier que du reste de la planète...

Ils ont bon dos les *mass média*. Et la démocratie, cette bonne mère, n'y serait-elle pas aussi pour quelque chose ? Elle nous impose pour règle du jeu, de nous plier aux décisions de la majorité. Seulement, personne n'est la majorité. Un jour ou l'autre, inévitablement, chacun de nous est appelé à s'entendre dire : « Peut-être que toi tu n'aimes pas cela, n'en dégoûte pas les autres » ; et à devoir tolérer pour autrui ce qui lui répugnerait pour lui-même (il peut s'agir de saucisson à l'ail, d'avortement libre, de jeux télévisés ou du député du coin). Noble chose que la tolérance ; mais de la tolérance à l'indifférence, le pas est léger : « *Eh qu'ils fassent donc ce qu'ils veulent, ce ne sont pas mes oignons !* » Glissement de *nous* à *ils* ; réconfortante coquille, dernier microclimat sur lequel nous ayons prise !

Alors, finalement ? Une réaction de santé, ce besoin de coquille ? Sûrement, au moins autant que d'égoïsme, ou de résignation.

R.-M. VASSALLO-VILLANEAU
(Trégastel)

Les vingt-sixièmes « Grilles du temps »

Ces « Grilles du temps » de Bertrand de Jouvenel sont les vingt-sixièmes que publie le Monde. Pour les vingt-cinq précédents entretiens, nous avions donné la parole à :

HENRI MENDRAS *(propos recueillis par Alain Giraudo), 13 et 14 septembre 1977.*

GEORGES FRIEDMANN *(Pierre Drouin), 20 et 21 septembre.*

JEAN-JACQUES SALOMON *(Pierre Drouin), 27 et 28 septembre.*

ROGER GARAUDY *(Bertrand Poirot-Delpech), 4 et 5 octobre.*

PIERRE BOURDIEU *(Pierre Viansson-Ponté), 11 et 12 octobre.*

MARSHALL MC LUHAN *(Jacqueline Grapin), 18 et 19 octobre.*

MORRIS JANOWITZ *(Léo Palacio), 25 octobre.*

J.-B. PONTALIS *(Roland Jaccard), 3 et 4 novembre.*

JACQUES ELLUL *(Gilbert Comte), 8 et 9 novembre.*

JACQUES DELORS *(Pierre Viansson-Ponté), 15 et 16 novembre.*

JEAN ELLEINSTEIN *(Pierre Viansson-Ponté), 22 et 23 novembre.*

HENRI LABORIT *(Pierre Drouin), 29 et 30 novembre*

ETIENNE BEAULIEU *(Marine Mollot), 6 et 7 décembre.*

CORNELIUS CASTORIADIS *(E.-A. El Maleh), 13 et 14 décembre.*

JACQUES RUFFIE *(Pierre Drouin), 20 et 21 décembre.*

BERNARD-HENRY LEVY *(Gilbert Comte), 4 et 5 janvier 1978.*

SIMONE DE BEAUVOIR *(Pierre Viansson-Ponté), 10 et 11 janvier.*

JOEL DE ROSNAY-JACQUES ATTALI, *17 et 18 janvier.*

GIOVANNI AGNELLI *(Jacqueline Grapin), 24 et 25 janvier.*

MICHEL DE CERTEAU *(Alain Woodrow), 31 janvier-1er février.*

JOHN K. GALBRAITH *(Jean-Marie Benoist), 7 février.*

ABDELKEBIR KHATIBI *(Tahar Ben Jelloun), 14 et 15 février.*

CONSTANTIN TSATSOS *(Dimitri T. Analis), 21 février.*

JACK LANG - JEAN-DENIS BREDIN *(Bernard Chapuis), 28 février-1er mars.*

JEAN-TOUSSAINT DESANTI *(Pierre Viansson-Ponté), 7 et 8 mars.*

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	690 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

LES TENSIONS EN EUROPE DU SUD

ESPAGNE : les débats au sein du P.C.E.

La tendance « léniniste » prévaut parmi les communistes catalans

De notre correspondant

Madrid. — La contestation léniniste grandit au sein du P.C. espagnol. Cette fois, ce sont les communistes catalans qui se sont prononcés, à une nette majorité, pour que le P.C.E. continue de se qualifier de « léniniste », et pas seulement de « marxiste », comme le propose le comité central.

Cette prise de position constitue un revers pour M. Santiago Carrillo. Elle montre en même temps que la liberté des débats existe désormais au sein du parti, et que sa démocratisation interne est en bonne voie. Le samedi 1er avril, en effet, lorsque les communistes catalans avaient délibéré des projets de thèses du neuvième congrès du P.C.E. et voté sur l'abandon ou le maintien de l'étiquette léniniste, la majorité s'était prononcée pour l'abandon, car le comité exécutif s'était astreint alors à la discipline de vote et avait suivi unanimement la ligne officielle. Le résultat devait changer le lendemain, lorsqu'il décida de se prononcer librement sur la modification des statuts du P.C.E. Dix des vingt-six membres du comité exécutif régional se séparèrent alors de la ligne officielle pour approuver un texte indiquant que le P.C.E. s'appuie non seulement sur le marxisme, mais aussi sur *« le léninisme et les autres apports de la pensée et de la pratique révolutionnaires »*.

Cette dernière formule est reprise du texte même que le P.S.U.C. avait approuvé à la fin d'octobre 1977 lors de son quatrième congrès. Cinq mois après s'être déclaré marxiste et léniniste, soutiennent la majorité des communistes catalans, le P.S.U.C. ne peut changer brutalement de définition, d'autant que c'est sous cette double enseigne qu'il s'est présenté, en juin 1977, devant ses électeurs. Un tel argument revient à critiquer la rapidité avec laquelle les dirigeants du P.C.E. ont opéré dans cette affaire. Certains membres du comité central réuni le 21 et le 22 janvier dernier pour anaylser les thèses du prochain congrès affirment en effet qu'ils ont dû se prononcer en quarante-huit heures sur l'abandon du léninisme. En outre, les réfractaires contestent les raisons avancées par M. Carrillo, qui estime inactuelles les thèses du léninisme, sur la prise du pouvoir par la lutte armée, sur le parti conçu comme une avant-garde, sur la dictature du prolétariat, etc.

Contrairement à ce qui s'est passé à Madrid et dans les Asturies, où les secteurs ouvriers ont appuyé les thèses de M. Carrillo, ce sont les responsables des Commissions ouvrières (le syndicat communiste) qui, au sein du comité exécutif du P.S.U.C., se sont prononcés pour le léninisme, aux côtés de certains membres de la « vieille garde ». Cette même divison était déjà apparue lors du quatrième congrès. La ligne eurocommuniste l'avait emporté néanmoins à ce moment-là, comme le prouvait l'élection au poste de secrétaire général du comité exécutif catalan d'un fidèle de M. Carrillo, M. Antoni Gutierrez, qui succédait à M. Lopez Raimundo, devenu président. Le même équilibre n'a pas été observé lors de la récente réunion de la fédération madrilène, dont le nouveau comité révélait bien peu le courant léniniste qui s'était exprimé pendant les débats.

La prise de position des communistes catalans est d'autant plus importante que ceux-ci pèsent lourd au sein du P.C. espagnol. Ils ont donné huit des vingt députés communistes au Parlement, et obtenu près de 18 % des voix en Catalogne, soit deux fois plus que le P.C.E. n'en a eu dans tout le pays. Ils comptent 46 000 militants, alors que l'organisation madrilène en a environ 30 000 et le P.C.E. environ 200 000 sur tout le territoire national.

CHARLES VANHECKE.

ITALIE : la police a entrepris à Rome une vaste opération contre l'extrême-gauche

De notre correspondant

Rome. — Utilisant les pouvoirs qui leur ont été conférés après l'enlèvement de Aldo Moro, la police et les carabiniers ont entrepris une vaste battue à Rome, le lundi 3 avril. Le bilan de ces perquisitions, effectuées pour la plupart sans mandat judiciaire, n'est pas négligeable : plus de cent trente personnes ont été interpellées ; quarante et une d'entre elles devaient être ensuite arrêtées pour détention d'armes ou « participation à une association subversive ».

Plusieurs militants d'extrême gauche ont fait les frais de cette opération, inédite par son ampleur. Elle provoque de vives protestations du groupe Démocratie prolétaire. « *Voici l'application authentique des lois spéciales* » titre *Il Manifesto*. Le parti communiste lui-même a dénoncé *« cette intervention indiscriminée de police »*, en soulignant qu'elle n'avait rien à voir avec le décret gouvernemental du 21 mars qui avait reçu l'appui des cinq partis de la majorité.

Ceux-ci se sont réunis lundi à la présidence du conseil. Ils ont constaté leur accord sur *« l'attitude à adopter »* lors du débat parlementaire de ce mardi. Le chef du gouvernement, M. Giulio Andreotti, jugeait inopportune une discussion à la Chambre. Il finit par s'y rallier à condition qu'elle soit brève et n'entre pas dans des détails de l'enquête.

Sur sa lancée, la Chambre des députés examinera, mercredi, une proposition de loi sur l'avortement. Le groupe démocrate-chrétien vient de faire savoir qu'il s'y opposerait, mais sans se livrer à des obstructions. Ainsi, la loi pourrait être modifiée par une majorité « laïque », dans les délais nécessaires, et le référendum serait évité.

A Turin, le procès des Brigades rouges se poursuit tant bien que mal. Lors de l'audience de lundi, les quinze accusés détenus n'ont cessé de défier la cour, se posant eux-mêmes en juges. Renato Curcio, leur chef présumé, a affirmé que M. Aldo Moro serait bien traité dans sa « *prison du peuple* », qu'il ne subirait pas « *les mêmes formes de violence physique et morale* » utilisées dans les pays capitalistes à l'encontre des révolutionnaires. On n'a pas bien compris si c'était une information ou, au contraire, un appel au commando qu'il épargne la vie du président de la démocratie chrétienne. Il n'est pas sûr, en effet, que les fondateurs de l'organisation détenus à Turin aient des rapports directs avec ceux qu'on appelle « les nouvelles Brigades rouges ».

ROBERT SOLÉ.

PORTUGAL : austérité accrue

(Suite de la première page.)

Ils voudraient également imposer une politique monétaire qui rendrait encore plus difficile l'accès au crédit en portant de 13 % à 20 % le taux d'escompte. Beaucoup de petites et moyennes entreprises, qui se débattent dans les problèmes de trésorerie, seraient alors obligées de fermer leurs portes.

Déjà à l'origine de la chute du premier gouvernement constitutionnel, présidé par M. Soares, en décembre dernier, les négociations avec le F.M.I. risquent de conditionner, une fois de plus, la vie politique du pays. En effet, dans certains secteurs, on envisage déjà l'hypothèse d'une rupture. Dans un article publié dans l'hebdomadaire *Expresso*, M. Freitas do Amaral, président du Centre démocratique et social, parti de la coalition au pouvoir, a donné son point de vue sur le F.M.I. : *« Nous avons tracé certaines limites que la défense intransigeante de l'indépendance nationale nous interdit de dépasser »*, a-t-il affirmé.

Aussi, d'après M. Amaral *« ou bien le F.M.I. se montrera plus compréhensif à l'égard de la réalité économique et politique du pays ou bien aucun accord ne sera possible... Les Portugais sont certes disposés à faire des sacrifices, mais,* a ajouté le leader du C.D.S., *aucun de nous n'acceptera des mesures qui seraient profondément injustes pour la majorité de la population, qui entraîneraient des conséquences sociales extrêmement lourdes, provoqueraient des faillites en cascade et du chômage massif, et qui, finalement, mettraient en danger la démocratie elle-même »*.

Une alternative possible à ces sombres perspectives consisterait à faire jouer, indépendamment de l'aval du F.M.I., les accords de principe déjà signés avec plusieurs des pays qui se sont associés pour prêter au Portugal la somme de 750 millions de dollars. Le prestige dont bénéficient M. Soares et M. Amaral auprès des partis sociaux-démocrates et démocrates chrétiens de l'Europe pourrait, pense-t-on à Lisbonne, jouer un rôle décisif.

Des raisons d'espérer apparaissent également du côté du Marché commun, la demande d'adhésion formulée par le gouvernement portugais ayant, semble-t-il, l'avis favorable de la commission chargée d'étudier l'éventuel élargissement de la Communauté. Dans une conférence de presse donnée, le vendredi 31 mars, lors de son passage à Lisbonne, M. Lorenzo Natali, vice-président de la C.E.E., a considéré qu'il faudra *« assurer l'entrée rapide du Portugal au sein de la Communauté »*. Les conversations sur ce sujet doivent commencer au mois d'octobre prochain. Mais, selon M. Natali, *« il est probable que la C.E.E. manifestera concrètement sa solidarité avec le Portugal »* avant même la signature du traité d'adhésion, étant donnée, a-t-il précié, *« la nécessaire modernisation économique du pays »*.

JOSE REBELO.

LE GÉNÉRAL PEDRO CARDOSO EST NOMMÉ CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE TERRE

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Spécialiste du renseignement et ancien collaborateur en Guinée du général Spinola, le général Pedro Cardoso a été officiellement nommé, le 4 avril, chef d'état-major de l'armée de terre, en remplacement du général Rocha Vieira (*le Monde* du 1er avril). Après des stages de perfectionnement aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, le général Pedro Cardoso, actuellement âgé de cinquante-deux ans, a été affecté, au lendemain de la révolution du 25 avril 1974, à l'état-major de l'armée de terre. Ces derniers temps, il travaillait auprès de la présidence de la République à la création d'un Service d'information de la République (SIR). Ce projet a suscité les critiques de milieux de gauche, qui voyaient dans le SIR *« une nouvelle police politique »*. Même le gouvernement de M. Mario Soares aurait manifesté des réserves, dit-on, à l'égard d'un office dont le contrôle par le gouvernement n'était pas clairement établi.

Le SIR pourrait étendre ses activités aux domaines civil et militaire. Il coordonnerait les départements d'information de la police judiciaire, de la garde nationale républicaine et des polices des douanes, des liaisons étant prévues avec plusieurs ministères, notamment avec le ministère du travail et le ministère des finances. — J. R.

LUXEMBOURG : les ministres des affaires étrangères des Neuf préparent le « sommet » de Copenhague

De notre envoyé spécial

Luxembourg (Communautés européennes). — C'est à la préparation du conseil européen de Copenhague que les ministres des affaires étrangères des Neuf consacrent l'essentiel de leur réunion, ce mardi 4 avril, à Luxembourg. Les chefs de gouvernement, après avoir passé en revue les différents aspects de la situation économique et monétaire dans la Communauté, porteront leur attention, comme c'est devenu une tradition, sur les relations avec le Japon. Comment convient-il de réagir à la déclaration — aux promesses incertaines — publiée à l'issue de la récente visite à Tokyo de M. Haferkamp, le vice-président de la Commission chargé des relations extérieures ? Bien qu'elle ne les satisfasse guère, il est difficile d'imaginer que les Neuf en rejettent le texte.

Deux points de l'ordre du jour de la réunion de mardi intéressent les relations entre la Communauté et les Etats-Unis : l'éventuelle renégociation de l'accord Euratom - Etats-Unis sur les livraisons de combustible nucléaire et les négociations commerciales de Genève. Les Français demandent, d'autre part, que la Communauté révise quelque peu sa position dans les négociations commerciales multilatérales engagées, sous l'égide du GATT. Paris estime que les offres faites par les Etats-Unis et par le Japon sont très insuffisantes et que, dans ces conditions, la Communauté doit envisager de revoir elle-même son offre. La plupart des autres partenaires ne sont pas favorables à une position aussi tranchée.

Lundi, le conseil des ministres a eu, comme chaque année, un échange de vues sur les orientations à imprimer à la politique budgétaire de la Communauté en 1979. Ce fut l'occasion, pour le Royaume-Uni, de renouveler ses attaques contre la politique agricole commune et d'indiquer qu'il fallait, en priorité, trouver les moyens de réduire les dépenses engagées pour soutenir les marchés excédentaires. — Ph. L.

Le problème de l'uranium enrichi américain

Les ministres des affaires étrangères vont essayer de se mettre d'accord sur la réponse que devrait adresser la C.E.E. à une demande américaine de renégociation de l'accord entre l'Euratom et les Etats-Unis.

Aux termes de cet accord signé en 1959, et qui, après avoir été amendé plusieurs fois, est en principe en vigueur jusqu'en 1995, l'approvisionnement des pays de la Communauté en uranium enrichi, de provenance américaine, se fait par l'intermédiaire d'une agence européenne unique. Les pays membres ont toute liberté pour transférer les combustibles à l'intérieur des frontières de la Communauté ainsi que pour les retraiter.

Mais selon une nouvelle loi américaine, promulguée le 10 mars dernier par le président Carter, sous le nom de Non Proliferation Act, l'administration américaine doit, avant le 9 avril, obtenir de la Communauté un accord de principe sur une renégociation : conformément à la nouvelle loi américaine, l'autorisation préalable des Etats-Unis serait nécessaire pour tout transfert de matières nucléaires, et pour leur retraitement.

Si, le 9 avril au plus tard, la C.E.E. donnait son accord au principe d'une telle renégociation, les Etats-Unis accepteraient automatiquement de prolonger de deux ans l'application de l'accord signé avec Euratom. Dans le cas contraire, un embargo pourrait être prononcé sur les livraisons d'uranium américain aux pays européens.

La France qui n'élève, indique-t-on, aucune objection de principe à cette renégociation, fait valoir que les Etats-Unis se sont engagés, en octobre dernier à l'occasion de l'ouverture du programme international d'évaluation des cycles du combustible nucléaire (I.N.F.C.E.), à ne rien entreprendre de tel pendant toute la durée de cette étude qui doit durer deux ans ; et que les engagements internationaux ne sont pas remis en cause par une loi interne comme le Non Proliferation Act. Elle estime donc que la Communauté ne devrait pas donner de réponse précise aux Etats-Unis avant l'expiration de ce délai, afin de ne pas préjuger des résultats de l'I.N.F.C.E.

Les autres pays de la Communauté ont une position moins claire, certains d'entre eux, comme l'Allemagne fédérale, ayant un besoin impératif des livraisons d'uranium américain.

Si un accord entre les Neuf n'était pas trouvé à Luxembourg, la question devrait être à l'ordre du jour du « sommet » européen des 7 et 8 avril à Copenhague.

GRÈCE : des rapports tendus avec Washington

(Suite de la première page.)

La reprise de l'aide américaine à la Turquie et la mise en application de l'accord de défense signé entre ce pays et les Etats-Unis pourraient inciter Athènes à remettre en cause l'accord analogue américano-grec, déjà paraphé, ainsi que le nouveau statut des bases américaines en Grèce. La politique du président Carter rendrait encore plus difficile le retour éventuel de la Grèce dans l'Organisation militaire de l'alliance atlantique.

Les partis de l'opposition se trouvent à l'unisson de l'opinion grecque. M. André Papandréou, président du parti socialiste (PASOK), estime que la levée de l'embargo est un encouragement aux visées turques dans la mer Egée et réclame la fermeture immédiate des bases américaines en Grèce. Il demande également la suspension des négociations en cours sur le retour de ce pays à l'OTAN. M. Zigdis, président de l'Union démocratique du centre, met en cause le premier ministre. Il estime que la récente rencontre de Montreux entre MM. Caramanlis et Ecevit relève d'un scénario soigneusement mis au point.

De son côté, M. Iliou, président de l'EDA (gauche unifiée), déclare que la levée de l'embargo constitue une menace pour Chypre et la Grèce, et condamne la politique suivie par le gouvernement Caramanlis sur le thème « Nous appartenons à l'Occident ».

M. Dracopoulos, secrétaire général du parti communiste de l'intérieur, dénonce avec vigueur la politique suivie par le président Carter, qui ne serait que le prolongement de celle tracée par M. Kissinger et qui donnait une totale priorité à la Turquie.

MARC MARCEAU.

● *Le président de la République chypriote*, M. Spyros Kyprianou, a recommandé à la population de garder son calme à la suite de la décision du gouvernement américain de demander au Congrès de lever l'embargo sur les livraisons d'armes américaines à la Turquie.

« Il ne faut en aucun cas créer des sentiments anti-américains, a affirmé le président, *car, malgré notre désaccord radical avec le gouvernement américain, il ne faut pas oublier que la grande majorité du peuple des Etats-Unis éprouve des sentiments amicaux à l'égard de Chypre. Par ailleurs, nous continuerons à fonder de nombreux espoirs sur le Congrès américain »*, a-t-il ajouté. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

Une « première » radiophonique aux Communes...

De notre correspondant

Londres. — La rentrée parlementaire, après les vacances de Pâques, a été marquée, lundi 3 avril, par un événement historique : pour la première fois, la séance des Communes a été transmise en direct par la B.B.C. et la chaîne indépendante de radio. Il aura fallu cinquante-deux ans à la mère des Parlements (la B.B.C. avait présenté sa demande en 1926), d'interminables discussions en commission et une période d'essai de quelques mois en 1975, pour que la diffusion des débats soit autorisée. Coût de l'opération : 800 000 livres.

Après cette première transmission du traditionnel « *Question time* », qui concernait l'usage de la langue gaélique au Pays de Galles, on comprend mieux pourquoi les parlementaires ont hésité si longtemps à autoriser la radio à diffuser leurs débats : malgré les commentateurs, qui s'évertuaient à expliquer à l'auditoire invisible le subtil jeu des questions et des réponses, à interpréter, à l'intention du profane, les « *hear, hear !* » d'encouragement et les « *shame !* » ou « *rubbish !* » de désapprobation, l'auditeur moyen en a retiré une impression de confusion, voire d'ennui. Contrairement aux prévisions, les députés, soucieux de respectabilité, n'ont pas « joué pour le public ». Les histrions habituels se sont contrôlés, enlevant ainsi beaucoup de saveur à un spectacle, qui remplacera, deux fois par semaine, les « dramatiques » de la B.B.C.

Malgré tout, les auditeurs ont pu apprécier l'humour féroce de M. Skinner, député travailliste de Bolsover, surnommé « le fauve » pour son agressivité. Le clou du spectacle sera pourtant l'affrontement des mardi et jeudi entre le premier ministre, M. Callaghan, et Mme Thatcher, le leader de l'opposition. Dans la perspective électorale, le match bi-hebdomadaire entre « Sunny Jim » (Jim le radieux) et la « vierge de fer », comme on appelle Mme Thatcher devrait stimuler l'intérêt du public. Seule la télévision pourrait peut-être restituer l'atmosphère très particulière des Communes, ce curieux mélange de solennel et de familier, qui caractérise une séance du grand club.

Les responsables de la télévision espèrent d'ailleurs qu'après s'être laissés écouter, les parlementaires se laisseront voir. Paradoxalement, cette grande première radiophonique a surtout mis en évidence l'utilité des journalistes et des intermédiaires indispensables entre le Parlement et l'opinion, seuls capables d'éclairer le grand public sur le mécanisme parlementaire et, de l'aider à comprendre le sens d'un débat. L'éducation du citoyen serait sans doute mieux servie par la retransmission des débats des commissions, où s'accomplit le vrai travail.

HENRI PIERRE.

● *« Tchécoslovaquie 1948 - 1968 - 1978 »* ou *« de l'instauration à la restauration du modèle stalinien de gouvernement »*, tel est le thème de la conférence-débat organisée par le Comité du 5 janvier pour une Tchécoslovaquie libre et socialiste, le mercredi 5 avril, à 20 h. 30, salle des Agriculteurs, 8, rue d'Athènes, Paris-9e. Métro : Saint-Lazare, Europe, Liège, Trinité. Avec la participation de MM. Claude Bourdet, Jean-Pierre Faye, François Fejtö, Vladimir Fisera, Jacques Rupnik.

Hongrie

● L'ARCHEVEQUE D'EGER, Mgr Yosef Bank, soixante-sept ans, a été nommé, à sa demande, à la tête du diocèse de Vac, qu'il a dirigé de 1969 à 1974. Le diocèse était resté vacant à la mort de l'évêque titulaire l'an dernier. Mgr Bank conservera son titre d'archevêque. L'actuel évêque de Veszprem, Mgr Laszlo Paskai, cinquante et un ans, prendra en charge le diocèse d'Eger. Le pape a également nommé le Père Ferenc Rosta, du diocèse de Veszprem, auxiliaire de l'évêque de Székesfehérvar. Le supérieur du séminaire de Budapest, le Père Laszlo Paskai, devient administrateur apostolique de Veszprem avec rang d'évêque. Lorsque le cardinal Mindszenty s'était réfugié à l'ambassade des Etats-Unis à Budapest, la plupart des diocèses hongrois étaient restés sans titulaires. — *(A.P.)*

EUROPE

Union soviétique

M. BREJNEV A INSPECTÉ DES UNITÉS MILITAIRES PRÈS DE LA FRONTIÈRE CHINOISE

Poursuivant la tournée en Sibérie et en Extrême-Orient soviétique qu'il a commencée le 28 mars, accompagné du maréchal Oustinov, ministre de la défense, M. Brejnev a inspecté, lundi 3 avril, des unités militaires stationnées près de Tchita. Cette ville est située à l'est du lac Baïkal et au nord de la frontière sino-soviétique. Vendredi, M. Brejnev avait inspecté une unité de fusées dans la région de Novossibirsk, et il avait demandé aux soldats de faire preuve de vigilance.

A Tchita, le secrétaire général a discuté avec les autorités *« de la préparation militaire et politique des troupes de la région du Baïkal »*. A ce propos, l'agence Tass révèle que c'est dans la région de Tchita que le numéro un soviétique avait commencé son service militaire dans les unités blindées en 1935-1936.

Cet épisode de sa vie n'avait jusqu'à présent jamais été évoqué dans les biographies officielles, qui font commencer sa carrière militaire à son engagement dans l'armée au moment de l'entrée en guerre de l'Allemagne contre l'U.R.S.S.

La tournée de M. Brejnev est suivie avec attention par les dirigeants de Pékin. La région aurait été, selon des informations de sources britanniques et américaines, le lieu d'accrochages, en février dernier, entre troupes soviétiques et chinoises.

Radio-Pékin, captée à Hongkong, avait félicité des troupes chinoises pour avoir *« déjoué des activités anormales »* soviétiques dans la région de l'Amour.

L'agence Tass avait fermement démenti ces informations, affirmant, le 7 février, qu'il n'y avait eu *« aucun incident frontalier dernièrement entre la Chine et l'U.R.S.S. dans la vallée du fleuve Amour »*. Celle-ci avait été le théâtre de sanglants affrontements en 1969. — *(A.F.P.)*

● *M. Brejnev fera une visite officielle* à Bonn au début du mois de mai, annonce l'agence Tass. De bonne source, on apprend à Bonn que ce déplacement, reporté à plusieurs reprises depuis 1974, pourrait avoir lieu les 3 et 4 mai. — *(Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

Israël annonce une réduction « très significative » de ses forces au Sud-Liban

Les autorités militaires de Tel-Aviv ont annoncé officiellement, lundi 3 avril, qu'une réduction *« très significative »* des forces israéliennes au Sud-Liban avait été opérée au cours de la semaine écoulée. Un porte-parole a ajouté que des précisions sur la réalisation de ce plan de réduction seront publiées aussitôt qu'il sera achevé, en coordination avec les Nations unies.

Cette annonce aurait été faite sur les conseils de Washington afin de prévenir une campagne contre Israël. Selon *Haaretz*, les forces israéliennes ont d'ores et déjà effectué un retrait général dans un secteur d'une profondeur d'environ 10 kilomètres au sud du Liban.

Sur le terrain, cependant, la plupart des envoyés spéciaux de la presse internationale parlent plutôt du renforcement de l'ensemble des dispositifs militaires en place. C'est ainsi que l'envoyé spécial de l'A.F.P. affirme que le Sud-Liban se transforme peu à peu en camp retranché où « casques bleus », Israéliens et Palestiniens consolident leurs positions, *« laissant prévoir le maintien du statu quo pour longtemps encore »*. Les parachutistes français de la force intérimaire de l'ONU au Liban (FINUL) ont commencé à élever des barrages et à creuser des retranchements sur les positions qu'ils occupent en arc de cercle autour de la ville de Tyr. Les Israéliens, à quelques centaines de mètres de là, en font autant, et ils ne donnent guère l'impression de se préparer au départ. Enfin, les fedayin renforcent leurs points d'appui, dans la poche de Tyr comme au nord du fleuve Litani.

Selon l'envoyé spécial de l'agence américaine U.P.I. les forces israéliennes ont installé des réseaux de barbelés autour des villages du Sud afin de mieux les contrôler. Les résidents de ces villages, interrogés, affirment qu'ils ne peuvent quitter la zone occupée sans une autorisation expresse du commandant Saad Haddad, chef des milices chrétiennes de la région. Plusieurs des habitants de Marjayoun, où celui-ci a installé son quartier général, ont affirmé qu'il a menacé de faire sauter leurs habitations s'ils ne revenaient pas au village. Interviewés par un correspondant d'U.P.I., certains des habitants de Marjayoun et de Klea ont affirmé qu'ils souhaitaient le maintien de l'occupation israélienne, mais, selon le journaliste américain, la grande majorité des résidents *« désirent le départ des troupes d'occupation »*.

A Jérusalem, la grande manifestation de samedi *« pour la paix maintenant »* a été saluée avec enthousiasme par le quotidien arabe *Al Qouds* paraissant à Jérusalem-Est. Il écrit que *« la majorité au pouvoir en Israël commence à se fissurer, la population israélienne commençant à se rendre compte des graves conséquences de la politique obstinée de M. Begin »*.

Le ministre des finances israélien, M. Simha Erlich, a déclaré dimanche que le mouvement *« pour la paix maintenant »* avait *« une odeur de putsch militaire et que, loin d'aider à atteindre la paix, il y fait, au contraire, obstacle »*. Selon M. Erlich, *« la politique de paix de M. Begin n'offre aucun fondement aux critiques »*. Le vice-président du conseil, M. Ygaël Yadin, chef du parti Dash, pourtant le plus modéré de la coalition, a, pour sa part, réaffirmé son soutien total au programme de paix de M. Begin, comme *« étant actuellement la meilleure base de négociations »*. Le ministre des transports, M. Meir Amit, également membre du Dash, a accusé les contestataires d' *« encourager l'intransigeance des Arabes »*. — *(A.F.P., U.P.I.)*

● *L'assemblée générale de l'Association de solidarité franco-arabe* (1) qui s'est réunie à Paris, les 31 mars et 1er avril, a fait adopter, au cours du conseil national qui a suivi, un rapport politique, dont voici la conclusion :

« En prétendant poursuivre le processus de paix avec l'Egypte, les dirigeants israéliens ont lancé sur le Sud-Liban, saisissant le prétexte de l'attentat palestinien sur la route de Tel-Aviv, une campagne militaire préparée de longue date qui s'est traduite par des centaines de morts civils, par plus de cent cinquante mille nouveaux réfugiés et par l'occupation israélienne du sixième du territoire libanais. L'arrivée de « casques bleus » ne saurait, en aucun cas, cautionner cette occupation, ce qui serait le contraire, au demeurant, de la résolution des Nations unies. Israël continue de miser sur sa supériorité militaire. Les États-Unis vont-ils continuer à rendre possible une telle politique ?

» Devant de tels développements, l'Association de solidarité franco-arabe ne peut que dénoncer ce qui, à l'évidence, prouve la continuité des visées expansionnistes et des méthodes bellicistes des sionistes au Proche-Orient. »

(1) 12, rue Augereau, 75007 Paris.

A Bucarest

M. Dayan a remis à M. Ceausescu un message de M. Begin

De notre correspondant en Europe orientale

Vienne. — Peu de temps après son collègue égyptien M. Ibrahim Kamel, M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, a fait à son tour, du 2 au 4 avril, une visite en Roumanie. Il a eu lundi une entrevue avec M. Ceausescu, chef du P.C. et de l'Etat roumain, auquel il a remis un message de M. Begin.

Seul pays communiste à entretenir, depuis la guerre de 1967, des relations diplomatiques à la fois avec les Etats arabes et avec Israël, la Roumanie reste attentive aux points de vue exprimés par toutes les parties impliquées dans le conflit du Proche-Orient. Il est d'ailleurs question d'un prochain séjour à Bucarest de M. Arafat, président de l'O.L.P.

Depuis le voyage, en 1972, de Mme Golda Meir dans la capitale roumaine, bien des dirigeants israéliens sont venus s'entretenir avec M. Ceausescu. Le *« canal »* roumain a pris, semble-t-il, une importance accrue depuis l'été dernier, après que M. Begin se fut rendu à Bucarest. Dans les *Mémoires* qu'il vient de publier, M. Sadate, qui a fait, pour sa part, au cours des derniers mois, deux séjours en Roumanie, en octobre et en février, affirme que ce fut l'assurance donnée par M. Ceausescu que M. Begin voulait bien lui aussi la paix qui leva ses dernières hésitations à entreprendre le voyage de Jérusalem.

Les contacts suivis que le chef de l'Etat roumain maintient avec les hommes politiques israéliens — il a rencontré ces dernières semaines M. Shimon Pérès, le chef du parti travailliste, ainsi que des dirigeants du MAPAM (socialistes de gauche) et du P.C. — n'empêchent pas son gouvernement d'affirmer quant au règlement du conflit du Proche-Orient une position analogue à celle des autres pays communistes. Bucarest a jugé en particulier avec sévérité l'opération israélienne dans le Sud-Liban. Dans une déclaration autorisée, diffusée par l'agence Agerpress, le gouvernement roumain a exprimé *« sa totale désapprobation à l'égard de cette action agressive, qui constitue une grave transgression de la légalité et du droit international »* Après la rencontre d'Ismaïlia, Bucarest n'avait pas caché sa déception devant le *« plan de paix »* de M. Begin, jugé insatisfaisant parce qu'il continuait notamment à ignorer la nécessité d'une solution du problème palestinien.

MANUEL LUCBERT.

BIBLIOGRAPHIE

« Les Palestiniens, un peuple », de Xavier Baron

Au « cœur » du conflit du Proche-Orient depuis plus d'un demi-siècle, la question palestinienne a été, jusqu'à ces toutes dernières années, singulièrement occultée. Après la création d'Israël en 1948, la dispersion des Palestiniens et surtout l'effondrement de leur résistance, les démêlés de l'Etat juif avec ses voisins monopolisèrent l'attention. L'effet éclipsa la cause. Il était beaucoup moins question d'un territoire que revendiquaient deux peuples, d'une patrie perdue pour l'un des deux, que de la volonté de l'autre d'assurer la survie de son Etat dans un environnement hostile.

Des « arabes » pour les uns, des « réfugiés » pour les autres, voués à l'intégration dans un pays d'accueil, les personnes originaires d'un pays que l'on désignait déjà au cinquième siècle avant notre ère par le vocable de « Palestina » (dans les écrits d'Hérodote) n'étaient plus pour Mme Golda Meir que des « *Syriens du sud* ».

Ce n'est qu'après la renaissance de ses cendres du mouvement des fedayin, au lendemain de la débâcle arabe, en 1967, que journalistes, chercheurs et historiens commencèrent à s'intéresser activement au problème spécifique des Palestiniens. Dans la masse d'ouvrages, publiés sur le conflit israélo-arabe, cependant, rares sont les livres qui ont été consacrés à ce problème. Encore plus rares sont ceux qui le traitent d'une manière globale — et impartiale. Xavier Baron a eu le mérite de tenter de combler cette lacune.

Un contexte rendu cohérent

Correspondant de l'Agence France Presse à Beyrouth pendant plusieurs années, Xavier Baron se trouvait à un poste d'observation privilégié. *Les Palestiniens, un peuple* est le fruit d'expériences vécues, de conversations avec les animateurs de la résistance palestinienne et de nombreux documents, parfois inédits, mis à la disposition de l'auteur.

Il est dommage que Xavier Baron survole trop rapidement la période riche en enseignements de la « première résistance » de l'entre-deux guerres, celle des « ancêtres » des fedayin d'aujourd'hui. Cependant, il fournit une relation systématique et détaillée du nouveau mouvement palestinien éclairant ici où là des zones d'ombre relatives aux origines, à l'idéologie et à l'évolution des diverses organisations qui devaient constituer l'O.L.P. Les guerres, les crises qui secouent le Proche-Orient, notamment en Egypte, en Jordanie et au Liban, défilent dans un contexte rendu cohérent.

Autre qualité de l'œuvre : Xavier Baron ne se limite pas aux aspects politiques du conflit. Il aborde les dimensions — non moins importantes — psychologiques, socio-économiques et culturelles du problème, démontrant ainsi, à ceux qui en doutent encore, que les Palestiniens constituent bel et bien un peuple dont les profondes aspirations ne sauraient être éludées si l'on veut instaurer une paix stable dans la région.

ERIC ROULEAU.

★ *Les Palestiniens, un peuple.* Editions Le Sycomore, 424 pages, 57 F.

Iran

Face aux manifestations de l'opposition

LE PARTI UNIQUE PRÉPARE UNE VASTE « CAMPAGNE DE SURVEILLANCE »

Un manifestant est mort à Ahwaz (sud-ouest de l'Iran) dans la nuit du dimanche 2 au lundi 3 avril, lors de violents incidents. Ceux-ci affectent aussi la plupart des autres grandes villes du pays. Selon la presse iranienne, quarante-trois personnes ont été arrêtées à la suite de ces manifestations hostiles au régime.

Le parti Rastakhiz, parti unique d'Iran, prépare une vaste « campagne de surveillance » pour mettre fin aux émeutes anti-gouvernementales qui ont fait quatre morts au cours des huit derniers jours.

Des commissions nationales seront formées pour mettre en échec les attaques de banques, de cinémas et de bâtiments publics qui se sont produites dans toutes les villes du pays, Téhéran y compris, indique-t-on de source proche du parti. La vague de violence est intervenue quarante jours — la durée du deuil musulman, — après les émeutes de Tabriz, qui avaient fait douze morts, le 18 février dernier, selon les chiffres officiels. — *(A.F.P., Reuter.)*

[Dans un communiqué publié lundi 3 avril, à Paris, le comité pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Iran (c/o Action tricontinentale, 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris) établit ainsi le bilan des manifestations depuis le 31 mars : à Ispahan, une cinquantaine de morts, de nombreux blessés ; à Meched, état de siège ; à Kashan, de nombreux blessés, quatre mille ouvriers se seraient mis en grève ; à Qom, un étudiant tué, trois cents arrestations ; à Jahrom, six morts ; à la prison de Qasr (Téhéran), plusieurs centaines de prisonniers politiques font la grève de la faim. Depuis le 31 mars, ils ont aussi refusé de s'alimenter en eau ; à la prison d'Evine (Téhéran), les détenus ont à leur tour déclenché une grève de solidarité.]

AMÉRIQUES

El Salvador

L'ÉGLISE CATHOLIQUE MET LE GOUVERNEMENT EN GARDE CONTRE UNE POLITIQUE DE FORCE DANS LES CAMPAGNES.

San-Salvador *(A.P.)*. — L'Eglise catholique du Salvador a lancé une mise en garde au gouvernement, l'avertissant que des troubles très graves pourraient éclater si celui-la poursuivait sa politique de force à l'égard des campagnes en fermentation.

Dans le même texte, l'Eglise dément être à l'origine des incidents de Pâques, au cours desquels une trentaine de paysans ont été tués et cinquante blessés dans des affrontements avec des partisans du gouvernement, à San-Pedro-Perulapan, à 24 kilomètres à l'est de la capitale.

Le gouvernement a affirmé avoir mené, jeudi, une opération de nettoyage dans la province de Cuscatlan, pour en chasser des rebelles de gauche qui se seraient emparés de huit communes de la région. A la suite de l'intervention de l'armée, les rebelles, qui, selon le gouvernement, appartiennent à la Fédération chrétienne des paysans du Salvador et à l'Union des ouvriers agricoles — deux syndicats soutenus par l'Eglise, — se seraient dispersés dans les collines environnantes.

DIPLOMATIE

LES RELATIONS FRANCO-ALGÉRIENNES

Le dialogue se renoue à partir de conceptions divergentes de la coopération

Un porte-parole du Quai d'Orsay a annoncé, lundi 3 avril, que les autorités françaises allaient examiner le communiqué publié la veille par le conseil des ministres algérien. Ce texte répondait aux propositions transmises par M. Louis de Guiringaud concernant une redéfinition du cadre juridique de la coopération entre les deux pays.

« Il serait souhaitable que les rapports franco-algériens soient bons », avait déclaré, le 9 février, M. Giscard d'Estaing devant les caméras de la télévision. Le chef de l'Etat préconisait la mise en place d'un *« cadre juridique adapté au réalités »*, qui régirait les relations entre les deux pays et se substituerait aux accords d'Evian conclus, en 1962, et désormais caducs. Un mois plus tard, on apprenait, par un communiqué du Quai d'Orsay, que Paris proposait à Alger l'ouverture de négociations.

L'objectif était d'organiser le développement des relations bilatérales *« dans le respect scrupuleux de la souveraineté de chaque partie, d'assurer la sauvegarde des personnes et des biens sur la base de l'égalité, et dans le respect de la dignité et de la sécurité des ressortissants de chaque partie sur le territoire national de l'autre, et, enfin, de favoriser la progression harmonieuse des échanges sur la base de la non-discrimination et dans l'intérêt mutuel des deux Etats »*.

Dans un premier temps, Alger, tout en s'informant sur les intentions françaises en convoquant notamment à deux reprises l'ambassadeur de France, M. de Commines, s'est montré réservé. La bataille des législatives faisait rage et la plus élémentaire prudence commandait d'en attendre les résultats. Des responsables algériens ne cachaient pas, de surcroît, leur scepticisme. Ne s'agissait-il pas, sous le couvert d'une rénovation de la coopération, de mettre définitivement fin à des relations qui demeurent encore, par certains côtés, privilégiées ?

On se serait ainsi acheminé vers une « banalisation » qui semblait constituer l'objectif du chef de l'Etat français. Celui-ci n'avait-il pas déclaré, également à la télévision, en décembre 1977, que les deux pays devaient avoir des rapports *« marqués par le bon usage des relations internationales entre pays indépendants qui se respectent »* pour préparer *« une deuxième étape »*, celle *« des relations cordiales »* ? Il est vrai que l'on se trouvait alors au paroxisme de la crise créée par l'enlèvement de huit Français en Mauritanie et par l'intervention des avions Jaguar contre les colonnes du Polisario. La tension, depuis lors, est retombée et les Algériens ont sans aucun doute reçu des apaisements quant aux intentions de Paris.

Pour s'expliquer sur ses initiatives et mieux faire connaître son projet, le président de la République française a eu recours, une fois de plus, à la diplomatie directe qu'il affectionne. C'est son frère, M. Olivier Giscard d'Estaing, président du Centre européen de coopération économique, qui s'est vu confier, à la fin de février, la mission confidentielle de rencontrer le président Boumediène. L'entrevue a eu lieu à Alger et a duré plus de deux heures. Elle succédait à un premier entretien d'une demi-heure qui s'était déroulé une dizaine de jours plus tôt, à Arzew, en marge de l'inauguration par le chef de l'Etat algérien de nouvelles installations de liquéfaction de gaz naturel.

En annonçant le 2 avril, à l'issue d'un conseil des ministres, qu'elles étaient prêtes à examiner *« de façon positive et globale »* les relations avec Paris, les autorités algériennes se sont décidées à *« franchir le Rubicon »* et à accepter la négociation qui leur est proposée. Elle sera sans aucun doute longue et difficile, *Alger ne cachant pas, d'entrée de jeu, que « les rapports économiques et politiques sont naturellement complémentaires »*. Or, à Paris, on entend porter en priorité l'effort sur les questions bilatérales et traiter les dossiers de façon « technique » en faisant abstraction de l'environnement politique et de la situation qui règne dans la région.

Des échanges importants

Contrairement à ce que pourraient laisser croire les polémiques incessantes, les relations entre les deux pays sont encore d'une exceptionnelle densité. Sur le plan économique, la France a dû certes céder aux Etats-Unis la place de premier partenaire commercial de l'Algérie, mais elle restait, en 1977, son premier fournisseur et son troisième client. Le volume global des échanges n'a jamais été aussi élevé.

En dépit des circulaires recommandant périodiquement de *« ne pas acheter français »*, les exportations françaises ont crû de près de 23 % et le déficit commercial enregistré par Alger est proche de 5 milliards de francs, chiffre comparable à celui de 1975, *« l'année noire »*. Il est vrai qu'en revanche Paris a fait un effort sensible pour *« acheter algérien »*. Les importations françaises se sont élevées à près de 4 milliards contre 3,3 en 1976.

On fait volontiers observer à Paris que cette tendance devrait se renforcer dans les années à venir. La France achète actuellement à l'Algérie, au titre de deux contrats signés par Gaz de France en 1964 et 1971, quelque 4 milliards de mètre cubes de gaz par an (1). Un autre contrat signé en juin 1976 conduira à la livraison de 5 milliards de mètres cubes supplémentaires nouvelles que l'Algérie sera en mesure de le faire. Ces importantions représenteront, aux prix actuels, environ 1,4 milliard de francs.

La France est également associée par l'intermédiaire de SOFREGAZ, filiale de l'E.D.F., *aux études* concernant la pose d'un gazoduc à travers l'Espagne. Le gaz devrait donc jouer à moyen terme un rôle important dans le rééquilibrage des échanges commerciaux entre les deux pays.

Les perspectives sont moins bonnes en ce qui concerne le pétrole. On se dit prêt, du côté français, à faire un effort dans ce domaine et l'on rappelle que dès novembre 1975 l'Algérie s'est vu proposer, par l'intermédiaire d'Elf, un marché portant sur 2 millions de tonnes de brut. Lors d'une visite à Alger en juillet 1977, M. Froment-Meurice, directeur des affaires économiques et financières au Quai d'Orsay, aurait même précisé à ses interlocuteurs que cette offre, toujours valable, pouvait être revue en hausse. Mais, depuis le *« lâchage »* de Paris, la Sonatrach a trouvé de nouveaux clients. Elle vend la moitié de sa production aux Etats-Unis et ne rencontre plus de difficultés de commercialisation. On fait cependant remarquer dans les milieux officiels français que la Compagnie française des pétroles (C.F.P.) a enlevé en Algérie, en 1977, 10,6 millions de tonnes de brut, dont la moitié environ ont été écoulées sur le marché français.

La prochaine visite à Alger, le 17 avril, de M. Albin Chalandon, président d'Elf Aquitaine, débouchera peut-être sur la signature de nouveaux contrats. Elle marque en tout cas une étape importante dans la reprise de relations qui s'étaient considérablement dégradées lorsque M. Guillaumat présidait aux destinées de la société nationale. Déjà, Elf a signé, le 16 novembre dernier, un contrat portant sur l'achat à la Sonatrach d'un million de tonnes de pétrole en 1978, ce qui représente une valeur de 500 millions de francs.

Enfin, la C.F.P. s'est engagée en juillet 1977 à acquérir en dix ans 14 millions de tonnes de condensat (2). Quand les livraisons, qui ont déjà commencé, atteindront leur rythme de croisière, elles représenteront, aux prix actuels, une somme de 800 millions de francs par an.

L'Algérie souhaiterait, certes, diversifier ses exportations, et il avait été convenu, en septembre 1976, lors d'un entretien entre M. Rossi, alors ministre du commerce extérieur, et son collègue algérien, M. Yaker, que Paris enverrait une mission d'experts pour étudier les possibilités en ce domaine. Mais les dates proposées n'ont pu être retenues du côté algérien en raison d'un calendrier politique chargé. De toute façon, on ne peut attendre d'une telle mission de grands résultats. Les produits agricoles algériens, de qualité inégale, sont déjà insuffisants pour faire face à une demande intérieure en constante augmentation ; quant à la jeune industrie algérienne, elle « décolle » seulement, et ses productions sont très loin d'être compétitives.

Les Algériens sont conscients de ces limites et demandaient à la France, pour compenser un déficit commercial en partie inéluctable, d'assouplir des conditions de crédit qui, en 1975, étaient draconiennes. Le taux des acomptes a, depuis lors, *été ramené de 30 à 20 % pour la très grande majorité des affaires courantes de biens d'équipement* traitées depuis un an et demi. Des taux inférieurs de l'ordre de 15 % ont été proposés pour des opérations plus importantes, dont beaucoup, cependant, n'ont pas abouti.

Encore très important, le volume des affaires conclues avec l'Algérie pourrait bien baisser dans les années à venir si les relations entre les deux pays devaient rester dans l'état de morosité qui les caractérise aujourd'hui. Le volume des contrats conclus avec des firmes françaises est, en effet, passé de 7 milliards en 1975 à 1,750 en 1976, pour remonter, en 1977, à près de 2 milliards. La France, depuis deux ans, n'a obtenu aucun grand contrat, hormis, peut-être, la réalisation d'une usine textile à Arris, dans les Aurès, et la construction d'un complexe chimique à Lakhdaria.

Importantes dans le domaine commercial, les relations franco-algériennes sont aussi très vivaces sur le plan de la coopération culturelle, scientifique et technique. Dans le cadre de deux conventions conclues l'une en avril 1966 l'autre en juillet 1973, plus de trois mille enseignants français (3) ont travaillé en 1977 dans les lycées et facultés d'Algérie, tandis que l'assistance technique employait quelque mille six cents personnes dans des domaines très divers, y compris le militaire. Enfin, les étudiants algériens en France étaient, durant l'année 1976-1977, au nombre de six mille neuf cent soixante-dix.

L'économie et la politique

Il y a donc là une réalité qui a survécu, jusqu'à présent, à toutes vicissitudes et qu'il convient de sauvegarder et même de développer. Paris propose, pour ce faire, la mise en place d'un dispositif nouveau. Le projet transmis à Alger par M. de Guiringaud s'articulerait autour d'une sorte de « grande commission », à un niveau interministériel, qui pourrait aborder périodiquement tous les problèmes, fussent-ils politiques. Une série de sous-commissions traiteraient de secteurs précis tels que l'éducation, l'économie, le social, l'assistance technique, etc. Enfin, un haut comité, composé de personnalités dont certaines pourraient ne pas être officielles, serait chargé de suivre particulièrement les questions se rapportant à la sécurité des personnes. On sait l'importance que le gouvernement algérien attache légitimement à ce problème, étant donnée la fréquence des agressions racistes commises contre des travailleurs algériens en France. Ceux-ci, qui sont encore plus de quatre cent mille ne peuvent en effet envisager, pour la plupart, un retour rapide dans leur pays, les structures nécessaires à leur réinsertion (emplois, *logements*, etc.) faisant, sans doute encore pour de longues années, cruellement défaut.

Les dirigeants algériens ont donc décidé de prendre en considération les offres de Paris. L'évolution politique française les y pousse. Après avoir misé avec insistance parfois sur l'opposition (4), le gouvernement de M. Boumediène doit tenir compte du verdict des urnes.

L'heure est à la prudence, et même au dialogue, avec un partenaire dont on dénonce la *« politique néo-colonialiste »* en Afrique, mais dont la puissance, l'influence et la détermination ne peuvent plus être ignorées. Paris, de son côté, semble soucieux de ne pas pousser la crise jusqu'à une épreuve de force lourde de périls. *Si, dans l'affaire du* Sahara occidental, l'intervention des Jaguar français a desserré l'étau qui se refermait sur la Mauritanie, elle n'a pas empêché le Polisario de continuer ses opérations, et même de faire sauter régulièrement la voie ferrée Nouadhibou-Zouérate. Les discussions ne seront pas faciles. M. Giscard d'Estaing veut, en effet, s'en tenir strictement aux problèmes bilatéraux vus sous un angle technique. Le 9 février dernier, il a insisté sur la nécessité de respecter des deux côtés le principe de *« non-ingérence »*. *« La France,* a-t-il dit, *n'entend en aucune manière dicter sa politique à l'Algérie, mais elle n'entend pas non plus que l'Algérie se propose de lui dicter la sienne. »*

Les dirigeants algériens estiment que l'on ne peut guère séparer l'économie du politique, et que les relations bilatérales s'inscrivent dans un contexte dont il n'est pas possible de faire abstraction. *« Pourquoi,* disent-ils, *n'aurions-nous pas le droit de porter un jugement sur la politique africaine de la France, alors qu'elle influe directement sur la situation de notre continent ? Comment rester muets devant l'appui accordé par Paris au Maroc et à la Mauritanie dans le conflit du Sahara occidental, alors que nous soutenons, au contraire, le Front Polisario ? Ne nous propose-t-on pas de faire des affaires comme si de rien n'était, et de serrer la main gauche en ignorant ce que fait la droite ? »* On doute fort du côté algérien de la possibilité d'une restauration réelle et profonde de relations cordiales tant que se poursuivra l'intervention française en Mauritanie.

Il n'est pas interdit de penser que des mesures opportunes pourraient, d'un côté comme de l'autre, contribuer à débloquer la situation, chacun des partenaires semblant sincèrement désireux de parvenir à un accord. Mais si une sensible amélioration est possible, il serait naïf de croire qu'elle pourrait déboucher sur une véritable alliance, amicale et confiante, du moins tant que M. Giscard d'Estaing, d'un côté, et M. Boumediène, de l'autre, exerceront les responsabilités suprêmes. Les deux hommes sont trop dissemblables pour pouvoir se rapprocher vraiment, et les rancœurs qu'ils ont accumulées l'un envers l'autre sont trop importantes pour être aisément surmontées.

DANIEL JUNQUA.

(1) Les prix de ces contrats ont été revalorisés en juin 1975 au-delà de ce que prévoyaient les clauses initiales. On fait volontiers observer du côté français que, parmi les contrats conclus par l'Algérie avant la guerre de Kippour, ceux avec G.D.F. sont pour le moment les seuls dont les prix aient été effectivement révisés.

(2) Hydrocarbures liquides obtenus lors de la production de gaz naturel.

(3) Dont mille treize dans le supérieur. La France a financé par ailleurs cinq cent vingt-quatre bourses d'études.

(4) On a vu défiler à Alger tour à tour MM. Séguy (C.G.T.) et Maire (C.F.D.T.), MM. Mitterrand, Rocard, Mermaz, pour le P.S., M. Marchais et plusieurs autres dirigeants communistes. C'est à M. Marchais que les autorités algériennes avaient annoncé à la fin de 1977 la libération des huit Français enlevés en Mauritanie, ce qui avait particulièrement irrité M. Giscard d'Estaing.

Le complexe automobile d'Oran ne semble plus prioritaire

De notre correspondant

Alger. — La construction de l'usine de voitures d'Oran, pour laquelle Renault et Fiat restent en compétition, sera-t-elle décidée par les dirigeants algériens et, en cas de réponse positive, le projet sera-t-il retenu dans sa forme actuelle, et sur le site initialement prévu ? Ce sont des questions qui se posent alors que le troisième plan de développement algérien est en cours d'élaboration.

En effet, considérée comme une « année blanche », 1978 doit permettre d'achever le deuxième plan 1974-1977 entamé avec près d'un an de retard et de préparer le prochain avec soin dans la mesure où, selon les planificateurs, *« ce qui a été réalisé depuis quinze ans pose des problèmes d'une nouvelle nature et impose un changement qualitatif dans la conduite du développement »*. Ils estiment notamment que le taux d'investissements — un des plus forts du monde puisqu'il représente environ 50 % du P.I.B. évalué à 80 milliards de dinars (1) — devrait être réduit pour satisfaire les besoins immédiats et éviter des frustrations susceptibles de provoquer à la longue un malaise politique.

Les planificateurs considèrent que l'accent doit être mis plus que par le passé sur les industries de transformation, qu'un effort accru doit être consenti dans le domaine socio-culturel (habitat, scolarisation, médecine gratuite, etc.), et qu'une plus grande attention doit être accordée à l'aménagement du territoire, au monde rural et au secteur de l'hydraulique, fort défaillant jusqu'ici bien qu'il ait une importance capitale pour l'avenir de l'agriculture.

Compte tenu de ces préoccupations, la plupart des planificateurs sont hostiles à certains grands projets qu'ils ne jugent pas prioritaires. *« Les quelque 10 milliards qui seraient consacrés à l'usine de voitures seront forcément retirés à d'autres secteurs. Ne vaut-il pas mieux les utiliser,* disent-ils, *pour donner l'eau et l'électricité à tous les villages ? »*

Ils considèrent, en outre, que le projet actuel — cent à cent cinquante mille voitures par an — est ou trop grand par rapport aux possibilités technologiques de l'Algérie, ou trop petit par rapport aux normes de rentabilité admises dans le monde et prévoyant des usines de deux cent cinquante mille à trois cent mille véhicules.

Dans le même temps ils n'ignorent pas qu'il existe une forte demande dans le pays, que les dirigeants politiques sont sensibles à cette pression sociale et que, du point de vue économique, un tel projet peut servir de locomotive à de nombreux secteurs. C'est pourquoi ils suggèrent une solution de rechange prévoyant un système d'association entre la Sonacome et une firme étrangère, chacune des deux sociétés fabriquant une partie des quelque trois cent mille voitures sur lesquelles l'Algérie prélèverait un contingent croissant d'année en année en fonction de la demande. Un tel système aurait en outre l'avantage de favoriser un véritable transfert de technologie, les deux associés ayant intérêt à fabriquer un produit de qualité.

De toute façon, il est peu probable qu'une décision soit prise avant que les grandes orientations du plan soient arrêtées, à la fin de l'année. Tout laisse supposer que les autorités mettront à profit ce délai pour voir comment la politique française évolue à l'égard de l'Algérie et l'intérêt que les pouvoirs publics porteront à l'ambitieux projet de coopération dans le domaine de l'habitat proposé au comité régional Rhône-Alpes (*le Monde* du 1er avril). Une évolution favorable de Paris contribuerait à débloquer la situation et renforcerait la position des constructeurs de voitures français, leur production ayant manifestement la préférence de la population parce qu'elle y est habituée et que chaque famille sait qu'elle peut compter sur un parent émigré pour lui envoyer les pièces détachées en cas de pénurie.

PAUL BALTA.

(1) 1 dinar = 1,20 F.

LA FIN DU VOYAGE DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN

M. Carter a lancé un nouvel avertissement à Pretoria au sujet de l'avenir de la Namibie

Le président Carter est rentré lundi soir 3 avril à Washington au terme d'un voyage d'une semaine en Amérique latine et en Afrique noire. Dans une brève déclaration à son arrivée à la Maison Blanche, il a assuré que l'*« époque de l'affreux Américain est finie »* (1), ajoutant qu'il n'avait, au cours de sa tournée, rencontré qu'*« amitié et affection pour les Etats-Unis non à cause de leur puissance mais en raison de ce qu'ils défendent dans le monde »*.

« Ce voyage, a-t-il poursuivi, *de même que celui que j'ai fait il y a trois mois, montre que notre pays se prépare à faire face au monde de l'avenir. »* Revenant brièvement sur les quatre pays visités, M. Carter a fait au sujet de chacun d'eux les remarques suivantes :

Venezuela : *« Nous avons renforcé les bonnes relations qui existaient déjà entre nos deux pays et œuvré pour mettre au point une approche en vue de réduire les inégalités entre riches et pauvres. »*

Brésil : *« Nous avons souligné, peut-être de manière différente, nos soucis mutuels au sujet de la prolifération nucléaire et des droits de l'homme. »*

Nigéria : *« Nos relations sont meilleures que jamais et nous avons démontré notre accord fondamental sur les zones de trouble en Afrique. »*

Enfin, M. Carter a noté que la courte visite au Libéria avait permis de réaffirmer entre Washington et Monrovia des *« liens particulièrement amicaux »*.

Au cours de son bref arrêt dans la capitale du Libéria où il a reçu un accueil enthousiaste, le président américain avait repris le thème de la défense des droits de l'homme.

Dans l'avion qui le conduisait de Lagos à Monrovia, M. Carter avait déclaré, au sujet de la Namibie, *« si le gouvernement sud-africain rejetait les propositions raisonnables de règlement présentées par les cinq pays occidentaux membres du Conseil de sécurité de l'ONU et agissait unilatéralement, ce serait une indication sérieuse de son refus de se conformer aux résolutions de l'ONU »* et cela *« pourrait entraîner des divergences plus sérieuses »* entre Washington et Pretoria.

Ce nouvel avertissement américain à M. Vorster intervient au moment où, par ailleurs, Washington tente, de concert avec Londres, de relancer le plan anglo-américain de règlement en Rhodésie, concernant la période intérimaire précédant l'indépendance définitive du futur Zimbabwe. A ce sujet, le Foreign Office a annoncé lundi que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne entreprendront *« prochainement »* une série de consultations avec *« toutes les parties concernées et les gouvernements intéressés »* en Afrique australe.

MM. John Graham, sous-secrétaire adjoint au Foreign Office, et Stephen Law, ambassadeur américain en Zambie, se rendront dans les cinq pays de la « ligne de front » (Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie) ainsi qu'à Salisbury et à Pretoria. Ils convieront tous leurs interlocuteurs à une nouvelle conférence élargie qui devrait se tenir à Dar-Es-Salaam vers le 15 avril. MM. Mugabe et Nkomo, dirigeants du Front patriotique du Zimbabwe, ont, d'ores et déjà, accepté de participer à cette conférence, qui réunirait notamment le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, le secrétaire au Foreign Office et les ministres des affaires étrangères des cinq Etats de la « ligne de front ».

Selon les milieux diplomatiques occidentaux à Dar-Es-Salaam, le Front patriotique serait prêt à accepter désormais l'essentiel du plan anglo-américain, notamment la disposition confiant les questions de sécurité à un commissaire résident britannique, en l'occurrence lord Carver. Ce projet de conférence élargie a été rejeté lundi à Salisbury par deux des trois dirigeants nationalistes modérés signataires de l'accord de règlement interne, le révérend Sithole et l'évêque Muzorewa. — *(A.F.P., Reuter, A.P.)*

(1) Allusion à un ouvrage célèbre de William J. Lederer et Eugen Burdick, publié sous le titre *The ugly American* (Norton, 1958).

Iran

Face aux manifestations de l'opposition

LE PARTI UNIQUE PRÉPARE UNE VASTE « CAMPAGNE DE SURVEILLANCE »

AMÉRIQUES

El Salvador

L'ÉGLISE CATHOLIQUE ET LE GOUVERNEMENT EN GUERRE CONTRE UNE POLITIQUE DE FORCE DANS LES CAMPAGNES

ASIE

Sri-Lanka

Le gouvernement doit faire face à la violence des jeunes extrémistes tamouls

Correspondance

Colombo. — Les jeunes extrémistes du mouvement séparatiste de la minorité tamoule — le Tamil United Liberation Front (TULF), qui veut obtenir la création d'un Etat indépendant dans le nord et l'est du pays — se tournent à nouveau vers la violence. En février, ils ont tenté d'assassiner un député tamoul, M. Canakaratnam, qui a été blessé de trois balles devant sa résidence de Colombo. Ils cherchent ainsi à prendre le contrôle du mouvement tamoul, qui se trouve entre les mains de politiciens plus âgés et peu favorables à la lutte armée.

M. Canakaratnam est devenu la cible des tueurs après avoir quitté le TULF à la fin de l'année dernière pour rejoindre le parti du premier ministre, l'U.N.P. (United National Party), qui avait gagné les élections de juillet 1977. La force de l'U.N.P., comme celle du S.L.F.P. (Sri Lanka Freedom Party) de Mme Bandaranaïke, repose sur l'électorat cinghalais, majoritaire, et tous deux sont opposés à l'éclatement de la République et à l'indépendance des Tamouls. C'est pourquoi les politiciens tamouls, qui collaborent avec eux ou les soutiennent, se trouvent menacés, tel le seul Tamoul de l'ancien cabinet de Mme Bandaranaïke, M. Kumarasuriar, qui échappa à un attentat à la bombe. Au cours des dernières années, des inspecteurs de police, qui enquêtaient sur la vague de violence et de vols à main armée dans les régions tamoules, ont été tués.

La rivalité entre Tamouls et Cinghalais est ancienne. Mais depuis l'indépendance du pays en 1948, les Tamouls sont de plus en plus obsédés par la crainte d'être relégués à la place de citoyens de second rang. Ils affirment que leur « *infériorité* » a été officialisée dans la Constitution de 1972 qui a fait du cinghalais, parlé par dix des quatorze millions d'habitants de l'île, la langue officielle. Ils disent, d'autre part, que la discrimination a été accrue par les nouvelles règles d'admission dans les universités. Le gouvernement de M. Jayawardene a modifié ces règles et a promis, dans une conférence réunissant tous les partis politiques, de trouver une solution à la question des minorités. Ce qui n'a toutefois pas empêché les émeutes d'août dernier d'éclater.

Ces dernières, qui firent environ deux cents morts, n'avaient pas à l'origine de coloration raciale. Mais elle ont durci la position des jeunes militants du TULF qui pensent que la terreur est le seul moyen de résoudre leurs problèmes. Une telle attitude a rendu très délicate la position des dirigeants du TULF dont le chef, M. Amirthalingam, a souvent réaffirmé sa volonté de parvenir pacifiquement à l'indépendance. Il s'agit néanmoins pour lui d'une position extrême et il serait prêt, lors de négociations, à se satisfaire de moins, alors que, pour les jeunes, il s'agit de parvenir à une « *libération de type Bangladesh* », ce qui est irréaliste sans une aide étrangère.

Les deux millions et demi de Tamouls sont eux-mêmes divisés ; le million de Tamouls d'origine indienne qui travaillent dans les plantations des collines du centre du pays n'auraient, pas grand-chose à gagner de l'éclatement du Sri-Lanka. A l'est, que le TULF voudrait voir faire partie du nouvel Etat indépendant — baptisé Eelam — l'organisation séparatiste n'a obtenu, aux dernières élections, que trois sièges contre huit à l'U.N.P. Les Tamouls de cette région ressentent l'attitude condescendante de leurs frères du nord.

Toujours est-il que le militantisme des jeunes Tamouls extrémistes, qui commencent à déborder les dirigeants traditionnels, ne pourra compliquer une situation déjà fort embrouillée. Leur pression contre ces responsables, qu'ils accusent de se contenter de mots, poussera-t-elle ces derniers à durcir leur position face au gouvernement de Colombo ? Sinon, la terreur se retournera-t-elle contre les chefs historiques du TULF ?

NEVILLE DE SILVA.

Chine

Pour l'anniversaire des incidents de 1976 à Pékin

DES AFFICHES APPOSÉES PLACE TIEN-AN-MEN DÉNONCENT LES « CLOWNS POLITIQUES »

Pékin (*A.F.P.*). — Des affiches contestataires dénonçant des « clowns politiques » qui participent au pouvoir en Chine sont apparues, mardi 4 avril, à Pékin, à la veille du second anniversaire des émeutes du 5 avril 1976 qui entraînèrent la chute du vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping, réhabilité depuis.

Les auteurs des affiches, qui gardent l'anonymat, qualifient ces incidents de « *mouvement révolutionnaire* » comparable à la Commune de Paris. Ils accusent, sans les nommer, certains dirigeants, qu'ils qualifient de « *partisans du vent* » et auxquels ils reprochent de maintenir la version officielle de l'époque selon laquelle les incidents de la place Tien-An Men ont été un « *événement contre-révolutionnaire* ».

S'adressant aux « *glorieux combattants du 5 avril* », les affiches proclament : « *Votre lutte n'est pas terminée, ce n'est qu'un début.* » Apposées dans la nuit au pied de la stèle « Aux héros du peuple », au centre de la place Tien-An-Men, elles attiraient mardi matin une centaine de lecteurs.

● *L'Association générale des Khmers à l'étranger*, 45 *bis*, rue des Acacias, 75017 Paris (tél. : 380-34-27), organise des cérémonies à l'occasion du Nouvel An cambodgien, le samedi 8 avril à partir de 20 heures au grand amphithéâtre de la Sorbonne, 47, rue des Ecoles, et le dimanche 9 avril, de 9 heures à 14 heures au Stadium, 66, avenue d'Ivry, 75013 Paris.

Les Philippines, ou la «démocratie» par décrets

(*Suite de la première page.*)

L'atmosphère chaleureuse qui règne dans ce pays de quarante-deux millions d'habitants donne une idée superficielle du régime. Se promener au crépuscule dans Rizal Park (communément appelé Luneta), qui s'ouvre sur la baie de Manille, c'est se sentir, au milieu des effluves de *samanguita* — tubéreuse dont on fait des colliers — et d'une foule bigarrée, dans une Asie déconcertante. Les Philippins furent le premier peuple colonisé de cette partie du monde, par l'Espagne d'abord, au seizième siècle (le pays doit son nom à Philippe II), puis par les Américains en 1898. Les traditions étrangères ont été parfaitement assimilées par une population elle-même mélangée : malaise d'origine mais influencée par l'islam, la Chine et l'Inde, et divisée en quatre-vingts ethnies qui ont chacune leur dialecte.

Tout cela a donné un nationalisme qui n'a rien de xénophobe mais n'en est pas moins réel, comme le prouve la résistance aux Japonais pendant la seconde guerre mondiale. Il ne renie pas davantage Magellan, qui découvrit l'archipel aux sept mille îles, que Lapu Lapu, le chef obscur qui l'assassina : dans certaines villes, leurs deux statues se font face... Asie catholique et superstitieuse où se côtoient vendeurs d'images pieuses et marchands de pop corn, les Philippines mêlent avec bonheur l'*American way of life* et la semaine sainte à l'espagnole.

Lorsque, le 21 septembre 1972, M. Marcos instaura la loi martiale, peu de Philippins pensèrent que la dictature pourrait durer. Aujourd'hui, le régime d'exception est pourtant parfaitement établi et structuré : le 21 septembre est d'ailleurs une fête nationale.

« Autoritarisme constitutionnel »

Charmeur et persuasif, M. Marcos a un don d'éloquence qu'il démontra avec succès lorsque, jeune avocat, il assura sa propre défense dans un procès où il était accusé d'avoir abattu un ennemi politique de son père. Personne, même parmi ses ennemis, ne nie son intelligence. Il a éliminé, spolié, incarcéré ou contraint à l'exil ses rivaux les plus directs.

La sécurité règne actuellement dans les rues de Manille. Tout le monde s'en félicite : six cent cinquante mille armes ont été saisies dans les semaines qui suivirent la proclamation de la « marcelo », comme on dit ici. On ne voit plus, sinon au sud de Mindanao, d'écriteaux demandant de laisser les armes au vestiaire. Les Philippines n'en ont pas moins conservé un petit côté florentin : la bonne société se repaît des récits de sombres affaires de viol ou de meurtre auxquelles sont mêlés des puissants du jour ou leurs enfants. N'y a-t-il pas eu, en octobre 1975, un règlement de comptes au palais présidentiel même ? L'un des proches collaborateurs du président, M. De Vega, avait été tout bonnement abattu par un partenaire d'affaires...

Si les mitraillages en pleine rue ont cessé, il n'y a plus non plus de loi. Simplement des décrets (un millier depuis 1972) et des ordonnances. Parodie de démocratie, les séances du Batagang Bayan, organisme crée par décret pour remplacer le défunt Congrès, sont burlesques. En novembre, lors du « grand débat » télévisé sur l'un de ces référendums qu'organise périodiquement M. Marcos et qui reviennent le plus souvent à demander, comme l'écrivait un journal anglais, « *M'aimez-vous ?* », c'était à qui parmi les conseillers du « prince » montrerait le mieux sa fidélité. Tel d'entre eux n'avait pas hésité par exemple à commencer par ces mots : « *Je suis encore davantage d'accord avec vous, monsieur le président, que l'orateur précédent...* »

En ancien juriste, soucieux des formes, M. Marcos définit son régime comme un « autoritarisme constitutionnel ». Autoritaire, il l'est assurément. Constitutionnel, c'est une autre affaire. La nouvelle Constitution, prévoyant un régime parlementaire, a été approuvée en 1973 (95 % de « oui »), mais n'a jamais été appliquée. M. Marcos est donc aujourd'hui président (aux termes de la Constitution de 1935, théoriquement abolie) et premier ministre (aux termes de celle de 1973 qui n'est pas en vigueur). Il a fait approuver en 1976 le cumul des deux fonctions par un référendum confirmé par celui du 17 décembre dernier. Il ne prend pas de grands risques en organisant des élections générales le 7 avril : l'Assemblée qui sera élue et qui, théoriquement, nomme le premier ministre ne pourra pas le démettre de ses fonctions puisqu'il a été confirmé dans celles-ci par le « peuple » le 17 décembre. Elle n'aura le pouvoir ni de lever la loi martiale ni de modifier les décrets pris au cours des cinq années écoulées. « *Le problème pour M. Marcos,* nous dit un opposant, *est d'avoir un semblant d'opposition pour que son combat contre l'ombre ait l'air d'une rude épreuve ! C'est bien pourquoi, en prévision des élections générales, les autorités nous enjoignent de faire valoir nos vues — jusqu'à un certain point...* »

Président sans avoir été élu, premier ministre sans avoir été choisi par le Congrès, M. Marcos est tout-puissant en vertu de la loi martiale. Celle-ci a été instituée, dit-on, pour éviter que le pays ne sombre dans la guerre civile : en 1972, tandis que la minorité musulmane entrait en rébellion dans le sud de l'archipel, la guérilla communiste s'étendait au nord de Manille et les universités entraient en effervescence. Les Philippins avertis sont cependant sceptiques sur l'origine de la série d'attentats à la bombe qui précédèrent la proclamation de la loi martiale. Qui fut l'instigateur en particulier du carnage de la place Miranda, le 21 août 1971, où l'explosion d'une bombe liquida une partie de l'état-major du parti libéral, opposé à M. Marcos ? La « subversion communiste » ? Le saura-t-on jamais...

M. Marcos a « remédié », si l'on peut dire, à la corruption et à la concussion, maux endémiques de l'ancien régime, en les « centralisant ». Comme nous le dit un homme d'affaires qui connut les Philippines avant l'état d'exception, « *auparavant, on s'arrachait le gâteau. Aujourd'hui, M. Marcos a mis une cloche à fromage dessus, et il est le seul à se servir* ».

Comme Evita Peron

Si des technocrates d'une grande qualité, sortis des meilleures universités américaines, affirment gérer le pays au nom d'un apolitisme efficace, il ne s'en est pas moins créé une coterie d'obligés du régime (militaires, hommes d'affaires, cadres) qui monopolisent pouvoir et prébendes. Les noyaux en sont les familles de « F.M. » (Ferdinand Marcos) et « F.L. » (la *First Lady*), comme les nomme généralement la presse, leurs noms faisant quotidiennement la « une » des journaux. Si du côté du président le népotisme est relativement peu étendu — quelques ministres, un ou deux ambassadeurs et surtout le cousin germain de M. Marcos, le général Fidel Ramos, commandant de la gendarmerie, — en revanche la famille de la *First Lady* est beaucoup plus répandue dans les hautes sphères du pouvoir.

Imelda, une ancienne reine de beauté qui fut secrétaire du sénateur Marcos avant de l'épouser, a été promue au rang de gouverneur du Grand-Manille en 1975 et représente le président à l'étranger. Comme Evita Peron, elle aime bijoux et toilettes et est aux anges lorsqu'elle côtoie les grands de ce monde. Menant grand train, « *pour le prestige du pays* », aime-t-elle à dire, elle se veut aussi la Madone des pauvres et des opprimés. « *Deux super-stars des pauvres* », titrait sans ironie, il y a quelque temps, *Bulletin Today*, l'un des quotidiens de Manille, commentant l'inauguration d'un centre pour les pauvres par Mère Theresa, la religieuse de Calcutta, et Mme Marcos. On doit à celle-ci assurément la propreté de Manille, quitte à faire entourer les bidonvilles de palissades pour les cacher aux yeux des touristes. On lui doit aussi la construction de bâtiments de prestige et d'hôtels de luxe, actuellement d'ailleurs en difficulté, le taux de remplissage ne dépassant pas 30 %. Le surgissement de la « Marcos City » sur des terrains reconquis sur la mer dans la baie faisait dire récemment à un membre d'une organisation internationale : « *On nous fait venir ici pour parler de la pauvreté dans le monde, mais on commence par nous cacher celle des Philippines.* »

Mme Marcos est toujours la personne la plus puissante du régime après le président. Si elle peut encore faire ou défaire la fortune de quelqu'un, elle semble néanmoins depuis quelques mois légèrement en perte de vitesse. En se mêlant de tout, elle a suscité l'agacement puis l'hostilité des technocrates, qui reprochent au président d'avoir un peu trop laissé la bride sur le cou à sa fringante épouse.

La collusion du pouvoir et des milieux d'affaires a été récemment mise en lumière par le scandale qui se développe autour du groupe Herbis, dont le président est M. Disini, ami personnel des Marcos (sa femme est d'ailleurs une cousine et le médecin personnel de la *First Lady*). Inconnu il y a cinq ans, M. Disini possède aujourd'hui l'une des plus grosses fortunes des Philippines et est à la tête d'un véritable empire. Représentant, entre autres, Westinghouse, il est mêlé à une affaire de pots-de-vin pour une commande de centrale nucléaire. L'affaire ayant fait grand bruit aux Etats-Unis, M. Marcos lui a ordonné de se retirer de trois sociétés qui avaient reçu d'importants prêts gouvernementaux.

La base réelle du régime demeure cependant l'armée. En cinq ans, ses effectifs sont passés de soixante mille à deux cent soixante mille hommes (les dépenses militaires comptant pour un tiers du budget). M. Marcos s'est assuré la fidélité des officiers supérieurs en les plaçant à la tête d'entreprises « nationalisées » et de holdings. Un certain mécontentement règne cependant parmi les jeunes officiers subalternes, choqués par le luxe ostentatoire de leurs supérieurs et irrités du blocage des promotions par des « inamovibles ».

La loi martiale a assurément permis de lancer des programmes de développement qu'était incapable de voter un Congrès divisé en clans. Mais la « nouvelle société » de M. Marcos n'a pas vraiment changé la nature d'un pouvoir qui reste oligarchique et concussionnaire.

PHILIPPE PONS.

Prochain article :

OPPOSANTS ET RÉVOLUTIONNAIRES

AFRIQUE

Ouganda

DROITS DE L'HOMME SUR MESURE...

Nairobi (A.F.P.). — Un comité des droits de l'homme a été mis sur pied en Ouganda par le président Idi Amin Dada, a annoncé lundi 3 avril la radio ougandaise captée à Nairobi.

Ce comité aura pour tâche de « conseiller le chef de l'Etat et d'expliquer à l'étranger la position de l'Ouganda sur ce problème ». Il sera également chargé de la coordination avec la commission des Nations unies sur les droits de l'homme, précise la radio.

Ce comité, a indiqué le maréchal Amin, sera composé de membres des ministères de la justice, des affaires étrangères et de la défense, ainsi que de « représentants des différentes polices ougandaises ».

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● LA LIBERATION DU VICE-PRESIDENT de l'assemblée permanente des Droits de l'homme, M. Alfredo Bravo, a été demandée au président Videla par plusieurs personnalités argentines, dont l'ancien président M. Arturo Illia, et par deux évêques. M. Bravo, qui est aussi secrétaire général du syndicat des enseignants, avait été enlevé en septembre dernier. Sa détention avait, ensuite, été reconnue par les autorités. — (*A.F.P.*)

Ghana

● LE JUGE ISAAC ABBAN, président de la commission électorale ghanéenne, qui avait disparu depuis quatre jours (*le Monde* du 4 avril), est rentré à son domicile. Le gouvernement a dissous le Mouvement pour la liberté et la justice, accusé d'avoir répandu le bruit que le juge avait été arrêté. Le juge Abban a rendu visite au général Archeampong, chef de l'Etat, et lui a expliqué qu'il avait « pris peur » après avoir reçu en pleine nuit la visite de soldats en armes.

Deux autres mouvements politiques, la Troisième Force et le Front de lutte contre la dictature au Ghana, ont également été dissous par le gouvernement. — (*Reuter.*)

Maroc

● LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES a catégoriquement démenti, lundi 3 avril à Rabat, que soixante-seize soldats marocains aient été tués et des dizaines d'autres blessés ces dix derniers jours lors d'opérations du Polisario, comme celui-ci l'a affirmé dans un communiqué publié le 2 avril à Alger (*le Monde* du 4 avril).

● CUBA N'A PAS ENVOYE DE SOLDATS COMBATTRE AUX COTES DU FRONT POLISARIO : telle est l'assurance donnée par les autorités cubaines à M. Ali Yata, secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme (P.P.S.), de tendance communiste, lors d'un voyage à La Havane, où il s'est entretenu notamment avec M. Fidel Castro.

M. Yata a déclaré lundi 3 avril, à son retour à Rabat, que les dirigeants cubains n'avaient pas l'intention d'interférer dans les affaires du Sahara occidental, mais étaient favorables à une solution pacifique sur la base de l'autodétermination des populations concernées. — (*Reuter.*)

République fédérale d'Allemagne

● LE PROCES DE Me KLAUS CROISSANT a été, lundi 3 avril, à nouveau reporté — au 10 avril prochain — afin de permettre à la Cour constitutionnelle de Karlsruhe de se prononcer sur la constitutionnalité de la « fouille corporelle rapprochée » des avocats. Ces mesures de fouille, ordonnées par les autorités judiciaires de Stuttgart, ont déjà entraîné deux reports du procès de l'ancien défenseur d'Andreas Baader, les 9 et 21 mars dernier. — (*A.F.P.*)

République Sud-Africaine

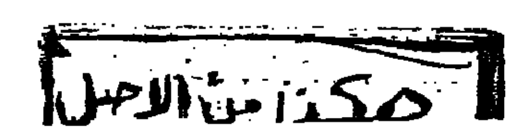
● LES ECOLES PRIVEES SUD-AFRICAINES pourront, dans certains cas, accepter des élèves de différentes races après consultation avec les autorités provinciales, a annoncé M. Piet Koornhof, ministre de l'éducation nationale, dans une interview publiée dimanche 2 avril par le journal afrikaan *Rapport*. — (*A. P.*)

Sénégal

● LA CONSTITUTION DU SENEGAL va être révisée pour permettre la naissance d'un quatrième parti politique, a déclaré, lundi 3 avril, M. Léopold Sedar Senghor, président du Sénégal, après avoir prêté serment pour un nouveau mandat de cinq ans. Il a précisé, dans un message radio-télévisé prononcé à l'occasion de la fête nationale, anniversaire de l'indépendance, que le nouveau parti sera « *conservateur* ». Il s'agit du Mouvement républicain sénégalais (M.R.S.) de Me Boubakar Gueye. — (*A.F.P.*)

Tchad

● LES DEUX OTAGES, français et suisse, détenus au Tchad depuis le 18 janvier, « *se portent bien et ne sont pas en danger* », selon les informations parvenues aux autorités suisses, déclarait-on lundi 3 avril à Berne. Le département fédéral précise que les efforts se poursuivent pour obtenir la libération d'André Kummerling, pris en otage par les rebelles tchadiens en même temps que le Français Christian Masse. — (*A.F.P.*)



Le Monde politique

L'OUVERTURE DE LA SIXIÈME LÉGISLATURE

M. Chaban-Delmas est élu président de l'Assemblée nationale par 276 suffrages sur 488 votants

Les doyens se suivent et ne se ressemblent pas. En avril 1973, M. Virgile Barel, quatre-vingt-quatre ans, député communiste des Alpes-Maritimes, avait certes refusé de dépouiller de son idéal le militant qu'il était depuis *plus d'un demi-siècle, mais* il *l'avait fait « hors* de tout esprit partisan », saisissant l'occasion qui lui était donnée pour plaider en faveur d'une *démocratie* étendue, d'une opposition reconnue et *respectée* au sein d'un pouvoir législatif lui-même plus respecté et plus reconnu. Il est vrai aussi qu'il avait pu exprimer sa « joie *profonde* » et son « espoir conquérant » devant « le progrès de l'unité des partis de gauche » et « le développement de l'union populaire riche de promesses d'avenir ». Les *temps* changent..., et M. Barel, aujourd'hui retiré de la vie politique, n'aura pas eu à participer à un scrutin où la gauche s'est présentée divisée.

Au militant communiste d'hier a succédé à la tribune celui en qui il aurait sans doute vu *l'incarnation* parfaite de cette « *domination* du grand capital » qu'il avait à l'époque dénoncée. Si, lundi 3 avril, les élus communistes sont restés silencieux, socialistes et radicaux de gauche ont, en revanche, refusé de cantionner par leur présence dans l'hémicycle un homme dans lequel ils voient « le symbole de la collusion entre le pouvoir politique et les puissances d'argent » et contre lequel l'un des leurs a déposé une plainte.

Car si la sincérité politique de M. Barel n'a *jamais* été contestée, M. Dassault, lui, est contesté. D'où le malaise qui régnait, lundi, dans l'hémicycle, malaise qu'aggravait plus ricaine d'un spectacle dont le duel Edgar Faure-une foule des grands jours attirée par cette « attraction ». Lundi, au Palais-Bourbon, M. Dassault, c'était *en quelque sorte* la vedette américaine d'un spectacle dont le duel Edger Faure-Chaban-Delmas était le clou.

Pour sa rentrée sur scène, M. Dassault, quatre-vingt-six ans, près de *vingt-sept* années de mandat au cours desquelles il a surtout brillé par son absentéisme, fut d'une touchante bonne volonté. Lui, le patron, il obéissait docilement aux consignes que *lui* soufflait le secrétaire général. Il a également parlé du chômage, de la crise économique, des machines-outils, des motocyclettes, des crédits et des investissements.

Certes, il préconisa un grand impôt sur la fortune, mais son propos de même que sa suggestion d'organiser, en 1980, une grande exposition universelle, étaient-ils vraiment de nature « à rendre les jeunes heureux » et à permettre à la *France « de retrouver son sourire »* ? *Si* sourire il y eut, ce fut, dans l'hémicycle, un sourire crispé.

Pourquoi, rompant avec l'usage, ne pas donner *plutôt* la parole, en cette séance inaugurale, au benjamin de la nouvelle Assemblée ? Ainsi la jeunesse, qui, M. Chaban-Delmas devait le souligner après son élection, « nous regarde et nous juge », aurait-elle peut-être de l'institution parlementaire une meilleure opinion.

PATRICK FRANCÈS.

Lundi 3 avril, à 16 heures, en présence de la quasi-totalité des députés placés dans l'hémicycle par ordre alphabétique (personne ne siège au banc du gouvernement), M. Marcel Dassault, quatre-vingt-six ans, député R.P.R. de l'Oise, président d'âge, déclare ouverte la sixième législature de l'Assemblée nationale et la seconde session ordinaire de 1977-1978.

Le bureau d'âge est ensuite constitué, les six plus jeunes députés présents y siégeant pour remplir les fonctions de secrétaires provisoires. Prennent ainsi place aux côtés du président MM. Barnier (R.P.R.), vingt-sept ans, le benjamin de la nouvelle assemblée, Abelin (C.D.S.), Beix (P.S.), Evin (P.S.), Zarka (P.C.) et Mancel (R.P.R.).

Après avoir indiqué que la liste des députés élus, et celle des requêtes en contestation d'opérations électorales seront publiées au *Journal officiel* à la suite du compte rendu intégral de la présente séance, M. Dassault évoque la mémoire des quatre députés disparus depuis la clôture de la dernière session : François Billoux (P.C.), François Bénard (P.R.), Raymond Barbet (P.C.) et André Boulloche (P.S.).

« Faire repartir l'économie »

Le doyen de l'Assemblée prononce ensuite le discours d'usage :

« Mesdames, messieurs,

» Je vais vous parler du chômage.

» L'augmentation du prix du pétrole — peut-être justifiée — a précipité la France dans une crise économique profonde. Il y a eu des chômeurs, il y a eu des petits commerçants qui ont fait faillite et des industriels qui ont perdu le goût d'entreprendre.

» Allons-nous pendant longtemps encore continuer à acheter en Amérique 80 % des machines-outils que nous utilisons, alors que nous pourrions les construire nous-mêmes et les exporter ?

» Allons-nous pendant longtemps également continuer à acheter au Japon 80 % des motocyclettes que nous utilisons, alors que nous pourrions les construire et les exporter ?

» La France, pays de Niepce qui a inventé la photographie, va-t-elle continuer à acheter ses appareils photographiques à l'étranger, alors que nous pourrions les construire et les exporter ?

» Pourquoi l'industrie textile, la métallurgie et bien d'autres sont-elles toujours en crise ? C'est que les industriels français ne disposent pas des crédits nécessaires pour s'équiper en moyens de production modernes, pour construire de nouvelles usines et pour lancer leurs fabrications en grande série, afin d'en diminuer le prix.

» Au milieu de ces difficultés, le gouvernement a réussi à stabiliser le franc et même à l'améliorer.

» Toutefois, le taux d'intérêt est encore trop élevé pour que les industriels puissent investir à l'aide des seuls crédits bancaires. Il faut donc avoir recours à un moyen de financement parallèle, et ce ne peut être qu'un impôt de solidarité, un grand impôt sur la fortune une fois pour toutes.

» Mais ce qui est important, c'est que le produit de cet impôt ne serait pas versé au budget général, mais à une caisse qui répartirait ces crédits au mieux des intérêts de la France. Les investissements de cette caisse resteraient sa propriété et seraient loués aux industriels à un prix raisonnable.

» Ainsi la France serait de nouveau en mesure d'investir dans l'industrie, de faire repartir l'économie et de résorber le chômage.

» Mais il y a encore d'autres chômeurs, dans les métiers d'art notamment : la peinture, la sculpture, la ferronnerie d'art et aussi l'hôtellerie, la restauration et le spectacle.

» Pour animer ces différents secteurs, il faudrait que le gouvernement décide d'organiser en 1980 une grande exposition universelle.

» Une exposition universelle, c'est cinquante millions de clients étrangers qui viendraient en France dépenser leurs devises et acheter nos produits.

» Une exposition universelle, c'est aussi la fête, les jeunes seraient heureux.

» Et alors, la France meurtrie par la guerre, l'occupation, la déportation, les guerres coloniales et la crise aurait là l'occasion de retrouver son sourire. » (Applaudissements sur quelques bancs.)

L'ordre du jour appelle ensuite l'élection du président de l'Assemblée par scrutin secret à la tribune. M. Dassault rappelle qu'aux deux premiers tours de scrutin la majorité absolue est requise et qu'au troisième tour la majorité relative suffit.

Il est ensuite procédé au tirage au sort des scrutateurs, puis de la lettre par laquelle commencera l'appel nominal. Le sort désigne la lettre U.

Le scrutin est ouvert à 16 h. 20. A l'appel de son nom chaque député monte à la tribune et dépose, sous enveloppe, son bulletin dans l'urne. Le scrutin est clos à 17 h. 05 et la séance suspendue afin que soit procédé au dépouillement du scrutin.

Elle est reprise à 18 heures. M. Dassault annonce le résultat du premier tour.

Nombre de votants : 489 ; bulletins blancs ou nuls : 2 ; suffrages exprimés : 487 ; majorité absolue : 244 ;

Ont obtenu : M. Chaban-Delmas (R.P.R.) : 153 suffrages ; M. Edgar Faure (R.P.R.) : 136 suffrages ; M. Mauroy (P.S.) : 112 suffrages ; M. Andrieux (P.C.) : 86 suffrages.

Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, un deuxième tour de scrutin est nécessaire. Le président demande alors aux candidats s'ils maintiennent leur candidature. M. Chaban-Delmas déclare qu'il maintient la sienne, M. Jans annonce que le groupe communiste maintient celle de M. Andrieux ; M. Edgar Faure indique à son tour qu'il maintient la sienne. Enfin, M. Defferre déclare que le groupe socialiste maintient la candidature de M. Mauroy.

A la demande de M. Claude Labbé, président du groupe R.P.R., la séance est alors suspendue pour quarante-cinq minutes.

Elle est reprise à 18 h. 55. M. Edgar Faure fait connaître à l'Assemblée que sa candidature est retirée *(applaudissements d'un grand nombre de députés de la majorité)*. Il est alors procédé au second tour de scrutin. Ce dernier est ouvert à 19 heures et clos quarante-cinq minutes plus tard.

Après une suspension de séance destinée à permettre le dépouillement du scrutin, M. Dassault annonce le résultat du second tour.

Nombre de votants, 488 ;
Bulletins blancs ou nuls, 14 ;
Suffrages exprimés, 474 ;
Majorité absolue, 238.
Ont obtenu :
M. Chaban-Delmas, 276 suffrages ;
M. Mauroy, 112 ;
M. Andrieux, 85 ;
Autre suffrage, 1.

M. Chaban-Delmas ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, M. Dassault le proclame président de l'Assemblée nationale et l'invite à prendre place au fauteuil présidentiel, ce qu'il fait.

« Je remercie, dit-il, *ceux et celles qui m'ont honoré de leur choix, et je dis aux autres que, comme naguère, je serai président de l'Assemblée nationale tout entière, président de tous sans aucune espèce de discrimination. Je félicite notre doyen, à qui les ailes françaises doivent tant. »* Cette dernière phrase provoque quelques rumeurs chez plusieurs députés de l'opposition.

M. Chaban-Delmas indique pour terminer le calendrier envisagé pour les prochains jours. La séance est levée à 20 h. 30. Prochaine séance mercredi 5 avril, à 16 heures. Le nouveau président prononcera à cette occasion le discours d'usage.

LE QUATRIÈME PERSONNAGE

Selon le décret du 2 décembre 1958 relatif aux « préséances dans les cérémonies publiques », l'ordre protocolaire attribue au président de l'Assemblée nationale le quatrième rang, après le président de la République, le premier ministre et le président du Sénat. Il précède les membres du gouvernement et le président du Conseil constitutionnel.

LES EFFECTIFS DES GROUPES

Groupe	Inscrits	Appar.	Total
R.P.R.	143	10	153
U.D.F.	108	15	123
P.S.	103	12	115
P.C.	86	»	86
Aucun gr...	14	»	14
			491

L'ASSEMBLÉE NATIONALE DOIT DONNER L'EXEMPLE DE LA DROITURE ET DE LA TOLÉRANCE déclare M. Chaban-Delmas

Après avoir été élu président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chaban-Delmas s'est adressé à la presse, lundi soir 3 avril. *« J'ai désiré revenir à la présidence de l'Assemblée nationale,* a-t-il dit, *parce que celle-ci constitue un rouage essentiel des institutions de la Ve République, et que mon désir est de participer directement à leur bon fonctionnement. C'est un travail que je connais bien, puisque je l'ai déjà effectué pendant toute la durée de la présence du général de Gaulle à l'Elysée. »*

M. Chaban-Delmas a ajouté : *« Je reviens dans le même esprit, qui fait reposer les relations humaines sur la droiture, sur le respect mutuel et sur la tolérance. Ces principes essentiels à la vie en société doivent être appliqués partout, et à l'Assemblée nationale plus encore qu'ailleurs. Elle se doit de donner l'exemple à cet égard. Je m'efforcerai d'agir dans ce sens, de faire de mon mieux, et en pensant spécialement à la jeunesse, qui nous regarde et qui nous juge. »*

LES FÉLICITATIONS DE M. GISCARD D'ESTAING

Le président de la République a adressé un télégramme à M. Jacques Chaban-Delmas aussitôt après l'élection de celui-ci *à la présidence* de l'Assemblée nationale, lundi 3 avril. *« Au moment où l'Assemblée nationale vient de vous porter à sa présidence, je vous exprime mes très cordiales félicitations et mes vœux pour la contribution que vous apporterez à l'œuvre de progrès législatif qui marquera la nouvelle législature »,* écrit M. Giscard d'Estaing.

Deux fers au feu ou deux manières d'être gaulliste

Passé la période des analyses et des déclarations d'intention, on *était* entré, le vendredi 31 mars, dans celle du choix. Le président de la République avait, ce jour-là, désigné le chef du nouveau gouvernement : continuité. Les députés de la majorité devaient, lundi 3 avril, élire le président de la nouvelle Assemblée : continuité, là encore, puisque les deux candidats avaient tous deux appartenu à plusieurs gouvernements de la IVe et de la Ve République, tous deux présidé l'Assemblée nationale et, puisqu'ils sont inscrits, tous deux, au groupe R.P.R.

Continuité ? Pas tout à fait, car, pour la première fois, les députés de la majorité étaient invités à choisir, le paradoxe étant que l'U.D.F., qui laissait officiellement liberté de vote à ses membres, avait fait son choix en *ne* désignant pas de candidat, alors que le R.P.R., qui avait officiellement désigné le sien, était, en fait, contraint par le secret du scrutin de reconnaître à ses membres la disposition de leur vote. Il y avait donc, pour les députés R.P.R., *deux manières d'être* gaulliste : gaullisme de la discipline ou gaullisme de la fidélité.

M. Claude Labbé, président du groupe, récusait cette alternative en affirmant, après avoir réuni ses troupes pendant cinq minutes, en début d'après-midi, qu'il leur avait adressé un *« appel à l'unité, et non pas à la discipline »*. Mais certains membres du groupe acceptaient mal qu'on leur fît à nouveau *« le coup de l'unité »* en désignant à leurs suffrages, comme un parangon de gaullisme, un homme qui, il y a moins d'un an, briguait la présidence du parti radical.

S'il y avait deux manières d'être gaulliste, il y avait aussi deux façons de ne l'être pas, comme devait le montrer la longue réunion du groupe U.D.F. M. Roger Chinaud, président du groupe, adressait aux députés giscardiens, centristes et radicaux une de ces harangues dont il a le secret, et dont tout l'art consiste à voiler l'évidence pour ménager la pudeur de ses auditeurs. Certes, disait-il, l'U.D.F. n'avait pas de candidat ; certes, ses membres étaient libres de leur vote. Il était bon, néanmoins, qu'ils eussent à l'esprit le *« profil »* du bon choix, et qu'ils ne s'étonnent pas si ce profil cadrait mieux avec la silhouette de M. Jacques Chaban-Delmas qu'avec celle de M. Edgar Faure.

M. René Feït, député du Jura, faisait entendre une fausse note dans cette partition délicate en *jouant* sur le mode *régionaliste*. Entre la Franche-Comté et l'Aquitaine, la situation géographique de sa circonscription ne lui permettait pas d'hésiter. M. Guy de la Verpillière, qui, basé dans l'Ain, échappait à la zone d'attraction de Pontarlier, élargissait la brèche en faisant valoir des affinités politiques à l'appui de son faurisme. Et plus d'un député U.D.F. se demandait si l'homme qui avait incarné au Parlement, pendant onze années, la phase autoritaire du régime était mieux fait pour en symboliser l'ouverture, que l'apôtre du *« nouveau contrat social »* et des *« majorités d'idées »*.

Un dialogue sur l'ouverture

L'indifférence des élus de l'opposition contrastait avec l'embarras de ceux de la majorité. La réunion du groupe socialiste, vite expédiée, fut marquée par l'apparentement — politique, soulignait M. Georges Fillioud (P.S.), porte-parole du groupe — des députés radicaux de gauche, *la confirmation de* la candidature de M. Pierre Mauroy à la présidence de l'Assemblée et la décision de ne pas assister au discours de M. Marcel Dassault. *« Quant aux autres,* disait M. Jean-Pierre Chevènement, *qu'ils se débrouillent. »* Du côté communiste, M. Georges Marchais trouvait, naturellement, matière à ironie dans le dilemme qui rendait muets nombre de députés de la majorité. *« S'il y a trois tours,* affirmait le secrétaire général du P.C.F., *on arbitrera. Quant à nous, nous n'avons pas de problème pour le choix de notre candidat* (se tournant vers M. Pierre Juquin). *A moins que tu ne sois candidat à titre individuel ? » — « J'y ai songé... »,* répond M. Juquin, dont la plaisanterie ne provoque que quelques sourires polis. M. Marchais rompt l'entretien lorsqu'il entend appeler la lettre M.

Trois quarts d'heure d'attente après le vote, puis le résultat officieux de ce premier tour de scrutin court dans les couloirs : *« Chaban, 153 ; Edgar, 136. »* Gagné ? Perdu ? Peu de gens s'étaient résignés à parier. *« La seule question,* dit M. Bertrand de Maigret (U.D.F.), *est de savoir si Edgar se maintient. »* On est bientôt fixé : *« Edgar »* se maintient, le R.P.R. se réunit. MM. Jean-Jacques Servan-Schreiber et Claude Estier mettent à profit cet intermède pour entamer un dialogue inattendu sur l'« ouverture ». Le président du parti radical affirme que MM. Michel d'Ornano, Jean-Pierre Fourcade et Jean Lecanuet souhaitent que l'opposition obtienne deux présidences de commission. Le secrétaire national du P.S. se déclare sceptique sur les suites qu'auront ces souhaits. *« Cela ne dépend pas de vous »,* répond-il à M. Servan-Schreiber.

« Il faut en finir »

Pendant ce temps, le bureau du groupe R.P.R., auquel appartient M. Chaban-Delmas, mais non M. Faure, tient une réunion difficile. La conclusion du scrutin est claire ; MM. Maurice Couve de Murville et Jean Foyer, notamment, l'affirment sans ambages. M. Jacques Chirac se tait ; puis, lorsque tous ceux qui ont demandé la parole se sont tus, il met ses amis en garde contre les germes de division que contient ce vote et que *« les autres »* pourront tenter d'exploiter le moment venu, à propos de l'Europe ou du mode de scrutin.

Le groupe R.P.R. se réunit à *son tour. M. Faure,* qui vient de s'entretenir avec MM. Chirac et Labbé, annonce qu'il maintient sa candidature. M. Labbé en prend acte et lève aussitôt la séance. MM. Olivier Guichard, Michel Debré, Foyer et Couve de Murville entourent le député du Doubs *« La comédie a assez duré,* disent-ils à M. Faure. *Il faut en finir. »* M. Faure demande à M. Labbé de rouvrir la séance, et annonce qu'il se retire. Cette décision surprendra plusieurs députés, qui avaient quitté la salle et croyaient pouvoir annoncer aux journalistes — avec une certaine jubilation dans le cas de M. Yves Guéna — le maintien du président sortant.

Le second tour n'est plus qu'une *formalité*. A un journaliste qui lui demande qu'elle était la morale de l'histoire, M. Labbé répond : *« L'essentiel est que la présidence de l'Assemblée reste au R.P.R. »* Et, comme pour assurer l'avenir, il souligne : *« Le groupe ne se divisera pas. »* Pour M. Foyer, la conclusion est simple : *« Nous avions deux fers au feu,* dit-il. *L'un s'est révélé inadaptable au sabot du cheval, mais l'autre y est désormais fixé par des clous solides. »* Le ton est évidemment différent chez les députés de l'U.D.F., qui voient dans l'élection de M. Chaban-Delmas une défaite pour M. Chirac. *« C'est une première victoire,* lance M. Bernard Stasi. *Il y en aura d'autres. »*

PATRICK JARREAU.

POLITIQUE

L'OUVERTURE DE LA SIXIÈME LÉGISLATURE

PAR LEUR ABSENCE DE L'HÉMICYCLE

Socialistes et apparentés ont refusé « de cautionner les comportements de M. Dassault »

Considérant qu'il ne leur était pas possible, « *pour des raisons politiques et de moralité publique, de cautionner par leur présence dans l'hémicycle les comportements, les attitudes et le rôle de M. Marcel Dassault au sein des institutions de la République* », les membres du groupe des socialistes et les députés radicaux de gauche apparentés n'ont pas assisté au discours du doyen d'âge de l'Assemblée qui ouvre traditionnellement la première séance d'une nouvelle législature.

Cette attitude a été expliquée dans la déclaration publiée peu après : « *Depuis cinq ans, le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche n'a cessé de dénoncer les conditions pour le moins équivoques dans lesquelles M. Marcel Dassault a pu siéger à l'Assemblée nationale, tout en exerçant des responsabilités incompatibles avec l'accomplissement d'un mandat parlementaire.* »

« *Durant la cinquième législature,* précise la déclaration, *le groupe a déposé et défendu de multiples questions écrites et orales, il a demandé et obtenu la création d'une commission d'enquête portant notamment sur les activités industrielles et commerciales de M. Dassault. Le groupe a inlassablement dénoncé la collusion entre le pouvoir politique et les puissances de l'argent dont M. Marcel Dassault est le symbole. Il est de notoriété publique que ces antécédents détestables viennent encore d'être aggravés par les conditions de la campagne conduite par M. Marcel Dassault pour obtenir sa réélection dans le département de l'Oise.* »

Les socialistes ajoutent : « *Les procédés qu'il a utilisés ont motivé le dépôt d'une plainte fondée sur les dispositions de l'article L. 106 du code électoral, sanctionnant ceux qui auront utilisé les dons ou les libéralités en argent ou en nature en vue d'influencer le vote des électeurs. Ces faits auraient dû tout naturellement conduire M. Marcel Dassault à renoncer à prononcer le discours de doyen d'âge, dans l'attente des décisions de la justice et du bureau de l'Assemblée nationale le concernant.* »

M. AMSALLEM (P.S.) PORTE PLAINTE CONTRE M. DASSAULT

M. Walter Amsallem, maire de Beauvais, candidat du P.S. dans la première circonscription de l'Oise, a porté plainte, lundi 3 avril, contre M. Marcel Dassault, R.P.R., réélu député dès le premier tour, pour avoir « *distribué des fonds dans le but d'obtenir frauduleusement les suffrages des électeurs* ».

Après avoir cité plusieurs articles rapportant ces faits et publiés dans la presse locale et nationale (notamment dans *le Monde* du 9 mars) sans que M. Dassault les démente, M. Amsallem souligne que « *les agissements de M. Marcel Dassault ont été systématiques et répétés dans le but évident de peser sur le libre choix des électeurs et, partant, de fausser les résultats de la consultation électorale en cause* ».

Le maire de Beauvais se réfère à l'article L. 106 du code électoral, qui prévoit comme peine pour ce type de délits de trois mois à deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 1 800 à 18 000 F. S'estimant « *victime de ces agissements délictueux* », il indique qu'il sollicitera de l'Assemblée nationale la levée de l'immunité de M. Dassault.

Des acomptes bien distribués...

M. Dassault se préoccupe de la santé de l'industrie française. Il n'a pas tort. Il est cependant au moins une entreprise dont l'état de santé ne donne pas d'inquiétude : la Société des avions Marcel Dassault-Breguet Aviation.

Dès le 25 janvier, ses responsables étaient en effet en mesure d'annoncer que le bénéfice de l'exercice 1977 (après impôt) serait « au moins égal à celui de 1976 » (170 millions de francs). En conséquence, le conseil d'administration décidait de verser aux actionnaires de la société, à partir du 6 février, un acompte sur dividende de 9 F (équivalent au dividende versé pour l'exercice précédent), ce qui représentait au total une somme de 90 millions de francs.

Très répandue aux Etats-Unis, la distribution d'acompte sur dividendes est rarement pratiquée ne France. Pour des raisons d'ordre technique, les dividendes sont généralement payés vers le début de l'été. Le conseil d'administration de la Société des avions Marcel Dassault - Breguet Aviation n'a donc pas craint d'innover... pour le plus grand profit de ses actionnaires, qui sont, rappelons-le, M. Marcel Dassault (4 %) et la Générale immobilière Dassault (95 %), elle-même contrôlée par M. Marcel Dassault (95 %) et son fils Serge (5 %).

Imaginer un seul instant que la proximité des élections législatives ait pu agir comme un accélérateur de décision relèverait de la malséance, même si certains mauvais esprits rappellent que les partis de gauche réclamaient la nationalisation de cette entreprise...

Dans la presse parisienne

L'HUMANITE : « La droite dispose ses forces. »

« *En décidant de se délier du programme commun, le parti socialiste crée une situation que le président de la République tente maintenant de mettre à profit pour isoler et affaiblir le mouvement ouvrier.*

» *Les divisions actuelles de la droite, les manœuvres en coulisse qui ont précédé l'élection de J. Chaban-Delmas reflètent la complexité de l'opération, compte tenu du rapport des forces extrêmement serré.*

» *Au-delà des rivalités et des ambitions personnelles, la droite dispose donc ses forces pour conserver et durer.* »

FRANCETTE LAZARD.

L'AURORE : « Une couleuvre dure à avaler ! »

« *Pour Jacques Chirac et ses amis, la couleuvre est certes dure à avaler : le premier parti en nombre d'élus n'a pas pu imposer son candidat à la présidence de l'Assemblée, pour la déprimante raison que son unité s'est brisée avant même que les débats d'hémicycle aient commencé ! La piètre idée que le groupe R.P.R. donne de sa cohésion est un handicap pour la formation et pour son principal animateur.*

» *D'où les pronostics selon lesquels le maire de Paris ferait sien le vieux réflexe gaullien :* « Etre d'autant plus dur qu'on est plus faible. » *Ceci conduirait le mouvement à poser à Raymond Barre, sur quelques-uns de ses choix politiques, des conditions difficilement acceptables. Mais Chirac ne peut pas ne pas se rappeler comment finit, par la dislocation, le R.P.F. : un précédent vieux d'un quart de siècle, toujours actuel.* »

J. VAN DEN ESCH.

LE QUOTIDIEN DE PARIS : « Le gaullisme manipulé. »

« *Il s'est passé que le clivage entre giscardisme et chiraquisme de 1978 ne recouvre pas exactement le clivage entre giscardisme et chabanisme de 1974. L'affaire, à y regarder de près, reste une affaire intérieure au gaullisme. Le gaullisme manipulé ? On en rit au Palais-Bourbon. Est-ce si risible ?* »

PAUL GUILBERT.

LE FIGARO : « Adieu la décrispation ! »

« *M. Giscard d'Estaing a gagné une bataille. M. Chirac en a perdu une. L'élection à la présidence de l'Assemblée nationale de M. Chaban-Delmas, devenu le « champion » du giscardisme, signifie que le R.P.R. a subi une défaite dans le premier combat politique de la législature. (...)*

» *Comme il faut toujours envisager le pire, l'alternative pourrait être la suivante : ou bien le R.P.R. éclate et perd une bonne part de sa substance parlementaire, ou bien il tient bon et la majorité craque. De toute façon, des jours agités nous attendent. Côté majorité, la décrispation n'est pas pour demain.* »

SERGE MAFFERT.

LIBERATION : « La vengeance. »

« *La vengeance est un plat qui se mange au perchoir* », titre *Libération* qui ajoute : « *Quatre ans après la « trahison » de Chirac, l'ancien candidat gaulliste à la présidence de la République prend sa revanche. (...) On prend le même et on recommence.* »

Le groupe R.P.R. à l'épreuve

Le « congrès extraordinaire » du R.P.R., qui se tiendra dimanche 9 avril à Paris, avait été convoqué dès le lendemain du second tour des élections législatives. Il apparaît désormais qu'il sera essentiellement consacré à tirer les leçons de l'élection du président de l'Assemblée nationale. Cette instance, qui regroupe mille cinq cents délégués, ne pourra pas, en effet, se contenter d'étudier les résultats des élections législatives, et de modifier les statuts du mouvement. Dès mardi après-midi 4 avril, à l'Assemblée nationale, le bureau du groupe parlementaire devait à nouveau se réunir.

En s'adressant aux journalistes, aussitôt après son élection, M. Jacques Chaban-Delmas a déclaré lundi soir que son action serait fondée sur « *la droiture, le respect mutuel et la tolérance* ». Le nouveau président de l'Assemblée en choisissant ces termes pensait sans aucun doute autant à ses adversaires politiques membres de l'opposition qu'à ses propres amis du groupe R.P.R. en espérant qu'ils pratiqueraient à son égard les sentiments dont il se disait lui-même animé. Les caciques du R.P.R., ceux que l'on continue d'appeler les « barons » du gaullisme, envisageaient déjà, quelques instants après le scrutin, d'organiser une rencontre entre MM. Chirac et Chaban-Delmas afin de conjurer toute aggravation de la tension entre les deux hommes, d'éviter une rupture au sein du groupe, et même de sauver la cohésion de la majorité.

M. Chirac, de son côté, va examiner les conséquences de ce scrutin, et, déjà, des conseils lui sont prodigués ; il n'ignore pas que, grâce au secret du vote, une trentaine d'élus gaullistes ont pu soutenir M. Chaban-Delmas, tandis qu'une dizaine de députés U.D.F. auraient rallié M. Edgar Faure.

Les défections dans les rangs gaullistes montrent que M. Jacques Chirac tient moins bien en main le groupe parlementaire que le mouvement et qu'il comprend moins aisément les députés que les militants. De tout temps, les députés U.N.R., U.D.R. puis R.P.R. ont manifesté une certaine indépendance à l'égard des autorités extérieures. Ce fut naguère le cas envers les premiers ministres issus de leurs rangs, mais qui, sous les septennats de de Gaulle et de Georges Pompidou, étaient les véritables chefs du mouvement. M. Chaban-Delmas, lorsqu'il était à l'hôtel Matignon, avait même eu des rapports très difficiles avec le groupe.

Le rôle des conseillers

Aujourd'hui, les députés, de surcroît investis de la caution toute fraîche du suffrage universel, veulent rappeler leur indépendance à l'égard d'une tutelle parfois trop précise venant de leur parti. Ils ont un peu exprimé une révolte de la base contre les stratèges, des élus contre les technocrates de la politique. Car leur geste a aussi valeur de protestation contre l'entourage de M. Chirac. Les conseillers du président du R.P.R. sont d'autant plus nettement accusés d'être la cause de tous les maux que leur rôle est occulte et ancien.

A M. Chirac, il est reproché de n'avoir pas su contrebalancer leur influence par le choix d'autres personnalités. L'occasion a semblé propice à beaucoup de donner ainsi un avertissement, une sorte de « conseil » au président du R.P.R., même si certains ont aussi voulu régler quelques comptes plus anciens. Les « barons », renforcés par les onze membres du gouvernement issus du R.P.R., qui depuis que M. Chirac est devenu secrétaire général de l'U.D.R., le 12 décembre 1974, ne jouaient plus leur rôle antérieur d'inspirateurs clandestins, ont eux aussi sais l'opportunité de retrouver l'avantage.

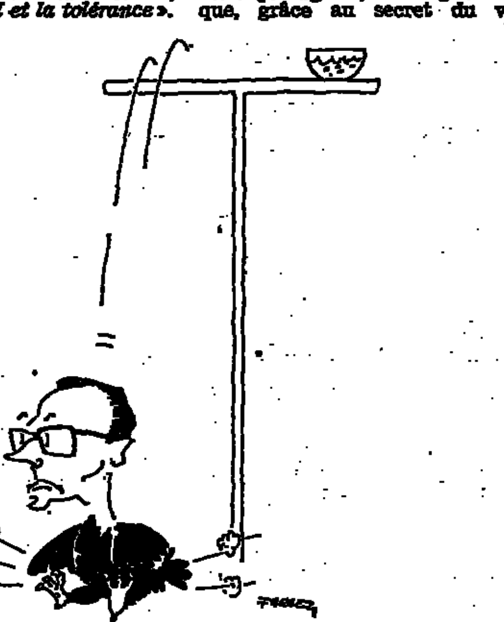
M. Jacques Chirac a peut-être aussi sous-estimé l'antigaullisme des giscardiens et l'anti-chiraquisme de M. Giscard d'Estaing. En s'opposant de front à M. Chaban-Delmas et en soutenant ouvertement M. Edgar Faure, le député de la Corrèze, réputé bon tacticien, a, cette fois-ci, manqué de souplesse et de finesse. Le maire de Bordeaux avait à prendre sur lui sa revanche de 1974 et M. Giscard d'Estaing a compris que ce sentiment pouvait être un puissant levier, quitte à faire de son concurrent d'il y a quatre ans son bras séculier d'aujourd'hui. Quant à M. Edgar Faure, ses relations avec le chef de l'Etat étaient allées en se dégradant depuis le colloque du Contrat social à Epernay en octobre 1976, où il s'était opposé à plusieurs conceptions de M. Raymond Barre.

La crise qui vient de se produire constitue, certes, un chapitre supplémentaire des rapports passionnels et tourmentés des gaullistes avec « leur » République. Mais les turbulences que le groupe R.P.R. est en train de traverser provoquent aussi une certaine amertume dans ses rangs : beaucoup de ses élus constataient que le groupe U.D.F. n'a tenu aucun compte de la cohésion majoritaire et n'avait pas pratiqué la « cohabitation raisonnable » en détournant ses suffrages du seul candidat investi par l'autre groupe de la majorité, et certains rappelaient que, déjà au cours des élections législatives, la loyauté avait été à sens unique puisque seule l'U.D.F. avait maintenu certains de ses candidats au second tour contre ceux du R.P.R. arrivés en tête.

Au cours des diverses réunions du groupe R.P.R. de ces derniers jours, M. Chirac a adjuré ses amis de ne pas se laisser diviser et de ne pas se séparer. Il a prédit que d'autres tentatives seraient faites, à propos des questions européennes ou de la représentation proportionnelle, ou encore de projets contraires aux principes défendus par les gaullistes. La tentation est désormais grande parmi les partisans de M. Chirac de durcir les positions du R.P.R., de marquer avec précision les limites sur lesquelles ce mouvement n'acceptera pas de transiger et de décider, au besoin, de s'y opposer par ses votes. Mais pour faire respecter cette attitude, le président du R.P.R. doit pouvoir disposer d'un groupe résolu, cohérent et homogène.

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Claude Labbé* a estimé mardi à France-Inter que l'élection de M. Chaban-Delmas ne devrait pas être interprétée comme « *une défaite de M. Chirac car ce vote portait sur des personnes et n'engageait pas l'ensemble de la politique du groupe et du mouvement* ». Il a ajouté que le R.P.R. conserverait à l'égard de ses partenaires une attitude « *de vigilance et de décrispation* ». M. Michel Debré a estimé que cette « *querelle de personnes n'était qu'une péripétie fâcheuse* ». Enfin, pour M. Alexandre Sanguinetti, ancien ministre, il s'agit « *non d'un échec pour le mouvement gaulliste mais d'une péripétie parlementaire importante* ».



(Dessin de CHENEZ.)

LE RETOUR

Né le 7 mars 1915 à Paris, diplômé d'études supérieures de droit public et de l'Ecole libre des sciences politiques, M. Chaban-Delmas est inspecteur général des finances. Après avoir pris une part déterminante à la Résistance et notamment à la libération de Paris, délégué militaire du gouvernement provisoire avec le grade de général de brigade, il devient en 1945 secrétaire général du ministère de l'information.

M. Chaban-Delmas est élu, en 1946, député radical-socialiste de la Gironde sous l'étiquette du R.G.R. Il quitte le parti radical plus tard, rejoint le R.P.F. du général de Gaulle en 1947, et il est élu la même année maire de Bordeaux. Réélu député R.P.F. en 1951, il préside le groupe parlementaire de l'U.R.A.S., nouveau sigle des gaullistes, en 1953. En 1954, il est nommé ministre des travaux publics, des transports et du tourisme dans le gouvernement Mendès France.

Président du Centre national des républicains sociaux, qui groupe les vingt députés gaullistes rescapés de l'élection de 1956, il devient ministre d'Etat dans le gouvernement Guy Mollet de 1956 et ministre de la défense nationale dans celui de Félix Gaillard de 1957.

Après le retour du général de Gaulle, qu'il favorise largement, M. Chaban-Delmas est élu le 9 décembre 1958 président de l'Assemblée nationale, où il demeurera en fonctions jusqu'à sa nomination comme premier ministre par Georges Pompidou, le 20 juin 1969, poste qu'il occupa jusqu'en 1972.

Constamment réélu député de la Gironde et maire de Bordeaux, il se présente en mai 1974 à l'élection présidentielle comme candidat de l'U.D.R., mais il est distancé au premier tour par M. Giscard d'Estaing.

Veuf de sa seconde épouse, M. Chaban-Delmas avait épousé en troisièmes noces en septembre 1971 Mme Micheline Chavelet.

Le nouveau président de l'Assemblée nationale est compagnon de la Libération.

AU SÉNAT

Dans l'attente de la constitution du nouveau gouvernement

Au Palais du Luxembourg, M. Alain Poher, qui présidait la séance de rentrée, s'est contenté, après avoir lu quelques avis, d'annoncer qu'il convoquerait le Sénat pour fixation de l'ordre du jour dès que la constitution du nouveau gouvernement lui permettrait de réunir la conférence des présidents chargée de préparer le calendrier des travaux législatifs. Le président du Sénat a aussi adressé « *aux courageuses populations bretonnes, victimes d'une catastrophe sans précédent et inadmissible* » les vœux de son assemblée et l'assurance qu'elle leur apportera un « *concours total* ».

On notait l'absence des trois sénateurs élus à l'Assemblée nationale : MM. Proriol, P.R. (Haute-Loire), de La Malène, R.P.R. (Paris), et Mme Goutmann, P.C. (Seine-Saint-Denis). Ces deux derniers, toutefois, ne disparaissent pas complètement des effectifs sénatoriaux. Leur cas est, en effet, particulier : élus au Sénat dans des départements régis par un système de représentation proportionnelle, ils devraient être remplacés automatiquement par leur suivant de liste, respectivement M. Collet, R.P.R., et Mme Bidard, P.C. Mais leur élection à l'Assemblée nationale a fait l'objet d'un recours en invalidation (*le Monde* du 4 avril), qui suspend jusqu'à décision du Conseil constitutionnel (pendant plusieurs mois peut-être) la règle de l'automaticité pour la désignation de leur successeur. M. de La Malène et Mme Goutmann restent donc virtuellement sénateurs pendant ce temps, tout en siégeant dans l'autre assemblée. La totalité de leurs droits sénatoriaux leur seront restitués si leur élection de député est invalidée.

● *M. Marcel Rosette* (Val-de-Marne) a été élu président du groupe communiste du Sénat. Il remplace Mme Marie-Thérèse Goutmann (Seine-Saint-Denis). M. Fernand Chatelain (Val-d'Oise) et Mme Hélène Luc (Val-de-Marne) ont été désignés comme vice-présidents.

● *Un appel téléphonique anonyme*, affirmant qu'une bombe avait été placée dans l'enceinte du Palais-Bourbon, n'a provoqué, lundi 3 avril, qu'un léger surcroît de vigilance parmi les responsables de la sécurité, les alertes de ce genre étant de tradition à chaque rentrée parlementaire.

● *Le parti républicain* réunira son prochain conseil national du 18 au 20 mai à Fréjus. Cette manifestation, qui aura lieu pour le premier anniversaire de la fondation du P.R., devrait permettre aux giscardiens d'étudier la nature des liens entre leur formation et l'Union pour la démocratie française.

Les ministres seront nommés mercredi

(Suite de la première page.)

Elle ne saurait, en tout cas, suffire à masquer l'échec de M. Chirac, qui a commis son premier faux-pas grave depuis son départ de l'hôtel Matignon, le 25 août 1976. Echec qui rejaillit sur deux des conseillers les plus subtils du maire de Paris — Mme Marie-France Garaud et M. Pierre Juillet — impuissants à empêcher le maire de Bordeaux de récupérer le fauteuil qu'il avait occupé de 1958 à 1969, alors qu'ils avaient si bien réussi à l'évincer de la direction du gouvernement au début de juillet 1972. Il y a des talents qui s'émoussent.

D'autres s'affirment et s'affinent. Après avoir habilement tiré à lui le bénéfice des récentes élections législatives et transfiguré en triomphe personnel ce qui n'était que résistance à peu près honorable de la majorité sortante, M. Valéry Giscard d'Estaing apparaît indéniablement comme le vainqueur de la bataille du 3 avril. Le fait que l'Elysée se soit prudemment prémuni contre un éventuel insuccès de son favori en faisant connaître lundi matin que « *l'élection du président de l'Assemblée nationale est une des données de la vie politique qui ne concerne pas particulièrement la présidence de la République* » (le « *pas particulièrement* » est... particulièrement savoureux) ne change rien, au fait que si M. Chaban-Delmas avait échoué, M. Giscard d'Estaing n'eût point eu lieu de pavoiser.

Le président de la République peut désormais mettre en valeur l'élégance avec laquelle il a donné ses chances à son rival malheureux du 5 mai 1974 et lui a permis de retrouver les honneurs (le président de l'Assemblée nationale est le quatrième personnage de l'Etat). Il peut de surcroît se féliciter de la belle revanche qu'il a prise sur la trépidante « bataille de Paris » à l'issue de laquelle en mars 1977, le candidat de l'Elysée, M. d'Ornano, avait été défait, et de belle manière, par le président du R.P.R.

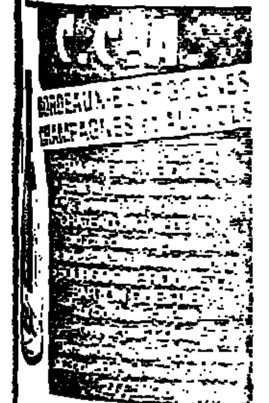
Heureux homme, servi tout à la fois par les erreurs et les inconséquences d'une gauche déchirée et par le pas de clerc de son ancien premier ministre, M. Giscard d'Estaing cédera-t-il à la tentation de forcer son avantage et de faire payer leur erreur aux infortunés ? On en jugera d'après la composition du troisième gouvernement Barre, qui devrait être connue mercredi soir.

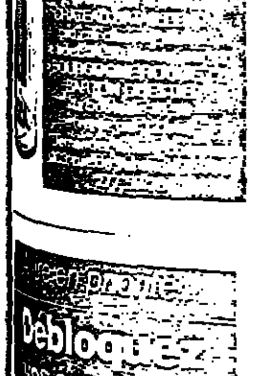
La sagesse serait peut-être de considérer que tout reste à faire, après comme avant la consultation des 12 et 19 mars, pour instaurer entre les formations de la majorité rescapée un *modus vivendi* qui mérite d'être appelé « cohabitation raisonnable ».

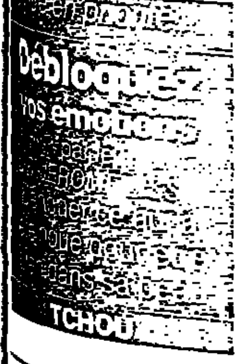
L'entreprise apparaît à la fois difficile et relativement aisée. Si le groupe R.P.R. n'est pas homogène (une trentaine de ses membres *semblent* avoir fait défaut à M. Edgar Faure lors du premier tour de scrutin), il demeure nettement *dominant* puisqu'il compte cent cinquante-trois membres, tandis que celui de l'U.D.F. n'en revendique, jusqu'à nouvel ordre, que cent vingt-trois. En revanche, rien ne prouve que la *domination arithmétique* aille de pair avec une domination politique persistante. M. Chirac est assez grand garçon pour mesurer les risques considérables qu'il prendrait en entraînant ses amis ou en les laissant aller à une bataille de harcèlement permanent, qui provoquerait fatalement la dissolution de l'Assemblée nationale.

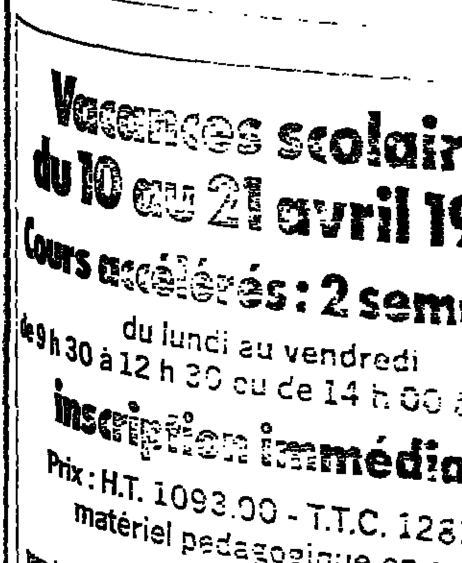
Il doit bien comprendre *ou* admettre que les événements du 3 avril ne sont que la traduction parlementaire d'un rééquilibrage des forces majoritaires qui s'était opéré le 12 et le 19 mars au détriment du seul R.P.R. et au profit de l'ensemble des forces groupées au sein de l'U.D.F. Voici contraint de peser très soigneusement le pour et le contre l'entreprenant président du Rassemblement pour la République qui avait affirmé glorieusement, dès le 9 mars, c'est-à-dire sans même attendre le premier tour des élections : « *Le R.P.R. montrera qu'on peut compter sur lui, notamment dans les difficultés, mais que, quoi qu'il arrive il faudra aussi, désormais, compter avec lui.* »

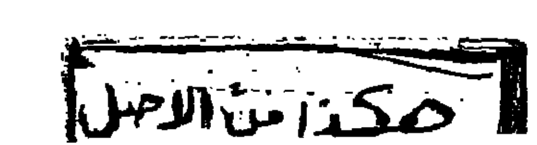
RAYMOND BARRILLON.











preuve

ANDRÉ PASSERON

nommés mercredi

POLITIQUE

LE QUATRIÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE GEORGES POMPIDOU

LE DEVOIR D'ÉTAT

(Suite de la première page.)

Qu'il ait eu, de souche et de tempérament, les pieds dans la glèbe, d'autres l'ont noté justement. Que sa fermeté tranquille et sa patience de Romain l'aient fait reconnaître, en ses qualités profondes, lors de la grande bourrasque de mai 1968, est aussi de notoriété publique. Mais ceux qui, comme moi — et à l'époque nous avions vite fait de nous compter, — l'ont vu de près dans l'épreuve, l'aborder avec une humilité toute paysanne, en analyser exactement les causes et en réduire peu à peu les redoutables débordements peuvent témoigner que le *savoir-faire* de Georges Pompidou n'aurait pas suffi. Un jour ou l'autre, il faudra bien reconnaître qu'en mai 1968, historiquement, un fait politique d'une extrême rareté s'est effectivement produit : une révolution largement enclenchée, rebondissant de semaine en semaine, a été maîtrisée, calmée, puis effacée sans répression sanglante et sans démission de l'État. La hâte des chroniqueurs à expliquer l'événement les fit alors parler de miracle. Les miracles ont bon dos : en politique, ils sont peu fréquents, et, pour ma part, je n'en ai jamais rencontré.

Ce que je crois, c'est que tout un peuple perdu d'angoisse dans la tourmente n'a pas eu, brusquement, la *révélation* de Georges Pompidou. Ce peuple, tout simplement, l'a *reconnu*.

*

La Ve République avait alors dix ans. La France sentait bien que, pour la première fois depuis près d'un siècle, un vrai pouvoir était installé à sa tête ; de Gaulle l'assumant et Pompidou, à sa place, avec ses moyens, jour après jour, l'appliquant au redressement du pays. Chacun sait d'où nous venions, après trois lustres de désolantes chicanes pour un pouvoir de façade en ce qui concernait nos affaires intérieures et après un trop long effacement de la France dans les affaires extérieures. En était sorti, une fois de plus, le sursaut, c'est-à-dire l'adhésion nationale à un destin qu'il paraissait de nouveau possible de redresser. A cela il y avait eu, se tissant, se nouant au fil des annéesc, un consentement populaire réel et profond.

C'est ce consentement qui, dans les angoisses de 1968, fit rempart contre l'aventure. Parce qu'il l'incarnait déjà, Georges Pompidou se trouva porté, assuré dans sa démarche et doublement légitimé par lui ; contre le désordre et pour la poursuite du renouveau. Son mérite fut sans doute moins de saisir fermement la barre lorsque le naufrage menaçait que de s'être acquis, de longue main, l'accès au gouvernail par consentement préétabli.

Avec le recul, que l'on considère ce qu'enregistra comme secousses profondes notre histoire. L'essentiel, pourtant, fut sauvegardé, et jamais le progrès ne fut mis entre parenthèses. A la fois parce que nous avions des institutions solides et parce que des hommes de foi et de courage surent ne pas lâcher les rênes. Georges Pompidou fut de ceux-là ; et la chance de la France fut qu'un politique de sa stature se soit trouvé, à Matignon puis à l'Elysée, *onze années durant* et presque sans interruption, à la tête des affaires.

La France qu'il a laissée est la France de la réussite moderne et de l'indépendance nationale retrouvée. A qui veut les examiner de bonne foi, les chiffres parlent assez clair. Je n'en citerai pas ici. Tout observateur de bon sens admet qu'à partir des années 60 notre pays a su faire face à trois problèmes de fond : la poussée démographique, l'exode rural, l'industrialisation. La tâche, par ses implications simultanées — construction, *aménagement du territoire, transferts sociaux*, urbanisation, enseignement, équipement collectif, investissement productif, — était gigantesque. Elle fut résolument prise en compte et menée sans secousses graves et sans souffrances excessives. Rien n'est plus malaisé que la modification des structures profondes d'un pays. Nous avons su modifier les nôtres tout en développant une protection sociale exemplaire et en étendant la solidarité nationale. Ainsi avons-nous sans doute fait l'économie d'une révolution.

*

La crise mondiale qui éclata soudain, il y a quatre ans, nous contraint à de nouveaux efforts d'adaptation. Elle nous place dans une phase nouvelle de notre destin. Du moins avons-nous pour atout maître tout ce qui, ces deux dernières décennies, a été fait. Qu'en serait-il pour nous tous sans cet acquis décisif ?

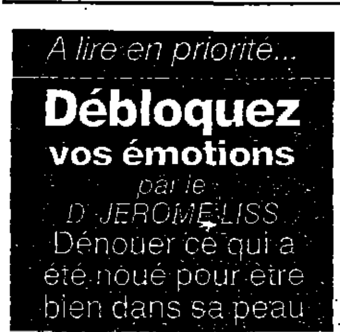
Mais notre pays est, aussi, riche d'un autre héritage. Celui de l'indépendance nationale rétablie comme exigence majeure et sans laquelle nous aurions tôt fait de n'être plus nous-mêmes, de cesser de l'être à jamais. De cela encore, j'ai connu Georges Pompidou constamment soucieux, constamment habité dans sa réflexion politique. Il avait perçu de longue date que le monde tendrait à s'organiser autour d'une nouvelle Rome américaine ou d'une nouvelle Rome soviétique, et je l'ai entendu dire : « *Qu'on ne compte pas sur moi pour jouer les rois d'Orient. La France n'abdiquera pas.* » Le soin que mit cet homme, le moins porté qui fût à la chose militaire, au renforcement méthodique de nos moyens de défense témoigne de sa clairvoyance autant que de son abnégation d'esprit. Nul moins que lui, par tempérament et par formation, ne se sentait attiré par les schémas de guerre. Il aspirait à la sécurité, de toutes ses fibres, mais il savait que, si elle conditionne le désarmement, admettre l'inverse serait *faillir*, consentir au crime contre la nation. Je puis dire, aujourd'hui, qu'il est mort inquiet. Inquiet de tout ce qui restait à faire pour notre défense, compte tenu de l'état du monde et de la dimension des périls.

Ceux qui ont côtoyé Georges Pompidou l'ont sans doute surtout aimé pour cette façon paisible qu'il avait d'aimer les choses simples de la vie, les siens, les arts, Paris et sa province. Ceux qui, en foule, anonymes, l'ont suivi, soutenu dans les mauvaises heures par la convergence de millions de volontés éparses dont il avait toujours comme un subtil pressentiment, n'oublient pas qu'il les a payés de retour. Par son sens profond du devoir d'État.

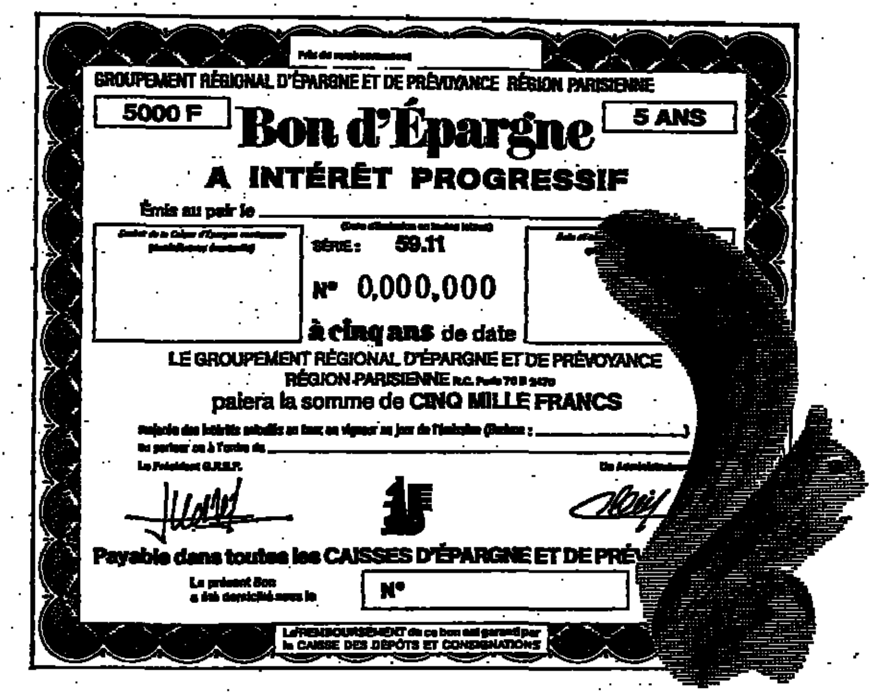
L'histoire fera le reste. Je suis sûr qu'elle dira que cet homme fut plus grand qu'il ne voulut, de son vivant, le paraître.

JACQUES CHIRAC.

● RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons mentionné, dans les premières éditions du *Monde* daté du 4 avril, la deuxième circonscription de la Gironde comme faisant partie de celles où les résultats des élections législatives faisaient l'objet d'un recours au Conseil constitutionnel. Il s'agit, en fait, de la cinquième circonscription où M. Julien (M.R.G.) a battu au second tour M. Achille-Fould, député sortant, U.D.F.-rad., par 35 794 voix contre 35 400.









POLITIQUE

L'ÉCHEC DE L'OPPOSITION

Examen de conscience

par PIERRE URI

LE débat au parti socialiste va-t-il être verrouillé ? Il se déroule dans les mêmes instances dirigeantes qui laissent apparaître les mêmes clivages. Les désaccords du bureau exécutif se prolongent dans des interviewes données à la presse, mais sont écartées au secrétariat. Il ne doit pas être interdit à ceux qui se sont dépensés sans compter pour que le parti donne des réponses claires aux préoccupations du pays de rappeler des évidences, d'exprimer des doutes, et, sur la base de leur expérience, de suggérer des voies d'avenir qui échappent à des querelles devenues soudain anachroniques.

Nul ne contestera ce que François Mitterrand a fait du parti socialiste ; il a doublé ses voix à partir du point bas où Guy Mollet avait laissé glisser la S.F.I.O. Et on rappellera aux gaullistes la profondeur de leur chute : ils avaient à eux seuls la majorité absolue dans l'Assemblée élue en 1968.

Le programme commun avait cimenté l'union de la gauche : cette stratégie était presque gagnante aux présidentielles et résolument majoritaire aux cantonales, plus encore aux municipales. Le même programme commun a fait éclater l'union.

On a achoppé sur ses insuffisances. Il était muet sur les filiales des groupes à nationaliser. Les données de la politique de défense avaient évolué en cinq ans. Le texte était succinct sur les recettes, mentionnant seulement, et d'un mot, l'impôt sur le capital des sociétés et la taxation des grandes fortunes. Aussi longtemps qu'un accord pouvait être espéré, toutes les propositions socialistes devaient être présentées comme les moyens d'exécution d'un programme commun auquel on demeurait fidèle. Maintenant que la prochaine échéance est l'élection présidentielle de 1981 et que les communistes annoncent qu'ils auront eux-mêmes leur candidat, l'union de la gauche ne peut guère aller au-delà du degré de convergence et de respect mutuel qui justifiera le report des voix. Dans cette concurrence, le parti socialiste est obligé de renforcer sa propre image.

Il faut être beau joueur. La gauche, toutes composantes réunies, n'avait pas la majorité absolue au premier tour, où la droite avait reculé. On doit additionner les voix du premier tour dans les circonscriptions, où il n'y a pas eu ballottage, les voix du deuxième tour dans les autres. A ce compte la droite n'a pas seulement gagné en sièges, mais plus nettement en voix que le second tour même ne le faisait apparaître.

Ce n'est pas la preuve que les sondages aient été trompeurs. Les intentions de vote marquaient un ralliement croissant au parti socialiste. La décision dans l'isoloir, c'est autre chose. La désunion faisait douter de la capacité des partis de gauche à gouverner ensemble. Beaucoup étaient prêts à voter pour les socialistes, mais non pour la coalition. Depuis le programme commun, le parti communiste avait cessé d'effrayer : par ses changements abrupts de tactique, son outrance dans l'invective, il a choisi lui-même à nouveau de faire peur.

Un autre élément a joué. Beaucoup, qui tenaient les dépenses sociales pour légitimes, ont craint qu'elles ne fussent mal couvertes.

La droite, qui n'avait rien à offrir, a tout misé sur la peur. La frange du centre, qui avait fourni l'appoint nécessaire aux municipales, a fait défaut aux législatives. D'autant plus que la formation tardive de l'U.D.F. lui a fourni une position de repli. Etait-il possible de se mieux tirer d'affaire dans la querelle avec les communistes, de mieux faire apparaître les moyens qui seraient mis en œuvre pour maintenir l'équilibre tout en restaurant la justice et en relançant la croissance ?

Les doutes

Il était de bonne tactique de limiter l'actualisation du programme commun à la mise à jour des chiffres. Mais il faut être deux à ce jeu. Quand, dès la première page, les communistes ont bondi aux extrêmes, ne fallait-il pas leur demander de mettre tout de suite toutes leurs exigences sur la table ? Il y avait peut-être avantage à rompre sans délai. On pouvait en appeler aux travailleurs et au pays, demander publiquement si les communistes ne s'intéressaient à venir au pouvoir que pour des actions qui mettraient tant d'entreprises en difficulté qu'elles devraient être reprises par le système bancaire nationalisé, s'ils ne sacrifieraient pas la génération présente à une collectivisation insidieuse, beaucoup plus étendue que ne l'annonçait le programme commun. Ou les communistes auraient dû en rabattre et revenir négocier, ou bien les socialistes auraient couru leur chance d'élargir de toutes parts leur audience.

Quand le parti communiste a déclenché son attaque, fallait-il attendre si longtemps pour donner la réponse simple : le défier de mentionner un seul point sur lequel ses partenaires auraient abandonné le programme commun ? En revanche, l'accuser ensuite de rechercher un compromis historique avec la droite, n'était-ce pas affaiblir le parti socialiste lui-même, qui répétait qu'il n'avait pas de stratégie de rechange. Il était juste de ne pas négocier sous les attaques et le chantage au refus du désistement. Mais quand la C.F.D.T. a rendu publiques ses propositions, ne pouvait-on chercher si elles ne fournissaient pas la base d'un compromis ? Même une tentative avortée aurait placé dans un meilleur éclairage l'accord signé au lendemain du premier tour.

Quant au langage à tenir dans la campagne, l'accent mis sur les 2 400 F du SMIC attirait ceux qui les toucheraient ; il fallait penser aussi à ceux qui les paieraient. L'allégement des charges sociales ne devait-il pas être modulé en faveur des petites entreprises, pour lesquelles la hausse des salaires était proportionnellement la plus forte ? A-t-on assez dit aux personnes âgées de quelle manière leurs rentes viagères seraient revalorisées et indexées ? A-t-on assez dit aux agriculteurs que les dépenses publiques, au lieu de favoriser les gros producteurs par le soutien des prix, seraient partiellement réorientées vers le soutien des revenus pour les exploitations familiales ?

A-t-on assez dit aux femmes que les réformes qui les ont libérées n'obtenaient qu'une minorité de voix dans la majorité, qu'elles n'ont été acquises qu'avec le soutien de la gauche ? A-t-on assez dit aux écologistes qu'un pouvoir fondé sur le profit vidait de son sens la « nouvelle croissance » ? Ne pouvait-on mobiliser les maires et les conseillers généraux en annonçant les ressources assurées dont disposeraient les collectivités territoriales — régions, départements et communes, — et qui concilieraient leur autonomie, nécessaire à la décentralisation, et la réduction des inégalités de développement ?

Plus généralement, le silence sur la réforme fiscale n'a-t-il pas laissé beaucoup d'électeurs face au seul projet communiste : des recettes vengeresses, mais qui ou bien étaient irrécupérables, ou bien auraient bloqué l'investissement, l'innovation et l'effort ? Aurait-il été si peu politique d'annoncer aux chefs d'entreprise et aux professions libérales les modalités du salaire fiscal, qui supprimaient les discriminations avec les salariés ou les dirigeants de sociétés ; de présenter des formes équitables et efficaces d'encouragement à l'épargne, qui, au rebours des dispositions actuelles, seraient dautant plus favorables qu'elle est dégagée sur des revenus plus modestes ; de décider le doublement des abattements sur les successions en ligne directe, la création d'une échelle sur les autres qui ne passe pas tout de suite à des taux extrêmes, en échange d'une progressivité plus forte sur les plus gros héritages ; de mettre l'accent sur les recoupements qu'offrirait un système fiscal rénové pour déceler et décourager la fraude, et sur les ressources immédiates que procurerait l'incitation à se mettre en règle sans délai ?

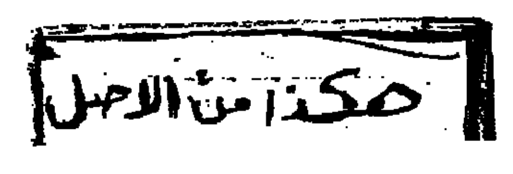
Il n'y avait rien de tout cela dans le chiffrage socialiste. La C.G.T. a souligné les dépenses qu'il omettait. La C.F.D.T. s'est étonnée qu'il accordât les 200 francs d'allègement des charges sociales à tous les niveaux de salaires et à toutes les entreprises. La droite a bondi sur les déficits budgétaire et extérieur qu'il laissait apparaître. Ce travail mené en secret manquait d'imagination sur des recettes aisément recouvrables et politiquement bienvenues. L'évocation d'une majoration des cotes pour un million de contribuables, par un procédé imité de MM. Fourcade et Barre, ignorait qu'il aurait fallu toucher des ménages disposant à deux de 75 000 francs par an. C'était perdre irrémédiablement les cadres. Peut-on lancer de telles opérations sans les éprouver d'abord sur quelques amis sûrs ? C'est le moyen de prévoir les écueils et l'accueil.

Ainsi, l'expérience des méthodes de travail montre qu'elles ont été à la fois trop centralisées et trop décentralisées. Entre tant de groupes d'études, les contacts ne pouvaient être suffisamment maintenus ni les contradictions évitées entre les projets. La prise en considération, le rejet ou l'oubli rappelaient trop le crible ou l'écran d'un cabinet ministériel. Il faut maintenant un autre mode d'action.

Il serait sage de s'assurer que, dans chaque domaine, le parti recourt à ses membres les mieux préparés, et d'abord ceux qui ont fait leurs preuves dans des responsabilités d'action. Ensemble, ils pourraient, sur une brève période, revoir ce qui a été élaboré, combler les lacunes, préparer les arbitrages, faire converger le tout dans une politique d'ensemble ajustée aux réalités de notre temps, et dont les instruments comme les buts répondent aux exigences de la justice.

Une politique plutôt qu'un programme, c'est-à-dire des thèmes qui s'enchaînent entre eux. Les objectifs transcendent les luttes de tendances à l'intérieur du parti. Il n'est plus entravé par son partenaire pour faire ressortir son projet de société, celui qui, démentant avec éclat les attaques de la droite, donnera toutes ses dimensions à la liberté. Ses propositions doivent aller jusqu'au bout de la hardiesse pour changer la vie comme le promettait son programme propre. Mais plus elles sont audacieuses, plus les moyens d'exécution doivent être concrets et le financement garanti. Telle est la voie d'une synthèse unanime.

Cette alliance de l'idéal et de la rigueur est le dessein qui, à terme, doit faire du parti socialiste la formation dominante où se reconnaîtront non seulement les travailleurs oubliés ou floués par la droite, mais tous les hommes de bonne foi. La France ne peut pas attendre cinq ans. Le parti socialiste a manqué son accession au pouvoir. Il a le moyen de devenir dès demain le contre-pouvoir qui orientera, plus que les hommes en place, les destinées du pays.



ET LA CONTROVERSE AU SEIN DU P.C.

La direction du parti s'efforce de limiter la portée du débat engagé entre les communistes

M. Georges Marchais a profité lundi 3 avril d'une réunion de presse destinée à présenter les nouveaux députés communistes pour faire le point sur la controverse au sein de son parti. Le secrétaire général du P.C.F. n'a pas nié l'existence d'une contestation, même s'il s'est appliqué à en limiter l'ampleur. Il s'est surtout attaché à situer politiquement les opposants. Selon lui, ce sont des militants qui, lors du XXIIe congrès (qui s'était déroulé en février 1976), s'étaient déjà opposés, sans succès, à l'abandon de la notion de dictature du prolétariat.

M. Marchais espère ainsi isoler les contestataires en les présentant comme des doctrinaires et comme des adversaires du XXIIe congrès, c'est-à-dire de la ligne politique ratifiée par l'ensemble du parti. Le secrétaire général entend jouer ainsi à la fois sur un anti-intellectualisme latent au sein de sa formation et sur le respect qui entoure les décisions de congrès. Un respect assez formel puisque, lors de la campagne électorale, le P.C.F. a donné l'impression de suivre davantage les thèses de son XXIe congrès, marqué par la lutte contre le P.S., que celles des assises qui suivirent.

Si la réplique de M. Marchais est peut-être habile au niveau du P.C.F., elle méconnaît la réalité de la contestation qui s'exprime chez les communistes. Est-il, par exemple, possible de présenter M. Jean Elleinstein comme un adversaire du XXIIe congrès alors que l'historien communiste avait expliqué, lors de la conférence nationale du mois de janvier, que le P.C.F. ne souffrait pas de « trop de XXIIe congrès » mais de pas assez ? Or M. Elleinstein est à ranger parmi ceux qui critiquent aujourd'hui le comportement de la direction du parti.

Il est vrai qu'il voisine de ce fait avec des communistes qui ont toujours critiqué ses thèses, comme, par exemple, le philosophe Louis Althusser et ses partisans. C'est d'ailleurs cette hétérogénéité des opposants qui donne à la contestation actuelle son ampleur. C'est elle aussi qui fait sa faiblesse et qui offre à la direction du P.C.F. la possibilité de manœuvrer en vue de désarmer les critiques en jouant de leurs contradictions. — T. P.

M. Marchais : il y a quelques contestations

M. Georges Marchais a participé le lundi 3 avril à l'Assemblée nationale à une conférence de presse au cours de laquelle le groupe communiste a annoncé qu'il déposait une proposition de loi visant à porter immédiatement le SMIC à 2 400 francs. Le secrétaire général du P.C.F. a précisé :

« Nous pensons que la majorité actuelle ne pourra pas résoudre les problèmes qui se posent au pays. Néanmoins, le groupe communiste soutiendra toute initiative qui serait de nature à améliorer la situation des travailleurs, manuels et intellectuels. »

M. Marchais, en réponse aux questions des journalistes, a également évoqué la situation au sein du P.C.F. Il a déclaré :

« Il est vrai que nous assistons actuellement dans tout le parti à un débat d'une ampleur sans précédent : dans les cellules du parti, dans les sections, dans les comités fédéraux. Et je le dis franchement : nous nous en félicitons (...).

» Ce grand débat démocratique, nous l'avons favorisé à la fois par nos efforts en faveur de la vie démocratique dans le parti et aussi par la décision de ne tenir la session du comité central qu'à la fin du mois d'avril. Nous avons ainsi voulu donner du temps aux communistes pour discuter et pour réfléchir.

» Cela étant dit, c'est vrai : il y a quelques contestations. J'ai vérifié : nous avons reçu de ce point de vue trente et une lettres. Certaines ont été envoyées à titre individuel, d'autres à titre collectif, portant la signature de deux ou trois camarades. Enfin, deux ou trois lettres ont été écrites au nom de cellules contestant notre politique. La plupart du temps, il s'agit d'une contestation globale. Au fond, nous retrouvons dans ces lettres des positions que nous avions connues au moment de notre XXIIe congrès. En règle générale, ceux qui contestent aujourd'hui la politique de notre parti sont ceux qui contestaient le XXIIe congrès. C'est aussi ce qu'on observe à la lecture de journaux qui semblent s'être spécialisés dans la publication de ces positions (...).

» Avant cette conférence de presse, on m'a demandé : « Est-ce que des têtes vont tomber ? » J'ai répondu que non : le panier restera vide ! Sans doute, il en est qui souhaiteraient être exclus du parti, mais il n'y aura pas, il n'y aura aucune *exclusion. La période des exclusions est définitivement révolue chez nous.*

» De la même façon, il en est quelques-uns qui voudraient remettre en cause le XXIIe congrès. Cela aussi est totalement exclu. Le XXIIe congrès constitue un acquis définitif. Un acquis que nous avons même l'ambition de faire rectifier avec le XXIIIe congrès qui se tiendra l'an prochain. (...)

» C'est parce qu'il n'y a pas de tendances dans notre parti que le débat s'y déroule globalement, avec tous les communistes, sur l'ensemble de la politique de notre parti. Notre méthode — le refus catégorique d'exclure qui que ce soit, le refus catégorique de sanctionner qui que ce soit — ne constitue pas une reconnaissance de la tendance mais une avancée considérable dans la voie de la vie démocratique de notre parti. Je le répète : de ce point de vue, nous voulons sans cesse aller plus loin. »

M. ALAIN KRIVINE : l'amorce d'une véritable crise

M. Alain Krivine, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, écrit dans *Rouge* du 4 avril :

« En fait, il ne s'agit pas de simples remous d'intellectuels, habituels dans le P.C. chaque fois qu'il traverse une situation politique difficile à assumer. Il s'agit de l'amorce d'une véritable crise dont on ne mesure pas encore toutes les conséquences.

» Il a fallu l'épreuve d'une défaite pour que des milliers de militants s'aperçoivent qu'ils n'ont jamais participé véritablement à l'élaboration d'une politique qui vient de faire faillite. Le recours au patriotisme de parti face à l'« ennemi de classe » sera plus difficile à utiliser par la direction quand bon nombre de militants ont l'impression que l'ennemi de classe a pu gagner par la faute de la politique de cette même direction.

» Certes, le P.C.F. n'est pas au bord de l'éclatement, loin s'en faut, mais il va traverser l'une des crises les plus graves de son histoire dans un moment où le débat avec les révolutionnaires apparaît de plus en plus possible. »

● *M. Charles Hernu*, député du Rhône, membre du comité directeur du P.S., a déclaré, le lundi 3 avril, au micro de Radio-Monte-Carlo, après avoir noté que M. Giscard d'Estaing est un *« miraculé » : « La petite sainte Bernadette de Giscard d'Estaing, c'est M. Georges Marchais, la place du Colonel-Fabien, c'est Lourdes, et le miracle élyséen s'est fait place du Colonel-Fabien. »*

Le P.C.F. dans le cinquième arrondissement

Le comité du cinquième arrondissement de Paris du parti communiste nous a adressé la mise au point suivante :

Les communistes du cinquième arrondissement, présents à l'assemblée de militants du jeudi 30 mars, ont été fort surpris et indignés de voir de quelle manière parfaitement fantaisiste il était rendu compte de cette réunion dans *le Monde* du samedi 1er avril.

Le parti communiste français développe une large réflexion démocratique sur la stratégie suivie pendant la campagne des législatives, l'appréciation des résultats des élections et l'avenir de l'activité des communistes. Seuls peuvent s'étonner de ce débat ceux qui feignent de croire que toute réflexion collective dans le parti communiste français est forcément une contestation de sa pratique et des objectifs du vingt-deuxième congrès.

Dans le cinquième arrondissement comme ailleurs, le débat, marqué par les interventions de nombreux militants, a contribué à faire avancer la réflexion dans une atmosphère de sérieux mais aussi de cordialité : les rires dont il est question dans l'encadré du *Monde* ne s'appliquaient aucunement, comme il est suggéré, au compte rendu de l'intervention de Charles Fiterman. Ils trouvent, en revanche, toute leur justification au spectacle des efforts de falsification déployés par certains. Ce n'est pas parce que le parti communiste français discute qu'il se brise ; de grâce, messieurs-dames, ne prenez pas vos désirs pour nos réalités.

[Il faut croire que tous les militants communistes du cinquième arrondissement n'ont pas eu la même impression que le comité sur le déroulement de l'assemblée générale puisque plusieurs d'entre eux ont souhaité nous informer de la nature des débats qui s'étaient déroulés. — T. P.]

● *« La Lettre de l'unité »*, éditée par le P.S., note, dans son numéro du 3 avril : *« En dépit des propos lénifiants des dirigeants du P.C.F., il devient chaque jour plus évident que le comportement du P.C.F. est fortement mis en cause par les militants des cellules et pas seulement les intellectuels. Non pas que ces militants songent à se faire les avocats du P.S. contre leur propre parti. Mais beaucoup d'entre eux refusent d'admettre l'appréciation sommaire donnée par le bureau politique le 20 mars selon laquelle le P.C.F. ne porterait « aucune responsabilité » dans l'échec de la gauche.*

» Les militants communistes, qui voulaient la victoire de la gauche, et qui y croyaient, commencent à comprendre que la direction de leur parti a tout fait pour que cette victoire ne se produise pas. A partir de là s'engage dès maintenant un débat qui a toute chance d'être le plus ample que le P.C.F. ait jamais connu dans son histoire et dont les conséquences ne peuvent pas encore être pleinement mesurées. »

Tension à la fédération du P.S. de la Côte-d'Or

De notre correspondant

Dijon. — Par 17 voix contre 1 et une abstention (les membres du CERES ayant refusé de participer au vote) la commission exécutive fédérale de Côte-d'Or du parti socialiste a décidé, le jeudi 29 mars, l'exclusion du secrétariat fédéral de MM. Roland Carraz et Hervé Vouillot, candidats du parti aux dernières élections législatives, membres du

Le vote s'est déroulé à main levée après de multiples reproches adressés par les membres du courant majoritaire aux deux secrétaires fédéraux. M. Carraz, maire de Chenove, deuxième ville du département, était chargé des problèmes de l'information à la fédération. M. Vouillot, premier adjoint au maire de Quetigny, avait la responsabilité de la liaison avec les associations.

Dans un texte, préparé à l'avance, il a été reproché aux deux candidats de s'être *« notoirement et publiquement désolidarisés de la fédération »* et d'avoir *« abandonné leur charge de secrétaires fédéraux »* au cours de leur campagne électorale.

Ce nouvel épisode ressemble à un règlement de compte entre les deux principaux courants du parti. Lors de la désignation des candidats socialistes aux élections législatives, le 30 septembre dernier, une très large majorité de militants de la première et de la deuxième circonscription avaient préféré MM. Carraz et Vouillot à MM. Fourrier et Palau (1). Ce dernier, qui était premier secrétaire de la fédération, avait donné sa démission quelque temps après. La commission exécutive fédérale avait été dissoute puis reconstituée.

(1) M. Carraz avait obtenu au premier tour dans la 1re circ. 27,44 % des suffrages exprimés et M. Vouillot, 31,39 %, dans la 2e MM. Fourrier et Palau avaient recueilli, lors des élections 1973, 23,39 % et 24,44 % des suffrages exprimés.

Le Monde

société

Un prêtre chez les loubards

Guy et ses quarante voleurs

Crinière au vent, jean usé et blouson de cuir, l'abbé Guy Gilbert ne ressemble guère à l'idée qu'on se fait encore d'un prêtre. Il le sait et en joue, autant pour réveiller les bonnes consciences que par solidarité profonde, presque charnelle, avec ces « loubards » du dix-neuvième arrondissement de Paris, fleurs de pavé, princes de la poisse, dont il partage la vie depuis huit ans. Le livre, que publient les éditions Stock, ressemble au personnage. Rapeux, direct, haut en couleur, il témoigne aussi d'une immense tendresse.

Vicaire en 1965 à Blida (Algérie), Guy Gilbert rencontre la misère un soir, sur le bord d'une route, sous les traits d'un gamin de douze ans, rejeté, humilié par des parents désunis. Recueilli pour la nuit, Alain restera sept ans. Rencontre décisive : ce jour-là l'abbé Gilbert choisit définitivement le camp des « paumés ».

Educateur à Blida puis à Alger, il s'installe en 1970 à Pigalle *« au troisième étage d'un immeuble, juste à un carrefour, avec feux rouges, crissements de freins, grincements de vitesses. Pour moi qui arrivais de mon petit presbytère au milieu des fleurs d'oranger, ç'a été épouvantable »*.

Premiers contacts avec la ville tentaculaire, ses lumières et ses plaies à vif, premières rencontres avec ce monde de la rue qu'il n'a plus quitté : *« C'était un jeune gars (...) Devant lui, un type avait son portefeuille qui dépassait (...) Le gars avait déjà la main dessus. J'ai posé ma main sur la sienne (...) Il devait se dire que j'étais un flic. Je lui ai demandé :* « Tu veux du pognon ? » *et il a dû penser que j'étais un pédé. Je lui ai donné mille balles (...) et laissé mon adresse. Et ce gars-là m'en a fait connaître des tas d'autres. »*

Installé peu après rue Riquet (19ᵉ), dans le F3 qui lui sert aujourd'hui de Q.G., Guy Gilbert gagne, au terme d'une bagarre mémorable, le respect des « *gars* » du quartier. Une confiance à peine superflue pour colmater les brèches de ces vies lézardées par la guigne, ponctuées de coups et de cuites, de nuits au commissariat et de séjours en « taule », où *« les gars passent des mois ou des années sans travail et sans amour »*. Pas étonnant après cela qu'ils n'en sortent pas meilleurs qu'avant.

Entre béton et bitume

Heureusement, il y a des exceptions comme Jean, ce petit patron qui fit paraître cette annonce dans *France-Soir* : « Cherche des jeunes entre seize » et dix-huit ans, ayant fait au » moins un an de prison » *« Le lendemain matin, cinquante loulous se sont pointés pour voir la gueule de ce type (...) Et il a pris les deux premiers. »*

Certains moments resteront gravés dans la mémoire de la bande, comme cette sortie à Deauville : *« J'entre dans une épicerie (...) Je n'avais pas beaucoup d'argent, je dosais scrupuleusement les dépenses. Quand je suis revenu au camion, il était rempli de victuailles : chacun avait fait sa petite provision pendant que je payais la patronne. Un moment après, je vais acheter un journal : hop ! ils ramènent une vingtaine de bouquins de cul,* Moto Revue, *etc. (...) J'ai foutu les bouquins en l'air, on a bouffé les provisions. »* Dieu reconnaîtra les siens.

Prêtre, Guy Gilbert l'est d'abord pour témoigner « *de la justice et de l'amour* » auprès de ceux qui ont besoin pour vivre debout « *d'un véritable regard de frère* ». L'Eglise doit changer ? Comment n'en serait-il pas convaincu, lui à qui un « meo » confiait un jour : « *La dernière fois que j'ai fait le tronc de Saint-Joseph, il y avait 20 centimes ! Vraiment, l'Eglise est mal barrée !* »

Lorsque, après une de ses tournées nocturnes harassantes, il relit les « *psaumes merveilleux* » de son bréviaire, il sait qu'à sa manière Dieu veille sur ses quarante voleurs. Une force pour affronter cette détresse sur laquelle on ne remporte jamais que des demi-victoires : « *Tu est arrivé trop tard dans ma vie, Guy, je continue à faire des casses. Mais au lieu d'agresser des petites vieilles, je fais directement les banques...* »

Témoignage coup de poing, qui se lit d'une traite et invite à regarder en face cette misère, surgie à deux pas de nous entre béton et bitume. Pour ces pages toniques et dérangeantes, merci monsieur l'abbé.

BERTRAND LE GENDRE.

★ Guy Gilbert, *Un prêtre chez les loubards*, éditions Stock 2, collection « Témoigner », 158 pages, 32 F.

L'abbé Guy Gilbert participe, le 7 avril, à 21 h. 35, sur Antenne 2, à l'émission « Apostrophes ».

● *Une association de parents de toxicomanes.* — Des parents *« ayant vécu et dépassé l'épreuve des toxicomanies »* viennent de créer une association : l'Union nationale familiale de lutte contre les toxicomanies (U.N.F.L.T.). L'association s'est donné pour but d'assurer *« la communication avec les associations déjà existantes »* et d'organiser *« la centralisation de toutes les informations nécessaires »*. Elle souhaite *« aider à la formation de centres de post cure »* et surtout *« affirmer le rôle capital de la famille dans l'accompagnement des toxicomanes »*.

★ Siège social : 179, rue d'Alésia, 75014 Paris.

ÉDUCATION

Le président des œuvres de gestion de l'enseignement catholique a donné sa démission

Le conseil permanent de l'épiscopat français devait examiner, ce mardi 4 avril, un projet de création, dans l'enseignement catholique, d'associations diocésaines de tutelle chargées, notamment, d'agréer les chefs d'établissements du second degré. Préparé par le secrétariat général de l'enseignement catholique, approuvé par le comité national, il sera soumis à tous les évêques de France.

Cet examen intervient quatre jours après la démission — qui n'a pas été annoncée officiellement — du président de la Fédération nationale des œuvres de gestion de l'enseignement catholique, M. Yvan Téqui. La FNOGEC, organisme peu connu du public, joue un rôle grandissant dans l'enseignement privé, rôle que certains jugent excessif et qui a provoqué des tensions multiples ces derniers mois (« le Monde » du 18 janvier).

Service d'église et conflits de pouvoirs

La menace d'une nationalisation écartée, depuis le 19 mars, la loi Guermeur déjà dotée de la plupart de ses textes d'application : l'enseignement privé — catholique à 93 % — devrait connaître, après les alarmes de ces derniers mois, la sérénité. La démission du président de la FNOGEC fait surgir, au contraire, en pleine lumière, des conflits de pouvoirs. S'il serait exagéré de parler de crise ouverte — les institutions d'Eglise n'aiment pas les éclats — la démission de M. Téqui révèle la vivacité des débats de fond qui opposent les partenaires dans cet enseignement.

Au niveau le plus élevé l'enseignement catholique est placé sous la tutelle des évêques et notamment de leur commission du monde scolaire. Les membres du secrétariat général de l'enseignement catholique sont nommés par eux ainsi que les directeurs diocésains de l'enseignement. Il existe, en outre, un comité national de l'enseignement catholique, où sont représentés tous les partenaires et qui est, en quelque sorte, le parlement de cet enseignement. A côté de ces institutions, l'Union nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) pèse d'un grand poids. Enfin, depuis quelques années, les organismes de gestion des établissements — qui tiennent les cordons de la bourse et sont les employeurs du personnel non-enseignant — sont regroupés en une fédération nationale, la FNOGEC, dont l'influence ne cesse de grandir.

A terme, le conflit était inévitable entre ces différents pouvoirs : le secrétariat général fonde sa légitimité sur sa dépendance vis-à-vis de la hiérarchie ecclésiastique, les parents d'élèves s'estiment les dépositaires du droit des familles à une certaine forme d'éducation, les gestionnaires — tous bénévoles — parlent le langage de la rigueur financière et jugent devoir peser sur l'orientation général de l'enseignement catholique.

Tant que le risque existait de voir la gauche accéder au pouvoir, tout le monde a serré les rangs. Quelques dissonances étaient pourtant apparues pendant la pré-campagne électorale, entre le secrétariat général, artisan d'un début de dialogue avec la gauche, et l'UNAPEL, qui s'est engagée à fond derrière la majorité, son président, M. Lefebvre, allant jusqu'à traiter de « *fous et d'assassins* » les partisans du programme commun. Au secrétariat général on n'a pas caché son mécontentement devant cette « *énorme bavure* » selon les termes de l'un des secrétaires généraux adjoints.

Maladresses

Les oppositions avec la FNOGEC se sont cristallisées ces derniers mois à propos de la négociation du renouvellement des conventions collectives. Les dirigeants de la FNOGEC, et particulièrement M. Téqui, président depuis 1973, directeur de sociétés financières, ont fait preuve dans les négociations d'un manque de souplesse jugé excessif même par le secrétariat général de l'enseignement catholique. La FNOGEC s'est aussi mis à dos le syndicat des chefs d'établissement — signataire des précédentes conventions collectives au titre d'employeur — en prétendant que les chefs d'établissement étaient les employés de la FNOGEC. La dernière maladresse qui a fait déborder le vase, a consisté, pour la FNOGEC, à décider unilatéralement qu'un projet de convention collective serait déposé pendant deux jours à ses bureaux et que viendraient le signer les syndicats qui le voudraient. De toute manière, annonçait la FNOGEC, le texte serait ensuite déposé au ministère du travail.

Les syndicats ont unanimement condamné cet « ultimatum » qui a donné l'occasion à l'abbé Gérard Foiret, secrétaire général de l'enseignement catholique, d'intervenir directement dans le conflit en réclamant la reprise des négociations. Peu de jours après — le 31 mars — M. Téqui abandonnait la présidence de la FNOGEC. Son intérim sera assuré, jusqu'à l'assemblée générale de mai, par M. Paul Saint-Raymond.

Peut-on parler de prétexte apparent à propos de la négociation sur les conventions collectives ? Le conflit sur ce point n'était pas négligeable, mais il ne doit pas masquer une autre opposition de fond qui concerne, à long terme, le maintien du caractère propre de l'enseignement catholique. Aujourd'hui sur cent cinquante mille personnes qui y travaillent, cent quarante mille sont des laïcs. Parmi les chefs d'établissement, la proportion des clercs diminue d'année en année. La procédure retenue pour leur nomination revêt donc une importance décisive.

Actuellement les chefs d'établissement du primaire sont nommés par le directeur diocésain. Dans le secondaire, en revanche, ce sont les organismes de gestion — composés de laïcs — qui les choisissent et qui les licencient. Cette situation est lourde de conflits potentiels : on a vu, dans le diocèse de Rennes, un chef d'établissement licencié parce qu'il déplaisait à l'organisme de gestion bien qu'il ait le soutien des parents, des professeurs et du directeur diocésain ! Pour éviter que les gestionnaires ne prennent trop de place — à l'avenir — le secrétariat général a élaboré un projet d'« association diocésaine de tutelle ». Cette association — régie par la loi de 1901 — réunirait l'ensemble des partenaires de l'enseignement catholique, le président serait élu, mais le secrétaire général de droit serait le directeur diocésain. L'association donnerait un « agrément » aux chefs d'établissement, qui ne pourraient être ni engagés ni licenciés, sans son accord. Les organismes de gestion continueraient de rémunérer ces personnels — qui n'entrent pas dans le cadre des contrats avec l'Etat. C'est ce projet que les évêques français examinent actuellement.

La détention du pouvoir dans l'enseignement catholique est liée au maintien de son caractère propre. C'est bien ainsi que l'entend le secrétariat général. Mme Nicole Fontaine, secrétaire générale adjointe, répondant à l'inquiétude qu'exprimaient devant elle quatre cent cinquante chefs d'établissement réunis le 1ᵉʳ avril à Paris, a répondu clairement : « *Il y a des risques de déviation, si la gestion au lieu de rester un service devient un pouvoir dominant au nom de certaines responsabilités juridiques. On court alors en droite ligne à la patronalisation. Si cela se vérifiait, ce serait un risque aussi grand que les risques extérieurs que nous venons de connaître. Toute la recherche sur l'association de tutelle a été faite pour éviter cette déviation qui nous serait fatale.* »

Ainsi le nouvel âge de l'enseignement catholique risque-t-il d'être marqué par un dosage délicat des différents pouvoirs qui s'y exercent. Si on se souvient de ce qu'était l'enseignement catholique il y a vingt ans, avant la loi Debré qui a instauré les contrats avec l'Etat, si on examine ce qu'il est devenu, il faut bien constater — même si ses dirigeants s'en défendent — qu'il s'est structuré au nom de l'efficacité et de la survie. Cette structuration n'est pas achevée et les différents pouvoirs n'ont pas encore trouvé leur point d'équilibre. Mais déjà le législateur a admis cette centralisation : en 1959 la loi Debré ne voulait connaître que des « *établissements privés* », en 1975, la loi Haby parlait de « *l'enseignement privé* ». Dans la centralisation en cours le maintien du caractère propre devait trouver un support institutionnel donnant aux purs gestionnaires toute leur place, mais rien que leur place. « *Nous sommes une institution d'Eg'ise, pas une institution financière* », nous déclarait le 1ᵉʳ avril un chef d'établissement de l'Ouest. C'est le sens du débat qui vient d'agiter l'enseignement catholique.

BRUNO FRAPPAT.

GRÈVES DANS CERTAINS LYCÉES DE PARIS

Plusieurs lycées de Paris sont actuellement touchés par un mouvement de grève déclenché par le Syndicat national des enseignants de second degré (SNES) pour protester contre les projets de suppression de postes. La semaine dernière, des enseignants ont cessé le travail aux lycées Claude-Bernard, La Fontaine, Gabriel-Fauré et Victor-Duruy, avec le soutien, parfois, de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL). Le SNES a lancé un mot d'ordre de grève pour ce mardi 4 avril au lycée Honoré-de-Balzac et pour le 6 avril au lycée Stéphane-Mallarmé.

Après la réunion de la commission paritaire, le 28 mars, il apparaît que vingt-cinq postes seront supprimés à la prochaine rentrée et quatre-vingts autres seront réduits — entraînant donc des compléments de service dans d'autres établissements. Mais comme une centaine de postes seront créés, le solde — positif — serait de dix-neuf postes. Le SNES fait cependant valoir que toutes les créations concernent le premier cycle (classes de collèges), ce qui traduirait *« une volonté d'orienter les élèves vers des études courtes »*.

SPORTS

CYCLISME

Hinault comme Anquetil et Poulidor

De notre envoyé spécial

Draguignan. — Le Critérium national de la route, organisé samedi 1ᵉʳ et dimanche 2 avril dans la région de Draguignan, comportait une innovation importante puisqu'il accueillait pour la première fois les coureurs étrangers incorporés aux équipes françaises. En dépit de cette profonde modification, au demeurant discutable, apportée au règlement, son caractère fondamental n'a pas été trahi. La victoire est revenue à Bernard Hinault et nul ne s'en étonnera. D'abord distancé par l'énergique Raymond Martin, battu par Zoetemelk à l'issue de la course de côte qui prenait fin au sommet du col de Bourrigaille, le routier nantais a nettement dominé ses adversaires, ainsi qu'on pouvait le prévoir, sur les 22 kilomètres de l'exercice final contre la montre.

Ceux qui nourrissaient des ambitions justifiées — nous pensons à Hézard, Michel Laurent ou Zoetemelk — n'ont peut-être pas suffisamment tenu compte de cette évidence. Ils n'ont pas su exploiter les occasions que leur procurait un parcours d'une sévérité inhabituelle et par conséquent favorable à l'offensive.

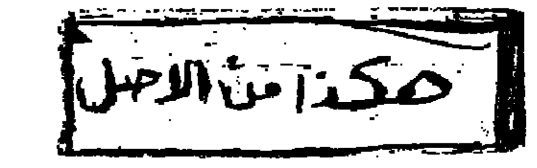
Cela dit, il est certain que la formule de l'omnium choisie par les organisateurs désigne presque toujours l'athète le plus valeureux et le plus méritant. Elle offre sur la course en ligne de type classique l'avantage d'une logique plus rigoureuse. A cet égard, Bernard Hinault s'est affirmé, dimanche, le digne successeur de Jacques Anquetil et de Raymond Poulidor,

Cette performance s'ajoutant à celle du grand prix des Nations le situe en tête des meilleurs routiers de sa génération, même si son style — un style puissant auquel il manque la virtuosité — demeure très imparfait au dire de son directeur sportif Cyrille Guimard. Hinault, qui remporta l'épreuve contre la montre à 43,549 kilomètres-heure de moyenne, avec trente-six secondes d'avance sur Michel Laurent, utilisait un braquet de 53 × 12 (l'équivalent de 9,30 mètres).

Fallait-il internationaliser le National ? Bien des observateurs contestent l'opportunité de cette mesure alors que les succès français sont rares. S'ils approuvent, dans leur ensemble, le principe du triptyque — trois épreuves en deux jours — ils estiment qu'il importait de préserver l'originalité de cette épreuve, considérée jusqu'alors comme un authentique championnat de France de printemps. Pourtant, l'initiative a permis aux Belges et aux Néerlandais attachés à des groupes français de ne pas rester inactifs à une semaine du tour des Flandres, et elle a contribué à améliorer la qualité de la course en étoffant le peloton.

En définitive, le principal grief que l'on pouvait formuler contre le Critérium de la route revu et corrigé, mais qui se veut exemplaire, était ailleurs. Il concernait l'absence de contrôles médicaux après l'arrivée, une improvisation que Louis Caput, directeur sportif de Zoetemelk, a condamnée avec véhémence. En 1977, à Toucy, le National survenant en période de crise s'était déroulé sous le signe de l'antidopage. Les années se suivent, et ne se ressemblent pas.

JACQUES AUGENDRE.



JUSTICE

Une commune peut s'attacher les services d'un avocat

estime le barreau lyonnais

De notre correspondant régional

Lyon. — Le refus du sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne, en Savoie, d'accepter une délibération du conseil municipal de la petite commune de Villarembert portant sur une convention d'assistance jurique et judiciaire passée avec une société civile professionnelle (S.C.P.) d'avocats de Lyon, a donné au conseil de l'ordre de cette ville — qui avait habitué depuis longtemps ses membres et les Lyonnais à une conduite feutrée — l'occasion de rendre pour la première fois publique une décision disciplinaire, en l'espèce une « relaxe » de la société incriminée.

A l'origine de cette affaire, le désir de la commune de Villarembert d'examiner le contrat qui la lie à une importante société immobilière impliquée dans la construction de la station de sports d'hiver du Corbier, située sur son territoire. Contact fut pris par la municipalité avec la S.C.P. Bonnard-Bouchet (1), à Lyon. Le maire et son conseil voulaient savoir à quels frais ils engageraient éventuellement la collectivité locale s'ils décidaient de recourir aux services de ce cabinet, et en particulier de l'un de ses membres, Mᵉ Jean Bonnard, spécialisé dans le droit administratif. La convention d'honoraires — un document banal — lui convenant parfaitement, celle-ci fut approuvée par le conseil municipal le 26 octobre 1977 et transmise au sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne. L'autorité de tutelle opposa un refus, fondé sur un avis défavorable du trésorier-payeur général de la Savoie.

« Inadmissible »

Dans une lettre au maire de Villarembert, le sous-préfet indique que les services de la trésorerie générale ont estimé qu' *« il n'est pas possible pour une commune de s'assurer les services permanents d'un cabinet d'avocats »*. Le représentant du gouvernement ajoutait : *« L'essentiel des attributions qui sont définies dans la convention ressortissent normalement de celles du secrétaire de mairie, qui peut se faire assister pour des affaires spéciales par les administrations de l'Etat. »*

Le trésorier-payeur général saisit le procureur de la République de Chambéry, qui se tourna à son tour vers le conseil de l'ordre de cette ville, lequel, tout en ne s'estimant pas territorialement compétent, condamna à tout hasard la convention. Le dossier remonta alors au procureur général de Chambéry, qui saisit cette fois son homologue d'Albertville. Ce dernier demanda avis au conseil de l'ordre du barreau de cette ville, qui désapprouva aussi la convention.

Enfin, le 7 février dernier, le procureur général de Lyon, saisi par son collègue de Chambéry, frappa à la bonne porte : le conseil de l'ordre du barreau de Lyon. Dans la délibération qu'il a adoptée le 6 mars, le conseil en question estime que *« la convention litigieuse est parfaitement régulière au regard des règles professionnelles applicables aux avocats inscrits au barreau de Lyon »*.

Pour le conseil, la convention d'honoraires en question ne porte pas atteinte au *« libre choix de l'avocat »*. Elle n'oblige la commune à *« aucun engagement de consultation »* et elle précise même que les affaires contentieuses devront *« faire chacune l'objet d'une délibération du conseil municipal »*.

« Que des avocats deviennent les conseils de collectivités cherchant à faire face à des sociétés puissantes voilà qui correspond bien à l'évolution de la profession. C'est ce principe qu'a voulu réfuter l'administration préfectorale, et ceci est inadmissible », commentait pour sa part Mᵉ Gustave Bermann, chargé des relations avec la presse au barreau de Lyon. — B. E.

(1) Cette S.C.P. comprend Mᵉˢ Bonnard, Bouchet, Delay, Franceschini, Guillaumond.

MERCREDI SUR ANTENNE 2

Condamnée à perpétuité

Il est 7 heures au centre pénitentiaire de Rennes. Cliquetis des clés dans les serrures, portes qui s'ouvrent et se ferment avec fracas, couloirs, bruit des seaux que l'on vide, odeur de javel, couloirs encore, et puis une chambre, une chambre pleine de photos. Et une femme que l'on ne voit pas vraiment mais que la caméra suit de très près.

— Avez-vous bien dormi ?

— ... Mal... J'ai un passé qui me colle à la peau...

Paul Lefèvre a « entendu » une dizaine de détenues avant de retenir cette femme. Il l'a choisie, dit-il, parce qu'elle savait peut-être mieux que d'autres « parler d'elle-même et des autres », parce qu'elle avait « le courage aussi de s'exprimer », de répondre aux questions, à toutes les questions d'un journaliste, même si celles-là, il faut bien le dire, sont brutales.

La très jeune femme (vingt-huit ans) que Paul Lefèvre suit dans le magazine « Question de temps », du mercredi 5 avril est condamnée à perpétuité pour le meurtre de son mari (tous les recours en grâce lui ont été refusés). Paul Lefèvre la suit pas à pas, de 7 heures du matin à 7 heures du soir, à l'heure où les chariots passent pour le petit déjeuner, le déjeuner, le dîner (avec les médicaments !), dans l'atelier où l'on fabrique des jouets en peluche, au parloir, à la promenade... Sept heures, huit heures... une journée ordinaire, longue, pendant laquelle cette femme va parler de sa cellule (« je m'y trouve bien... j'aime la solitude... alors ça ne m'ennuie pas de rester chez moi »), de l'argent (« on gagne en moyenne 600 F par mois, certaines 100 F, celles-là sont en uniforme »), du « dehors », du « dedans », des relations avec les surveillantes, avec les autres femmes, des brimades, du mitard, du caïdat (« je préfère ne pas répondre »), des querelles, de l'amour, de son enfant.

Questions, réponses, silences parfois. Pourquoi est-elle là ? Paul Lefère ne tente pas de dissimuler, de faire oublier — pourquoi le ferait-il d'ailleurs ? — l'*acte* initial, *ce* pourquoi elle est là (il se charge de le lui rappeler avec une certaine dureté dont on ne peut dire exactement s'il s'agit d'une réelle froideur — hauteur journalistique — ou une forme cachée de respect). A partir de quoi il pose une autre question : vingt-quatre heures à la prison de Rennes avec cette femme étrangement franche et digne (même quand elle « casse », brusquement baisse la tête et n'entend plus), c'est une manière de dire « la justice ne s'arrête pas au verdict, elle continue avec la prison », une manière de dire : A quoi sert la prison ?

CATHERINE HUMBLOT.

★ Mercredi 5 avril, A 2, 20 h. 30.

FAITS ET JUGEMENTS

Suicide à la prison de Papeete.

Un détenu de la maison d'arrêt de Nuutania, près de Papeete (Tahiti), Fararii Teura, vingt-cinq, en prison depuis 1975 pour une série de vols, a mis fin à ses jours, samedi 1ᵉʳ avril, en se pendant dans sa cellule. Le jeune prisonnier était compromis dans la mutinerie du 14 janvier dernier, au cours de laquelle un gardien et un détenu avaient été tués (*le Monde* du 17 janvier); son nom avait été cité comme l'un des possibles meurtriers du gardien. Le contenu de la lettre qu'il a laissée pour expliquer son geste n'a pas encore été dévoilé. Ce suicide intervient après le changement de direction, en février dernier, M. Jazard ayant succédé à M. Salmon à la tête de l'établissement pénitentiaire de Nuutania. — *(Corresp.)*

● *Nouvelle audition du baron Empain.* — Le baron Edouard-Jean Empain a de nouveau été entendu, lundi 3 avril, par M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction, chargé de l'enquête sur le rapt dont il fut victime. L'homme d'affaires a raconté au magistrat les conditions de sa séquestration dans la cave du pavillon de Savigny-sur-Orge (Essonne).

COLLECTE CHEZ LES DÉTENUS

Une somme de 5 250 F a été collecte parmi les détenus des prisons de la Santé et de Fleury-Mérogis, indiquent les aumôniers catholiques et protestants de ces établissements. Cette somme a été versée au Club des chiens guides d'aveugles de Brie-Comte-Robert et a permis l'attribution immédiate d'un chien à un aveugle.

● *Le maire et le secrétaire général de San-Lorenzo* (Haute-Corse), MM. Etienne Moracchini et François Negroni, inculpés dans une affaire de fraude électorale (*le Monde* du 31 mars) ont été remis en liberté. M. Negroni était incarcéré depuis le 23 mars et M. Moracchini depuis le 29 mars.

Grogne aux Folies-Bergère.

La trente et unième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Thérèse Guilhem, a examiné lundi 3 avril les poursuites intentées sur citation directe du comité d'entreprise des Folies-Bergère contre Mme Hélène Martini, P.D.G. de l'établissement, M. Alain Hubert directeur général, et M. Eric Albert, administrateur.

Mᵉ Florence Lyon-Caen, pour la partie civile, a soutenu que les représentants de la direction avaient commis le délit d'entrave au fonctionnement d'un comité d'entreprise puisque le personnel technique a été licencié lors du changement de revue du 1ᵉʳ janvier 1977 sans que le comité ait été consulté au préalable.

Mᵉˢ Péberay et de la Garanderie ont déposé, pour la défense, des conclusions estimant irrecevable l'action du comité d'entreprise. Ils ont également affirmé qu'il n'y avait pas eu en l'espèce de véritable licenciement.

Jugement le 22 mai.

● *Cambriolage au Club Méditerranée.* — Le coffre de l'hôtel « Roi Soleil », à Saint-Moritz (Suisse), où le Club Méditerranée est installé, a été ouvert, sans effraction, dans la nuit du mardi 28 au mercredi 29 mars. Une somme, dont le montant s'élevait à 150 000 dollars, soit environ 680 000 F, a été dérobée, ainsi que des bijoux, des passeports et des cartes d'identité.

● *Un ancien officier de police,* Gérard Coquart, a été condamné, le 31 mars, à dix ans de réclusion, et son complice à huit ans de la même peine par la cour d'assises du Val-d'Oise. L'ancien policier était accusé d'avoir commis dix-sept hold-up en seize mois entre mars 1975 et juillet 1976. Gérard Coquart, qui est âgé de quarante ans, avait été suspendu en 1974 et révoqué en 1976 après une condamnation, aujourd'hui amnistiée, remontant au 8 juillet 1972 (*le Monde* du 11 juillet 1972).

● *Condamnation d'un viticulteur varois pour chaptalisation.* — M. Fernand Bérenger, exploitant un vignoble d'environ 40 hectares à Pontevec, près de Brignoles, a été condamné à une amende de 5 496 706 F par le tribunal de grande instance de Draguignan, pour avoir « fortifié son vin », avec 3 tonnes de sucre. Cette pratique, tolérée dans la vallée du Rhône et dans l'Est, est strictement interdite dans le Midi, ce que contestent les vignerons de cette région. Selon le syndicat des exploitants agricoles, « l'importance de l'amende, qui ne constitue pas un précédent, est motivée, aux yeux de l'administration des fraudes, par les préjudices subis à la fois par le consommateur et le fisc ».

● *Une lettre piégée* a explosé mardi matin 4 avril au siège du parti communiste britannique, à Londres. Le concierge a été légèrement blessé. — *(A.F.P.)*

Une toile de Poussin lacérée à Londres.

La toile de Nicolas Poussin *l'Adoration du Veau d'or* a été très sérieusement endommagée, le 3 avril, par un visiteur à la National Gallery de Londres. Cette peinture, qui représente la scène biblique des Israélites dansant autour du Veau d'or et Moïse arrivant pour annoncer leur idolâtrie, est la plus importante des œuvres du maître français conservée par le musée anglais. Elle avait été acquise en 1945 auprès d'un collectionneur privé pour 10 000 livres sterling (environ 85 000 F).

La peinture, dont la valeur est aujourd'hui difficile à déterminer est cependant estimée à plus de 2 millions de livres sterling par un expert de chez Sotheby, a été lacérée à coups de couteau. Le personnel de la restauration des tableaux de la National Gallery pense cependant qu'elle pourra être réparée.

Le vandale, qu'un jeune visiteur de quinze ans a vu opérer, serait un Italien de vingt-sept ans vivant dans la banlieue londonienne, Salvatore Borzi. Il a été appréhendé par la police et devrait comparaître, mercredi, devant un magistrat de Bow Street.

● *Après l'attentat manqué contre la librairie Saint-Joseph,* 154, rue Saint-Maur, à Paris (11ᵉ), dans la nuit du 2 au 3 avril (*le Monde* du 4 avril), le Mouvement des travailleurs arabes (M.T.A.), qui tient dans ce local — ainsi que plusieurs autres comités de défense des travailleurs immigrés — des permanences d'assistance juridique et sociale, dénonce dans un communiqué le *« vrai visage du sionisme, qui est celui du racisme et de la haine raciale »*. Un correspondant anonyme avait revendiqué, le 3 avril, l'attentat en se réclamant des « Vengeurs du massacre de Tel-Aviv ».

PRESSE

● *« Afrique Transport »*, nouveau mensuel d'information (11, rue de Téhéran, 75008 Paris), vient de publier son premier numéro (20 francs). On y relève notamment une étude sur la coopération maritime entre la France et la Côte-d'Ivoire. Le directeur de la publication est M. Yves de Schaetzen.

LETTRES

Un roman-journal de Max Frisch

(Suite de la première page.)

« Montauk » réalise la synthèse du roman et du journal, leur dépassement réciproque en tant que genres littéraires. Lointain précédent à cette forme nouvelle qui résulte d'une double exigence contradictoire de véracité et de discrétion : Montaigne, sous l'invocation duquel le beau récit de Max Frisch est placé (« C'est icy un livre de bonne foy, lecteur »). Pour une part moindre, on reconnaît un modèle plus récent : le Norman Mailer des « Armées de la nuit », qui se racontait à la troisième personne.

« Lorsque son fils eut cinquante ans, ma mère dit non sans sévérité : « Tu ne devrais pas toujours » écrire sur les femmes, tu ne les » comprends pas. » Mme Frisch avait peut-être raison. Aimer les femmes ne veut pas dire qu'on les comprend, et peut-être est-ce de l'amour ou, mieux encore, du récit de l'amour que l'écrivain toujours est épris, plus que de « cette » femme puis de cette autre. Reste que Max Frisch vient de réussir admirablement, à soixante-trois ans, le livre dont rêve tout écrivain vieillissant et qui voit venir, avant la mort et pire qu'elle, la fin de sa vie amoureuse : une histoire d'amour où se profilent, une à une, toutes les femmes qu'il a aimées, toutes les relations affectives qui ont compté dans sa vie.

Mai 1974, brève rencontre à New-York. L'écrivain, en tournée de conférences aux Etats-Unis, passe son dernier week-end sur une plage de la côte atlantique, Montauk, avec la jeune Américaine qui s'est occupée de ses « relations publiques » durant son séjour. C'est ce « présent ténu » qu'il veut raconter, « sans rien inventer » : « Une position simpliste de narrateur ». Elle s'appelle Lynn, elle a trente et un ans, elle est seule, divorcée, elle se remariera un jour, sans illusions, parce qu'elle veut un enfant. Il est marié avec une femme beaucoup plus jeune que lui, Marianne, qu'il a connue étudiante ; il devait la quitter quand il se jugerait trop vieux pour elle, voilà neuf ans qu'ils vivent ensemble : « Pas un ménage, un couple ». Mardi il repart pour l'Europe, il y retrouvera Marianne — « You love your wife », lui dit Lynn — et, avec elle, une « faillite domestique » discrètement évoquée et dont il s'attribue, sans complaisance, la responsabilité. Son vice, que Lynn ne connaîtra pas : « male chauvinism » ; « il lui faut un mariage, un long mariage, pour devenir un monstre ».

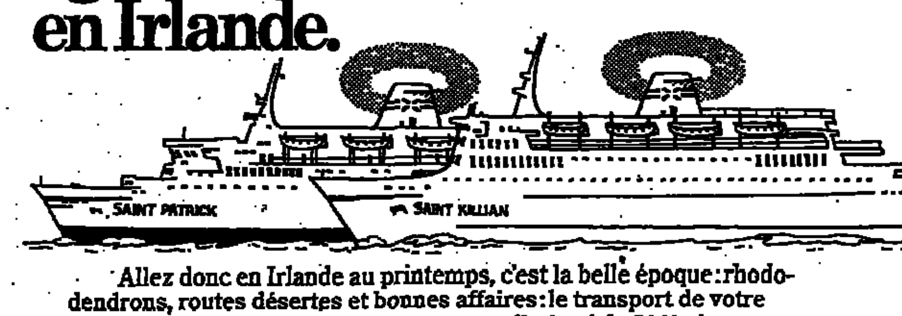
Avec Lynn tout est simple, parce que d'un commun accord ils ont exclu toute possibilité de se faire souffrir, en amputant leur rencontre de toute dimension d'avenir. « Lynn ne sera pas le nom d'une culpabilité. » Aucun sentiment ne sera nommé, aucun mot d'amour prononcé, sauf celui-ci, muet, sobre et déchirant : « L'une sera la dernière femme et je souhaite que ce soit Lynn. »

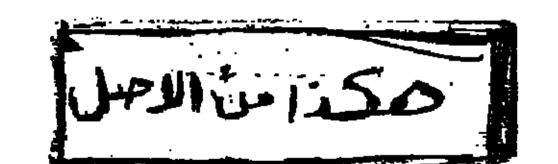
Ce dernier amour qui ne consent pas à lui-même parce que pour lui le temps manque, fait surgir tous les autres (notamment une passion orageuse et tendre avec la grande poétesse allemande Ingeborg Bachmann) en un montage savant et simple, absolument évident, qui rappelle la subtile synchronie mentale des films d'Alain Resnais. De Lynn nous ne saurons rien ou presque, seule sa présence lumineuse et un peu triste nous est donnée. Le chant profond de ce livre bouleversant par son refus du pathétique est celui de l'amour conjugal blessé par l'âge et les ronces présentes ou éternelles du couple.

Avec « Montauk », aux accents stendhaliens et au regard de moraliste lucide, Max Frisch devrait achever de conquérir en France la place qui lui est acquise à l'étranger, celle d'un très grand écrivain.

MICHEL CONTAT.

★ *Montauk*, de Max Frisch, traduit de l'allemand par Michèle et Jean Tailleur, Gallimard, 168 pages, 35 F.




هكذا من الاصل



Le Monde DE LA MÉDECINE

La pilule contraceptive à l'épreuve du temps

On attend idéalement d'une méthode contraceptive non seulement qu'elle évite une grossesse non désirée mais encore qu'elle ne provoque pas d'effet secondaire désagréable ou dangereux, et n'impose pas de servitudes trop grandes.

Les moyens hormonaux (la pilule) garantissent, de ce point de vue, d'excellents résultats : leur efficacité est voisine de 100 % chez les femmes qui en respectent parfaitement la discipline d'usage.

Mais ce succès doit être tempéré par la prise en compte de contre-indications, dont certaines sont rigoureuses et d'autres plus discutées. Dans ce dernier débat, l'attitude personnelle des femmes devrait être l'élément déterminant. Ici, la manière dont l'information est présentée, autant que son objectivité ou sa rigueur, compte dans le commencement ou la prolongation d'une contraception médicamenteuse qui n'est pas d'une totale innocuité.

Bien entendu, le plus souvent, le choix met en balance les conséquences personnelles immédiates et facilement imaginables d'une maternité forcée avec un risque statistique assez faible et beaucoup plus abstrait.

La mauvaise perception d'un tel risque, et le décalage dans le temps entre son exposition et ses effets éventuels, ne peut manquer de provoquer des réactions, conscientes ou non, de méfiance illégitime ou, au contraire, de trop grande désinvolture autant de la part des médecins que de celle des femmes. Pendant longtemps, on s'est surtout attaché à vérifier la bonne tolérance immédiate de ces traitements, en réservant aux surveillances à très long terme le soin de déterminer l'ampleur d'effets favorisants possibles sur certaines maladies.

Les données recueillies, à cet égard, ont maintenant dix ans de recul. L'étude la plus complète réalisée en Grande-Bretagne apporte à la connaissance des effets secondaires de la « pilule » suffisamment d'éléments de certitude pour qu'il soit utile d'en faire le point et d'y ajouter les recommandations de certains organismes professionnels français et étrangers.

Ces nouveaux éléments de connaissance sur les effets lointains et secondaires de la contraception orale, loin d'en limiter l'intérêt ou la facilité d'accès, permettront, à l'avenir, de mieux en définir les véritables contre-indications, et aussi d'en améliorer encore l'efficacité et l'innocuité.

Nous avons choisi de n'aborder dans cette page que les aspects récents de l'expérience de la contraception hormonale. Même si ces aspects apparaissent parfois négatifs, il est important de garder à l'esprit les immenses services que rend ce type de contraception, à travers le monde, et qui ne seront pas évoqués ici parce qu'ils restent un avantage acquis, durable et reconnu.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

Des risques connus et acceptables

LA pilule fait-elle grossir ? Provoque-t-elle la chute des cheveux ? La pilule rend-elle le foie fragile et moins tolérant à l'alcool et aux repas trop lourds ? Empêche-t-elle les vraies règles et n'influe-t-elle pas sur les moments les plus ardents de la vie sexuelle en agissant sur le désir et le plaisir ?

Toutes ces questions composent, à la fois, le cortège quotidien des craintes de la contraception hormonale, pour les femmes, et le rappel irritant des imperfections d'une méthode pour ceux qui l'encouragent et la prescrivent.

Au demeurant, même si des hésitations ou des nuances s'imposent, la plupart des questions reçoivent une réponse franchement négative, à condition de savoir respecter une proportion faible de contre-indications (5 à 10 %) dont les troubles circulatoires graves (antécédents de thrombose ou d'embolie), ou des anomalies du métabolisme lipidique ou glucidique, une hépatite récente ou des tumeurs génitales, composent l'essentiel (voir l'encadré).

Régulièrement prise, la pilule est alors le meilleur des moyens contraceptifs avec une efficacité voisine de 100 % et une relative simplicité d'usage. Son innocuité à très court terme est maintenant presque totale, et seuls persistent avec une certaine fréquence quelques inconvénients tels que saignements en cours de cycle, nausées, prise de poids, maux de tête ou fatigue.

Ces résultats, qui s'améliorent d'ailleurs avec la mise au point de pilules faiblement dosées, ont assuré le succès de la méthode à travers le monde.

Mais si l'innocuité immédiate de la pilule est à peu près admise, on ne pouvait affirmer, avant d'avoir un recul suffisant, quels effets à long terme elle pouvait provoquer.

La plus importante étude parue à ce titre est d'origine britannique, récemment publiée par le journal médical *The Lancet*. Elle concerne 46 000 femmes, dont la santé a fait, depuis 1968, l'objet d'une surveillance épidémiologique particulière, au cours ou après la prise d'oestroprogestatifs pour contraception, pendant des durées variables.

Cette étude n'apporte pas de renseignements qui puissent faire changer l'attitude des femmes ou des médecins à l'égard de la pilule, mais elle permet de situer, de manière quantifiée, les risques cumulatifs de son usage.

Parmi ses résultats les plus positifs, il faut d'abord citer l'absence d'effet favorisant l'apparition de cancers. En fait, les femmes « sous pilule », à cause de la surveillance génitale périodique à laquelle elles doivent en principe se prêter, ont une fréquence de décès par cancer de l'utérus moindre que celles qui n'ont jamais utilisé ce moyen. En revanche, la fréquence des maladies cardio-vasculaires a augmenté très nettement chez les femmes ayant pris la pilule : le taux de décès par crise cardiaque et attaque cérébrale est plus élevé de 40 % dans le groupe étudié que dans le groupe témoin.

Ce chiffre doit cependant être minoré si l'on tient compte du perfectionnement des doses et de la composition hormonale des produits contraceptifs, au cours des dernières années de l'enquête.

Au total, 65 décès ont été observés dans le groupe de 23 000 femmes sous pilule. Pour le « groupe témoin » de taille comparable, 36 décès ont été décomptés (dont deux étaient directement imputables à une grossesse compliquée). Il faut aussi noter que, dans ce dernier groupe, le taux de naissances était double de celui du groupe d'étude.

Le risque cardio-vasculaire auquel expose l'usage de la pilule apparaît aussi définitif : l'arrêt du traitement ne paraît pas en diminuer la fréquence. L'âge est un facteur discriminant très important : la surmortalité (le risque de décès directement imputable à un facteur) due à la pilule est de 5 pour cent mille dans le groupe d'âge de 15 à 35 ans ; elle est de 34 pour cent mille de 35 à 45 ans, et de 143 pour cent mille entre 45 et 50 ans. La surmortalité est aussi différente selon certains choix du mode de vie : la cigarette y apparaît ainsi comme un facteur multiplicateur du risque cardio-vasculaire, comme le sont l'obésité, un taux de cholestérol élevé ou l'hypertension artérielle. Ces résultats ont incité le Royal College of General Practitionners, et le Royal College of Obstetricans and Gynecologists, à proposer aux médecins anglais de diffuser les recommandations suivantes :

● Continuer à utiliser la pilule sans autres restrictions que les contre-indications classiques, jusqu'à l'âge de 30 ans ;

● Etendre cette limite jusqu'à 35 ans si la pilule n'a pas été utilisée plus de cinq années, et si la femme ne fume pas ;

● Discuter attentivement les indications de la pilule après l'âge de trente-cinq ans, surtout dans les cas de facteurs de risques associés.

Les difficultés d'une « démédicalisation ».

La contraception est d'abord l'expression d'un libre choix de la part de celle qui la pratique. Ce choix est difficile quand des données complexes doivent être prises en considération ; l'intervention d'une personne agissant en tant qu'expert est alors souhaitable.

Qui doit jouer le rôle d'expert ? Dans le sillage des mouvements de contestation du « pouvoir médical » est apparue l'idée que ce rôle ne devait pas être réservé aux médecins. Des orthogénistes, travaillant le plus souvent dans des centres de planning familial, ont ainsi ouvert la voie de la « démédicalisation » de la contraception.

Dans la mesure où certaines maladies peuvent être favorisées ou révélées par la prise de contraceptifs hormonaux, la surveillance médicale se justifie néanmoins ; d'autant plus que le risque directement lié à la pilule s'associe à d'autres éléments du mode de vie (alimentation, autres médicaments, terrain psychologique et affectif, tabagisme, etc.) à l'égard desquels le médecin peut faire valoir une certaine compétence.

« L'âge critique » à trente-cinq ans ?

L'âge critique en ce qui concerne la décision de persévérer dans l'utilisation d'œstro-progestatifs apparaît se situer autour de trente-cinq ans, d'une part à cause des effets cumulatifs des traitements, d'autre part à cause d'une augmentation de facteurs de risque propres à cet âge. De nombreux spécialistes conseillent à ces femmes de trouver dans une autre méthode de contraception une protection qui devient alors souvent impérative. C'est le stérilet (dispositif intra-utérin ou D.I.U.) qui a généralement la faveur de la plupart des gynécologues.

Mais on porte beaucoup d'espoir sur la mise au point de pilules uniquement composées de progestérone (ou de ses dérivés). Cette nouvelle pilule, appelée micropilule, qui sera mise en vente dès cette année, présente cependant l'inconvénient d'être source d'échec (1 à 2 % des cas) et d'imposer surtout une discipline draconienne (la pilule doit être prise exactement à la même heure chaque jour).

La pilule n'est-elle qu'une étape dans la contraception ? Les endocrinologues ne le pensent pas. Dans leur grande majorité, ils estiment que les hormones ont largement prouvé l'efficacité, l'innocuité et le confort de leur usage.

Les améliorations porteront sur ces différents facteurs, mais elles marquent un certain retard sur les prévisions optimistes des laboratoires pharmaceutiques. On avait, ainsi, parlé de contraceptifs injectables, dont une piqûre tous les trois mois suffirait à bloquer l'ovulation. Ce produit, le Depo-Provera, a fait l'objet d'une expérimentation humaine prématurée, dans les pays du tiers-monde, avant d'être considéré comme « dangereux » par les autorités scientifiques américaines. Il ne verra donc pas le jour en France, pas plus que les implants sous-cutanés dont on avait annoncé la disponibilité prochaine.

On fonde des espoirs sur les prostaglandines, sur les anneaux intravaginaux et les stérilets aux hormones...

Pour l'instant, la pilule reste la meilleure méthode contraceptive. Ses risques existent. Mais ses avantages indiscutables en matière de liberté et de sécurité personnelles en légitiment l'usage.

Dr J.-F. L.

L'environnement psychologique

DIRE que les méthodes modernes de contraception, en France, ne remontent qu'à une dizaine d'années — car la loi Neuwirth, adoptée en 1967, n'a pas été appliquée immédiatement, — c'est rappeler d'entrée de jeu que le recul dont on dispose pour les évaluer reste insuffisant. Déjà, pourtant, les femmes et les médecins expriment aujourd'hui, de plus en plus, leurs craintes et leurs espoirs à l'égard de ce qui était, il y a trente ans encore, inimaginable : la contraception orale.

Clandestine pendant presque dix ans, la diffusion de la pilule s'est donc trouvée légalisée en 1967, par un vote du Parlement, sans qu'aucune préparation — des femmes, des couples ni des médecins — ait été prévue et organisée. Un intense blocage politique et administratif aidant, il n'a pas fallu moins de cinq ans pour que paraissent les décrets d'application dans leur totalité. Ainsi, la diffusion de la contraception orale, à ses débuts du moins, n'a-t-elle pu être assurée que grâce à des initiatives privées, au bon vouloir de médecins isolés et à la demande des femmes.

La libération sexuelle

Cette demande, comment s'exprime-t-elle aujourd'hui ? Quelles sont, dix ans après, les attentes des femmes à l'égard de la pilule ? Ce sujet n'a, jusqu'à présent, fait l'objet que de bien peu d'enquêtes systématiques de grande envergure, alors que 25 % des femmes en âge de procréer recourent à ce mode de contraception, soit 2,8 millions d'entre elles. Or, ce qui s'exprime à travers ce qu'elles en disent reflète une très grande ambivalence, que dénotent aussi les malaises organiques dont elles se plaignent et qui gagneraient de toute évidence à être analysés.

Le bienfait le plus souvent évoqué tient dans le terme « *libération* ». Libération de grossesses non désirées, certes, mais aussi — par le fait même — libération dans l'expression de leur propre sexualité. L'utilisation de la pilule a assurément donné aux femmes une maîtrise accrue sur ce qu'on leur avait appris à considérer comme ne leur appartenant qu'accessoirement : leur propre corps.

Pourtant, une analyse plus fine impose de nuancer ce tableau. Il est certain, comme le notait dès 1969 le psychanalyste Raymond Cahn, que « *l'impossibilité de parvenir par la relation sexuelle à la procréation provoque une modification de l'économie affective dans l'inconscient de la femme* ». Une modification qui tient d'abord en l'obligation de dissocier plaisir et reproduction. Cette dissociation elle-même est d'une trompeuse simplicité, dans la mesure où elle contredit radicalement un fonds culturel qui a, de tout temps, « *sanctionné* » la sexualité féminine par la maternité.

Ce bouleversement peut se traduire, entre autres, par une culpabilité bien souvent inconsciente et plus facilement exprimée par le corps — les malaises, présentés comme symptômes d'une « *intolérance* » — que par la parole.

La prise quotidienne d'une pilule n'est pas la banale absorption d'un quelconque médicament curatif. C'est aussi un geste par lequel une virtualité est supprimée. « *A un niveau de fonctionnement archaïque*, dit en ce sens le docteur Colette Chiland, psychanalyste, *ce geste évoque le symbole du poison dont on craint qu'il ne détruise, à long terme, toute fécondité virtuelle.* »

L'environnement psychologique de la contraception orale a été, depuis dix ans, très largement sous-estimé quand il n'a pas été délibérément négligé. Les médecins, en particulier les femmes gynécologues, sont de plus en plus conscients de ces insuffisances. Ainsi, écrit le docteur Suzanne Kepès, gynécologue, « *beaucoup de nos confrères qui acceptent la contraception comme une technique médicale parmi tant d'autres risquent d'être fort surpris, déroutés ou même irrités, un jour ou l'autre, par des résultats inattendus* ». Car ils se heurteront à « *des attitudes contradictoires entre la logique de la demande et l'illogisme de l'attitude de refus* ».

La demande de contraception place le médecin dans une situation qui bouleverse les schémas traditionnels. Il n'est plus celui qui soigne, apaise une souffrance, guérit une maladie. « *S'il prescrit la pilule — efficace à 100 % — il prescrit l'arme absolue contre une grossesse* », estime le docteur Jean Cohen, qui poursuit : « *Il sort de son rôle classique pour autoriser le plaisir. Cette méthode, qui exclut l'erreur, rien ne l'y avait préparé. Il y projettera d'autant plus facilement sa problématique personnelle.* » « *Car il ne faut pas oublier*, note pour sa part le docteur Kepès, *la charge affective qui accompagne une demande de contraception. Si le médecin comprend cette demande, il est loin de la conception déontologique encore récente de charité dans les cas sociaux ou de thérapeutique dans les cas médicaux. C'est une épreuve redoutable pour le médecin lui-même, car il s'engage, même s'il ne le veut pas...* »

A ces prises de conscience, toutes récentes, d'un certain nombre de médecins — et qui n'excluent pas l'inconscience ou la misogynie de ceux qui ne voient, dans la contraception, qu'une routine sans intérêt — répondent en écho des attitudes nouvelles des intéressées.

Un certain nombre d'entre elles, ainsi, protestent contre la notion, solidement ancrée, selon laquelle la responsabilité de la contraception incombe désormais aux femmes, et à elles seules. « *Ainsi*, écrit le docteur Germaine Steg, gynécologue (1), *bien des hommes ne comprennent pas, n'acceptent pas, que leur femme, après quinze ans d'œstro-progestatifs quotidiens, c'est-à-dire de menus ennuis réels ou imaginaires (...), quinze ans de dévouement à la cause du plaisir conjugal, quinze ans de liberté enfin, puisque c'est ainsi qu'on appelle cette contrainte, ils ne comprennent pas et n'acceptent pas, ces hommes gâtés par le progrès, que leur femme en ait assez et leur demande de « prendre le relais ». (...)*

» En pratique, les gynécologues que nous sommes ont vu depuis quinze ans les consultations pour difficultés sexuelles monter en flèche, non pas tant, certes, parce que la contraception provoque ces difficultés, mais parce que le discours sur la contraception a permis le discours sur le plaisir (...). La contraception n'a pas libéré la femme, elle a libéré les hommes et chargé la femme d'une responsabilité permanente.

Totalement féminine et efficace elle permet, certes, un contrôle des naissances rigoureux, mais néglige certains paramètres importants de la vie psychique et, en particulier, contribue — avec la pression sociale et les habitudes de vie actuelle — à stériliser un profond et quelquefois inconscient désir de maternité (...). Il n'est pas question pour nous d'être « contre » la pilule, qui est un merveilleux outil au service d'une certaine libération féminine. Mais on peut être contre son usage irréfléchi, car, si nous n'y prenons garde, cette contraception totalement féminine, totalement efficace, peut devenir, au contraire, pour les femmes, un asservissement de plus. »

On est loin des simplifications abusives et de la routine dont se plaignent certains médecins pour qui « *la contraception fait bien peu travailler les cellules grises...* ». D'ailleurs, estime le docteur Nicolas Florence (2), « *n'est-il pas curieux que les recherches, dans ce domaine, se soient principalement braquées sur le corps féminin... comme si les chercheurs (des hommes ?) étaient le reflet pluriel de l'angoisse de l'homme à être « entrepris » dans son corps trop fragile ?* ».

CLAIRE BRISSET.

(1) *Le Concours médical*, 2 juillet 1977.

(2) Article à paraître dans la revue *Contraception - Fertilité - Sexualité*, de juin-juillet 1978, n° 6.

LES CONTRE-INDICATIONS

La contraception orale est contre-indiquée dans les cas suivants :

● DE MANIERE ABSOLUE :

— En cas de maladie cardio-vasculaire ;

— Si la tension artérielle est supérieure à 140 mm de mercure pour le maximum, et 9,5 pour le minimum ;

— En cas d'antécédents d'ictère (jaunisse) cholostatique ;

— L'hyperlipémie (en particulier l'hypertriglycéridémie) ;

— En cas d'obésité ;

— En cas de dépression ou de mélancolie grave ;

— En cas de tumeurs génitales, même bénignes.

● DE MANIERE RELATIVE :

— Avant toute intervention chirurgicale prévisible et avant tout alitement prolongé ;

— Certains médicaments peuvent avoir des actions potentialisatrices ou antagonistes des hormones contraceptives (anticoagulants, barbituriques, hypolipémiants, rifampicine...) ;

— En cas de diabète (seuls les progestatifs peuvent être envisagés).



Recrudescence du paludisme

Le paludisme — la malaria des coloniaux — tient en échec les grands programmes sanitaires destinés à en diminuer l'incidence mondiale. Depuis vingt ans, l'Organisation mondiale de la santé a consacré à ce problème plus de moyens qu'il n'en a jamais été réuni pour une action coopérative internationale. Et, pourtant, cet effort est resté non seulement impuissant à vaincre cette maladie mais n'a même pas pu éviter qu'en 1978 le paludisme ne redevienne une maladie commune dans les services hospitaliers français et qu'il ne pose un véritable problème d'urgence dans des pays comme la Turquie et certains Etats de l'Amérique du Sud.

Pour situer l'ampleur du fléau, il suffit de dire que plus de deux cents millions de personnes au moins sont atteintes de malaria dans le monde. En Afrique seulement, un million d'enfants meurent chaque année des suites immédiates d'un accès de paludisme. En Asie, certains pays qui pouvaient être considérés comme débarrassés de la maladie, comme Sri-Lanka, l'Afghanistan, l'Iran, voient avec inquiétude la fréquence des cas augmenter très vite chaque année. Devant cette aggravation spectaculaire du problème dans le monde, l'Organisation mondiale de la santé va proposer à son assemblée générale, prévue pour mai prochain, un changement radical de stratégie basé en particulier sur l'encouragement des efforts sanitaires nationaux. Le docteur Tibor Lepes, directeur de la division du paludisme et des maladies parasitaires à l'O.M.S., estime qu'à ce titre on ne saurait parler d'échec complet de la politique suivie jusqu'ici puisque cette dernière « avait permis de former des milliers d'agents de santé de tous niveaux, qui constituent l'épine dorsale des services de santé de nombreux pays ». Le nouveau programme, a-t-il indiqué, « a pour objectif final l'éradication du paludisme partout où cela est réalisable », marquant ainsi par cette dernière précaution l'esprit de prudence nécessaire devant des perspectives de succès qui restent encore hypothétiques. Le problème est en effet compliqué par l'accroissement des communications internationales, par le développement de souches résistant aux médicaments usuels (chloroquine ou nivaquine) et par l'échec des programmes visant à supprimer le vecteur principal de cette maladie, le moustique anophèle.

De même, les espoirs fondés sur le développement de l'immunologie parasitaire restent du domaine du futur, et il ne saurait être question de prévoir pour l'avenir proche la mise au point d'une vaccination, malgré d'intéressants résultats de la recherche sur ce sujet. Dans ce domaine, l'Institut Pasteur fait porter un effort particulier à la fois dans ses installations parisiennes et dans celles de Lille (professeur Capron).

En matière de prévention, les spécialistes insistent sur la nécessité d'une chimioprophylaxie systématique pour tous les voyageurs allant dans des régions contaminées. Celle-ci reste facile et efficace, car les souches résistantes sont encore rares (elles sont notamment absentes d'Afrique). Le traitement, s'il est institué à temps, permet dans la plupart des cas d'obtenir la guérison sans complications. Mais la mort de cinq touristes autrichiens, de retour du Kenya en janvier dernier, après une crise de paludisme négligée rappelle que cette maladie reste grave et qu'elle n'est pas l'apanage des seules consultations tropicales.

L'échec des programmes ambitieux

ON sait ce que ce fléau millénaire, transmis de l'homme à l'homme par la femelle d'une espèce particulière de moustique, l'anophèle, représente en pertes de vies humaines, et la lourde responsabilité qu'il garde dans la mortalité infantile. On imagine moins bien peut-être ce qu'il coûte sur le plan économique et social, particulièrement en termes de production agricole. Jamais comme ici le cycle infernal de la maladie et de la misère n'apparait plus difficile à briser.

En 1955, l'Organisation mondiale de la santé, en un grand élan d'enthousiasme, a entraîné tous les pays concernés vers un vaste et ambitieux programme d'éradication, c'est-à-dire de dépistage et de destruction du dernier cas, pourchassé jusque dans son repaire le plus secret. Hélas ! les millions de dollars et les armées de techniciens engagés dans cette entreprise, s'ils ont permis de remarquables succès locaux, n'ont pu débusquer l'ennemi de ses bastions les plus solides, en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud. Cette stratégie nouvelle et grandiose a eu parfois le tort de dédaigner les efforts plus modestes, mais obstinés, poursuivis déjà par les populations intéressées, dans certains cas sous l'égide des anciens services « coloniaux ».

Et puis, il faut dire que les moustiques ont su développer une résistance progressive aux insecticides les plus variés, les plus élaborés, et, de surcroît, les plus coûteux. Enfin — et surtout, — on n'a pas compris du premier coup que les campagnes de masse les mieux organisées ne pouvaient pallier l'insuffisance ou l'inexistence d'un réseau serré de services de soins primaires, en d'autres termes que les blindés et l'aviation ne se substituent pas à l'occupation du terrain par des fantassins obscurs. Une notion partout mise en évidence à présent, et à juste titre.

En Europe, la plupart des pays primitivement exposés au paludisme ont été inscrits, il y a une dizaine d'années, au registre officiel des zones où l'éradication avait été réalisée ou, pour certains d'entre eux, ont été considérés comme réunissant les conditions requises à cet effet. Résultats obtenus souvent en dehors de l'aide internationale, et l'on ne s'en étonnera point puisque il s'agit de pays tels que la Bulgarie, l'Espagne, la Hongrie, la Roumanie, les Pays-Bas, le Portugal, l'Albanie, la Yougoslavie, la partie européenne de l'U.R.S.S. Dans le programme d'éradication, la Grèce, la Turquie d'Europe et la partie asiatique de l'U.R.S.S. se trouvaient encore en phase dite de « consolidation », tandis que la Turquie d'Asie restait seule en phase d' « attaque ».

Le drame de la Turquie

C'est en Turquie justement que l'incendie qui couvait sous la cendre vient d'éclater de façon dramatique. Grâce à l'action conjuguée du service antipaludique turc et des équipes d'experts internationaux, le nombre des cas de paludisme se réduisait pour l'ensemble du territoire à 3 000 en 1974. Il est passé à 10 000 en 1975, à 29 000 en 1976 et il atteignait 106 000 en 1977, jusqu'à la mi-octobre. On prévoit qu'en l'absence de mesures rigoureuses et efficaces le seuil de 700 000 cas sera dépassé en 1978.

Sept cent mille cas ! Comment en est-on venu à une telle estimation ? Les foyers originaux se situent toujours dans les régions agricoles du sud-est de la Turquie, autour d'Adana, dans cette plaine de la Cukurova qui sert de cadre aux exploits de Memed le Mince, de Memed le Faucon, dans les romans du grand écrivain turc Yasar Kemal. Mais parti de la Cukurova, le paludisme a gagné l'ensemble du pays, jusqu'à la Turquie d'Europe, au-delà du Bosphore, d'où il avait été pratiquement éliminé. Débordant les zones rurales, il a pénétré les milieux urbains et semi-urbains habituellement épargnés.

Les causes ? L'intensification du trafic routier, les mouvements des ouvriers saisonniers et, sans doute aussi, les déplacements de troupes provoqués par la crise de Chypre. L'augmentation des gîtes anophéliens par suite de la construction des barrages et des irrigations mal contrôlées. La résistance accrue des anophèles aux insecticides traditionnels, la réticence manifestée à l'égard d'un insecticide plus efficace, le malathion, dont l'odeur est désagréable et qui souille les murs des habitations. Enfin, la faiblesse des services sanitaires dans la plupart des régions rurales.

On peut craindre aussi que la Turquie, dont l'avenir politique est incertain et l'équilibre économique fragile, ne voit sérieusement diminuer ses ressources, entre autres celles que lui procure l'industrie touristique. Mais ce n'est pas tout. Désormais, la maladie est prête à atteindre des pays voisins où se trouvent encore des zones réceptives avec des anophèles, vecteurs potentiels. C'est le cas de la Bulgarie, de la Grèce, de l'Albanie, de la Yougoslavie, indemnes depuis plusieurs années. Faudra-t-il, l'an prochain, conseiller aux voyageurs et aux touristes la prise régulière de médicaments antipaludiques à titre préventif ?

Le gouvernement turc a voté une loi d'urgence, a dégagé des crédits spéciaux et tenté de réorganiser et de mieux coordonner ses services sanitaires. Mais, dans l'immédiat, cela ne suffit pas. Récemment, il s'est résolu à lancer un appel aux organisations internationales et à tous les pays d'Europe. L'aide urgente dont il a besoin est considérable : des insecticides et des médicaments antipaludiques, du matériel d'aspersion, des moyens de transport, du personnel spécialisé et des fonds, bien entendu, car la plupart des équipements ne peuvent être achetés qu'en devises fortes.

Seize pays européens avaient déjà répondu positivement à cet appel à la fin de l'année dernière. Il n'y a pas une minute à perdre si l'on veut tenir en échec un processus dramatique.

Il faut espérer que la France aura elle aussi réagi sans tarder et qu'elle ne se contentera pas d'un premier geste, mais qu'elle poursuivra son effort tout le temps nécessaire. Non qu'il soit question pour elle de sa propre protection : la démoustication menée à bien dans des zones telles que la Corse ou le littoral languedocien, l'absence de vecteurs réellement dangereux, écartent toute éventualité de réinfestation dans notre pays. Il s'agit de manifester généreusement notre solidarité à l'égard d'un pays en difficulté avec lequel les liens de culture, de langue ou simplement d'amitié traditionnelle se sont malheureusement quelque peu relâchés au cours de ces dernières années.

Dr LOUIS LATAILLADE.

BIBLIOGRAPHIE

« Le corps médical se cherche »

IL y a quelques années Olivier Perrin créait une revue mensuelle *Médecine de France* qui devait être, dans son esprit, consacrée à ce qu'il nommait la *« philosophie de la médecine »*. Plus de mille débats, enquêtes, articles ou comptes rendus de colloques ont, au cours des mois, cerné ainsi les problèmes moraux, éthiques, économiques, sociaux ou même pédagogiques, que posent aux médecins et aux patients l'évolution extraordinairement rapide des structures socio-économiques d'une part, de la science de l'autre.

Le livre qu'il consacre aujourd'hui au bilan de cette œuvre considérable constitue le témoignage d'un observateur intègre, libre de toute attache corporative ou professionnelle, mais particulièrement éclairé par une expérience exceptionnelle. *« J'ai pu*, dit-il, *mesurer à la faveur d'une expérience personnelle le gouffre qui sépare la vanité dogmatique exposée par* Médecine de France *auquel collaboraient les plus grands noms de la médecine, et la réalité de la carrière du médecin livré à sa seule fonction de soigner consoler, comprendre et guérir le malade. »* Les questions que survole Olivier Perrin sous le titre général *le Corps médical se cherche* concernant donc essentiellement cette médecine de pointe vécue au sommet de la pyramide, mais dont l'évolution et l'histoire montrent qu'elle imprègne ensuite et peu à peu la totalité de la profession. Les constats portés sur l'excessive spécialisation et la difficulté pour l'humanisme d'y consacrer sa place précède une méditation lucide, à la fois ironique et généreuse sur les *« dignitaires et mandarins »* de la hiérarchie médicale. *« Le mandarin-patron est à l'hôpital un peu comme Louis XIV à Versailles, c'est-à-dire au courant de rien. »* En tout cas, et comme l'avait fort cruellement décrit Olivier Perrin dans le *Réveil de Lazare*, le patron ne s'intéresse pas aux conditions de vie de ses patients.

L'enseignement de la médecine, sa force et ses faiblesses, fait l'objet de longs développement suivis par une méditation ironique sur les concepts du *« droit à la santé »*, les problèmes économiques et l'acharnement thérapeutique. Devant la dislocation irréversible de l'humanisme médical, dislocation due à la rapidité de l'évolution scientifique, c'est par un plaidoyer pour une *« éthique incorruptible qui concilie connaissance et amour »*, que se termine le témoignage d'Olivier Perrin.

Dr E.-L.

★ LE CORPS MEDICAL SE CHERCHE, par Olivier Perrin. Fayard éditeur, 333 p., 54 F.

TÉMOIGNAGE

Être malade à l'hôpital

IL *faut bien s'occuper : les remarques qui suivent, résultat d'une « observation participante », en tant que malade, dans deux services de l'Assistance publique, n'ont pas de prétention scientifique. Qu'on y voie seulement l'exercice d'un homme familier de l'analyse du travail industriel plongé dans un monde pour lui inhabituel. Il faut préciser par ailleurs que les malades observés, dans des services de cardiologie, sont capables de se lever, et sont en général peu atteints par la douleur physique.*

Les *comportements* et les attitudes des malades paraissent caractérisés, d'une façon très générale, par une *régression* importante de leur activité et de leur personnalité. *Régression* engendrée par le système hospitalier, qui affecte au malade un statut bien défini, et précisément inférieur : *le malade est toujours* l'objet passif des soins et des administrations. Il n'en est jamais, ou très rarement, le coacteur, ou même simplement l'interlocuteur. *Les malades sont constitués, officiellement et visiblement, comme une population sans aucun pouvoir* dans un univers très hiérarchisé.

Un perpétuel état d'attente

C'est ainsi que le temps structuré de la vie « normale » se dissout dans une durée fluide et molle. Les visites des médecins, les *examens*, les soins, sont *beaucoup trop rares* pour remplir la journée. Et de plus ces évènements se produisent non à des *moments précis*, mais dans des plages temporelles étendues, qui nécessitent la disponibilité du malade. Celui-ci se trouve en perpétuel état *d'attente*, sans aucun pouvoir pour réduire l'incertitude temporelle. La patience passive est la qualité principale exigée du malade hospitalisé. La tentation est forte alors, pour beaucoup, de se laisser diluer dans cette durée inconsistante, et de traîner en pyjama, sans jamais prendre l'initiative d'une occupation active quelconque, laquelle effectivement peut à tout moment être interrompue par ceux qui ont tout pouvoir pour le faire.

C'est aussi de son horizon temporel à moyen et même à long terme dont est amputé le malade, dont l'avenir devient indéfini. Qu'il reste une journée de plus à l'hôpital ne semble pas compter pour le médecin ; ni deux ; ni dix. Des journées entières sont vides de tous examens ou soins autres que routiniers, parce qu'il faut attendre le jour où tel spécialiste opère, celui où le patron fait sa visite, ou peut-être tout simplement que quelqu'un prenne l'initiative d'une décision de sortie. Malheureusement, faire sortir le malade ne semble pas constituer un critère pour le médecin. D'où cette impression très forte pour certains d'être « piégés » dans l'hôpital, pour qui le monde extérieur semble ne pas exister. Certains malades s'en accommodent trop bien, à tel point qu'ils renoncent parfois à jouer un rôle social à la sortie de l'hôpital.

L'infantilisation

Le principal sujet de conversation des médecins et des infirmières avec les hospitalisés, et presque exclusivement de ces derniers entre eux, c'est la maladie. L'hôpital est le paradis du psychopathe, qui peut ne plus penser qu'à tous ses maux, malaises et bobos. Le cadre lui-même — la remarque est banale — est totalement fonctionnel par rapport à la maladie, et à elle seule. *L'hôpital n'est pas un lieu où vivre et être malade, c'est un lieu où être malade, exclusivement.* Aussi est-il difficile de résister à cette pression. Se refuser à être autre chose qu'un malade, c'est dans le milieu hospitalier se comporter en contestataire. Ou en adulte, ce qui revient au même : l'hôpital infantilise, notamment par la discipline de type scolaire qu'il instaure. Ce qui amène le spectacle peut-être comique, mais sûrement attristant, de messieurs normalement adultes dans le « civil » se cachant dans les cabinets pour griller une cigarette. Ce qui amène aussi, plus gravement, le malade à une attitude typiquement infantile de centration sur soi-même, corrélative d'une perte d'intérêt pour autrui.

Une information rare et mystérieuse

C'est dans cette même perspective que peut être interprété l'état de non-information dans lequel est laissé le malade. La parole de celui qui possède le savoir officiel, dans une hiérarchie très forte et très visible, est rare et mystérieuse. Aussi est-elle reçue comme une révélation plus que comme une explication. « *Le professeur a dit que j'avais une angine de poitrine* », déclare un de mes compagnons, ravi d'avoir été l'objet d'un diagnostic, après plusieurs jours d'investigations. Mais à ma question sur ce qu'était une angine de poitrine, il n'a su répondre — d'ailleurs étonné de ma question — que : « *C'est mes douleurs dans le cœur, et alors il ne faut pas que je me fatigue.* »

Celui qui veut savoir doit inlassablement extorquer l'information, prendre l'initiative de poser des questions, et quasiment se montrer indiscret (sur son propre état de santé !), sinon presque rien ne filtre, à part les conséquences : « *On va vous faire tel traitement* », et ce qu'on peut glaner, en amateur, des commentaires ésotériques du professeur devant les externes (1).

*

Si ce diagnostic est exact, quelle thérapeutique proposer ? Cela dépasse la compétence d'un observateur. Quelques suggestions, cependant :

— Amener le corps médical et, secondairement, les infirmières à prendre en compte le facteur temporel d'une manière plus rigoureuse, et cela pour le bien de tous. Une meilleure discipline temporelle devrait permettre une économie d'au moins 20 % des journées d'hospitalisation. Mais la chose est difficile, car il est évidemment exclu de la faire imposer bureaucratiquement par l'administration ;

— Remplir les vides de la journée de l'hospitalisé par autre chose que de l'attente. La « prise en charge » par l'hôpital devrait se doubler d'une « prise en charge » par l'hospitalisé lui-même. Cela impliquerait sans doute la présence d'animateurs compétents. Le coût en serait compensé par des conséquences directes sur les maladies elles-mêmes ;

— Former les médecins, mais peut-être en priorité les infirmières, à une pédagogie de l'information et de l'explication adaptée aux différents milieux socio-culturels. Quelque chose, pour les malades, d'analogue à l' « enrichissement des tâches » pour les O.S... ;

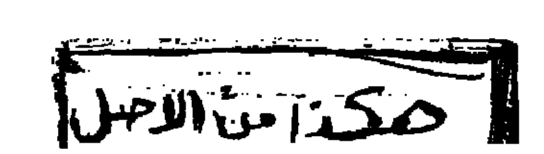
— Construire des hôpitaux moins fonctionnels.

MAURICE DE MONTMOLLIN,
maître de conférences à l'Ecole polytechnique.

(1) Un autre aspect de l'information en milieu hospitalier, qui ne peut être abordé ici, concerne les défaillances évidentes de la *transmission de l'information* entre les différents niveaux et cellules du système hospitalier : des médecins aux infirmières, d'une équipe à une, autre, d'un service à un autre, d'un hôpital à un autre, de l'administration avec tout le monde, etc.







Le dessin du circuit primaire de Super-Phénix va être modifié

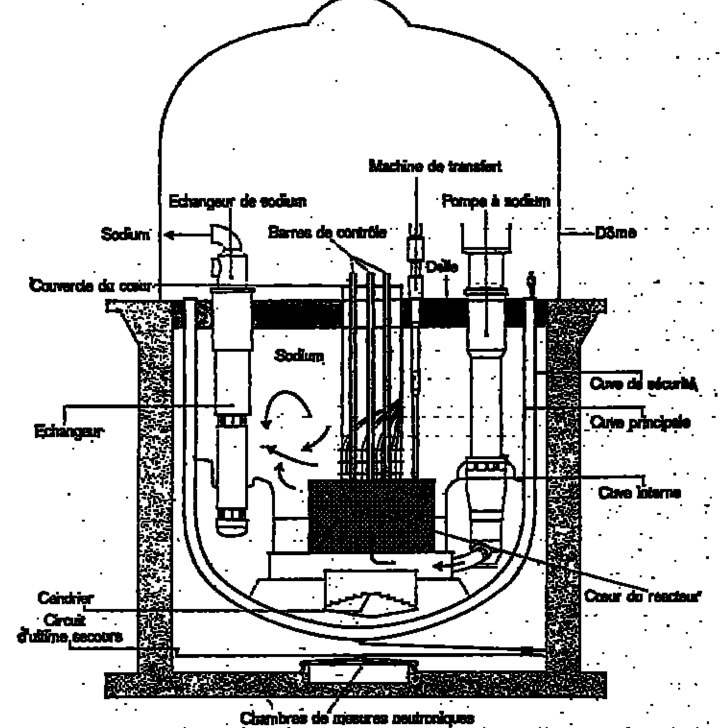
A la suite de travaux et de calculs effectués en 1977, il est apparu que le dessin initial du circuit primaire du réacteur Super-Phénix — surrégénérateur de 1 200 MW en construction à Creys-Malville (Isère) — ne permettait pas de répondre à toutes les hypothèses d'incidents dont le Service central de sûreté des installations nucléaires (S.C.S.I.N.) exige la prise en compte.

La société Novatome, qui réalise Super-Phénix pour le compte de la NERSA (regroupant E.D.F., l'ENEL italienne et la société allemande R.W.E.), a donc dû étudier des dispositifs supplémentaires qui devront être installés dans le circuit primaire de la centrale. Ces dispositifs seront bientôt étudiés par le S.C.S.I.N. pour agrément.

Aussi bien chez NERSA que chez Novatome, on indique que cette modification de Super-Phénix, dont le coût dépasserait les 10 millions de francs (pour un coût total de plus de 5 milliards) ne devrait pas provoquer de retard dans sa réalisation.

En fonctionnement normal, la chaleur produite au sein du cœur de Super-*Phénix*, recueillie par le sodium primaire qui emplit la cuve, est transmise dans les échangeurs au sodium secondaire. Celui-ci, qui est mû, dans quatre circuits secondaires indépendants, par quatre pompes, vaporise de l'eau dans des générateurs de vapeur, la vapeur servant à faire tourner deux turbines qui produisent l'électricité.

La puissance thermique que fournit le cœur est, en fonctionnement normal, de 3 000 MW. Si l'on arrête brutalement la réaction en chaîne nucléaire, en faisant « tomber » les barres de contrôle, la puissance ne tombe pas instantanément à zéro, du fait de la présence des produits de fission qui continuent à se désintégrer : une minute après la chute des barres, cette puissance résiduelle est, selon des calculs faits en 1974, de l'ordre de 120 MW ; un mois après, elle est de l'ordre de 6 MW.



C'est dire que, même après l'arrêt de la réaction nucléaire, le refroidissement doit continuer. Normalement, ce refroidissement est assuré comme en fonctionnement normal. Si les générateurs de vapeur étaient indisponibles, des échangeurs sodium secondaire-air sont prévus ; si, d'autre part, toutes les pompes, primaires et secondaires, s'arrêtaient, la convection naturelle de sodium serait, suivant les calculs, suffisante pour assurer le refroidissement (*le Monde* du 14 avril 1976).

Le S.C.S.I.N. a demandé qu'une autre hypothèse, encore plus improbable, soit prise en compte, celle où non seulement les pompes primaires seraient arrêtées, mais où, de plus, les quatre circuits secondaires seraient totalement indisponibles et ne pourraient donc pas participer à l'évacuation de la chaleur résiduelle : c'est ce que les techniciens appellent l'accident de disparition des circuits normaux d'évacuation de la puissance (D.C.N.E.P.).

Les calculs faits à l'origine avaient conduit à une solution satisfaisante. Le sodium primaire continuant à se mouvoir par convection naturelle, la puissance serait évacuée par rayonnement au travers de la dalle qui coiffe le réacteur tout d'abord, et surtout par rayonnement de la cuve principale vers la cuve de sécurité, et de celle-ci vers l'extérieur, où les calories seraient prélevées par le circuit d'ultime secours. C'est d'ailleurs cette solution qui avait été adoptée pour le réacteur surrégénérateur Phénix.

« Un peu d'avance sur l'avenir »

Au cours de l'année 1977, trois éléments sont intervenus qui ont amené Novatome à rechercher une autre solution. Tout d'abord, de nouveaux calculs, fondés sur de nouvelles expériences réalisées par le Commissariat à l'énergie atomique à Grenoble, ont montré qu'en cas d'arrêt des pompes primaires la circulation et la température du sodium étaient un peu différentes de celles qui avaient d'abord été calculées : le rayonnement de la cuve principale serait donc un peu moins élevé. En second lieu, les autorités de sûreté ont demandé, pour répondre de manière satisfaisante à une autre hypothèse d'incident, que la cuve de sécurité résiste à des températures non pas de 630°C, comme il était initialement prévu, mais de 700°C. Cette cuve devra donc être réalisée en acier inoxydable, qui rayonne beaucoup moins bien que l'acier noir qui avait d'abord été choisi. Enfin, les derniers calculs de la puissance résiduelle ont donné des résultats supérieurs de 10 à 20 % à ceux retenus précédemment.

Novatome a donc dû étudier des dispositifs supplémentaires d'évacuation de la puissance. Après discussion avec la NERSA, la solution retenue consiste à disposer dans le circuit primaire quatre échangeurs supplémentaires en forme de bouteille. Le sodium contenu sortirait du réacteur par des conduits traversant la dalle et serait refroidi par des échangeurs sodium-air.

Pour le Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire (G.S.I.E.N.), qui a révélé ces problèmes dans un texte publié en février dernier, *« c'est toute la filière des réacteurs à neutrons rapides refroidis au sodium qui est à repenser » ;* chez Novatome, au contraire, on souligne que de telles modifications sont très courantes dans un projet. Des essais ont été faits à Grenoble, qui donnent — indique-t-on — de bons résultats. Qui plus est, affirme-t-on encore, ce dispositif était de toute manière prévu pour équiper les réacteurs surrégénérateurs qui seront construits après Super-Phénix, avec une puissance encore supérieure : cette modification du dessin de Super-Phénix donne donc *« un peu d'avance sur l'avenir ».*

XAVIER WEEGER.

Pour calculer plus vite

Une technique mathématique très utilisée dans les sciences expérimentales est la transformation de Fourier. Elle permet d'analyser tout phénomène périodique, ou même non périodique, en composantes qui suivent en général des lois simples. Parfois, on peut ainsi prédire l'évolution future du phénomène. Dans d'autres cas, la transformation de Fourier apporte des informations inaccessibles autrement.

Des méthodes mathématiques donnent la fonction transformée de Fourier de certaines fonctions simples. Mais, le plus souvent, on ne sait que calculer numériquement, les unes après les autres, des valeurs de la fonction transformée. Et la quantité de calculs est énorme. Si l'on applique brutalement la définition, on est souvent conduit à faire plusieurs millions d'additions et de multiplications.

En 1965, deux Américains, James Cooley et John Tukey, ont découvert un algorithme qui économise beaucoup de calculs. Là où il fallait un million d'opérations, il n'en faut plus que dix mille. Du coup, l'usage de la transformation de Fourier s'est beaucoup répandu. Tout centre de calcul scientifique fournit à ses utilisateurs un programme de calcul des transformées de Fourier, qui utilise cet algorithme. Et les utilisateurs sont nombreux.

Un autre Américain, Shmuel Winograd, vient de trouver une nouvelle amélioration. Dans certains cas, sa méthode divise par cinq le nombre des multiplications, sans changer celui des additions. Et il a pu parfois montrer que sa méthode est intrinsèquement la meilleure, en ce sens qu'on ne peut plus réduire le nombre des multiplications par aucune technique mathématique. Cette démonstration d'impossibilité est importante pour éviter à d'autres chercheurs de vains efforts.

La méthode de Winograd présente quelques inconvénients par rapport à celle de Cooley et Tukey, et sur les gros ordinateurs, qui multiplient presque aussi vite qu'ils additionnent, le gain est peut-être inexistant. Elle trouve en revanche un intérêt pour les petites machines qui multiplient lentement. Or de plus en plus de laboratoires sont équipés de petits ordinateurs, qui évitent dans bien des cas de s'astreindre aux contraintes qu'impose le partage d'un centre de calcul entre de nombreux utilisateurs. La découverte d'une meilleure méthode pour faire sur ces petits ordinateurs un calcul d'usage fréquent peut donc avoir des conséquences pratiques importantes.

M. A.

ENQUÊTE

CITÉS GÉANTES

LIMA : l'impossible métissage

« Et Lima est ainsi : une trêve dans le désert, un battement de cœur dans la solitude, un sourire dans la sévérité du ciel et de la terre. » (Salazar Bondy.)

par THIERRY MALINIAK

LIMA. — Ce n'est pas une ville, mais un difficile conglomérat. Une cacophonie permanente. Ce n'est pas une population, mais un impossible métissage. Un puzzle humain alambiqué. Capitale espagnole d'un Pérou indien, enserrée entre les vagues du Pacifique et les premières collines arides des Andes, Lima semble vouloir concentrer en son sein toutes les contradictions d'un pays et d'un continent. Forteresse espagnole au bord de l'hinterland indien, épine de la colonie dans la chair indienne, elle regarde, par-delà les mers, vers cet Occident mythique qui l'a arbitrairement imposée, et cherche à fuir un continent qui la pénètre inexorablement et légitimement.

Et d'abord, à qui appartient-elle ? Aux Espagnols, aux hordes de Pizarre et d'Almagro, Attilas européens venus imposer leur civilisation et leur credo, qui voulurent perpétrer leur présence en une ville faite à leur image ? Aux petits Indiens à pommettes saillantes, qui quittent leurs hauts plateaux à 4 000 mètres d'altitude attirés par le mythe de la corne d'abondance ? Aux Noirs qui peuplent les petites villes côtières du sud de la capitale, et qui se laissent aimanter par le cercle métallique croissant de la métropole ? Aux fils de « gringos », blonds et arrogants, installés aux terrasses des cafés des quartiers résidentiels ? Amalgame hétéroclite, Lima existe-t-elle ? Comment peut-on être Liménien ?

L'Espagne y a laissé sa marque indélébile. Dans ces demeures patriciennes assoupies de l'avenue Salaverry, proches de la mer, aux lourds balcons de bois sculpté et aux patios en mosaïque, qui vivent enserrées autour d'un passé devenu dérisoire. Ou dans les ors pompeux de ces églises où les vieilles en mantille viennent pleurer les archaïsmes de leur jeunesse. Relents de noblesse confinée dans ces ghettos d'aristocratie que l'on exhibe au touriste, mais qui sont condamnés par le temps.

Autrefois ville faite par d'autres et pour les besoins d'autres, aujourd'hui métropole de plus de quatre millions d'habitants, qui englobe près d'un tiers de la population du pays et deux tiers de ses industries, poulpe inquiétant d'un Pérou hydrocéphale à corps débile, Lima se doit d'oublier l'Espagne, et de regarder vers les Andes qui descendent vers elle. Difficile mutation qui conditionne sa survie. Car la ville n'est pas habituée à la lutte, ne s'y est pas forgée. « *Lima n'a pas gagné son titre de capitale en combattant ou en rivalisant avec d'autres villes. Fille d'un siècle aristocratique, Lima naît avec son titre de noblesse* », rappelait déjà José Carlos Mariategui.

Géographiquement, elle a tout contre elle. N'est-elle pas la seule capitale d'un pays andin qui soit située en dehors de la montagne ? Cette particularité a aggravé encore l'exclusion de la population indienne de la vie publique et de l'administration. N'est-elle pas la seule cité d'importance au Pérou, monopolisant ainsi vers elle les mouvements d'immigration depuis la montagne ? Avec ses trois cent cinquante mille habitants, comment Arequipa, la seconde ville du pays, pourrait-elle songer à équilibrer l'énorme entassement humain de la métropole ?

Entassement humain : le problème n'est pas neuf. On s'en préoccupait déjà à l'époque de la colonie. Il faut lire à ce sujet les chroniques du « Virrey (vice-roi) Conde de Superinda », conservées pieusement dans une bibliothèque de l'Etat à Lima : on y évoque l'installation croissante d'immigrants dans ce que l'on n'appelait guère encore les « barriadas », les bidonvilles péruviens. Tandis qu'à la même époque un prêtre espagnol, le père Barnabé Cobo, s'étonnait dans ses récits de l'explosion urbaine dans ces « *faubourgs de Lima où l'on ne pensait jamais voir s'installer des maisons d'habitation* », maintenant envahis par « *les taudis insalubres d'Indiens et de gens de service qui avaient commencer à construire à ces endroits* ». Le dix-septième siècle débutait.

Aujourd'hui, trois siècles plus tard, l'entassement humain fruit de l'immigration a pris l'ampleur d'une catastrophe quotidiennement répétée, à laquelle on s'habitue trop vite malgré sa démesure. Il y a un siècle, Lima concentrait à peine 4 % des habitants du pays. En quarante ans, entre 1930 et 1970, sa population a augmenté dix fois plus que durant les quatre siècles antérieurs. Actuellement, quelque cent mille personnes s'y installent chaque année.

Main-d'œuvre sans cesse croissante pour une industrie encore balbutiante : contrairement à la révolution industrielle européenne, ce n'est pas l'appel d'air créé par le développement des emplois qui a conditionné, au Pérou, le flux des migrants. C'est la fuite de la terre andine, surpeuplée, avec sa densité moyenne de six personnes par hectare cultivé, vers une ville mythique, que l'on peint par opposition au rude quotidien que l'on quitte, et dont on n'imagine guère les limites. De Charybde en Scylla. Comment peut-on devenir Liménien ?

Faire le siège de la ville

Mais peut-on endiguer le flot ? Imaginer un retour à la terre ? « *Il n'y a dans l'histoire aucun exemple de population rurale qui, une fois parvenue en ville, revienne massivement à la campagne* », rappelle un fonctionnaire du ministère du logement. Avant d'ajouter, souriant : « *A part celui du Cambodge d'aujourd'hui, mais ce n'est évidemment pas le plus convaincant.* »

Décentralisation ? C'est devenu le maître mot des gens studieux que se penchent sur le problème. Qui s'y penchent depuis Lima, bien sûr. Quelle que soit leur tendance politique, tous les gouvernements en ont parlé, ont esquissé des programmes, tracé des plans. Toujours depuis Lima, bien sûr. Création optimiste d'offices décentralisés, dans un pays où une bureaucratie dévorante empêche en fait toute décision qui ne vienne pas du sommet ; c'est-à-dire de Lima. Avantages fiscaux aux entreprises qui acceptent d'investir en dehors de la capitale et de créer des emplois dans l'intérieur du pays. Mais quel avantage fiscal compensera l'absence d'infrastructure en province, les coût de transport vers une capitale d'où tout vient et où tout va, le caractère dérisoire du marché local ? Quel avantage fiscal compensera la logique de la libre entreprise et du moindre coût ? Comment peut-on ne pas être Liménien ?

Les chiffres effraient. A Lima, 50 % de la population économiquement active est sans emploi, ou sous-employée (1). Une personne sur deux. Dans une ville où le chômage n'existe évidemment pas, il ne reste que la fausse solution des professions « marginales ». Quel ménage de Lima, fût-il le plus modeste, n'a pas son « empleada », petite bonne venue à quinze ans de Cuzco ou Huaraz, et que l'on paie 75 francs par mois, avec la facile excuse de lui assurer le logement et le couvert ?

Le volume croissant des vendeurs ambulants est devenu le cauchemar des municipalités liméniennes. Leur multiplication n'est plus seulement perceptible d'année en année, mais, véritablement, de mois en mois. Dans les rues étroites du centre, huit à dix heures par jour, ils proposent à la criée les objets les plus hétéroclites ; ils interrompent le trafic dans le « Jiron de la Union », la grande artère commerçante, qu'il a bien fallu se résigner à officialiser comme allée piétonnière. Masse socialement instable, que n'encadre aucune organisation syndicale ou populaire, ils servent de troupes de choc lorsque par aventure des troubles secouent la ville. Et font office de sous-prolétariat qui agit à la baisse sur les salaires des entreprises.

Pourtant, là-haut dans la montagne dans la communauté à 4 000 mètres d'altitude, avant de tenter la grande aventure de Lima, tout paraissait différent. Il y avait les récits des voyageurs ou des émigrants d'hier, peignant d'or leur vie citadine et dissimulant leurs échecs. Il y avait la perspective d'objets nouveaux, d'expériences différentes et de vie meilleure, comme celle de ces Liméniens qui passaient rapidement en voiture par la grande place du village. Il y avait tant de mirages différents de la crue réalité de la rue, et de la promiscuité des bidonvilles.

Bidonville : l'inéluctable destin. Dans chaque capitale latino-américaine, on les intitule différemment. Mais qu'ils soient baptisés *tugurios, poblaciones, favelas* ou *ranchitos*, l'image de leur ceinture envahissante est devenue partie intégrante du paysage urbain du *sous-continent*. A Lima, on les appelle *barriadas*. Jugeant ce terme péjoratif, le gouvernement militaire avait bien tenté de les rebaptiser « *pueblos jovenes* ». Cette pudeur sémantique n'a pas suffi à modifier leur réalité.

Ils naissent toujours de la même manière. Un groupe d'émigrants, le plus souvent installés à Lima depuis quelques mois, dans l'un ou l'autre taudis délabré ou chez un parent, élabore un plan d'occupation. L'objectif : un terrain en friche, qui ne soit pas propriété privée, pour éviter les conflits. Au milieu du long désert de la côte pacifique dans lequel s'est niché Lima, l'espace abonde, même s'il faut parcourir tous les jours vingt kilomètres pour gagner le centre. L'emplacement ? Près d'un axe routier, près d'une usine. Comment oublier ce bidonville installé volontairement à côté d'un grand dépotoir, pour venir y fouiller plus aisément ?

Une fois l'opération décidée, il s'agit de la mener à bien massivement. Et rapidement, de nuit. Pour que toutes les petites baraques en torchis ou en nattes aient été édifiées avant l'aube, lorsque la police arrivera sur les lieux. Des collines entières sont parfois occupées en une nuit. Les Liméniens n'ont pas oublié la fameuse nuit de Noël de 1954, lorsque, en quelques heures, plus de cinq mille personnes fondèrent à une quinzaine de kilomètres de Lima, une énorme *barriada* qu'ils appelèrent « cindad de Dios » (ville de Dieu).

L'empire de la spéculation

Lorsque la police se présente, c'est toujours la même tactique. On hisse des drapeaux péruviens, on chante l'hymne national, on se masse à l'entrée de la *barriada* : « Pour nous déloger, il faudra tirer. » C'est ce qui se produit parfois : à peine naissant, le bidonville a ses premiers martyrs. En fin de compte, le gouvernement se résigne : un délogement massif tournerait à la catastrophe. Et ne serait sans doute que le prélude à une nouvelle invasion. Comment faire pour devenir Liménien ?

Aujourd'hui, un tiers de la population de Lima vit dans les *barriadas*, nouvelles ou anciennes. Est-ce là le chancre ou le cancer dévorant dont s'affolent les bourgeoises des beaux quartiers de Miraflores et San Isidro ? Est-ce là la « ville parallèle » distincte de la « ville légale » dont parlent les urbanistes péruviens ? Ou n'est-ce que la seule réponse possible aux aberrations urbaines de Lima ?

Car où vivre si ce n'est dans le bidonville ? La seule alternative à la *barriada* (c'est-à-dire à l'habitation auto-construite), ce sont les taudis surpeuplés, dont la capacité d'absorption est saturée : 1 130 personnes par hectare bâti dans les taudis du centre de la ville (2). Tandis que, dans les quartiers résidentiels de La Molina sont mis en vente des terrains de plus de 1 000 mètres carrés. La structure de l'habitat n'est que le reflet de sa structure sociale : celle des extrêmes. Pas de place pour la moyenne. La proportion de plus en plus dérisoire de logements modestes contraste avec la paupérisation de larges couches sociales face à la crise économique. Les trois quarts des familles de Lima ne peuvent louer un appartement sans y consacrer plus du tiers de leurs revenus. Entre 1940 et 1967, l'indice des salaires est passé de 100 à 2 200, celui des appartements de 100 à 7 200 (2). Comment peut-on vivre à Lima ?

Mais n'est-ce pas la conséquence logique de la loi du profit dans le cadre d'une concentration extrême des revenus ? La spéculation est reine en ce domaine, avec quelques compagnies immobilières agissant dans une structure d'oligopole. Qui s'inquiète de la vente, lot par lot, en fonction de la conjoncture, de ces grandes haciendas des environs de Lima, dont l'urbanisation prive le département de ses dernières terres de culture ? Selon une étude de l'université agraire de la capitale, quelque 20 000 hectares de terres cultivées ont été perdus autour de Lima durant les dix dernières années, du fait de la politique anarchique d'urbanisation. Ils auraient pu produire environ quinze millions de tonnes de produits alimentaires à un pays qui ne sait trop comment payer ses importations dans ce secteur...

Durant des décennies, rien n'avait été fait qui puisse porter atteinte à l'empire des compagnies immobilières. Dans la foulée de sa politique de réformes, le gouvernement militaire tenta bien une timide offensive. En février 1976, après la nomination d'un premier ministre plus radical, il promulgua une loi qui provoqua le tollé des agents immobiliers. L'Etat se réservait la commercialisation des terrains à bâtir, tandis que l'urbanisation des terrains agricoles était interdite. Ce ne fut que feu de paille, et la loi disparut avec le premier ministre, diluée dans une série d'arrêtés d'application la vidant de sa substance. La grande « loi du logement » longtemps annoncée ne vit pas le jour et fut remplacée par une « loi des loyers » beaucoup plus modeste. Mais la crise économique aiguë que connaît le pays ne laisse guère de marge : comment songer pour le moment à consacrer à ce secteur 7 à 8 % du budget de l'Etat, ce qui permettrait la construction du demi-million de logements sociaux nécessaires entre 1970 et 1980 ?

L'espérance et la lutte

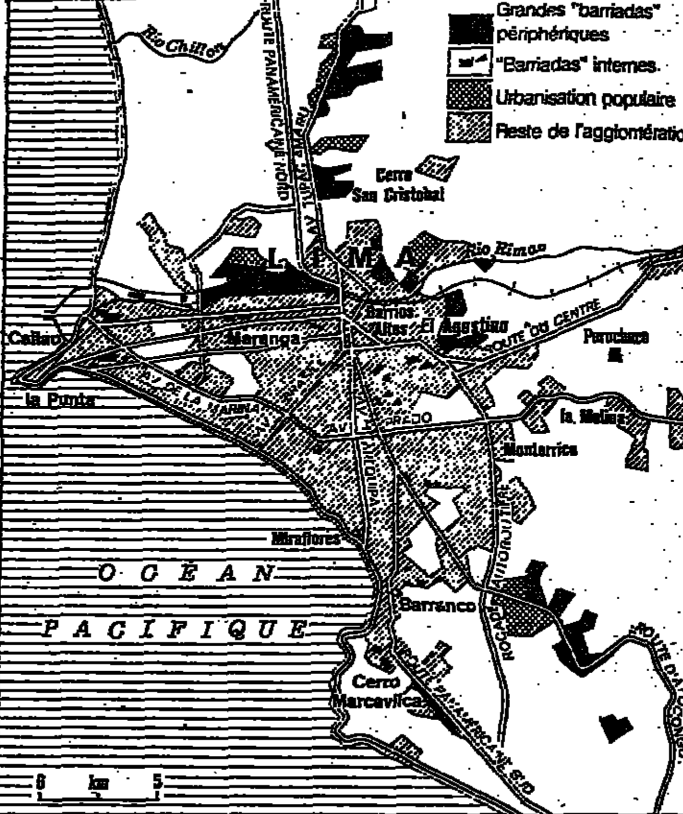
Dans ces conditions, la *barriada* n'est-elle pas, en fin de compte, l'inévitable riposte ? D'autant qu'elle a sa propre dynamique. Contrairement à l'habitant du taudis, qui ne songe guère à transformer une habitation condamnée, celui de la *barriada* innove, améliore, construit. De la cabane de torchis, on passe à la brique, tandis que l'on se groupe en associations pour réclamer à l'Etat l'eau et l'électricité, ou pour construire les canaux d'écoulement. « *Nous sommes fatigués de vos apitoiements sur nos misères*, affirment aux journalistes les habitants de la *barriada*. *Parlez plutôt de notre lutte pour en sortir.* »

Certains bidonvilles se forgèrent dans l'enthousiasme. Tel celui de Villa-El-Salvador, qui groupe plus de cent mille personnes. Ses habitants s'organisèrent en un système d'autogestion : dirigeants élus par pâtés de maisons, puis par quartiers, puis au niveau du bidonville. Ils fondèrent leur propre caisse de crédit, à partir des économies quotidiennement réalisées. Elle servit à financer quelques petites entreprises autogestionnaires, textiles et alimentaires, utilisant à la fois la main-d'œuvre et le marché de la *barriada*, sans passer par les circuits commerciaux classiques. La *barriada* se mit en contact avec des communautés paysannes des environs afin de passer outre à la pyramide d'intermédiaires qui triplent ou quadruplent les prix des produits agricoles.

L'expérience bénéficia de la sympathie du gouvernement militaire, alors dans sa phase radicale. Aujourd'hui, passés les élans d'hier, elle marque le pas. Les sentiments communautaires s'émoussent, tandis que certains officiers trop zélés dénoncent l'« *infiltration subversive* » à Villa-El-Salvador, autrefois bastion populaire des « militaires de gauche ». L'un des principaux dirigeants de la *barriada* a été déporté du pays.

Mais un élément reste présent dans le bidonville. Celui de l'espérance. Et celui, corrélatif, de la lutte. Qu'elle se manifeste dans la construction patiente du système d'autogestion d'El-Salvador ou dans les révoltes rageuses et violentes des *barriadas* à chaque grève nationale, c'est cette même volonté d'intégration forcenée à la ville qui se manifeste. L'immigrant a rompu les ponts avec hier, s'est expatrié culturellement : il doit réussir à rentrer dans Lima, y percevoir la dette que la grande ville a contractée envers lui.

Devenir Liménien : le rêve que l'on recaresse tous les jours au petit matin, une fois parcourus les 20 kilomètres depuis la *barriada*, en pénétrant dans une ville qui semble vouloir se charger de tous les contrastes oppressants de l'Amérique latine. Mais qui n'en fascine pas moins, avec ses odeurs d'épices, de tropiques et de vent du large. Et à laquelle on s'attache, dans ces salles grandes comme des halls de gare, où l'on se saoule jusqu'à l'aube de rythmes tropicaux. Ou face à la mer, sur le sable des plages du sud de la ville, où tous se retrouvent égaux, les filles aux longs cheveux blonds de Miraflores, les jolies métisses à la peau cuivrée, les jeunes Noires au corps sculptural, qui se côtoient sans concurrence déloyale devant les hautes vagues du Pacifique. Pour quelques instants, à Lima, on paraît avoir signé un pacte social tacite. Pour quelques instants, l'impossible métissage semble s'être réalisé.



(1) C'est-à-dire ne travaillant pas en accord avec les normes légales minimums en vigueur pour les personnes employées à plein temps.

(2) Voir l'intéressante étude de M. Jean-Paul Deler pour l'Institut français d'études andines (1974) : « Lima, aspects de la croissance d'une capitale sud-américaine ». Centre d'études de géographie tropicale. Domaine universitaire de Bordeaux, 33405 Talence.

ENQUÊTES PRÉCÉDENTES

Chicago (11 janvier 1978) ; Los Angeles (18 janvier) ; Tokyo, (25 janvier) ; Londres (1er février) ; Moscou (8 février) ; Changaï (15 février) ; Lagos (22 février) ; Calcutta (1er mars) ; Le Caire (8 mars) ; Téhéran (15 mars) ; Abidjan (22 mars) ; Barcelone (29 mars).



Le Monde

Modes du temps

Des Écossais communiquent avec les esprits du monde végétal

LA vie moderne sécrète ses marginaux. Après l'exode dans les Cévennes et le « temps des chèvres », voici venu celui des plantes. En Ecosse, la communauté de Findhorn communique avec les esprits du monde végétal. Ces « jardiniers du ciel » sont venus faire partager aux Parisiens leur singulière expérience.

Leur histoire commence à 30 kilomètres d'Inverness sur une terre battue par les vents. Le sol est ingrat : du sable et des cailloux. Les saisons sont courtes : il gèle encore en juin et de nouveau en octobre. Près du village, à côté d'une décharge, est installé un camp de caravanes où des familles vivent toute l'année. Un lieu peu propice à la poésie et à la prospérité. Et pourtant...

Trois nouveaux habitants du campement : Peter Caddy, sa femme Eileen et leur amie Dorothy MacLean ont l'habitude de Dieu. Un long entraînement spirituel leur permet d'entendre ses directives et de les suivre. Aussi quand Peter se trouve en chômage, quand toutes les offres d'emploi qu'on lui propose échouent, quand une voix lui dicte de cultiver son maigre jardin et de ne pas se préoccuper du lendemain, il obéit.

Mais les directives intérieures ne s'arrêtent pas là. Dorothy, qui est la plus proche de la nature et la plus méditative va entrer en contact avec l'esprit des plantes. Chacune a le sien. Cet ange gardien qu'on appelle « deva », un nom indien qui signifie « celui qui brille », est le dépositaire de l'énergie de la plante. Les messages reçus par Dorothy expriment la détresse du monde naturel devant la destruction répétée de l'homme, mais sa volonté de coopérer avec lui sur de nouvelles bases qui impliquent une union totale.

Le premier ambassadeur à se manifester sera le deva du petit pois. Ses instructions n'ont rien d'éthéré. Elles indiquent où planter, quand arroser et font le tri entre les bonnes et les mauvaises méthodes. Un quatrième jardinier se joindra bientôt au trio. Il s'appelle Roc. Il a pour particularité de communiquer avec les éléments, c'est-à-dire les esprits de la terre, de l'eau, de l'air et du feu.



Dorothy et Eileen seront donc les messagères et Peter le détenteur des forces physiques. Grâce à son travail et à l'énergie qu'il déploie, il transmettra au sol des radiations positives. L'équipe est au complet. Prête à agir.

Les tomates se font tirer l'oreille

Malgré quelques camouflets — les tomates souffrent du ciel gris et les oignons nouveaux dépérissent dans l'humidité — le jardin se met à croître et à embellir. A un moment donné, il contient jusqu'à soixante-cinq variétés de légumes, vingt et une sortes de fruits et quarante-deux herbes différentes, le plus grand nombre de devas possibles ayant manifesté leur désir de participer à l'expérience. Grâce aux efforts conjugués des esprits, des engrais naturels et de la bêche de Peter, le petit terrain, deux malheureux « acres », donne tout naturellement et sans « forcing » des légumes et des fleurs-phénomènes : chou rouge de 20 kilogrammes et digitales hautes de 3 mètres.

Aujourd'hui, le jardin a grandi et la communauté s'est multipliée. Elle compte plus de trois cents membres qui se livrent à toutes sortes d'activités artisanales et artistiques. « *A mon arrivée, j'étais un peu sceptique,* avoue Iain Campbell, un des jardiniers venu communiquer son expérience. *Mais de petits événements, ajoutés les uns aux autres, ont commencé à me faire réfléchir.* » Il y eut d'abord l'affaire des arbres fruitiers. Les oiseaux les picoraient avant que les fruits n'arrivent à maturité. Dorothy entra en contact avec eux et leur déclara que certains arbres leur seraient réservés. A partir de ce moment-là, les pilleurs se replièrent sur des positions plus raisonnables.

Vint ensuite le problème des taupes qui ravageaient la pelouse du parc. « *Dorothy nous conseilla de nous adresser au roi des taupes,* poursuivit Iain. *Nous n'avions aucune idée de comment lui parler, d'autant plus qu'au royaume des animaux il avait la réputation d'être idiot. Quant à nous, nous ne nous sentions guère plus malins. Nous lui avons pourtant expliqué la situation. Puis, après avoir entouré son domaine d'un cercle de lumière et tracé un tunnel éclatant, nous lui avons donné l'ordre à lui et à sa troupe de quitter la propriété. Le lendemain, la place était vide.* »

Quoique fantastique, cette histoire étonne peu. Ces habitants des Lowlands ne sont-ils pas les descendants des Celtes donc des druides ? N'ont-ils pas eu, par ailleurs, pour voisins Lewis Carroll et Beatrix Potter ? « *Dans la vie quotidienne,* ajoute le jardinier, *Je me suis aperçu que chaque fois que je faisais quelque chose de stupide ou d'anti-naturel, chaque fois que j'abusais d'une partie du jardin, un buisson, par exemple, mourait. Je payais donc le prix de mes bêtises. Entre le jardin et moi, commença à s'établir une communication subtile, qui ne s'exprimait pas par des mots mais par des impressions. Plus qu'une coopération, c'est aujourd'hui une communion intuitive entre ma vie et celle des plantes.* » « *Je ne suis qu'un type ordinaire,* dit Iain Campbell en conclusion. *Chacun a en lui ces mêmes dispositions et ses moments d'inspiration.* »

FLORENCE BRETON.

★ The Findhorn Foundation, The Park, Forres, IV36 OTZ Ecosse.

Métier dans le vent

LE BEAU TEMPS DES CONTREFACTEURS

« SE mêler des contrefaçons... » Ce sont surtout les industriels et les artisans « d'art, de mode et de création » (regroupés dans le comité Colbert) qui se mêlent de cette pratique vieille comme le monde, ou du moins comme les marques. Flatteuse rançon du succès et de la notoriété, la contrefaçon les atteint, certes, en les privant d'une clientèle potentielle appréciable qui se laisse abuser, mais elle leur nuit encore plus par l'atteinte portée à leur renommée : la plupart du temps, la qualité des contrefaçons est très largement inférieure à celle des produits imités.

Peu de domaines échappent à l'esprit inventif des pilleurs, et joailliers, grands couturiers, parfumeurs, rivalisent d'histoires savoureuses. Ainsi, celle des « crayons parfumants » *dénommés sans vergogne* « Arpège » *et* « Chanel », *censés vous embaumer des célèbres parfums tandis que vous noircissez du papier... Ou encore ce paquet contenant huit de ses* « patrons papier » *que Givenchy reçut, réexpédié par la poste italienne, faute d'une adresse de destinataire convenablement libellée : les modèles avaient été, très officiellement, vendus à un acheteur de province, qui... les réexpédiait à un copieur italien. Quant à Moët et Chandon, dont le champagne est distribué dans cent soixante pays, la liste est interminable des mousseux plus ou moins honorables dénommés* « Echanson » *(Allemagne fédérale),* « Chanson » *(Autriche) ou* « Monchandon » *(Paraguay), pour n'en citer que trois.*

Enfin, on compte à Séoul, en Corée du Sud, quatre fausses « boutiques », *à l'enseigne de Chanel, Givenchy, Lanvin et Nina Ricci.*

A Taiwan

Au premier rang des « contrefacteurs » : les pays du Sud-Est asiatique : à Taiwan, les effectifs de la police locale se sont révélés insuffisants pour saisir en même temps tous les articles suspects... On va même jusqu'à exporter vers l'Amérique latine, voire vers l'Europe, une production de prestige à bas prix. Les pays d'Amérique latine viennent tout de suite après, ainsi que le Japon, la Grèce et, pour les articles de cuir, l'Italie : Hermès en sait quelque chose qui poursuit une entreprise florentine, Cellerini, qui... depuis 1972, a copié cent trente modèles...

Avec le développement des exportations de produits de luxe et la « diversification » *de la haute couture et de la joaillerie vers le prêt-à-porter, les accessoires et les* « boutiques », *les contrefaçons se sont multipliées sans que toujours les firmes créatrices et les propriétaires puissent se défendre, surtout à l'étranger.*

Mésaventure argentine

Très répressive en France, où la marque est très protégée, la législation est dans d'autres pays beaucoup plus libérale, que le système adopté soit celui du « dépôt de marque », *avec enregistrement ou celui du* « droit d'usage » *antérieur... Des contrefacteurs sont ainsi parfois les légitimes titulaires de marques étrangères qu'ils ont déposées dans leur propre pays avant que l'intéressé n'envisage d'y commercialiser ses produits : Dior a dû parfois ainsi racheter des entreprises industrielles ou des boutiques à son nom pour pouvoir pénétrer sur un marché étranger. Lanvin connut la même mésaventure en Argentine...*

L'Union des fabricants (1), association créée il y a plus d'un siècle, et qui regroupe aujourd'hui mille deux cents industriels, sert d'outil juridique à cette lutte toujours recommencée. Six cents dossiers litigieux donnent lieu par an à une dizaine d'actions judiciaires.

Le dépôt des modèles, les actions judiciaires, outre le préjudice financier et moral causé, coûtent fort cher aux entreprises : Guerlain, en 1976, a ainsi consacré 550 000 F à la protection de sa marque. « Pour un grand joaillier, la dépense annuelle peut avoisiner le million de francs », *affirme la lettre mensuelle du comité Colbert.*

Quel que soit le soin mis à la pourchasser, la contrefaçon aura sans aucun doute la vie dure. Les pilleurs de marques qui vendent du prestige au rabais savent bien qu'ils répondent au besoin de luxe occasionnel tout à fait compréhensible de leurs clients. Le luxe ne vaut-il pas, pour chacun, surtout par l'idée qu'on s'en fait ?

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Union des fabricants pour la protection internationale de la propriété industrielle et artistique, 16, rue de la Faisanderie, Paris-16e.

Comité Colbert, 49, rue Cambon, Paris-1er.

Clin d'œil

COMPTANT, PAS CONTENT

LE samedi de Pâques, à midi, Félix croyait tous les Parisiens partis vers l'enchantement d'un long week-end. La radio affirmait que « ça bouchonnait » ferme du côté de Nemours et de La Motte-Beuvron et décrivait le toboggan de Vienne (Isère), saturé comme la plage de Pampelonne au mois d'août. C'est bien le jour, se dit Félix, d'aller aux Galeries Lafayette pour acquérir ce service de verres promis à une proche parente qui, jeune encore, vient de tomber dans les liens du mariage !

Dès l'Alma, il fut étonné de voir le carrefour aussi encombré qu'un jour ordinaire. A la Concorde, il dut disputer à un gigantesque camion à benne et promu aux travaux publics l'étroit passage laissé entre des palissades par des terrassiers absents du chantier. A la Madeleine, les automobiles grouillaient sous la pluie. Quant au boulevard des Capucines, il lui parut, sous l'œil regrettablement indifférent des gardiens de la paix, transformé en parc de stationnement pour autocars étrangers.

Bus allemands, danois et belges occupaient, au sens le plus importun du terme, les couloirs de circulation des taxis, étaient garés au centre de la chaussée, ne laissant plus à la circulation qu'une seule file que d'autres autobus venus de Belgique, du Danemark ou d'Allemagne empruntaient en flânant, conduits par des chauffeurs-hôtesses qui, micro en main, commentaient le paysage (à gauche l'Olympia, à droite la Samaritaine) sans aucune considération pour les autos autochtones !

Place de l'Opéra, l'exposition internationale de bus long-courriers atteignait un tel degré de concentration que le palais Garnier faisait figure de gare routière un jour de grève.

Parvenu, non sans mal, au parc de stationnement des Galeries Lafayette, Félix dut descendre jusqu'au septième sous-sol — celui qu'on ne balaie jamais et où règnent des odeurs de vespasienne — pour ranger son automobile. Il n'était, lui sembla-t-il, pas le seul à avoir escompté ce jour-là circuler à l'aise dans un Paris supposé désert et un grand magasin peu achalandé.

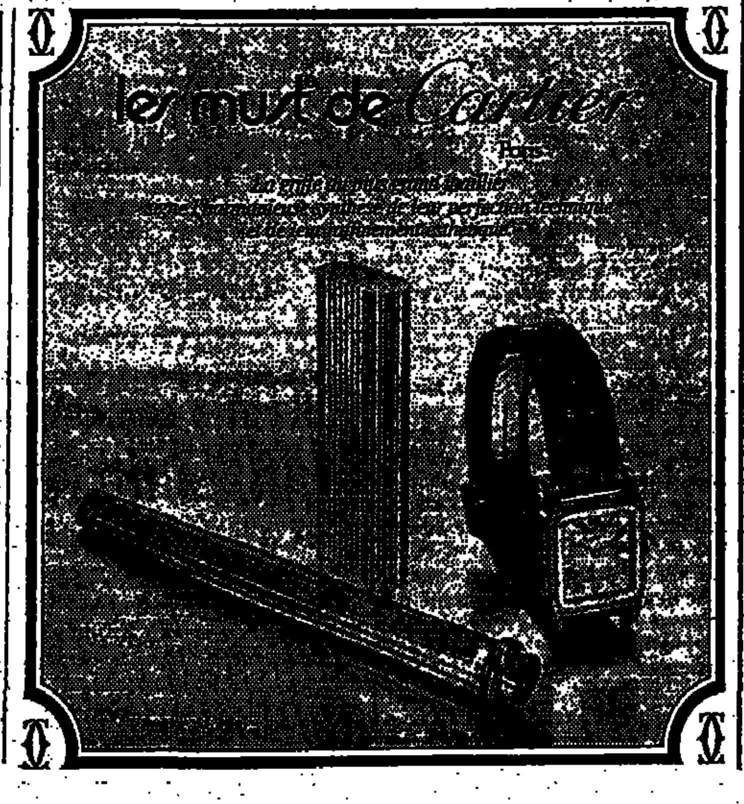
A l'intérieur, à tous les étages, régnait une animation digne des périodes de soldes — on entendait sur les escaliers, se mêlant aux propos des banlieusards en escapade, des accents directement importés par les autobus cités plus haut ! Les affaires comme les langues allaient bon train.

Félix, n'ayant pas la propension flâneuse de certaines habituées des grands magasins, descendit immédiatement au sous-sol, où se trouve le rayon verrerie. Là, en moins de temps qu'il n'en faut à un radar américain pour repérer un satellite soviétique en vagabondage, il découvrit ce qu'il était venu chercher : un service en cristal de Saint-Louis modèle « Massenet », quarante-huit pièces, 2 916 francs. Sans bien comprendre pourquoi le compositeur de « Thaïs » — un « pays » de Félix — parrainait « post mortem » un service à boire — lui dont la sobriété typiquement stéphanoise avait toujours fait l'étonnement de ses contemporains, — il manifesta aussitôt l'intention d'acquérir cette belle collection sortie des ateliers où, depuis 1767, on souffle et on taille le cristal le plus musical.

« Vous voulez l'emporter ? » dit la vendeuse, surprise comme si on menaçait de lui démonter son chignon. Cette dame charmante, dont les attentions et le ton donnaient à son stand l'ambiance d'un salon bien fréquenté, expliqua à l'acheteur potentiel qu'il devait attendre six mois, que les verriers de Saint-Louis étaient des artistes, que les flûtes de cristal ne venaient pas au monde de la fragilité comme des verres à moutarde !

MAURICE DENUZIÈRE.

(Lire la suite page 20.)





Un grand magasin lance une « rue de la mode »

GRIFFES A TOUT VA

AUX Etats-Unis, les grands magasins jouent un rôle capital dans le lancement de la mode d'avant-garde et dans la distribution. A Paris, l'ambiance n'est pas la même et la concurrence n'atteint pas le rythme effréné d'outre-Atlantique. Les grands magasins, surtout dans le secteur de la mode, paraissent opter pour la présentation au public d'un échantillonnage de griffes et de noms, vendu par des démonstratrices de fabricants dont elles sont les salariées.

Leur intérêt se confond avec celui de leur stand, souvent au détriment du grand magasin et, évidemment, des clientes en quête de renseignements. Ce système étant largement pratiqué à Paris, il s'agit de regrouper le plus grand nombre de stands autour des thèmes de mode solides, pour attirer sans cesse de nouvelles clientes.

C'est dans ce contexte qu'il faut juger la dernière expérience des dirigeants du Printemps, qui viennent d'inaugurer une « rue de la mode » au quatrième étage du nouveau magasin, où se rejoignent au touche-touche des stands de couturiers et de grands noms du prêt-à-porter. Désormais, plus besoin de courir de Saint-Germain-des-Prés à la rue de Passy. En effet, quatorze grandes griffes sont regroupées ici, avec, en prime, des modèles de boutique haute couture de Ted Lapidus. Guy Laroche est également présent.

Courrèges se consacre au sport, avec des coloris chantants mêlés au blanc. Le rose crevette de Louis Féraud s'associe en chemisiers de soie et jupes de coton ou forme contraste avec des jupes rayées provençales. Encore du beige et des tons doux chez Torrente, qui aime les camaïeux éclairant le visage. Le magasin a choisi des formes d'une élégance simple chez les fabricants de style que sont Dejac, Jacques d'Ars, Christian Aujard, Bercher, Pisanti, Tiktiner, Georges Rech et Daniel Hechter.

Les coloris tendres se mêlent



(Croquis de MARCQ.)

HECHTER : blazer en coton éponge ocre à « pièce » de velours sur la manche, porté avec une jupe portefeuille en coton à petits carreaux gris sur blanc cassé dans les coutures et fronces dans le dos. 610 F et 290 F.

BERCHER : ensemble semi-transparent en voile de coton blanc fileté à liquette froncée aux épaules, à larges manches, formant tunique sur une jupe froncée à deux poches dans les coutures. 625 F.

DEJAC : robe-housse en jersey acrylique et laine beurre frais à manches larges resserrées du bas. 795 F.

à l'éclairage ensoleillé pour faire ressortir les blazers « destructurés » en tissu éponge, en lin rayé ou en « seersucker », ce tissage gaufré, poids plume et lavable qui résiste à la plus dure journée de bureau comme au marathon touristique. Les robes se distinguent par le confort de leurs emmanchures, dont les découpes raglan sont seyantes aux silhouettes moyennes comme aux grandes. Les tuniques « cache-kilos » se posent sur de grandes jupes froncées, souvent en contraste pour donner un effet de volant. Enfin les sarraus et les chemisiers sont coordonnés aux jupes de toutes sortes ou aux pantalons à pinces.

Il y en a pour tous les genres et toutes les personnalités : de la Parisienne à la Kiraz à la femme cadre, de l'artiste bohème à la dame des quartiers chics. Les prix oscillent entre 300 francs et 1 200 francs. Les tailles vont du 38 au 44-46.

Si l'on sait que le deuxième étage du Printemps Haussmann est consacré aux juniors avec les boutiques des stylistes et le troisième à la jeune femme active, les clientes du magasin ont maintenant, sous un seul toit, un authentique panorama de la mode française.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Comptant, pas content

(Suite de la page 19.)

Après dix minutes d'entretien mondain au cours duquel on évoqua l'importance du bel objet sur une table, le goût des vins d'Alsace, la lenteur des transports et même la joie naïve que devaient éprouver en ce jour les cloches revenant de Rome, la dame vendeuse disparut dans les réserves et revint, ô miracle ! avec des cartons contenant le service convoité : « Celui-ci attend preneur depuis décembre... Il est à vous ! »

Restait à faire un chèque pour régler cet achat. Déléguée par la dame du stand, une autre vendeuse, tout aussi charmante, invita Félix à la suivre à l'autre bout du sous-sol. Assise devant une table, elle remplit alors avec soin une fiche où devait figurer tout le détail des emplettes. Cet exercice achevé, Félix, toujours à l'invitation de son cicérone, se présenta à une caisse, son carnet de chèques à la main.

« Vous savez bien que je ne puis encaisser ça, fit la caissière à sa collègue itinérante. Ici, on n'accepte que les sommes inférieures à 2 500 francs. Conduisez monsieur à la caisse n° 1, service des comptes, au premier étage.

— Allons-y, dit la vendeuse, et surtout ne me perdez pas. C'est pas facile à trouver !

Après avoir franchi deux escalators surpeuplés, se faufilant parmi les clients, Félix et sa vendeuse-pilote découvrirent que la caisse n° 1 se trouvait au-delà du rayon vingt ans, qui, de tous, paraissait ce jour-là le plus fréquenté. Au passage, Félix remarqua qu'il y avait là des messieurs qui devaient aller sur leurs trois fois vingt ans et des dames demi-mûres étonnées de ne pas trouver des ensembles pantalons de taille 50 suspendus aux patères !

Ils atteignirent enfin un comptoir derrière lequel trônait une jeune femme évanescente.

« Cette fiche blanche ne vaut rien, dit-elle au guide de Félix, il me faut une fiche jaune... pour établir un crédit.

— Mais monsieur paye comptant, fit fièrement l'autre.

— Alors, c'est là-bas, dit la dame, désignant un autre comptoir, par-delà la consigne-vestiaire.

— Cette fois, nous touchons au but », fit la vendeuse, qui avait eu le temps de raconter à Félix qu'elle était mère de deux enfants charmants et avait pour mari un homme adorable qui refusait, lui, de mettre les pieds dans un grand magasin le samedi !

A la caisse n° 1, on sortait de l'anonymat comptable. Le nom de la vérificatrice des chèques figurait sur une plaque.

« Etes-vous parent de cet Anglais plein d'humour qui écrivit « la Vie du Dr Johnson », questionna Félix, toujours soucieux de s'instruire.

— Hélas ! je ne sais pas », dit la dame... et la conversation s'engagea sur l'immigration irlandaise en Angleterre au XVIII[e] siècle, ce qui pouvait mener loin.

« Ma » chef va s'inquiéter, dit la vendeuse, ça fait un bout de temps qu'on se promène tous les deux... »

Avec regret, la vérificatrice, munie du chèque de Félix et de sa carte d'identité, disparut dans un bureau. Elle y resta dix bonnes minutes, histoire d'interroger les ordinateurs bancaires sur la solvabilité de l'acheteur !

« On pourrait peut-être aller prendre un croque-monsieur à la cafétéria », proposa Félix à son guide, dont la conversation se faisait languissante.

Il n'eut pas l'occasion de connaître la réponse qu'on réservait à cette proposition. L'employée au nom littéraire revenait souriante : « Voilà, vous pouvez payer, maintenant. »

A deux pas de là, la caissière habilitée à recevoir les règlements de plus de 2 500 francs (Félix remarqua qu'elle était en effet plus grosse que celle du sous-sol) prit le chèque, l'examina et tendit à la vendeuse accompagnatrice un duplicata de sa fiche dûment tamponné.

« Il ne nous reste plus qu'à aller chercher vos verres, ils doivent être emballés maintenant », dit-elle aimablement.

Quand, après un nouveau parcours du combattant, le client et son guide regagnèrent le stand, ils furent accueillis par des quolibets divers, car, Dieu merci, la bonne humeur, en ce samedi de Pâques, régnait au rayon verrerie.

« On vous croyait partis en week-end tous les deux », fit « la » chef... avec un clin d'œil !

MAURICE DENUZIÈRE.

— Trouvailles —

Gadget

Sécurité volet

Bien des volets roulants ont leur enroulement monté sur sangle. Lorsque celle-ci, par suite d'usure, vient à se rompre, c'est la panne... ou même l'accident si le volet s'abat brutalement. Un système de treuil, vendu en « kit », permet de rénover une fermeture de ce type ; il est garanti dix ans. Il s'agit d'un câble, protégé par un tube, d'un treuil et d'une manivelle qui, à partir de huit vis, se fixent au mur et se raccordent sur le coffre du volet roulant existant.

★ « Treuil-matic », 160 F, Sté Chatiko, 38, rue des Martyrs, 75009 Paris.

Boutique

Sur la piazza

Face au Centre Georges-Pompidou vient de s'ouvrir une boutique pour la maison, à l'enseigne d'« Oggetto ». Au rez-de-chaussée, sur des rayonnages de bois clair, sont alignés des verres, de la boissellerie (des mini-moules à beurre gravés à la main), des moules à gâteaux, dont l'un en forme de maison, pour un goûter d'enfants. Du premier étage s'élancent les oiseaux de bois aux ailes articulées que Christian Poumeyrol a peints en dégradés de bleu-mauve-violet (de 120 à 600 F). En haut, à côté des savons naturels et des éponges grecques, sont empilées des serviettes douces et colorées. Il y a aussi des meubles en pin suédois et des tapis de laine naturelle, tissés par une artisane.

★ Oggetto, 143, rue Saint-Martin, 75004 Paris.

Papeterie

Écrire et effacer

Pour que les enfants dessinent, pour inscrire les courses du samedi, pour tracer le schéma d'un meuble de rangement, une nouvelle feuille blanche en plastique, autocollante, se découpe aux ciseaux et se fixe au mur ou sur du carton ou du contreplaqué. On y écrit avec des marqueurs spéciaux (qui existent en six couleurs) et on efface à sec, d'un coup de chiffon. Les rouleaux se font en trois tailles (taille médiane : 1 m × 0,67 m., 40 F) et les marqueurs valent 3,50 F pièce.

★ « Velleda », Baignol et Farjon, en papeterie.

Maison

Tissus dans le Marais

A deux pas de Saint-Paul, une boutique récemment ouverte a choisi de vendre du tissu d'ameublement d'une façon différente. On y trouve, en effet, une sélection de fins de série des principaux éditeurs de tissus. C'est-à-dire que ces tissus, d'excellente qualité, ne sont plus fabriqués et sont vendus, ici, au tiers environ de leur prix d'origine et en fonction des métrages disponibles. S'il y a le choix entre cent cinquante modèles d'imprimés et de nombreux unis (une toile de coton unie vaut 19 F le mètre), il faut venir avec des mesures précises, car les tissus ne sont pas « suivis ». A côté de ces fins de collections, il y a de belles soies tissées main, unies (68 F le mètre en 125 cm.) et imprimées.

★ « Les Deux Portes », 15, rue Beautreillis, 75004 Paris.

Le Monde

culture

LE JOUR DE LA PHOTO

Le Paris mythique d'Izis.

Pour la légende, Paris est la Ville Lumière, et le mythe se fait d'une foule d'images. Les clochards sur les bancs, les amoureux au bord de la Seine, les marchands des quatre-saisons, les gavroches qui vendent du muguet, « Paris sera toujours Paris » semble dire Izis, qui a suivi un itinéraire de touriste. La visite comprend les berges et les quais, le marché aux puces, la place de la Concorde. Le pittoresque a la limite des clichés reproduits, il n'est pas tapageur, il ne passe pas par Pigalle, il s'arrête avant les transports en commun et le béton. C'est un Paris très central qui est décrit, et la carte postale idyllique qu'envoie Izis semble dater des années 50-60. Ses photos sont accompagnées des textes autographes d'une vingtaine d'écrivains, dont Prévert, qui aime Izis : « C'est un colporteur d'images et même sans le savoir un musicien ambulant qui joue à sa manière et même en hiver le Sacre du printemps. *Et c'est toujours le même air intense et bouleversant pour tempérer l'espace, pour espacer le temps. Toujours le portrait des choses et des êtres qui l'ont touché ». Les photos d'Izis ont du charme. On doute qu'elles acquièrent un jour la valeur du reportage d'Atget, par exemple, sur le Paris de la fin du siècle.* — H. G.

★ *Paris des poètes*, d'Izis, Fernand Nathan.

Calendrier.

Apparences, *de Melba Levick (C.I.S.P., 6, avenue Maurice-Ravel, Paris-12e), jusqu'au 30 avril : une recherche sur les formes, à travers des villages déserts.*

Enfants des murs, créatures du béton, *au Studio-Théâtre 14 (20, avenue Marc-Sangnier, Paris-14e), jusqu'au 27 mai : les enfants dans la ville vus par deux photographes « animateurs » :* D. Rigoaud *et* F. Berry.

Jean-Paul Ferrero et François Gohier *à la galerie Nikon (1, rue Jacob, Paris-6e) : trente-cinq photos en couleurs de deux photographes animaliers spécialisés dans les faunes de l'Amérique du Sud, de l'Antarctique et de l'Australie.*

Les employés de la FNAC Châtelet *exposent leurs propres photos, du 4 avril au 14 mai, dans les galeries du magasin (6, boulevard Sébastopol, Paris-4e).*

Molivos, *de Gilles Turpin, à la galerie Contrejour (19, rue de l'Ouest, Paris-14e), du 4 avril au 8 mai : portraits grecs pris dans l'île de Lesbos.*

Survenance, *de Jean Pajot, à la galerie Henri-Plait (37, rue La Fayette, Paris-9e), jusqu'au 30 avril : corps d'adolescents dans les sables et dans les vents d'Aquitaine.*

Rencontres, *de Burkhard Jüttner, au Centre culturel allemand (31, rue de Condé, Paris-6e), du 5 avril au 12 mai : dans sa série de portraits de groupes sociaux marginaux, après les anciens combattants, les artistes de variétés vieillis et les travestis, Jüttner nous montre « ses » gens du cirque.*

Le Japon et la Chine en 1870, *à la Remise du Parc (2, impasse des Bourdonnais, Paris-1er), du 6 avril au 6 mai : portraits de musiciens, de fumeurs d'opium et de marchands ambulants chinois par un photographe anonyme, qui retouchait ses épreuves à l'aquarelle dans des couleurs pastels ; personnages et scènes de la vie quotidienne japonaise empruntés à un album édité par Stillfried et Andersen : « Views and Costumes of Japan ».*

Des métiers et des hommes, *de Bernard Henry, à l'Œil du Diaph (place Jean-Zay, Paris-14e), à partir du 6 avril.*

Love cats, *de Meer Son, chez Agathe Gaillard (3, rue du Pont-Louis-Philippe, Paris-4e), du 12 avril au 21 mai.*

Lucien Clergue : *photos autour du jeune Christian Nimeno, à la Fondation Paul-Ricard (35, avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8e), du 12 au 28 avril.*

Claus Semmler, *à la galerie Régine-Lussan (7, rue de l'Odéon, Paris-6e), du 17 au 30 avril : variations d'un même paysage, photographié le matin ou le soir, et vide d'intrusion humaine.*

August Sander, *à la galerie Delpire (13, rue de l'Abbaye, Paris-6e), du 13 avril au 20 mai.*

Musique

« MADAME BUTTERFLY » vue par Lavelli

M. Rolf Liebermann, administrateur de l'Opéra, a retracé lundi au cours d'une conférence de presse les phases de « l'affaire Lioubimov », le metteur en scène auquel les autorités soviétiques ont refusé d'accorder un visa pour monter à Paris « la Dame de pique », de Tchaïkovski (« le Monde » des 15, 16, 22 mars et 1er avril). Pressé par le temps, M. Liebermann a choisi de présenter à la place « Madame Butterfly », de Puccini, dans la nouvelle mise en scène de Jorge Lavelli, réalisée *pour la Scala de Milan, ce qui permettra* d'utiliser une partie des chanteurs engagés pour « la Dame de pique » et de ramener les pertes occasionnées par ce dédit d'ordre politique à environ 2 millions de francs (nos dernières éditions du 4 avril).

Dans un communiqué commun, MM. Liebermann et Bandini, surintendant de la Scala, « s'inquiètent de l'interdiction faite à Youri Lioubimov de s'exprimer hors des frontières de l'Union soviétique », « déplorent cette critique et cette censure du travail d'un créateur avant même que sa conception ait pu être développée ni réalisée » et « condamnent un procès d'intention aussi grave puisqu'il s'agit là d'une atteinte inacceptable à la liberé d'expression artistique ».

Le Japon dans sa plus simple abstraction

Sans chercher la provocation, Jorge Lavelli a opéré sur Madame Butterfly *un travail décapant qui aurait pu lui valoir à Milan, où l'on ne badine pas avec Puccini, les mêmes protestations que son* Faust *au Palais Garnier ; mais, mise à part la première, un peu chahutée au début, tant était grand le contraste avec les décors couleur locale de Foujita (inamovibles depuis près de trente ans), Lavelli et son décorateur, Max Bignens, ont parfaitement imposé aux Milanais leur très belle vision, une des plus radicales et abstraites depuis l'admirable* Idoménée.

Tournant le dos à l'exotisme passablement éventé et frisant le ridicule que n'évite pas toujours la musique, avec son mélange d'hymnes américains, de gammes pentatoniques orientales et de vérisme occidental parfois sirupeux, c'est le drame que Lavelli révèle en profondeur, celui de la femme abandonnée après un simulacre de mariage, qui ne veut pas croire à son malheur et ne survivra pas à l'évidence de son déshonneur. Seuls les costumes aux couleurs pâles ou passées rappelleront le cadre japonais.

Au premier acte, la distorsion entre la musique et la mise en scène peut encore apparaître grinçante. A Pinkerton en quête de plaisirs nouveaux, l'entremetteur fait visiter la maison de Cio-Cio-San... sur un gigantesque plan d'architecte en forme de cylindre occupant seul la scène noire, image d'un monde fermé, d'une intimité mystérieuse. Cio-Cio-San arrive, à genoux dans une sorte de berceau d'osier, entourée par sa famille bruyante et bigarrée ; le cérémonial japonais du mariage détonne dans ce cadre abstrait ; sur le duo d'amour de Pinkerton et de la petite Japonaise descend un cylindre de tulle qui clôt la maison comme une bonbonnière. Tout cela sonne un peu faux, comme pour démentir par avance l'illusion douceâtre de cette exposition.

Mais au deuxième acte, il n'y a plus que l'attente, dans ce cadre dépouillé à l'extrême, un podium noir sous cette cloche de tulle avec seulement un paravent de glaces qui renvoient interrogations, doutes et angoisses.

Toute l'attention se concentre sur le drame de cette femme qui ne veut pas douter, clame sa foi, doute, espère et s'exaspère, dont Puccini a si admirablement dépeint tous les mouvements intérieurs. Au coup de canon qui annonce l'arrivée du bateau de Pinkerton, le cylindre de tulle s'envole, dévoilant une admirable vue de la rade de Nagasaki la nuit. La joyeuse exubérance de Butterfly libérée s'éteint peu à peu et elle reste debout, immobile, face au miroir et à la rade.

Le rideau se baisse et se relève, l'aube monte lentement, la jeune femme est toujours immobile dans ce décor nu, puis, désespérée, elle se retire. Pinkerton et le consul, dans leur duo inutile et pénible (qui pourrait s'intéresser aux états d'âme d'un aussi triste individu ?) foulent aux pieds sans les apercevoir les fleurs de papier parsemées la veille avec tant d'amour pour le retour de l'époux. La vraie Mme Pinkerton arrive dans un adorable costume de vacances. Et Butterfly, après avoir bandé les yeux de son enfant, s'enroule dans le long drap rouge que celui-ci lui tend et où elle cachera et proclamera tout à la fois l'horreur de son hara-kiri. L'enfant virevolte une dernière fois, comme celui de Wozzeck, bras tendus : Butterfly !

Le génie des mises en scène de Lavelli est de porter les œuvres au bout et parfois au-delà d'elles-mêmes, par des moyens aussi simples que rigoureux, en utilisant pour cela l'incomparable plasticité de la musique, susceptible, sans doute, d'interprétations plus larges que le théâtre de texte.

La direction d'acteurs de Lavelli est d'autant plus significative que la distribution de la Scala ne fait pas appel à des chanteurs exceptionnels. Mieux vaut d'ailleurs cet Ottavio Garaventa, à la voix solide, tendue, mais pleine d'aisance, personnage assez prosaïque, que naguère, à Milan, les Di Stefano, Raimondi, Prevedi, Aragall, trop superbes pour l'antipathique Pinkerton. Et Elena Mauti Nunziata, si elle manque un peu de grâce et de personnalité, avec une voix très sûre et vigoureuse, traduit remarquablement toute la gradation des sentiments et du drame. L'ensemble de la distribution est homogène, tandis que l'orchestre de la Scala ne manifeste pas une subtilité particulière sous la direction d'Edoardo Müller.

Madame Butterfly n'est certes pas un chef-d'œuvre de la taille de la Dame de pique, *mais on se réjouit par avance que les Parisiens puissent, une nouvelle fois, contempler l'admirable travail de Lavelli et Bignens.*

JACQUES LONCHAMPT.

Photo

Les enfantillages de Christian Boltanski

Sur papier quadrillé, Christian Boltanski, en Photomaton, a une tête de cancre hébétué ou de repris de justice. C'est la couverture, que Boltanski tire à lui. A l'intérieur, après un texte de Andreas Franzke qui embrouille les choses à plaisir, des photos en noir et blanc, des traces de vie passée, infimes. Des petits objets sans importance qu'on a sortis de leurs boîtes. Boltanski, pitre de l'avant-garde, reconstitue les gestes et les moments obligatoires de la vie enfantine : la bataille d'oreillers, la descente de l'escalier à califourchon sur la rampe, le goûter, le gros chagrin. Mémoire banale et imagée de la collectivité : Boltanski a eu l'enfance « de tout le monde ».

Il enregistre sur disque *Fais dodo, Colas mon petit frère, fais dodo, t'auras du lolo.* Il présente, sur neuf pages, *l'Album de photographies de la famille D. entre 1939 et 1954* : mariages en blanc, puis bébés en layette, vacances et rassemblements de famille. Les photos de groupe abondent, illisibles, figurant seulement le bloc familial et ses aspirations de conservations sur papier brillant.

Puis il recueille *les Habits de François C.*, le petit garçon-tout-le-monde : un short dans une page, un paletot dans l'autre, un bonnet dans la troisième et des socquettes dans la quatrième, etc... Arrivent les portraits agrandis des *Soixante-deux membres du Club Mickey en 1955* : têtes souriantes d'enfants telles qu'on en voit en première page de *France-soir*, quand il y a eu un rapt ou un infanticide.

Puis une lettre de Boltanski qui propose à soixante-deux conservateurs de musées d' « art moderne » de recueillir et d'exposer les objets personnels d'une personne décédée. Inventaire exhaustif, sur huit pages de photos-timbres poste des *objets appartenant à un jeune homme d'Oxford* : brosse à dents, cintre, bonbons et chapelet, faut-il faire le détail ? Les mains d'un enfant viennent nous décrire, en mode d'emploi explicatif, *les règles et les techniques utilisées en 1972 par un enfant de neuf ans* : les petits chevaux, les décalcomanies, la collection de timbres, l'avion en papier. Puis Boltanski rejoue lui-même, en complet-veston, des scènes de son enfance réelle ou apocryphe : la première communion, la fessée, le gâteau d'anniversaire. Ces saynètes « grossières » ont la même trame que *les jeux cons du professeur Choron* dans *Hara-Kiri*.

Enfin, Boltanski nous offre de belles photos bien léchées, des *images modèles*, des *compositions fleuries*, des petits tableaux qui rassemblent, soigneusement arrangés, de jolis jouets, la poupée Barby, la dînette, l'ourson et les serpentins. Ses *Images-stimuli* dressent un catalogue des choses qu'aiment manger ou manipuler les enfants : sucettes, babas, pistolets à eau.

B et A : BA, B et O, Boltanski s'amuse avec le « beau » et le mauvais goût. L'esthétique kiki et petit-bourgeois doit aussi avoir sa place au musée. Le « beau » des uns est le « laid » des autres, et Boltanski se joue de ces frontières d'exclusion. On voudrait parler de ses photos très à ras de ce qu'elles représentent, plus en termes d'enfantillages qu'en termes d' « approche archéologique et psychanalytique » ou de « mémoire collective ». Le génie de Boltanski est de pousser à bout de minimes idées-gags, d'afficher sa nullité, d'encadrer des fragments de quotidien auprès d'imitations de productions artistiques « amateur », de parasiter ce qui est « de l'art » et ce qui ne doit pas en être. Son livre rigolo, relié pleine toile et édité au Chêne, est vendu 120 F.

HERVÉ GUIBERT.

Cinéma

« L'Ange et la Femme » de Gilles Carle

Tourné en 16 mm noir et blanc, puis gonflé en 35 mm, produit, en fait, avec assez peu de moyens, *l'Ange et la Femme* est le résultat de l'étroite collaboration du cinéaste québécois Gilles Carle (le seul vraiment connu et reconnu chez nous, l'auteur des *Mâles* et de *la Vraie Nature de Bernadette*), d'une merveilleuse comédienne Carole Laure, du musicien Lewis Furey (qui tient aussi le rôle de l'ange), de l'opérateur, notre compatriote François Protat depuis longtemps fixé sur les rives du Saint-Laurent.

Œuvre collective et intimiste, toute nourrie des fantasmes de l'auteur, de son admiration pour la beauté de Carole Laure et aussi film très « écrit » qui rend plus évidente l'unité de la trajectoire suivie par Gilles Carle depuis ses débuts en 1965 avec *la Vie heureuse de Léopold Z* jusqu'à *la Tête de Normande Saint-Onge* (1975), en passant par *le Viol d'une jeune fille douce* (1968).

« *Trois niveaux solidement imbriqués dans la vie affective d'un couple* », explique Gilles Carle à propos de ce film qui devait être l'histoire d'un déserteur américain et d'une femme québécoise et qui n'est plus que le rapport imaginaire et pourtant très réel, situé, charnel, voire pornographique, d'un couple perdu dans la neige, dans l'infini de la solitude. Lui a gardé son accent américain, elle vient de nulle part, sinon du royaume des ombres. Morte, assassinée par une bande de truands, elle retourne à la vie dans les bras de ce musicien érotomane.

Premier chapitre : « La mort n'existe pas », l'extase érotique filmée d'un seul trait, comme un poème : composée, cadrée, éclairée, montée comme un poème, comme une eau-forte ; l'érotisme, quintessence du voyeurisme, le cinématographe à la puissance X. Ce très long silence du début, entrecoupé de quelques bruits, soufflés. Deuxième chapitre, l'horreur quotidienne, « La vie n'existe pas ». Troisième chapitre et point final, « Rien n'existe » : retour à la vie normale, à la grande ville et à la mort, le scénario se « bouclant » sur son début, l'assassinat de la jeune femme, Fabienne.

Pour Gilles Carle, le cinéma est à l'évidence l'extension ou le substitut de l'écriture (« *J'ai écrit mille poèmes jamais publiés* », il a publié deux romans et trois pièces de théâtre). Sa construction en trois temps ne convainc pas exactement, confond les perspectives, plus qu'elle n'éclaire. Reste le regard projeté sur l'être aimé, la folie très québécoise, nordique, d'une impossible traversée des apparences.

Une œuvre, un film très personnels.

LOUIS MARCORELLES.

★ Balzac, la Clef, Omnia, Olympic.

« Annie Hall » oscar du meilleur film

La cinquantième cérémonie de la remise des oscars de l'Académie des arts et des sciences cinématographiques, qui a eu lieu le 3 avril à Los Angeles, a été perturbée par des manifestants de la Ligue de défense juive. Ils protestaient contre la présence de l'actrice Vanessa Redgrave, pour sa participation à un documentaire jugé pro-palestinien. Deux contre-manifestations avaient été organisées par l'Organisation pour la libération de la Palestine et par le parti nazi américain. Vanessa Redgrave a cependant été nommée meilleure actrice de second rôle pour *Julia*, de Fred Zinnemann.

C'est *la Guerre des étoiles*, de George Lucas, qui a remporté le plus d'oscars (six, dont celui de la meilleure musique originale par John Williams), mais c'est *Annie Hall* qui a eu les plus importants : meilleur film, meilleure mise en scène et meilleur scénario original pour Woody Allen (oscar qu'il partage avec Marshall Brickman), meilleure interprétation féminine pour Diane Keaton.

Richard Dreyfus a été déclaré meilleur acteur pour son rôle dans *The Goodbye girl*, de Herbert Ross. Le meilleur film étranger est *la Vie devant soir*, de Moshe Mizrahi (production française). Enfin le film de Fred Zinnemann, *Julia*, a reçu l'oscar du meilleure scénario adapté pour l'écran, remis à Alvin Sargent, et celui du meilleur second rôle masculin, décerné à Jason Robards.

Théâtre

« LES FEMMES SAVANTES » à la Comédie-Française

Les Femmes savantes ne sont pas des pécores qui se couvrent de ridicule en essayant, les malheureuses, de se placer à hauteur d'intelligence masculine. Ce n'est pas une surprise : Jean-Paul Roussillon a dit (*le Monde* du 31 mars) dans quel sens il dirigeait sa mise en scène, et l'on n'attendait certes pas de lui un déferlement misogyne. Mais, puisqu'il fait jouer la pièce dans une rigoureuse fidélité, sa tâche n'est pas facile. Molière s'est vengé sur ses personnages féminins de ses frustrations d'homme et de directeur de troupe. Indéniablement, Henriette et la servante Martine expriment son opinion : avoir un mari, en élever les enfants, le décharger des tâches prosaïques, tel est le destin des femmes pour le bonheur de tous.

Il suffit de remplacer « bonheur » par « tranquillité », et voilà le discours du bon sens perverti par le poids d'une lourde morale. Sous ce masque, apparaissent les faiblesses et les erreurs d'une classe tout à fait persuadée de son bon droit et de sa stabilité. Sous la satire, apparaissent les tourments d'un artiste soumis au fait du prince, aux cabales mesquines et qui n'est sûr de rien, surtout pas de l'amour. C'est sur l'inquiétude qu'est construit le spectacle de Jean-Paul Roussillon.

Personne n'est heureux dans cette famille dont le chef (Louis Arbessier), à force de se protéger des conflits, a perdu son autorité, et ressasse tout seul dans son fauteuil à oreillettes ses tirades poujadistes, tandis que la maisonnée, lassée de l'entendre, vaque à ses occupations. Il y a longtemps que Philaminte (Françoise Seignier) a cessé de compter sur lui pour quoi que ce soit. Ses blessures sont cicatrisées, elle s'est résignée à nier son corps et les plaisirs de l'esprit sont pour elle, c'est vrai, un refuge. Trissotin (Jean-Luc Boutté) lui plaît : il est beau, il s'intéresse à elle et à ses travaux, il la flatte, il a un côté ruffian qui la trouble. Dans un autre milieu, elle l'aurait pris pour amant. Là, corsetée dans ses blocages, elle lui offre une de ses filles. Il en est d'ailleurs surpris, car il n'est pas coureur de dot professionnel, mais seulement un de ces froids parasites mondains, pas bête et désargenté.

Il est plus jeune et plus séduisant que Clitandre (Simon Eine) qui, longtemps humilié par Armande (Catherine Ferran), prend avec Henriette (Dominique Constanza) une revanche équivoque. C'est aussi la revanche sans haine d'Henriette la mal-aimée. Les deux sœurs ont le physique ingrat des filles enfermées, trop tôt vieillies. Elles approchent de vingt-cinq ans, âge auquel, à cette époque, ne pas être mariée était catastrophique. Elles jouent leur dernière chance dans l'atmosphère confinée de cette maison repliée sur ses boiseries, ses carreaux opaques, ses portraits d'ancêtres. On comprend que Philaminte cherche à s'évader vers le ciel et les étoiles, fût-ce à travers une longue-vue.

Seuls émergent Ariste (François Chaumette) parce qu'il vient de temps en temps en visite ; Martine (Christine Murillo), parce qu'elle garde sa fraîcheur paysanne — la grande habileté est de justifier la violence de ses diatribes contre les femmes par la colère — et Bélise (Denise Gence), parce qu'elle s'est réfugiée dans le cocon de sa douce folie. C'est elle qui termine le spectacle, avec une poétique image visionnaire.

Il est seulement dommage que, présentant le spectacle en continuité, Jean-Paul Roussillon ait tenu à combler les vides et les failles dans la logique de l'histoire par des actions muettes. Elles se justifient lorsqu'elles indiquent la vie domestique de la famille, sinon elles sont artificielles, inutiles. L'extraordinaire vérité des personnages, crispés, à contre-courant de leurs désirs étouffés, suffit à les rendre crédibles, même lorsque l'intrigue tourne à l'invraisemblable.

COLETTE GODARD.

★ Comédie-Française, salle Richelieu, 20 h. 30.

■ Le cinéma Panthéon, 13, rue Victor-Cousin, Paris (5e), organise, ce mardi 4 avril, après la séance de 20 heures du film de Max Willutzki, « Vera Romeyke n'est pas dans les normes », un débat sur le thème : « les interdictions professionnelles en République fédérale d'Allemagne ».

■ John Wayne a subi une opération à cœur ouvert le 3 avril, à Boston. L'état de santé de l'acteur, âgé de soixante-dix ans, est satisfaisant.

Expositions

IL Y A SOIXANTE-DIX ANS LE CUBISME...

Le cubisme, tel est le thème majeur de la quatre-vingt-neuvième exposition du Salon des Indépendants. C'est au printemps 1908 que Georges Braque exposait aux Indépendants les premières peintures qui reçurent le qualificatif de cubistes. Les Demoiselles d'Avignon *avaient été peintes l'année précédente.*

C'est ce moment privilégié que cherche à évoquer le Salon 1978, les débuts et les développements du cubisme pris dans le contexte de l'époque, culturel, artistique, scientifique, technique, celui de la conquête de l'espace du ciel, de la terre, et de la toile en tant que surface autonome.

Ainsi mêlées à des sculptures et à des masques africains — une des sources des jeunes artistes d'alors, — une cinquantaine de toiles cubistes (dont certaines sont majeures), « orphiques », futuristes et des peintres de la Section d'or, côtoyent l'avion de Blériot, la Peugeot de 1893, le cinématographe de Bouly et nombre d'autres machines et mécaniques superbes, qui viennent du Musée national des techniques.

On n'a pas oublié non plus d'évoquer l'arrière-garde en une salle pleine de peintures officielles signées Bonnat, Boldini, Rochegrosse, Carolus Duran... Ni de rappeler tous ceux qui exposaient aux Indépendants en 1908 : Angrand, Camoin, Manguin, Luce...

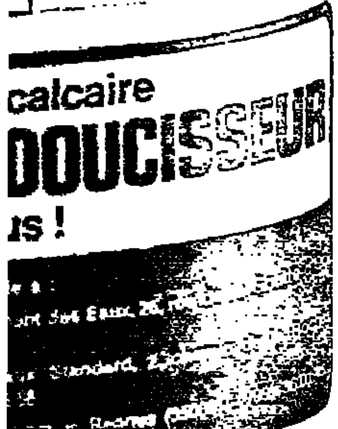
L'ensemble, ambitieux, est un peu court, mais de bon aloi, avec, pour le compléter, de nombreux documents, coupures de journaux, traités, livres prêtés par la Bibliothèque nationale.

L'allée centrale du Salon 1978 est aussi occupée par un panorama de la jeune peinture hongroise — trente-cinq exposants du Studio de Budapest — et, comme l'année passée, par Horizon-Jeunesse, une nouvelle formule qui consiste à donner carte blanche à des critiques ; cette année, surtout à ceux des grands quotidiens de province, ce qui nous vaut la présence d'une soixantaine d'artistes peu ou pas du tout connus à Paris, et qui méritent souvent de l'être.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Salon des Indépendants, Grand Palais, jusqu'au 9 avril.





SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : le Couronnement de Poppée.
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Acteurs de bonne foi; On ne badine pas avec l'amour.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : Par-delà le bien et le mal.
Petit Odéon, 18 h. 30 : Paradoxe sur le comédien ; 21 h. 30 : Rousseau.
T. E. P., 20 h. 30 : Maître Puntila et son valet Matti.
Petit T. E. P., 20 h. 30 : Dans les plaines du jour.

Les salles municipales

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Yiddish Story ; 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis ; 22 h. 30 : la Vague (salle Papin).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Félix Blaska ; 20 h. 30 : les Derniers.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 30 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 30 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheikh.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : le Pantomime blanc de peur. — Grande salle, 21 h. : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Ensatt, 20 h. 30 : Amour pour amour.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 4 avril

Gaîté-Montparnasse, 20 h. 30 : les Mirabelles.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. : le Bluff ; 22 h. : Louise la Pétroleuse.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Mathurins, 20 h. 45 : la Dame et le Fonctionnaire.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Assiégés.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Orsay, I, 20 h. 30 : Harold et Maude. — II, 20 h. 30 : Esther.
Palais des arts, 20 h. 45 : Rufus.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : l'Alchimiste (dernière).
Renaissance, 21 h. : le Journal d'un fou.
Saint-Georges, 21 h. : le Coq en pâte.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : l'Espoir gravé.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 18 h. 30 : Gros câlin ; 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Hanjo.
Théâtre Oblique, 20 h. 45 : la Turista.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : la Tour de Nesle.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Iakov Bogomolov.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Tristan-Bernard, 18 h. : la France, maison fondée en 843..
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 19 h. 40 : D. Gorse ; 20 h. 45 : Hommage à Prévert ; 22 h. : la Femme rompue ; 23 h. 15 : Vitse Side Story.
Les Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : M. Bulher ; 22 h. : Au niveau du chou ; 23 h. 30 : Ah ! les p'tites femmes.
La Bretonnerie, 21 h. : C'est pour de rire.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : R. Rondo ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : les Autruches. — II, 22 h. : la Vie de jeunesse.
Café de la Gare, 20 h. : le Cracheur de phrases ; 2 h. : Plantons sous la suie.
Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. : les Frères ennemis ; 23 h. : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : J.-P. Rambal ; 22 h. : Fromage ou dessert ; 23 h. 30 : Dzi Croquettes.
Le Fanal, 20 h. 45 : le Président.
Le Lucernaire, 22 h. : C. Dente.
La Mama du Marais, 18 h. 30 : Zézette ; 19 h. 45 : Help, Mumy, help ; 20 h. 45 : les Diables ; 22 h. : Kuillères-valises.
La Mûrisserie de bananes, 20 h. 30 : France Léa ; 22 h. 30 : les Etoiles.
Petit Bain - Novotel, 22 h. 30 : Spectacle Boris Vian.
Petit Casino, 21 h. : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Petits-Pavés, 21 h. : Flash dingue, bonbons acidulés ; 22 h. 30 : J. Escamez.
Le Plateau, 20 h. 30 : Sado et Maso sont sur un bateau ; 21 h. 45 : R. Favey.
Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : l'Autobus ; 21 h. 30 : la Goutte ; 22 h. 30 : Qu'elle était verte ma salade.
Le Sélénite, I, 19 h. 45 : Huis clos ; 21 h. 45 : M. Truffant ; 22 h. 30 : le Péplum en folie. — II, 20 h. 30 : les Bonnes ; 21 h. 30 : J.-P. Chevalier ; 22 h. 30 : Ah ! les p'tites annonces.
La Soupape, 21 h. : la Dame au bidule ; 22 h. 30 : J.-C. Asselin.
La Tanière, 20 h. 45 : L. Khripounchine ; 22 h. 30 : le Souffleur de vers.
Vieille Grille, I, 20 h. 30 : Zartong. — II, 20 h. 30 : Castelhemis ; 21 h. 45 : Plurielle ; 23 h. : Sugar Blue.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Les théâtres de banlieue

La Celle-Saint-Cloud, Théâtre municipal, 20 h. 45 : Concerts Lamoureux (Haydn, Mozart, Schubert, Strauss).
Le Vésinet, Centre des arts et loisirs, 21 h. : Célimare le bien-aimé.
Malakoff, Théâtre 71, 21 h. : Simplex.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : Jacques le Fataliste.
Suresnes, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : Léo Ferré.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Bataclan ; Trafalgar.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Ce soir on actualise.
Deux-Anes, 21 h. : Le con t'es bon.
Dix-Heures, 22 h. : Mars ou crève.

La danse

Théâtre 13, 21 h. : Independanse.
Centre Mandapa, 21 h. : Carmina Burana.

Les concerts

Lucernaire, 18 h. 30 : Trio Risler (Martin, Schumann, Schubert) ; 21 h. : B. Haudebourg, clavecin (Rameau, Dandrieu, Bach, Mozart, Cimarosa).
Salle Cortot, 21 h. : Duo My-Deville (Haendel, Petit, Schubert, Debussy, Prokofiev).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : V. Ahkenasy et I. Perlman (Beethoven).
Radio-France, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Rosen ; Janos Starker, violoncelle (Hindemith, Bruckner, Tchaïkovski).
Théâtre de la Cité internationale, 21 h. : Ensemble J. Brizard (Casals, Vivaldi, Tchaïkovski, Bach, Villa-Lobos...).
Salle Gaveau, 21 h. : Duo de piano N. Schneider et P. Baubet-Gony (Schubert, Mendelssohn, Damasen, Petit, Baubet-Gony).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : Narcisso Yepes (Bach, Corelli, Weiss, Conge, hommage à F. Sor).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Cinquantenaire des ondes Martenot, avec Ensemble 2E 2M, Sextuor J. Loriod, Maîtrise de Radio-France (Messiaen).
Eglise des Billettes, 21 h. : Ensemble 12 (Haydn).

Jazz, pop', rock et folk

Petit Journal, 21 h. 30 : Slide Hampton et Arvanitas.
Palais des arts, 18 h. 30 : Compagnie Bernard Lubat.
Bus-Palladium, 19 h. 30 : Rich Kids.
Espace P. Cardin, 20 h. 30 : Quartette de Cary Burton.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : Dany Doriz Sextet.
Université Paris-IX-Dauphine, 20 h. : Groupe Didier Malherbe ; Pataphonie.

SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

cinémas

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Barbarella, de R. Vadim ; 18 h. Sepik River Expedition from mouth to origin, de S. Noro ; 20 h. 30 : Shark Calling Sea, d'Y. Ichioka.

Les exclusivités

ADIOS CALIFORNIA (It., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNE ET ANDY (A., v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70) en mat., Cambronne, 15e (734-42-96) en mat.
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AU-DELA D'UN PASSE (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
BARTLEBY (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
BETSY (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Mercury, 8e (225-75-90) ; V.F. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
BRANCALEONE... (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
CINQ LEÇONS DE THEATRE D'A. VITEZ (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), H. sp.
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19), Diderot, 12e (343-19-29), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Caméo, 9e (770-20-89), Athéna, 12e (343-07-48), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Elysée-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES DERACINES (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Studio Rivoli, 4e (272-95-27), Marignan, 8e (359-92-82).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
EQUUS (A., v.o.) (*) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), en mat.
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
FORCE DE FRAPPE (Dan., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
GILIAP (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
GUERRES CIVILES EN FRANCE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
HOLOCAUST 2000 (It., v.o.) (*) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
L'HOMME ARAIGNEE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; en mat., Paris, 8e (359-53-99) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) en soirée ; (Marignan, 8e (359-92-82).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (288-99-75).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.), 1re partie : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Murat, 16e (288-99-75).
JESUS DE NAZARETH (It., v.o.-v.f.), 2e partie : Arlequin, 6e (548-62-25) ; V.f. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Germain Village 5e (633-87-59) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LES LIENS DE SANG (Fr., vers. ang.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; J.-Renoir, 9e (874-40-75) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
MORITURA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), H. sp.
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15).
POUR QUI LES PRISONS ? (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99) H. sp.
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) : U.G.C. Opéra, 2e, (261-50-32).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23).
QUI A TUE LE CHAT ? (It., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e 539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
RAISON D'ETRE (Can.) : le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
RAONI (Fr.- Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

Les festivals

ROGER CORMAN (v.o.) : Le Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : l'Empire de la terreur ; la Malédiction d'Arkham ; l'Horrible cas du docteur X ; le Train des épouvantes.
COMENCINI (v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15) : Un vrai crime d'amour.
FELLINI-PASOLINI (v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. 30 : Fellini-Roma ; 15 h. 30 : Huit et demi ; 18 h. : Satyricon ; 20 h. : Amarcord ; 22 h. : les Mille et Une Nuits.
LITTERATURE CONTEMPORAINE ET CINEMA (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : la Méprise.
HITCHCOCK (v.o.) La Clef, 5e (337-90-90) : Psychose.
CHATELET - VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14), 13 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 15 h. 45 : Taxi Driver ; 17 h. 45 : Au-delà du bien et du mal ; 20 h. 10 et 22 h 20 : Cabaret.
C. CHAPLIN (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : le Dictateur.
MARLENE DIETRICH (v.o.) Action Christine, 6e (325-85-78) : Désir.
RICHARD BROOKS (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Carnaval des dieux.
TERRE A TERRE (v.o.) : Action République, 11e (805-51-33) : les Intrigues de S. Cousky.
I. BERGMAN (v.o.) Champollion, 5e (033-51-60) : la Source.
ROCK - CONFRONTATIONS (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I : 13 h. (+ S. à 24 h.) : Let it be ; 14 h 30 : The song remains the song ; 17 h : les Damnés ; 19 h. 45 : Un après-midi de chien ; 22 h : Chiens de paille. — II. 13 h. : Qui a peur de Virgina Woolf ? ; 15 h. 15 : le Lauréat ; 17 h. 15 : Easy Rider ; 19 h. : l'Heure du loup ; 20 h. 30 : Mort à Venise ; 22 h. 30 : Phantom of the Paradise.
M. DURAS : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song ; 14 h. 30 : Baxter, Vera Baxter.
LES NOUVEAUX MAITRES DU CINEMA ITALIEN (v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) : Miracle à l'italienne.

Les grandes reprises

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) ; Denfert, 14e (033-00-11).
LE BAL DES SIRENES (A., v.o.) : Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e.
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
EASY RIDER (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39), du 2 au 4.
ELMER GANTRY LE CHARLATAN (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
L'EMPIRE DE LA TERREUR (A., v.o.) (**) : Styx, 5e (633-08-40).
LA FETE SAUVAGE (Fr.) : Grand-Pavois, 15e.
LA FILLE DE LA 5e AVENUE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
FIVE EASY PIECES (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
FLESH GORDON (A., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
FREAKS (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).
LE JEU AVEC LE FEU (Fr.) (**) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MON ONCLE (Fr.) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) Haussmann, 9e (770-47-55).
LE PIGEON (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
LA TERRE DE LA GRANDE PROMESSE (Pol., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22).
UN AMERICAIN A PARIS (A., (v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).

LES FILMS NOUVEAUX

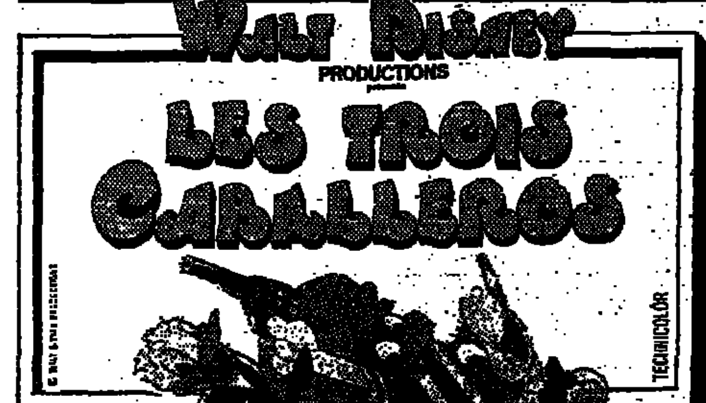
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS A RETROUVER LEUR AMI MYSTERIEUSEMENT DISPARU EN AFRIQUE ? film italien d'Ettore Scola. V.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ANGE ET LA FEMME, film canadien de Gilles Carle : Omnia, 2e (233-39-36), en soirée ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; h. sp. Olympic, 14e (542-67-42).
NENE, film italien de Salvatore Samperi (**) (V.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenuë-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
VERA ROMEYKE N'EST PAS DANS LES NORMES, film allemand de Max Willutzki. V.o. : Panthéon, 5e (033-15-04). (débat le 4 en soirée) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LA FRANCE DE GISCARD (**), film français de Dimitri Kollatos : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).
A LA RECHERCHE DE MR GOODBAR, film américain de Richard Brooks (**). (V.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LACHEZ LES BOLIDES, film américain de Ron Howard V.f. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES TROIS CABALLEROS, film américain de Walt Disney V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 5 au 12 avril)

Cirque à l'ancienne au Nouveau Carré, square Emile-Chautemps (277-88-40), mer., dim., 15 h. 30.
Cirque de Paris, jardins du Ranelagh (224-00-12), mer., sam., dim., 15 h. : la Famille Pepinos.
Marionnettes du Luxembourg (326-?-47), sam., dim., lundi et mardi, 15 h. et 16 h. : les Trois Petits Cochons.
Café d'Edgar (326-13-68), ts les j., sf dim. ; mer., 14 h. et 16 h. : Marottes Suforel.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil (374-88-50), lundi, mardi, ven., sam., 20 h. 30 ; sam., dim., 15 h. 30 : David Copperfield.
Les Blancs-Manteaux, mer., sam., 15 h. : Sur la mer Pistache.
Palais des glaces (607-49-93), mer., 15 h. : Brin de ballade.
Les Quatre-Cents-Coups, tous les jours, sf dim., 15 h. : Histoire du petit lapin Robespierre.
Théâtre d'animation, Vincennes (782-19-60), mer. et dim., 15 h. : l'Enfant avec un oiseau sur la tête.
Théâtre des Bouffes-Parisiens (073-04-23), tous les jours 14 h. 30, sf sam. et dim. : les Fourberies de Scapin.
Théâtre Ménilmontant (805-06-00), mardi, jeudi, vendredi, 14 h. : Dom Juan.
Théâtre Montparnasse (535-57-64), ts les j., sf sam et dim., 14 h. 10 : l'Avare.
Théâtre Mouffetard (336-02-87), mer et sam., 14 h. 30 : Trumml Kaputt ou le robot cassé.
Théâtre Campagne-Première (322-75-93), mer. et sam., 15 h. : Un roi de papier.
Centre Georges-Pompidou, tous les mer., de 14 h. à 16 h. : Cinéma surprise.
Musée des arts décoratifs (260-32-14), dim., 14 h. 30 ou 16 h. 30 : le Ballon rouge ; Crin-Blanc (films).

Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse : (enfants) la Guerre des étoiles, Pitié pour le prof, la Planète sauvage, Anne et Andy, Bernard et Bianca, l'Incompris, Merlin l'Enchanteur, Commencez la révolution sans nous, les Trois Caballeros, les Lumières de la ville ; (adolescents) le fond de l'air est rouge, le Crabe-Tambour, New-York, New-York, Barberousse, Angela Davis, le Miroir, Alice dans les villes, Préparez vos mouchoirs, l'Amour violé, Julia, Elles deux, Iphigénie, le Bois de bouleaux, Panique, Mais qu'est-ce qu'elles veulent ?, Qui a tué le chat ?, Tournant de la vie, Alexandre Newski, le Bal des vampires, l'Honneur perdu de Katharina Blum, Harold et Maude, Phantom of the Paradise, Raoni, Vera Romeyke n'est pas dans les normes, la Fièvre du samedi soir, Sale rêveur, American Graffiti.





RADIO-TÉLÉVISION

VU

Leçon d'éveil

Elle passe, de l'avis général — je parle de « Sesame Street » — pour la meilleure émission de télévision du monde. Elle est destinée aux enfants d'âge préscolaire de toutes races, de toutes couleurs et, plus particulièrement, aux petits Portoricains des bas quartiers new-yorkais. Elle ne date pas d'hier, elle fêtera l'an prochain son dixième anniversaire. C'est le prodigieux succès de cette leçon de lecture, d'écriture, de calcul et d'éveil, de ce cours de morale utilisant pêle-même les ressources des dessins animés, des spots publicitaires, des marionnettes et des documentaires qui devait inciter les Britanniques à faire venir du même atelier le fameux « Muppet show » programmé ici le dimanche après-midi.

Achetée et adaptée absolument partout — les Allemands la passent même une fois par semaine à l'antenne, en version originale, à l'intention des adultes désireux d'apprendre l'anglais, — couverte de lauriers et de prix variés, « Sesame Street » n'arrivait pas, dieu sait pourquoi, à déboucher sur le marché français, sinon par bouts, par bribes de cinq minutes (« Bonjour Sesame »). TF 1 nous en donne à présent, à 18 h. 25, en alternance avec « L'île aux enfants », de plus longs extraits, malheureusement entrelardés de sketches bien de chez nous. Il s'agissait, lundi, d'une histoire de poudre à éternuer complètement débile, sans aucune efficacité pédagogique ou comique : expédier en vingt secondes l'orthographe et le sens du mot taxi constituait le seul apport éducatif de cette coproduction entièrement dominée par ces merveilles que sont, du Cookie Monster à Ernie, les déconcertantes créatures grimaçantes, ricanantes, sorties du fameux Children Television Workshop américain.

CLAUDE SARRAUTE.

MARDI 4 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : électricité, soyez prudents ; 19 h. 40, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Histoires des trains : Les trains de France, de D. Costelle, réal. J. Cathala.

21 h. 15, Littéraire : Titre courant, de P. Sipriot.

Histoire de la France rurale, de G. Duby et A. Wallon (tome 3 : de 1789 à 1914).

21 h. 27, Document de création . Paris pour mémoire, de P. Breugnot (Souvenir de la fête, de G. Olivier.)

Derrière les femmes monstres, la femme-panthère, dans le tourbillon des manèges et des chevaux de bois, il n'y a ni rêve, ni épouvante, ni fête... Seulement le désir, un fantasme de fête.

22 h. 15, Variétés Les comiques associés.

Café-théâtre, cabaret... avec les Jeanne, Jacques Luiet, Dominique Lavanant, Daniel Laloux, Gilbert Franeoli, Pierre Doris.

22 h. 45, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

Un garçon, perpétuellement distrait, travaille, grâce à la protection de sa mère, dans une agence de publicité, où il sème le désordre par ses extravagances.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran... Téléfilm : Service des urgences, de R. Collins, avec S. Hylands, T. Musante, C. Burns.

Un téléfilm américain qui sert d'introduction au nouveau dossier d'Armand Jammot : l'hôpital.

Vers 22 h., Débat : L'hôpital.

Avec, entre autres, le professeur Denoix, directeur de la santé au ministère de la santé ; le professeur A. Sarrazin, chef du service de gastro-entérologie à l'hôpital de la Pitié à Paris ; le docteur Bertrand Dantzenberg, chef de clinique dans un service de réanimation ; le professeur P. Bourret, responsable du centre des accidents de la route de Salon-de-Provence ; MM. C. Prieuré, directeur de la Caisse nationale d'assurances maladie ; P. Raymond, vice-président et délégué général de la Fédération hospitalière de France ; J. Maurice, président de l'Association des malades hospitalisés ; Mme C. Allaire, président de l'Association nationale française des infirmières diplômées et élèves.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Fédération Sépharadie ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM LE DISTRAIT, de P. Richard (1970), avec P. Richard, B. Blier, C. Samie, M. Pacôme, J. Monod, P. Préboist, M.-C. Barrault. (Rediff.)

Les débuts d'un comique farfelu comme auteur de film. Un scénario qui manque de rigueur, des gags amusants et un sens de l'observation qui rappelle — un peu — Jacques Tati.

21 h. 50, Journal.

22 h. 5, Magazine : Réussite (les avions rallye).

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Sciences : Le papier ;

20 h., Dialogues La loi de la pudeur, avec M. Foucault, G. Hocquenghem et J. Danet ; 21 h. 15, Musiques de notre temps (Milhaud, Messiaen, Strauss, Berlioz) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Entretiens avec M. Pleynet.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Deux ou trois grâces... « Autour d'Aldous Huxley et Thomas Mann » : Bach, Beethoven ;

20 h. 30, Cycle symphonique.. En direct du grand auditorium, le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. A. Rosen, avec J. Starker, violoncelle : « Métamorphoses symphoniques » (Hindemith) ; « Variations sur un thème roccoco » (Tchaïkovski), « Symphonie n° 6 en la majeur » (A. Bruckner) ; 22 h. 45, France-Musique la nuit... Les cours et leurs musiciens : Haendel ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Bartok, Stravinski ; 0 h. 5, Shakespeare and C° : Chostakovitch, R. Strauss, Berlioz ; 1 h., A l'ombre des clochers : Bizet, Milhaud.

MERCREDI 5 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi.

17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits : Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton · Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes : celles qui veulent passer le permis de conduire ; 19 h. 43, Eh bien, raconte ! ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête (La chasse aux Tuileries).

Quelle chasse et quel mystère dans le quotidien de ces jardins ? Une énigme inventée par Patricia Highsmith, à laquelle devra répondre M. Alain Semal.

22 h., Médicale, d'I. Barère et E. Lalou : Monika, Christophe et d'autres.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 3, Aujourd'hui, madame : les beaux souvenirs du caf' conc' ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 55, Accords parfaits ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Magazine d'actualité... Question de temps : Vingt-quatre heures à perpétuité.

Lire page 13 en rubrique « Justice ».

21 h. 40, Alain Decaux raconte.. La bataille de l'eau lourde.

22 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales (FR 3 Paris-Normandie : La mémoire de Paris : le rat et la poudre) ; 19 h. 40, Tribune libre : S.O.S. Amitiés ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LA MARCHE SUR ROME, de D. Risi (1962), avec V. Gassman, U. Tognazzi, R. Hanin, M. Brega, A. Cannas, N. di Napoli. (N., rediff.).

En 1920, deux Italiens, anciens combattants, s'inscrivent au parti fasciste de Mussolini pour échapper au chômage. Ils vont être entraînés dans une activité aberrante et dans la « marche sur Rome ».

Grande comédie satirique et politique de Dino Risi, qui ridiculise le fascisme à son avènement, tout en faisant comprendre comment il a pu s'installer.

21 h. 50, Journal.

22 h. 5, Magazine : Ciné-regards (L'humour à Chamrousse et portrait de Jacques Tati).

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le partage », de M. Chavardes ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Mercredi jeunesse : Coopératives artistiques de production ; à 16 h. 25, En direct avec J.-W. Lapierre ; 17 h. 32, Semaines musicales dans la région Rhône-Alpes : Les orgues contemporaines ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, La science en marche : La saga des humains ;

20 h., La musique et les hommes : Nerval et la musique ; 22 h. 30, Nuits magnétiques ; à 22 h. 35, Entretiens avec M. Pleynet.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère : A. Popp, M. Magne, M. Bua, L. Chaulac ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : F. Boeldieu, A. Leroy, Mendelssohn ; 15 h. 32, Le concert du mercredi, par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, avec le concours de R. Marchandot : Rameau, Couperin, A. Tisné, S. Barber, E. Elgar, S. Turina ; 17 h., Postlude : Poulenc, Bizet, Mompou ; 18 h. 2, Musique magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Deux ou trois grâces... Autour de A. Huxley et T. Mann (Beethoven) ;

20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France : Pro Musica Antiqua 1977 ; chœur Bach de Stockholm et concertus musicus de Vienne, dir. N. Harnoncourt : « Alexanderfest oder Die Macht der Tonkunst » (Haendel), avec F. Palmer, A. Rolfe Johnson, S. Roberts ; 22 h. 30, France-Musique la nuit... Les cours et leurs musiciens (Wagner) ; 23 h., La dernière image ; 0 h. 5, Shakespeare and C° : « la Tempête » (Sibelius, Berlioz, Massenet, Tchaïkovski) ; 1 h., A l'ombre des clochers : Milhaud, Massenet, Daniel-Lesur.

TRIBUNES ET DÉBATS

— *M. Bachir Gemayel*, l'un des dirigeants des « phalanges chrétiennes » au Liban, répond aux questions des auditeurs de l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— « Des jeunes élus découvrent le Palais-Bourbon », tel est le thème du magazine d'information de R.M.C., à 19 h.

MERCREDI 5

— *M. Pierre Bernard-Reymond*, secrétaire d'Etat au budget dans le gouvernement sortant, député C.D.S. des Hautes-Alpes, participe au magazine « R.M.C. Choc » consacré à l'aménagement des Alpes, sur R.M.C., à 12 h. 20.

CARNET

Mariages

M. Jacques RAPHAEL-LEYGUES, ambassadeur de France en Côte-d'Ivoire, et Mme Jacques Raphael-Leygues,
M. et Mme Georges DEMARET,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Blanche et Marc,
qui sera célébré le vendredi 7 avril, à 17 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides à Paris.
6, avenue Frédéric-Leplay, 75007 Paris.
Le Bosquet, Sainte-Marguerite, 83130 La Garde.

Décès

Yvonne CANQUE

M. et Mme Raymond Coutiere et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Boutang et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Oléon-Canque et leurs enfants,
Le docteur et Mme Michel Canque et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Gualfucci et leurs enfants,
M. et Mme Alain Robert,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre CANQUE,
née Yvonne Bec,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancienne élève
de l'Ecole normale supérieure
de Sèvres,
agrégée de l'Université,
survenu le 29 mars 1978 à Royat.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 1er avril 1978 à Chamalières (Puy-de-Dôme).

[Née en 1889 à Craponne-sur-Arzon, Yvonne Bec est reçue à Sèvres ; parmi ses maîtres, Gustave Lanson et surtout Paul Desjardins. Elle en sort agrégée de lettres.

Disciple, puis élève de Desjardins, elle participe à la fondation des Décades de Pontivy. Elle enseigne la philosophie, après 1920, au lycée Jeanne-d'Arc à Clermont-Ferrand, où son mari, le docteur Pierre Canque, exerce, après quatre années de guerre, l'ophtalmologie.

Ses élèves ont gardé un souvenir vivant de son enseignement très riche et respectueux des traditions et croyances diverses. En 1941, elle s'engage dans la Résistance et reçoit les consignes de Jean Moulin. En 1945, elle accepte de siéger dans les organismes issus de la libération. Elle appartient ensuite activement au conseil municipal de Clermont. Les lettrés, particulièrement les anglicistes, se souviennent de ses admirables traductions de Meredith, et d'abord de « l'Egoïste ».]

Jean HOURTICQ

Mme Jean Hourticq, son épouse,
Sœur Christiane Hourticq,
Le docteur et Mme Marc Bost,
M. et Mme Jean-Louis Hourticq,
M. François Hourticq,
Ses enfants,
Jean-Pascal, Christian, Frédéric, Véronique et Anne Bost, Laurence Hourticq,
Ses petits-enfants,
M. Jacques Bondoux,
Le bâtonnier et Mme René Bondoux et leurs enfants,
Ses beaux-frères, belle-sœur, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean HOURTICQ,
conseiller d'Etat (E.R.),
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier de l'ordre du Mérite,
survenu le 3 avril, dans sa soixante-quatorzième année, après une longue maladie.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Philippe-du-Roule, le jeudi 6 avril, à 8 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être adressés à l'Association du Domaine de Pangeras (foyer à vie pour handicapés profonds) dont il était fondateur. (C.C.P. Paris 11 061 22 M.)
1, rue Frédéric-Bastiat, 75008 Paris.

[Né en 1904 à Paris, fils de Louis Hourticq, membre de l'Institut, Jean Hourticq entre au Conseil d'Etat comme auditeur en 1929. Conseiller d'Etat de 1950 à 1975, presque constamment à la section de l'intérieur, il est spécialiste des questions touchant les collectivités locales. Il préside pendant plus de vingt ans la Commission nationale paritaire du personnel communal.

Son activité est aussi très grande dans les domaines juridique et culturel : président du conseil de surveillance et vice-président du conseil d'administration de l'O.R.T.F. de 1964 à 1967, président du conseil supérieur de l'agence France-presse, de 1969 à 1975 président du conseil d'administration de la Réunion des théâtres lyriques nationaux en 1973 et 1974, il est en outre président d'honneur de l'ordre des pharmaciens et membre de l'Académie de pharmacie. Professeur à l'Institut d'études politiques de 1963 à 1975, il est également maire de Candé (Maine-et-Loire) de 1965 à 1971.]

— Mme Robert Bouchez,
Mme Robert-Pierre Bouchez,
Ses enfants Aurélia, Pascal, Eric, Jérôme,
Et toute leur famille,
font part du décès, le 2 avril 1978, de
M. Robert-Pierre BOUCHEZ,
chef de service
à la Société Messier H.B.
La cérémonie religieuse se déroulera le mercredi 5 avril, à 14 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sceaux.

— Mme Roger Bureau, née Marie-Andrée Simette,
M. et Mme Gérard Bureau et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Bureau et leurs enfants,
Mme Balling et ses enfants,
M. et Mme Philippe Coche et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger BUREAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu le 2 avril 1978, dans sa soixante-quatorzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris (17e), le mercredi 5 avril 1978, à 14 heures.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Coulombs (Eure-et-Loir), dans l'intimité familiale.

Une messe de requiem sera dite à son intention le samedi 8 avril, à 11 heures, en l'église de Chartrettes (Seine-et-Marne).
Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue Chalgrin, 75116 Paris.

— Mme Paul Catala,
M. et Mme Guy Dayras et leurs enfants,
M. et Mme François Blairon et leurs enfants,
Le docteur et Mme François Joly et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul CATALA,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur des Arts et Manufactures,
leur époux, père, grand-père et beau-frère, survenu le 3 avril 1978, en son domicile à Genainville (Val-d'Oise).
La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 5 avril 1978, à 16 h. 15, en l'église de Genainville (Val-d'Oise), où l'on se réunira.
La Maison Grise,
21, rue Croix-Chevrier,
Genainville,
95420 Magny-en-Vexin.

— Le conseil d'administration et le personnel de l'Entreprise industrielle ont le regret de faire part du décès, survenu le 3 avril 1978, de
M. Paul CATALA,
chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur des Arts et Manufactures,
ancien directeur au siège social.
La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 5 avril 1978, à 16 h. 15, en l'église de Genainville (Val-d'Oise), où l'on se réunira.
29, rue de Rome, 75008 Paris.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui, le 25 mars 1978, dans sa cinquante-septième année,
Mme Paul JUNDT,
née Paule, Marcelle Monteil,
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Augustin (Corrèze), le jeudi 30 mars 1978.
De la part du :
Docteur Paul Jundt, son époux,
De Mme Antoine Monteil, sa mère,
Des familles parentes et alliées.
69, rue Blomet, 75015 Paris.

— Mme Henri Lacaille, son épouse,
Le comte et la comtesse Michel de Bussac, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Olivier Le Moine, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alexis Lacaille, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Olivier Lacaille, leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Brigitte Lacaille,
Le capitaine de frégate et Mme Jean Lacaille et leurs enfants,
Le capitaine de frégate et Mme Henri Lacaille et leurs enfants,
M. et Mme Didier Moriet et leurs enfants,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
M. et Mme Fernand Causse, sa sœur et son beau-frère, et leurs enfants et petits-enfants,
Le contre-amiral Octave Montrelay,
Mme René Adenot,
Mme Joseph Brisset,
Le général de division aérienne et Mme Léon Montrelay,
Mme Xavier Lalau-Keraly,
Mme Philippe Montrelay,
Ses beaux-frères et belles-sœurs, leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Bertelle, Amiliet, Emsens,
ont la douleur de faire part du décès du
général Henri LACAILLE (C.R.),
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1940,
commandeur de l'ordre de
Saint-Grégoire-le-Grand,
médaille d'or pour la bravoure
de Serbie,
ancien président-directeur général de la Société foncière lyonnaise,
pieusement endormi dans la paix du Seigneur le dimanche 2 avril 1978, à Paris.
Une messe sera célébrée pour le repos de son âme en l'église Saint-Pierre de Chaillot, avenue Marceau, Paris (16e), le mercredi 5 avril, à 8 h. 30.
Le service religieux aura lieu en l'église du Saint-Sépulcre de Villeneuve-d'Aveyron, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille, le jeudi 6 avril, à 9 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.
29, rue Auguste-Vacquerie,
75116 Paris.
12260 Villeneuve-d'Aveyron.

[Né le 28 février 1895 à Paris, ancien élève de l'Ecole polytechnique, Henri Lacaille a quitté l'armée en 1945 et est devenu, en 1955, administrateur, puis directeur général et président-directeur général en 1968 de la Société foncière lyonnaise. Il a appartenu aussi aux conseils d'administration de plusieurs sociétés comme la Compagnie lyonnaise immobilière, la Société foncière lyonnaise d'investissement et la Société lyonnaise pour la construction.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Albert LONG DEPAQUIT,
officier de la Légion d'honneur,
maire de Romilly-la-Puthenaye,
ingénieur général
des ponts et chaussées,
survenu à Paris (14e), le 1er avril 1978, dans sa soixante-neuvième année.
De la part de :
Docteur et Mme Lionel Saporta et leurs enfants,
M. Alain Long Depaquit,
Mlle Marie-Ange Long Depaquit,
Et de toute la famille.
La levée de corps se fera à l'amphithéâtre de l'hôpital Cochin (12, rue Méchain, Paris-14e), le jeudi 6 avril 1978, à 7 h. 30.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Brignogan-Plage (29), le vendredi 7 avril 1978, à 10 h.
Cet avis tient lieu de faire-part.
18, rue Tiphaine, 75015 Paris.

— Mme de Luze,
M. et Mme René de Luze, leurs enfants et leur petit-fils,
Le général et Mme Hervé de Luze et leurs enfants,
Le professeur et Mme Jacques Bentageat, leurs enfants et petits-enfants,
Le pasteur et Mme Bertrand de Luze, leurs enfants et leur petit-fils,
Le commissaire général de la marine et Mme Didier Bellamy-Brown, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Philippe Columb de Daunant et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jacques Charru et leurs enfants,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Roger de LUZE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Bordeaux le 24 mars 1978.
Le service religieux a été célébré au temple des Chartrons à Bordeaux (Girond), le mardi 28 mars.
« Ne crains point, crois seulement. »
(Luc VIII 50)
30, cours Xavier-Arnozan,
33 Bordeaux.

— M. et Mme Bernard Chevallier,
M. et Mme Nicolas Gourand,
M. Emmanuel Masson,
ses enfants,
Jean-Bernard, Jean-Philippe, Pierre-Emmanuel, Frédérique, Sébastien, Olivier, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Maurice MASSON,
inspecteur général géographe (E.R.),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945,
commandeur
du Grand Dragon d'Annam,
officier du Nicham Iftikar,
médaille coloniale Maroc, Sahara,
survenu dans sa quatre-vingt-cinquième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 5 avril 1978, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, 92200 Neuilly, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Neuilly.
20, rue Louis-Philippe,
92200 Neuilly.

— M. et Mme Jean Montignaut ont la douleur de faire part à ses nombreux et fidèles amis du décès de
M. Maurice MONTIGNAUT,
leur père, survenu à Paris le 25 mars 1978, dans sa quatre-vingt-deuxième année.
Selon ses dernières volontés, l'incinération a eu lieu dans l'intimité familiale après le service religieux célébré le jeudi 30 mars 1978, et a été suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille au cimetière de Presles (Val-d'Oise).
8, rue de l'Eglise, 75015 Paris.
104, rue de la Convention,
75015 Paris.

— Son époux, ses fils, ses parents et beaux-parents, sa famille et sa marraine ont la douleur de faire part du décès, le 26 mars 1978, à son domicile, de
Mme Claude SEBISCH,
née Anne-Marie Bonnefoy-Boulet.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le 30 mars 1978.
62, avenue Kennedy, 59000 Lille.
79, boulevard de Montmorency,
75016 Paris.
Résidence du Vieux-Château,
77350 Ponthierry.

— M. Guillaume de Tarde,
M. et Mme Paul-Henri Bergeret, Guillaume et Catherine,
M. et Mme Martial Beau de Lomenie, Guillaume, Martial, Tristan et Gautier,
M. et Mme Michel Massonaud, Delphine, Emmanuelle, Gilles et Marianne,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingtième année, de
Mme Guillaume de TARDE,
née Marcelle Cléry,
survenu le dimanche de Pâques 26 mars 1978.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à La Roque-Gageac.
Une messe sera célébrée à Paris en l'église Saint-Germain-des-Prés, le vendredi 7 avril, à 9 h. 30.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Maxence THOMAS,
ingénieur des arts et manufactures,
Légion d'honneur,
croix de guerre,
survenu à Paris le 23 mars 1978.

— Lagrasse (Aude).

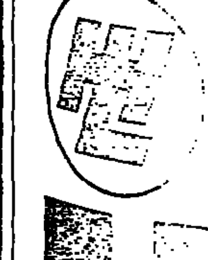
Mme Eugène Wernert,
M. et Mme Jean-Philippe Wernert,
Mlle Marie-Odile Wernert,
Et toute la famille,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Eugène WERNERT,
ministre plénipotentiaire hors classe,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
officier de la Légion d'honneur,
survenu subitement le 2 avril 1978, dans sa soixante-septième année.
Ses obsèques auront lieu le mercredi 5 avril 1978, à 10 heures, en l'église Saint-Michel de Lagrasse (Aude).
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né en 1912 à Lyon, Eugène Wernert a occupé plusieurs postes diplomatiques avant la guerre. Il a rallié le gouvernement provisoire à Alger en 1943. Après la guerre, il fut successivement en poste à Rome, Rio-de-Janeiro. Il occupa ensuite des fonctions à l'administration centrale avant de devenir consul général à Zurich, puis à Düsseldorf. Il a été ambassadeur au Guatemala (1967-1970) et en Afghanistan (1971-1975).]

Anniversaires

— Le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) et la section française du Congrès juif mondial (C.J.M.) organisent conjointement le 19 avril une manifestation pour célébrer le trente-cinquième anniversaire du soulèvement du ghetto de Varsovie. C'est, en effet, le 19 avril 1943, que, sur ordre d'Himmler, les nazis déclenchèrent l'attaque, armée du ghetto qu'ils avaient encerclé. La résistance héroïque et désespérée des défenseurs ne cessa que le 8 mai.

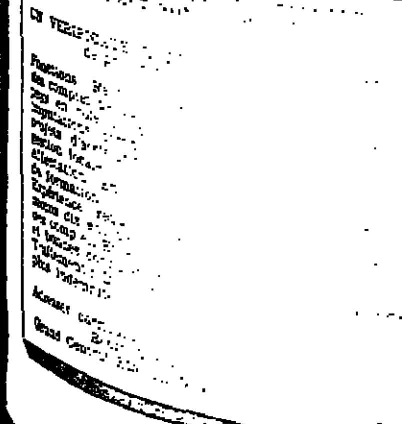
Le CRIF et le C.J.M. appellent les Parisiens à participer au défilé-commémoration qu'ils organisent le mercredi 19 avril, à 18 h. 30. Lieu de rassemblement du cortège : place Baudoyer (derrière l'Hôtel de ville) pour se rendre au mémorial du Martyr juif inconnu.

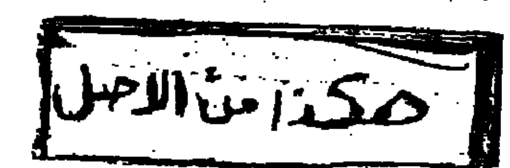


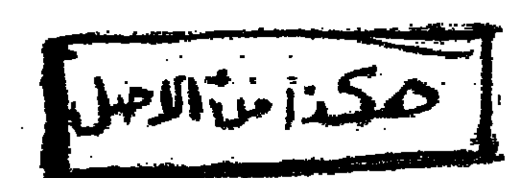












	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

Le Groupe International des Sociétés Liebherr construira, pour le compte de la Société Nationale Algérienne Sonacome, une usine pour la fabrication de pelles hydrauliques et grues automobiles à Ain-Smara (Constantine, Algérie).

Pour pouvoir remplir notre tâche dans le cadre de ce contrat, nous cherchons :

CHEF POUR LE DÉPARTEMENT

(Ing. dipl. ou Ing. grad.)

Usinage par enlèvement de copeaux. Avec les départements annexes. Fabrication de montage d'usinage, domaine de l'outillage, traitement thermique et électrolyse. Connaissances de la langue allemande exigées.

CHEF DE SERVICE

(Ingénieur en soudure)

Pour le secteur Construction métallique. *Connaissances de la langue allemande exigées.*

CONTREMAITRE ET CHEF D'ÉQUIPE

(avec connaissances - REFA - Organisation du travail et chronométrage)

Pour les secteurs « Usinage par enlèvement de copeaux, Construction métallique et Montage ». Connaissances de la langue allemande exigées.

ASSISTANT DU DIRECTEUR TECHNIQUE

(Ing. dipl. ou Ing. grad.)

Construction mécanique, responsable méthode de fabrication. Connaissances de la langue allemande souhaitées.

CHEF DE L'ORGANISATION

(expérience dans l'organisation informatique)

Pour la planification et l'exécution de l'ensemble de l'organisation commerciale et technique de l'usine à réaliser. Connaissances de la langue allemande exigées.

CHEF DU DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

(expérience dans la gestion d'un service informatique)

Connaissances de la langue allemande exigées.

COLLABORATEURS POUR LE SERVICE DU PERSONNEL

(formation commerciale avec expérience dans le service du personnel)

Domaines de travail : gestion du personnel, assistance sociale et collaboration avec les autorités algériennes. Connaissances de la langue allemande souhaitées.

COLLABORATEUR POUR LE SERVICE ACHATS

Connaissances commerciales, expérience professionnelle dans le domaine achat industriel. Connaissances de la langue allemande exigées.

Le personnel sus-mentionné entrera en fonction en Algérie après une période de préparation d'une à deux années à Kirchdorf/Iller.

Les personnes mentionnées ci-après entreront rapidement en fonctions en Algérie.

COMMERCIAL

(Ing. dipl. écon., Ing. écon. techn.)

Comme adjoint du chef de notre bureau de liaison en Algérie. Connaissances de la langue allemande exigées.

SECRÉTAIRE

pour notre chef du bureau de liaison en Algérie. Connaissances parfaites de la langue française et connaissances de la langue allemande exigées.

Pour la formation linguistique de nos collaborateurs à Kirchdorf/Iller, nous cherchons un

PROFESSEUR DE LANGUES

ayant le français comme langue maternelle et des connaissances approfondies de la langue allemande. Une expérience industrielle est souhaitée ; connaissances techniques de base et capacités didactiques et pédagogiques exigées.

Nous offrons un salaire au-dessus de la moyenne et les avantages habituels pour une fonction à l'étranger à partir du mandat en Algérie.

Veuillez nous faire parvenir votre candidature comprenant un curriculum vitae manuscrit, une photo d'identité, photocopies de vos diplômes ainsi que la date de disponibilité.

LIEBHERR-FRANCE S.A., B.P. 187, 2, rue de l'Industrie, 68005 Colmar Cedex

LIEBHERR

Très important groupe français d'implantation internationale recherche pour ses filiales industrielles en

AFRIQUE NOIRE

INGENIEURS
chantiers industriels

28 ans minimum — Anglais parlé

Les candidats ingénieurs diplômés, ayant quelques années d'expérience en chaudronnerie, charpente métallique, tuyauterie et montage sont destinés à des fonctions de

DIRECTION D'ENTREPRISE

300 à 400 personnes

Après deux ou trois ans de formation en position d'adjoint ces postes comportent de réelles responsabilités tant au plan technique qu'à celui de la gestion générale et de l'animation commerciale.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi aux heures de bureau par Information Carrière SVP 11-11 qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés. Réf. 341.

Information Carrière SVP 11-11

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

IMPTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
MÉCANIQUE DE PRÉCISION
Siège Social région RHONE-ALPES

Nombreuses filiales industrielles et commerciales à l'étranger.

recherche

UN DIRECTEUR

pour sa filiale commerciale espagnole

à MADRID

FORMATION :
Grandes Ecoles, si possible d'ingénieurs.

LE CANDIDAT DOIT AVOIR :
- Une expérience commerciale de la vente de produits industriels ou de biens d'équipements à l'étranger ;
- Une bonne connaissance pratique de l'espagnol, autres langues souhaitées.

Sa fonction exige une compétence et une expérience approfondie et prouvée sur les plans commerciaux, de gestion et techniques.

La formation spécifique au poste aura lieu au siège.

La fonction exige de prévoir une carrière à l'étranger.

Ecr. avec C.V. et ph. à n° 56.598 - Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01.

CHEF SERVICE APPROVISIONNEMENTS

Société minière en expansion, comprenant exploitation, usine de traitement et ville, située au Nord du Niger, recherche un

INGÉNIEUR

pour lui confier la responsabilité de ses approvisionnements.

Le candidat devra avoir plus de 30 ans, une excellente formation, une expérience de la fonction de 6 ans minimum et, si possible, une bonne connaissance de la gestion des stocks par l'informatique.

En liaison avec les utilisateurs, les bureaux d'achats en France et le responsable des transports, il aura une mission d'organisation de gestion et de commandement, allant du recensement des besoins réels jusqu'à l'optimisation des stocks.

Sa prise de fonction sera précédée d'une formation en France assurée et rémunérée par la Société.

Ecrire avec C.V. explicite sous référence STOCKS à

CETAGEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

ORGANISATION INTERNATIONALE A BUT NON LUCRATIF

recherche

UN VERIFICATEUR PRINCIPAL DES COMPTES
de préférence de sexe féminin

Fonctions : Révision des méthodes de contrôle et des comptes de bureaux hors siège situés dans des pays en voie de développement. Vérification des imputations comptables effectuées au titre des projets d'assistance et certains contrôles de la gestion locale.
Affectation : En Asie ou en Afrique après un stage de formation.
Expérience requise : Diplôme universitaire, au moins dix ans dans le domaine de la vérification des comptes. Excellentes connaissances du français et bonnes connaiss. de l'anglais ou de l'espagnol.
Traitement : De US$ 30.000 à US$ 40.000 environ plus indemnités.

Adresser curriculum vitae détaillé à :
Room A - 6166, P.O. Box 20.
Grand Central Station New-York, NY 10017 U.S.A.

CHEF D'AGENCE — Afrique Francophone
7 000 000 C.F.A. — Transit

Une société spécialisée dans le transit et les transports internationaux (facturation 660 millions de francs - effectif 1.500 personnes) opérant dans de nombreux pays d'Afrique francophone, recherche le Chef de l'une de ses agences. Sous l'autorité du Directeur des différentes agences implantées dans ce même pays, auquel il rendra compte de sa gestion, il sera chargé de l'exploitation complète de son agence (facturation, encaissements, comptabilité, statistiques...). Il sera chargé de l'ensemble des opérations en douane et des relations avec les assurances, les banques, les transporteurs et les clients. Il coordonnera et animera les activités d'une vingtaine de personnes. Le candidat retenu, âgé d'au moins 28 ans, possédera une bonne formation générale et, obligatoirement, plusieurs années d'expérience transit-douane. Il sera de même un gestionnaire rigoureux. A la rémunération s'ajouteront les avantages liés à l'expatriation (logement, gratuité des soins médicaux...). — Ecrire sous référence 175/M à :

G R H Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 Paris.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

LABORAT. INTERNAT.
recherche
POUR ALGÉRIE
(SECTEUR ALGER)
VISITEUR MÉDICAL

IL EST DEMANDE :
voiture, niveau bac., exp. V.M.
Nationalité ALGERIENNE.

Adress. C.V., photo, prétent. à INFORMATION 2000 - Réf. 4541 32, r. Le Peletier, 75009 PARIS.

GESTION 2000

CHEFS CHANTIER SUPERVISEURS
Chaudronnerie - Tuyauterie
Pour déplacement IRAK

INGÉNIEURS mécanique
Maintenance Atelier
ANGLAIS indispensable.
TEL. : 246-42-01

SOCIETE INTERNATIONALE

recherche

UN CADRE
(Position I ou II)

Responsable de la gestion du personnel expatrié.
Age : 35 ans environ.
Méthodique, très méticuleux et rigoureux.
Connaissant couramment l'anglais (lu, parlé et écrit), si possible l'espagnol.
Niveau des connaissances requises :
capacité en droit, ayant 3 à 4 ans d'expérience dans la pratique du droit (à l'étranger notamment) dans l'entreprise, des notions de comptabilité, d'assurances, de bonnes connaissances de base en fiscalité.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 3.209,
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney, 75002 PARIS.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

DIRECTEUR DE TRAVAUX

Pour Filiale d'une très importante Société Nationale spécialisée dans le Bâtiment
Responsabilités générales
— Etude et réalisation de chantiers (logements et pavillons individuels)
— Définition des objectifs. Rentabilité des travaux.
Age minimum : 35 ans.
Formation : Ingénieur T.P. ou Autodidacte de très grande expérience. Connaissance de la construction de pavillons individuels.
Très forte autorité personnelle et très bonne connaissance de la gestion de chantiers.
Rémunération importante (de l'ordre de 150 000 F) en fonction de la rentabilité annuelle des chantiers. L'importance de l'Entreprise permet un développement de carrière intéressant.
Résidence Strasbourg.

SECE — Adresser curriculum vitae détaillé + photo en indiquant la référence 72025L à Jean WEGBECHER - B.P. 222 R6 67006 STRASBOURG

Filiale du groupe REDOUTE, nous désirons renforcer notre service informatique en lui adjoignant des informaticiens capables de concevoir et de mettre en œuvre de nouvelles applications.

ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

Agé d'environ 30 ans, ce cadre connaît parfaitement l'assembleur (IBM 370/138 sous DOS-VS) et a déjà pratiqué le télétraitement.

PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

Justifiant de 2 à 3 années au moins d'expérience, il connaît également l'assembleur, et est capable d'évoluer rapidement vers des fonctions de Programmeur-Analyste.

Les candidats recrutés pour ces deux fonctions auront, dans un premier temps, à reprendre l'existant pour développer le télétraitement et l'utilisation de bases de données.

Les perspectives d'évolution sont ouvertes dans l'entreprise comme à l'intérieur du groupe Redoute.

Lieu de travail : Proximité ROUEN.

Merci d'adresser candidature et cv sous référence 85 336 à LA REDOUTE - Division Cadres, 57, rue Blanchemaille 59100 Roubaix.

HAVAS CONTACT

CHEF DU SERVICE MÉTHODES MACHINES AGRICOLES - DIJON

l'Usine SPERRY NEW HOLLAND

fabrique des machines agricoles vendues en FRANCE et à l'exportation

Elle utilise des méthodes modernes de gestion.
Elle recherche son

CHEF DE SERVICE MÉTHODES

Sous l'autorité du Directeur de production, il sera responsable de la préparation du travail, des études de temps, d'outillages, d'implantations et d'investissements.

Le candidat retenu sera un INGENIEUR A.M. ou équivalent, qui justifiera d'une expérience de plusieurs années, de préférence à la tête d'un service méthode d'une unité de production dans le secteur de la machine agricole, ou à défaut du formage de la tôle, de la mécanique et de la mécano-soudure.

Une formation complémentaire lui sera assurée par un stage en usine aux U.S.A., mais une connaissance courante de l'anglais est nécessaire.

Ecrire SPERRY NEW HOLLAND, Direction du Personnel B.P. 8 - 21600 LONGVIC.

Importante société région SAINT-BRIEUC, recherche

CHEF COMPTABLE

Ecr. avec C.V. détaillé, photo et prét. Ag. Havas St-Brieuc, n° 287 qui transm. Disc. assurée

emplois internationaux emplois internationaux

PLASTIC OMNIUM

Trente ans d'activité dans le domaine de la transformation des matières plastiques nous ont conduit à un chiffre d'affaires de plus de 150 millions de francs, avec un effectif de 1000 personnes.
Notre expansion rapide se poursuit, tant en France que par nos filiales à l'étranger. Nous recherchons un :

ingénieur

pour diriger notre filiale en Espagne

Vos responsabilités couvriront la production, le commercial, la gestion de PLASTIC OMNIUM IBERICA, à Valencia (100 personnes).
Pour y réussir, et poursuivre une carrière de premier plan dans notre groupe, il vous faut un diplôme d'études supérieures (ingénieur mécanicien, génie chimique...), et une expérience de quelques années en usine, où vos compétences techniques auront été complétées et approfondies par une grande capacité de travail et un goût des réalisations concrètes.
La connaissance des matières plastiques et de leurs techniques de transformation, l'espagnol, seront des atouts importants.
Au préalable, votre perfectionnement à nos technologies sera assuré dans le cadre de nos usines de Langres (Haute-Marne), où nous vous confierons pendant un à deux ans des missions d'organisation, développement et méthodes.
Nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, C.V., rémunération actuelle et photo sous réf. M 203 à M. Daboville, 80 rue Taitbout -75009 Paris.

la gestion de personnel aujourd'hui. resonance

EXPANSIAL

recherche pour société algérienne de construction et de travaux pétroliers

pour la construction d'un gazoduc de 40"

- **ingénieur pipe**
Responsable des chantiers pose de canalisations et ouvrages concentrés. REF. 1416 M
- **ingénieur mécanicien**
Chargé de la maintenance des véhicules, matériels et engins de pose de canalisations. REF. 1417 M
- **ingénieur métallurgiste**
Avec spécialisation soudage et expérimenté dans les travaux de constructions de gazoduc, REF. 1418 M

Il est exigé :
une solide formation de base et une expérience confirmée.
Il est offert :
- un contrat de 2 ans, éventuellement renouvelable.
- un salaire motivant transférable en partie.
- le bénéfice des avantages sociaux prévus par la convention algéro-française.

Adresser C.V. détaillé sous référence correspondante à : EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 Paris

HAVAS CONTACT

Forge-à-Froid **Accessoires Automobiles**

Nous avons établi une relation étroite avec un des plus grands fabricants allemands d'accessoires automobiles. Notre filiale à Saint-Etienne employant une centaine de personnes est en pleine expansion pour mieux servir le partenaire. Comme nous disposons d'une gamme de produits bien déterminée dans un marché à taux de croissance intéressant, nous recherchons le

DIRECTEUR TECHNIQUE

qui sera à même de conduire cette expansion, surtout sur le plan technique mais aussi sur le plan administratif.

Comme conditions essentielles, il est demandé une expérience de plusieurs années dans les techniques de forge à froid, une expérience de direction dans une entreprise de même structure, des talents d'organisateur, une sensibilité aux coûts, un esprit orienté vers les résultats et la maîtrise de la langue allemande. Sur tous les autres points nous sommes flexibles — même en ce qui concerne l'âge.

Si vous recherchez un véritable défi et si vous souhaitez prendre une direction de filiale dans un proche avenir, prenez contact avec nous.

Envoyez votre curriculum vitae à

InterElect, Kaiser-Wilhelm-Ring 12, D-4000 Düsseldorf 11
Tél. : 19-49-211-57 90 96.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
de réputation internationale

recrute pour l'ALGÉRIE

sous contrat renouvelable

INGÉNIEURS ENTRETIEN

Expérimentés

Formation
Mécanicien-Chaudronnier
(Référence 2356)

Formation
Electricien-Instrumentiste
Matériel FOXBORO
(Référence 2357)

ayant acquis une solide expérience de l'entretien et, si possible, des méthodes -entretien. Obligatoirement en :

PÉTROCHIMIE - RAFFINERIE INDUSTRIE GAZIÈRE.

Sous la responsabilité d'un Ingénieur du siège, ils devront définir les méthodes d'entretien, et établir les documents techniques nécessaires au personnel d'entretien et à la maintenance du matériel du complexe. Ils auront à participer à la formation et l'animation des techniciens chargés d'établir ce travail avec eux, ainsi qu'à la mise en application du système par le personnel du Service Entretien.

Anglais nécessaire.

Salaire environ 100.000 F annuel versés en France + indemnité mensuelle en dinars. Logement pris en charge. Résidence proche grande ville.

Ecrire avec C.V. et photo en préc. réf. du poste à : FRANÇOIS LE DIFFON - Village Anglais 9, rue Guérin, 77340 PONTAULT-COMBAULT

Importante Société Toulousaine

pour contrats à durée déterminée, pour travaux sur importants projets pétrochimie

Paris et Moyen-Orient

recherche le personnel suivant ayant expérience sur travaux OFFSHORE et ONSHORE.
Langue anglaise exigée.

- **INGÉNIEURS**
responsables engineering des plannings et suivis des budgets.
- **ASSISTANTS AUX INGÉNIEURS DU PROJET**
avec 10 ans expérience minimum engineering, dessin, niveau chef de groupe.
- **SUPERVISEURS**
travaux de piping avec bonne expérience chantiers tuyauteries.
- **INGÉNIEURS CONSTRUCTION OFFSHORE**
ayant expérience tête de puits sous-marin.
- **SPÉCIALISTES DE TÉLÉCOMMUNICATIONS ET INSTRUMENTATIONS**
prenant en charge la partie informatique du projet, ayant expérience informatique industrielle (Process-contrôle).

Envoyer C.V. avec photo d'URGENCE A : n° T. 004.265 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - PARIS-2e.

SOCIÉTÉ AFRICAINE DE CONSTRUCTION

recrute

— **INGÉNIEURS**
— **ARCHITECTES**
— **TECHNICIENS SUP.**

Spécialisés en construction routes, électro-hydrauliques, bâtiments, dessins industriels, etc. Adresser votre demande, référ., C.V. et prét. à Mme Constantine, 3, bd de Magenta, PARIS (10e).

LEBANON
Good job opportunity for a
SERVICE MANAGER
A firme dealing in constructions heavy machinery is in need of an experienced service engineer having held management position in the service department of a Caterpillar dealer. Knowledge of Engl. is required. (Arabic langu. is a further asset.) Sal. commensuate with qualif. Applicat. will be treated in full conf. C.V. and ref. to be sent to Po Box N. 110208 Beirut Lebanon.

OFFRES D'EMPLOIS outre-mer, étranger, par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, rue Richer, Paris (9e).

Importante Société d'Ingénierie Française recherche un ECONOMISTE chargé des études de

PLANIFICATION DES TRANSPORTS

à l'échelon national, régional et sectoriel d'un pays d'Afrique noire francophone.
Ce spécialiste diplômé de l'enseignement supérieur, âgé de 35 ans mini., a acquis une première expérience des problèmes qui se posent aux organisations et serv. publics et ce domaine si possible à l'étranger. Vous voudrez bien écrire en joignant votre C.V. et en ind. dernière rémunérat. ss réf. 4.129
CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

Pour diriger l'étude d'un impt schéma d'aménagement d'irrigation, bureau d'études français recherche CHEF DE PROJETS

HYDRO-AGRICOLE

Diplômé d'une grande école, cet ingénieur, pouvant faire état d'une expérience confirmée, doit être libre rapidement pour travailler à l'étranger dans un pays anglophone (anglais courant nécessaire). Veuillez écrire (joindre C.V. et indiquer dernière rémunération) sous réf. 1.147 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

TOULOUSE

Pour étoffer son Centre Informatique Régional en pleine expansion, une importante Collectivité charge SLIGOS de recruter

Référence A :

UN INGENIEUR CHEF DE PROJET

Dépendant du Responsable des Etudes, il aura sous sa responsabilité 4 analystes et 1 programmeur et sera chargé des applications stock, mandatement, amortissement, comptabilité analytique.
Diplôme d'Ingénieur. Expérience de la fonction et du domaine d'activité.

Référence B :

UN INGENIEUR CHEF DE PROJET

Dépendant du Directeur du Centre, il assistera celui-ci dans :
- l'établissement des schémas directeurs
- l'animation des groupes de travail régionaux
- la coordination des actions de formation.

Diplôme d'Ingénieur. Expérience en informatique et en organisation, sens des contacts humains.

Référence C :

UN INGENIEUR RESPONSABLE DE L'EXPLOITATION

Il aura la charge du Service Exploitation comprenant 60 personnes :
- 1 atelier de saisie central
- 1 cellule logistique
- des antennes informatiques équipées de terminaux
- 1 centre de calcul (2 ordinateurs)

Ce poste implique de très nombreuses relations avec les Etudes et l'Equipe Système ainsi qu'avec les Services Clients (50).
Diplôme d'Ingénieur. Qualités d'encadrement d'organisation et sens aigu des responsabilités.
Une expérience d'au moins 4 ans de la conduite de l'Exploitation est exigée.

Adresser C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste
SLIGOS - Madame Belkheir
91, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX.

MICHELIN

recherche pour

LE CONTROLE ET L'ASSISTANCE TECHNIQUE A LA FABRICATION

quelques jeunes

INGENIEURS CHIMISTES

Une période de formation à Clermont-Fd leur permettra de s'initier à la science, à la technologie du caoutchouc, et d'acquérir les connaissances nécessaires pour faire face aux responsabilités techniques et humaines qui leur seront confiées dans différentes unités de production, en France ou à l'Etranger.

Cette fonction exige, en plus de solides connaissances sanctionnées par un diplôme d'ingénieur, de réelles qualités propres à justifier la confiance qui leur sera accordée : rigueur dans le jugement, honnêteté intellectuelle sans défaillance, esprit de décision, capacité d'animer des équipes importantes de personnes qualifiées.

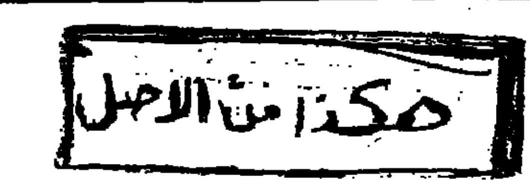
Les dimensions du groupe Michelin, son dynamisme, son rayonnement international, offrent à des hommes de caractère la chance de s'exprimer pleinement dans une carrière à leur dimension.

Envoyer Curriculum Vitae à MICHELIN
Service du Personnel - SP.33/5577 C
63040 CLERMONT-FD CEDEX. Discrétion assurée.

Ingénieur Technico Commercial

Produits - industriels. Une importante société française spécialisée dans la production et la commercialisation de produits-réfractaires destinés à la sidérurgie recherche en raison de son expansion un collaborateur Technico Commercial. Sous l'autorité et en étroite liaison avec le Directeur Commercial, il sera chargé d'assurer et de développer les ventes des produits existants et nouveaux au plan national et international (études de problèmes techniques, essais, mise en route...).
Ce poste conviendrait à un candidat ingénieur ou assimilé ayant acquis une première expérience de vente d'un produit technique. La fonction nécessite de fréquents déplacements ainsi qu'une personnalité dynamique et disponible.
La connaissance de l'Anglais ou de l'Allemand serait un atout supplémentaire.
Le poste est à pourvoir dans la Mayenne.
La rémunération motivera un candidat de valeur, une voiture de fonction sera fournie.
Envoyer C.V., photo récente et rém. actuelle sous réf. 71152 M (à mentionner sur l'enveloppe)

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

S.A.Burroughs

Usine de VILLERS-ECALLES (15kms de ROUEN)

recherche pour sa division CONTROLE QUALITE :

un ingénieur électronicien

débutant ou ayant début d'expérience

Il sera chargé de l'étude et de la mise au point de programmes de tests de cartes logiques sur testeur automatique.

Sa formation au poste sera assurée par des stages aux U.S.A.

De bonnes connaissances sont nécessaires en électronique, en logique et si possible en programmation. L'anglais courant est indispensable.

un technicien responsable de la section contrôle «en cours de production»

Il sera titulaire d'un BTS ou DUT (option électronique) et aura acquis une expérience de 2 à 5 ans dans les fonctions production ou contrôle qualité.

un technicien électronicien débutant

Il possèdera un BTS ou DUT (option électronique) et sera chargé de l'étude et la réalisation d'équipements de tests.

Envoyer C.V., photo et prétentions à l'attention du Chargé de Recrutement - B.P. 5 - 76360 BARENTIN

contrôleur de gestion

200 Km Sud de Paris

Très important groupe (Equipements mécaniques) recherche pour sa filiale française Contrôleur de gestion, responsable de la mise en place et du développement de systèmes permettant un contrôle efficace de la Production : Coûts matières, inventaires, budgets, coûts standards, étude de prix, etc...

Agés au minimum de 30 ans, de formation supérieure (ESSEC, ESC, ou Ecole d'Ingénieurs) les candidats devront posséder une première expérience réussie dans une fonction identique dans l'Industrie.

Connaissance de l'Anglais indispensable.

Envoyez CV détaillé, photo et prétentions sous la réf. 5173 à

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

TELIC

Importante entreprise de construction téléphonique située à Strasbourg, développe une nouvelle gamme d'autocommutateurs électroniques

recherche

UN INGÉNIEUR QUALITÉ

Electronicien de formation, il devra avoir une expérience de la production et le souci de la rigueur.

Il sera chargé, au sein du Service Qualité, rattaché à la Direction Générale, de la coordination technique entre les divers départements de l'entreprise (technique, fabrication, commercial).

Ce rôle fonctionnel nécessite un esprit de synthèse et une grande aptitude au dialogue.

La connaissance de la langue anglaise est indisp.

Envoyer C.V. avec photo et prétentions à TELIC, 206, route de Colmar, 67023 STRASBOURG CEDEX.

PS Conseil

Un groupe industriel important recherche pour l'une de ses unités de production située en métropole Nord, un :

JEUNE INGÉNIEUR

60.000 F

pour prendre en charge des chaînes de montage employant plusieurs centaines de personnes sous l'autorité du Responsable de l'Unité Montage. A partir des gammes fournies par les Méthodes, le titulaire du poste devra tenir des objectifs en quantité, qualité, délais. Il s'appuiera sur une équipe de contremaîtres et d'agents de maîtrise. Ce poste aux responsabilités humaines importantes peut convenir à un Ingénieur débutant ou ayant une première expérience industrielle, possédant une aptitude naturelle au commandement, capable de réagir rapidement face aux problèmes et susceptible d'évoluer vers la responsabilité d'autres services opérationnels ou fonctionnels. La rémunération annuelle de départ se situera aux alentours de 60.000 francs. Écrire à Madame D. MONNIER.

Adresser C.V. sous référence A/433M à :

PS CONSEIL
19, Résidence Flandre - 59170 Croix

Discrétion assurée.

CHARENTE

Usine 300 personnes recherche

CHEF DU PERSONNEL

La candidat devra avoir dans une usine pendant 5 ans au moins, maîtrisé tous les aspects tant administratifs qu'humains de la fonction.

Sous l'autorité du Directeur de l'Usine, il devra organiser le service du personnel et appliquer les orientations décidées au niveau du groupe.

Envoyer C.V. + photo et prétentions à n° 18.257, P.A. SVP, 37, r. du Général-Foy, 75008 Paris, qui transmettra.

Pays de Loire

INGENIEUR MECANICIEN

Formation type A.M., déjà expérimenté en usinage moyenne et grande série et si possible traitement thermique.

Destiné à devenir rapidement chef d'unité (300 personnes), avec des responsabilités importantes en gestion technique, économique et humaine.

Larges possibilités de perfectionnement au sein d'une société en expansion (2.200 personnes), stable dans son organisation et ses résultats, filiale d'un Groupe international.

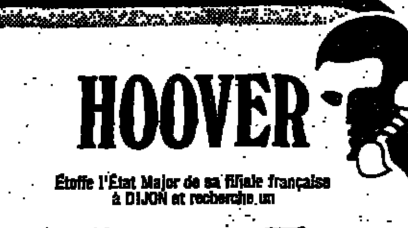
Très bon niveau de rémunération.

Adresser C.V. et prétentions sous référence 362 à A. AUPETIT



CENTRE de PSYCHOLOGIE du TRAVAIL 3, Bd René Levasseur 72000 LE MANS, qui garantit la discrétion la plus absolue.

HOOVER



Étoffe l'État Major de sa filiale française à DIJON et recherche un

CADRE MARKETING de haut niveau

Bilingue Anglais — 35 ans minimum

pour créer la fonction de DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT et de la STRATÉGIE COMMERCIALE.

Les candidats diplômés d'Études Supérieures auront une large expérience commerciale s'étendant du terrain aux études en passant par la publicité et la promotion acquise de préférence dans le domaine des produits grand public ou d'équipements ménagers. Poste évolutif dont le titulaire sera dans la compétition pour le poste de Directeur du Marketing au sens large du titre.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement par téléphone du Lundi au Vendredi aux heures de bureau par INFORMATION-CARRIERE SVP 11-11 qui fixera un rendez-vous aux candidats concernés.

Information Carrière SVP 11-11

RÉF. : 260.

On peut aussi adresser son dossier à SVP RESSOURCES HUMAINES 65 avenue de Wagram 75017 Paris.

PUISSANT GROUPE

recherche pour son unité
250 PERSONNES - 170 KM NORD-EST PARIS

CHEF DE FABRICATION

- Ingénieur Grandes Ecoles ou équivalent ;
- Anglais souhaité ;
- Maîtrise des problèmes techniques de conception, réalisation et développement des outillages et équipements automatiques ;
- Forte expérience fabrication petites pièces grandes séries, types

PILES - FUSIBLES - COMPOSANTS

La rémunération sera fonction du niveau et de la valeur de l'expérience et des compétences acquises.

Adresser C.V. + photo + prétent., base annuelle à n° 3853 - PUBLICITES REUNIES 112, bd Voltaire 75011 Paris, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE LEADER EUROPEEN DANS SON DOMAINE

recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Il assumera la responsabilité administrative d'une usine de 1.000 personnes.

Nous exigerons :

- Une expérience de 5 ans dans un poste similaire
- Une formation supérieure : ESSEC, SUP. de Co ou école équivalente.

LIEU DE TRAVAIL : 200 KM EST DE PARIS

Ecrire avec C.V., prétentions et photo s/nº 1847 à J.R.P. qui transmettra. 39, rue de l'Arcade, PARIS-8e.

● Nous sommes
UNE IMPORTANTE FILIALE INDUSTRIELLE DE LA RÉGIE RENAULT (région Est)

● Nous recherchons
POUR DIRIGER NOTRE SERVICE MÉDICAL :

UN MÉDECIN DU TRAVAIL

EXPÉRIMENTÉ - Ayant si possible quelques années d'activité en Usine.

Poste stable - Temps plein - Logement de fonction

Adresser candidature, C.V. détaillé à n° 56.670 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

ANALYSTE CHEF DE PROJET

Le Groupe BSN-Gervais Danone recherche un analyste Chef de Projet pour le Service Informatique des Brasseries Kronenbourg, à Strasbourg.

Dans le cadre d'un plan informatique ambitieux, sa mission sera d'étudier, concevoir et mettre en place de nouvelles applications de gestion, en liaison étroite avec les services utilisateurs. Il sera assisté, pour la réalisation informatique, d'analystes-programmeurs dont il devra assurer l'animation, la coordination et le contrôle.

Ce poste intéresse un Jeune Diplômé d'Études Supérieures (Ingénieur, Miage...), ayant assumé pendant au moins 3 ans des responsabilités d'analyse et de programmation dans le cadre d'applications de gestion.

Adressez votre candidature, avec c.v. détaillé, sous réf. J 02, à Jean Bürckel - BSN-Gervais Danone - 7, rue de Téhéran - Paris 8e.

bsn. gervais danone

HAVAS CONTACT

Entreprise électricité et bâtiment

filiale d'un grand groupe français (travaux neufs, entretien, régie de personnel) recherche

1 INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN

ayant une connaissance approfondie en :

- Bâtiment et marchés régionaux Electricité Bâtiment ;
- Gestion de contrats d'affaires ;
- Gestion générale et du personnel ;
- Direction de chantiers.

Le candidat aura été si possible le responsable direct d'un centre de profit et aura assuré le développement et la gestion d'un chiffre d'affaires de l'ordre de 5 millions de francs dans ce type d'activité.

Le poste est à pourvoir dans la région EST de la France et doit déboucher sur une large délégation.

Ecrire avec C.V. et prétentions sous réf. 1.236/M à SWEERTS - B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, q. tr.



Rockwell International

Le service informatique de gestion de

ROCKWELL COLLINS FRANCE

recherche rapidement

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

IBM 370 / 115 Cobol

Un DUT ou une MIAGE assortis d'une expérience solide (5 ans) de l'analyse, d'une parfaite connaissance du TP et du CICS et une maîtrise de l'anglais sont indispensables.

Poste transféré à TOULOUSE en juillet 78

Écrire avec C.V., photo et prétentions à : R.C.F. 40, rue de Montlhéry Silic 127 - 94523 RUNGIS Cedex

bleu

ALUMINIUM PECHINEY

recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

Formation X - Mines, Centrale, E.E.G....

pour ses FABRICATIONS Usines Alpes-Pyrénées.

Les candidats devront accepter l'éventualité d'un séjour de 4 à 5 ans à l'étranger ou Outre-Mer dans quelques années.

Larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser CV détaillé à DRP ALUMINIUM PECHINEY - 23, rue Balzac 75008 PARIS.

Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Haute-Normandie

recrute

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Mission : conception et coordination de la mise en œuvre d'une politique régionale de développement des entreprises industrielles et commerciales, notamment dans le domaine de la gestion et de la formation.

Profil :
- 27 ans minimum.
- H.E.C.-E.S.C. ou équivalent.
- Expérience professionnelle exigée, dans domaine gestion de P.M.I. si possible.

Envoyer C.V. et prétentions à : C.R.C.I.H.N. - B.P. 641 - 76007 ROUEN CEDEX.

ingénieur adjoint au chef d'usine

HAUTE VIENNE

Nous sommes une Société d'extraction et de traitement de minerai d'uranium et nous créons une unité de production au Nord de la Haute-Vienne. Nous recherchons l'Adjoint de notre Chef d'Usine.

Dans un premier temps, il participera au lancement de l'usine et assistera par la suite le responsable pour l'exploitation. Il sera plus particulièrement chargé de l'entretien, de la sécurité et de la formation du personnel.

Agé d'une trentaine d'années, de formation ingénieur, vous possédez une première expérience d'entretien d'usine (de traitement de minerai, préparation mécanique et hydrométallurgie de préférence).

Homme de terrain, de réflexion et de contact, vous avez le goût des responsabilités et savez faire preuve d'une grande disponibilité. Par ailleurs, vous êtes sensible à une qualité de vie que la proximité des concentrations urbaines et industrielles ne peut vous offrir.

Ecrivez sous référence 40.34-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP à qui nous avons confié le soin d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

FIRME FRANÇAISE spécialisée dans circuits intégrés MOS à la demande

recherche

CONCEPTEURS CIRCUITS ANALOGIQUES

Niveaux : ingénieur et technicien
Postes à pourvoir à GRENOBLE

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae et prétentions à :
E. F. C. I. S.
85 X — 38041 GRENOBLE CEDEX.

- Vous êtes jeune (25 ans minimum).
- Les relations avec la clientèle vous intéressent.
- Votre compétence s'appuie sur de solides connaissances techniques (niveau I.U.T. - B.T.S.) et, si possible, sur une expérience après-vente des biens d'équipement.
- Vous parlez anglais.
- Venez vous joindre à l'équipe après-vente de l'un des leaders de la Grue mobile.

PINGUELY CREUSOT-LOIRE

Nous recherchons des

INSPECTEURS APRÈS-VENTE

prêts à prendre des responsabilités (postes basés dans la Loire).

Ecrire avec C.V. et prétent. à CREUSOT-LOIRE, Recrutement-Formation, 42403 SAINT-CHAMOND.

direction financière

DIEPPE 130.000 F +

Société de Fabrication de Biens d'Equipement (700 personnes, C.A. 105 M de NF) recherche un (e) Responsable ayant déjà collaboré à la Direction d'une entreprise industrielle pour prendre en charge :

- contrôle de gestion,
- finances,
- comptabilité.

Dépendant directement du Président, ses fonctions concerneront : ● l'établissement des plans de financement et la trésorerie ● la fiscalité ● la préparation des budgets et le contrôle budgétaire ● la comptabilité générale ● la comptabilité industrielle et le contrôle de gestion (effectif du service 15 personnes).

Pour information sur le poste écrire avec C.V. détaillé sous référence 9827-M à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. Victor Hugo - 75116 Paris

STÉ INDUSTRIELLE (région Est)

recherche

1°/ 1 CHEF COMPTABLE

30 ans minimum

ayant une pratique d'au moins 5 ans en milieu industriel (calcul prix de revient, budget).

Niveau D.E.C.S. ou équivalent pour prendre en charge services comptables (Établissement de *situations périodiques - Bilan - Déclarations* fiscales etc.).

2°/ COMPTABLES C1 C2

2 à 3 ans d'expérience professionnelle (B.T.S. ou équivalent)

Envoyer C.V. sous n° 30612 B

bleu 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES qui trans.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Notre entreprise développe de très importants projets d'étude et de construction d'ensembles industriels de haute technologie.
La diversité des techniques utilisées et l'importance des organismes clients confèrent à la Division Coordination un rôle déterminant dans l'aboutissement des réalisations qui nous sont confiées.

Cest pour cette division que nous désirons recruter un

ingénieur grande école

ayant acquis une expérience de 8 à 10 années dans l'ingénierie (process, mécanique, électricité : contrôle-commande ou installation générale). Une expérience ou une formation de base dans le nucléaire serait vivement appréciée.

Participant à l'élaboration et à la rédaction du plan directeur de projet, ses fonctions déboucheront très rapidement sur le contrôle et la coordination des travaux des Départements d'Études ; garant technique de l'avancement des projets, cet ingénieur sera en charge de la gestion des plannings, l'évaluation technique et financière des modifications, la recherche de solutions aux problèmes techniques et la préparation des prises de décision par les responsables de projets et la hiérarchie de l'entreprise.

Ces fonctions requièrent de réelles qualités de négociation et de créativité, nécessaires pour faire aboutir les relations qu'elles impliquent aussi bien avec nos services, avec les grandes Administrations techniques (Mines...) qu'avec nos clients.

Les demandes de renseignements complémentaires, ou les dossiers de candidature sont à adresser, sous référence, 74540 à Havas Contact. 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Important groupe français électronique de pointe
recherche pour sa branche télé-informatique

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(TÉLÉCOM - ESE...) - DÉBUTANT

Il sera formé pour accéder à des fonctions de

CHEF DE PROJET

Poste très intéressant pour candidat dynamique ayant le goût de la technique.

Poste : proche banlieue SUD PARIS.

Ecrire sous référence NX 427 AM.

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue





---

semma conseil en direction et gestion

l'une des unités de SEMA, société de conseil, d'études et d'ingénierie, recherche dans le cadre du développement de ses activités, de jeunes

ingénieurs conseils

diplômés d'une Grande École, ayant si possible une formation complémentaire dans le domaine de la gestion, et une première expérience industrielle.
Ils seront intégrés, après une période de formation, à une équipe chargée de missions de conseil à haut niveau de courte ou moyenne durée, tant en France qu'à l'étranger. (Réf. 10186M)

Adresser votre CV, avec une courte lettre manuscrite, à S. Masson, Sema-Sélection :

92126 MONTROUGE - Centre Metra, 16-18, rue Barbès.

sema selection — Montrouge - Lille, Lyon - Marseille



emplois régionaux



(NANTES)

jeune cadre export

Armor S.A. est un des leaders mondiaux sur son marché . carbones, rubans, stencils, etc. Pour développer encore ses affaires à l'exportation (25 % de son C.A.), cette société souhaite rencontrer un jeune responsable ayant deux ans d'expérience de la vente à l'export (produits de grande consommation de préférence). Il connaît parfaitement l'Anglais et l'Espagnol et peut voyager environ 50% de son temps.

Pour recevoir informations complémentaires écrire sous référence M 454 D

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
A SUCCURSALES MULTIPLES
SECTEUR HABILLEMENT

recherche
pour établissement en province (250 personnes)

1 DIRECTEUR DE DÉPOT

Expérience nécessaire :
Distribution, transport, douane, gestion du personnel.

Adresser C.V., photo et prétentions n° 738.800 M. Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

STE TUBAUTO
(Filiale de VALLOUREC)
Route de Montargis
89300 JOIGNY.

Spécialisée dans le façonnage des tubes et la construction des portes de garages, rech. son Bureau d'Etudes outillage.

UN DESSINATEUR ÉTUDES 1

— Formation min. : brevet ou baccalauréat de technicien construction mécanique.

— Expérience de quelques années en conception d'outillage (presses déformation à froid, etc.) exigée.

Ecr. avec C.V. et prétent. ou se présenter à l'usine de JOIGNY.

Bureau études SUD-EST

recherche :

TECHNICIEN CONFIRMÉ ÉLECTRONICIEN

Expérience matériel sismique et océano souhaitée.
Disponible immédiatement.
Déplacem. étranger fréquents.
C.V. Ecr. Agce Havas 06011, NICE CEDEX, réf. 0882.

P.M.E. 100 personnes.
Transformation de composés textiles utilisés par les constructeurs automobiles
recherche
pour région proche de CAMBRAI (Nord)

2 CHEFS DE FABRICATION

Mission : gérer, animer et participer au développement d'une première unité de 15 personnes : tricotage et piqûrage d'une seconde unité de 30 personnes : contrecollage sur machine à cylindres.
Gestion par objectifs.
Profil : technicien 30 ans minimum.
Bonne expérience de la conduite des hommes, méthodique, goût des responsabilités et du concret.
Ec. s/n° 738567 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Centre de recherches NANCY recrute

PHARMACIEN ou DOCTEUR ÈS SCIENCES ou INGÉNIEUR BIOCHIMISTE

Pour assurer responsabilité laboratoire biologie-chimique.

Connaissances et expérience en TOXICOLOGIE INDUSTRIELLE appréciées.

Adresser C.V. + photo + prét. à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, qui transmettra sous référence 1238.

TOTAL
COMPAGNIE FRANCAISE DES PETROLES

recherche pour ses différentes Directions :

DES JEUNES DIPLOMES DE GRANDES ECOLES COMMERCIALES

Débutants ou ayant quelques années d'expérience.

Ils pourront se voir confier des responsabilités dans les domaines suivants :
- JURIDIQUE : négociation et rédaction de contrats passés par la Compagnie et ses différents partenaires (Etats, Sociétés de service)
- COMMERCIAL : négociation d'achats et d'échanges de produits pour l'approvisionnement de filiales de distribution
- FINANCIER : suivi budgétaire, contrôle des opérations comptables et financiers, suivi des plans de financement.
- PERSONNEL : administrations, gestion prévisionnelle, formation
- INFORMATIQUE DE GESTION : analyse et réalisation de systèmes.

Quelles que soient leurs responsabilités initiales, les candidats seront amenés à évoluer vers différentes fonctions administratives, financières et commerciales au sein des diverses sociétés du Groupe, à Paris et à l'étranger.

L'acceptation de la mobilité géographique favorisera leur évolution de carrière. La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Si ces perspectives vous intéressent, envoyer votre C.V. manuscrit + photo au Service du Recrutement 5, rue Michel Ange 75781 Paris Cedex 16, sous référence 78.017.

GRANDE DISTRIBUTION
+ de 800 MAGASINS

En prévision départ en retraite prochain

OPPORTUNITÉ
DE DEVENIR AU SIEGE A PARIS

DIRECTEUR DES ACHATS
ALIMENTATION - BAZAR - NOUVEAUTÉS
2,3 MILLIARDS F. PAR AN

HOMME DE METIER
AYANT DES RESPONSABILITÉS COMPARABLES
OU
DONT L'EXPÉRIENCE ET L'EFFICACITÉ JUSTIFIENT L'AMBITION D'OCCUPER DEMAIN CE POSTE DE GRANDE RESPONSABILITÉ

— S.C. GARANTIT UNE DISCRÉTION ABSOLUE —

Lettre manuscrite, C.V. avec performances ACHATS nécessairement dans les mêmes domaines, rémunération et photo ss. Réf. 3834 à

SC sélection conseil
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE RATTACHE A UN IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL
recherche son

directeur commercial

Il devra avoir acquis une bonne expérience dans un laboratoire pharmaceutique.

Nous attendons de lui qu'il puisse développer les qualités d'une équipe déjà largement performante.

Les lettres de candidature seront à adresser sous Réf. 56.078 à CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

La discrétion la plus absolue est garantie.

HARRIS — COMMUNICATIONS AND INFORMATION HANDLING

UN FABRICANT DE BIENS D'EQUIPEMENT LOURD.

(machines ROTATIVES OFFSET destinées à l'imprimerie commerciale et aux journaux, chiffre d'affaires 150 millions de francs dont 70% export, effectif 560)

filiale du groupe américain
Harris Corporation

recherche
pour MONTATAIRE, près de CREIL, à 50kms au Nord Paris :

UN DIRECTEUR DE PRODUITS (product manager)

qui répondra directement au Président Directeur Général de la Société.

Dans le cadre des instructions reçues par le Président Directeur Général de la Société, il sera responsable de la coordination des différents départements impliqués dans les études des nouveaux produits jusqu'à la réalisation du prototype et ensuite de la première fabrication en série.

En relation avec le département Marketing de la Société et les divisions américaines, il se tiendra pleinement informé des besoins de l'industrie de la rotative Offset et des tous derniers développements de celle-ci.

Il participera à l'élaboration des spécifications techniques de nouvelles rotatives.

Il collaborera étroitement avec les directeurs de départements et les chefs de services concernés par la réalisation des projets, afin que ceux-ci atteignent avec succès les objectifs définis (temps de réalisation coût des études, coût de fabrication, profits).

Agé de 33 ans minimum, le candidat pourra être de nationalité étrangère à condition qu'il parle et rédige parfaitement le français.

Il devra être parfaitement bilingue français/anglais. De plus, la connaissance de l'allemand serait appréciée.

Le candidat devra être ingénieur diplômé (Arts & Métiers ou équivalent) et avoir de solides connaissances en gestion.

Il devra être un bon organisateur, avoir un sens profond des affaires, être créatif et être profondément attaché au contrôle des coûts.

Il devra avoir de bonnes relations humaines et être capable d'imposer énergiquement mais diplomatiquement ses arguments.

La rémunération sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu.

UN INGENIEUR METHODES

Pour son service méthodes. Ayant 3 ou 4 ans d'expérience dans un service analogue. Diplômé d'une école nationale d'ingénieurs ou équivalent.

Ces deux postes sont à pourvoir immédiatement.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer curriculum vitae, photo et lettre de candidature à M. KUNZ - Directeur du Personnel - HARRIS/MARINONI S.A. - 60160 MONTATAIRE. Discrétion assurée.

Études et Productions SCHLUMBERGER développe de nouveaux projets pour la recherche et l'exploitation pétrolières. Elle désire recruter un

PROGRAMMEUR

pour l'intégrer à une équipe de Développement de systèmes de Mesures.

Il participera à la conception de programmes scientifiques, dont certains en temps réel, et en conduira les séquences d'essai et de mise au point

Le candidat retenu devra justifier d'une formation DUT informatique ou similaire.

Une expérience en temps réel et une connaissance du PDP 11 seraient appréciées.

Ces postes seront évolutifs au sein de l'entreprise et du groupe SCHLUMBERGER.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photo, sont à adresser, sous la référence 7835, à ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER 26, rue de la Cavée, 92142 CLAMART CEDEX.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

Ingénieurs commerciaux — Réf. : LM 3

niveau enseignement supérieur. Bonne expérience de la vente de services informatiques.
Chargés de la prospection, négociation, gestion administrative et de la coordination des réalisations.

Ingénieurs technico-commerciaux — Réf. : LM 4

ayant quelques années d'expérience sur les systèmes IBM de haut de gamme pour assurer le support technique des prestations "traitement".

Lieu de travail : région parisienne.

Adresser C.V. et prétentions, en précisant la référence du poste choisi, à CISI, 35, boulevard Brune, 75014 Paris.

Emplois et Carrières

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIE ALIMENTAIRE
en expansion, 1 milliard de C.A.
recherche pour son Siège Social proche banlieue sud

analyste de gestion

A ce collaborateur :
- diplômé de l'enseignement supérieur (ESCP - ESC)
- ayant de 3 à 5 ans d'expérience de la comptabilité analytique et du contrôle budgétaire

Il sera confié au sein d'une équipe :
- l'analyse et le suivi de l'information
- l'élaboration du budget et sa mise en place
- la préparation et la réalisation d'études économiques spécifiques et ponctuelles.

Les conditions de rémunération et d'évolution de carrière feront l'objet d'une étude en fonction des qualités et de l'expérience du candidat.
Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à No56616 Contesse Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

هكذا من الأصل

LE GROUPE CEGOS

Premier cabinet indépendant européen de consultants en organisation et en formation permanente recherche des Psychosociologues - Ingénieurs consultants pour son département :

CEGOS-IPPSO

Relations humaines et Communications
Développement des organisations

Ce département groupe huit psychosociologues - ingénieurs consultants qui depuis six années, créent et appliquent des méthodes efficaces et réalistes afin d'aider les entreprises et les personnes à surmonter leurs problèmes. Leur action se réalise sous forme de STAGES (50 % du temps) et également d'INTERVENTIONS dans l'entreprise conjuguant une campagne d'interviews auprès des intéressés, des groupes d'analyse de situation et des séances de formation selon un plan d'intervention adapté au contexte de chaque entreprise.

Cette équipe cherche à s'adjoindre des psychosociologues - ingénieurs consultants compétents dans les domaines suivants :

- RESPONSABILITES SOCIALES DES CADRES
- NOUVEAUX ROLES DE LA MAITRISE
- DEVELOPPEMENT DE L'EFFICACITE PERSONNELLE
- FORMATION DE FORMATEURS

Cinq années d'expérience dans l'entreprise sont indispensables. Une formation de psychosociologues est nécessaire. Une formation complémentaire (gestion, technique, droit, économie, etc...) est souhaitable.

Age : 30 ans minimum

Dominique CHALVIN, Directeur de CEGOS-IPPSO suivra personnellement votre candidature.
Ecrivez lui directement. Il vous répondra et étudiera avec vous les termes d'une collaboration utile et profitable pour les deux parties.
Ecrire à CEGOS-IPPSO - 33, quai Galliéni - 92152 SURESNES.
Téléphone : 772.31.32.

CEGOS

ÉTABLISSEMENT PUBLIC RECRUTE

Référ. SETU : POUR SERVICE EQUIPEM. ET AMENAGEM. 1 candidat diplôme d'étud. supér. (droit, géo, urban., etc.) pour aménagem. de zones d'activités, plan d'urbanisme, études, enquêtes, collecte et gestion du 1 % construction, etc.

Référ. A.T.C. : POUR SERVICE ASSIST. TECHNIQ. AU COMM., 2 candidats, expér. ou connaiss. du milieu commerç. Indépend., connaiss. gestion comptabil., pr conseils en entreprises ccíales, animation de séminaires, de perfectionnement, etc.

Ces postes sont à pourvoir rapidement dans le cadre d'équipes existantes.

Ces candidats devront :
— Résid. en Essonne ou en rég. Ile-de-France ou de secteurs bien reliés à Corbeil-Esson. ;
— Avoir un bon contact, esprit de synthèse ;
— Dispos. d'une voiture person.

Env. C.V. (lettre man.), photo, prét. à Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Essonne, Secrétariat général, 12, quai Bourgoin, 91100 Corbeil - Essonnes.

NUMELEC - SEIN
Instrumentation électronique
En expansion, usine du Chesnay recherche

TECHNICIENS Électroniciens

débutants et expérimentés, pour maintenance instrumentation numérique et analogique. Env. C.V. manusc. av. photo et prét. à B.P. 113-78150 LE CHESNAY.

GESTION 2000

CHEFS CHANTIER SUPERVISEURS

Chaudronnerie Tuyauterie
Pour déplacement IRAK

INGÉNIEURS Mécanique

Maintenance Atelier
ANGLAIS indispensable
Tél. : 246-42-01

Rech. JEUNE LICENCIE EN DROIT (hom.). Adr. C.V. man. à PARENT, greffe tribunal de comm., 91100 Corbeil-Essonnes

---

grandes écoles

ingénieurs commerciales - gestion

Débutants, débutantes ou doté(e)s d'une courte expérience professionnelle, dégagés du Service National.

Nous ouvrons dès maintenant un important programme de recrutement de futurs

INGÉNIEURS-TECHNICO-COMMERCIAUX

Les Ingénieurs de formation apprécieront ces métiers de haute technicité et acquerront des connaissances approfondies dans la gestion des Entreprises. Les Diplômés Commerciaux et de Gestion y mettront immédiatement à profit leurs compétences et acquerront une enviable technicité. Les Ingénieurs Technico-Commerciaux formés par notre groupe sont mandatés au titre de Conseils auprès des utilisateurs de Grands Systèmes Informatiques IBM. Candidatures et demandes d'information sont reçues par M. J.P. ASTOR sous réf. D.O. - IBM - 2, rue Marengo - 75001 PARIS

IBM
groupe ordinateurs

Pour participer à la conception et la réalisation de nouveaux outils pour la recherche et l'exploitation pétrolières, ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER recrute un

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE MÉCANICIEN

Affecté dans un premier temps à des projets complexes, intégrant des techniques variées, il y est en charge de l'ensemble des parties mécaniques.

Une connaissance des systèmes hydrauliques et asservis serait à cet égard appréciée.

Ces fonctions doivent lui permettre d'acquérir une connaissance suffisante de l'entreprise pour élargir progressivement ses responsabilités vers une direction de projets.

Le développement d'E.P.S. et les dimensions du Groupe Schlumberger permettent également d'envisager de nombreuses possibilités d'évolution.

La maîtrise de l'Anglais est indispensable.

Adressez une candidature accompagnée d'un c.v., sous référence 7834, à ÉTUDES ET PRODUCTIONS SCHLUMBERGER 26, r. de la Cavée, 92142 CLAMART Cedex.

Schlumberger

HAVAS CONTACT

La division MTI de la Société des produits industriels ITT recherche pour son département commercial

2 INGENIEURS DE VENTE

sous la direction du chef de l'agence de vente de Paris, leur mission sera de développer les ventes en région parisienne de composants d'automatismes industriels électromécaniques et électroniques. Une expérience de 3 à 5 ans de la vente de produits industriels est demandée.

Référence IDV

1 RESPONSABLE DE DISTRIBUTION

Il aura la responsabilité du réseau des distributeurs et grossistes de la division :
- Définition de la politique de ventes à la Distribution.
- Consolidation et renforcement de l'implantation nationale.
- Mise en œuvre et développement des moyens d'information, de formation, de promotion et d'assistance.

Il est demandé :
- une formation électrotechnique et commerciale
- une bonne expérience de la négociation commerciale
- une disponibilité pour les voyages en France

Référence RDD

1 CHEF DE PRODUIT ELECTRONIQUE

responsable de la gestion de la ligne de produits électroniques, il établit les budgets, les prix, les marges.

Il élabore le plan marketing de ces produits et participe à la mise en œuvre de l'action commerciale.

Il est demandé :
- une formation commerciale et électronique
- une expérience de quelques années de Chef de produit
- une bonne connaissance des études de marchés, de la gestion et de la création des moyens promotionnels.

Référence CPE

Envoyer C.V. et prétentions en précisant la référence à laquelle vous répondez à : SPI-ITT, division Relais MTI, Direction du Personnel 2, avenue des Sablons Bouillants 77100 MEAUX.

Entreprise Internationale
Spécialisée dans les Travaux Offshore
recherche :

JURISTE INTERNATIONAL

- Vous êtes licencié en Droit Privé et possédez en plus un D.E.S. de Droit des Affaires ou le diplôme de Sciences PO
- Vous souhaitez enrichir une expérience déjà solide acquise dans un Cabinet ou une Société Internationale en rejoignant une entreprise en plein développement et totalement tournée vers l'exportation
- Vous parlez et écrivez couramment l'anglais et la perspective de déplacements à l'étranger vous motive

Nous vous proposons de vous intégrer au sein d'une équipe jeune et de vous confier :

- l'étude des problèmes juridiques qui se posent à notre Société tant au siège qu'à l'étranger
- la rédaction et la participation aux négociations de conventions de toute nature (marchés, associations etc...) en veillant sur nos intérêts

Si ces perspectives vous attirent ...

Envoyer CV photo et prétentions s/réf.5868 à P.LICHAU SA-BP 220 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

---

gérer avec nous un budget de formation de 15 millions de francs

Première entreprise française d'ingénierie dans un secteur technologique très évolué, nos cadres sont essentiellement des ingénieurs et techniciens de haut niveau.
Le développement de nos activités nous amène à renforcer le Département Formation en recrutant un(e) CADRE DE FORMATION.
Il participera à l'analyse des besoins, l'élaboration des programmes et l'organisation des sessions de formation ; il entretiendra à cet effet, des relations avec les organismes spécialisés.
Les candidats (es), titulaires d'un diplôme d'Etudes Supérieures (Sciences Humaines de préférence), doivent pouvoir justifier d'une pratique d'au moins deux années de l'animation de groupe en entreprise.
Les candidatures, accompagnées d'un cv mentionnant le niveau de rémunération souhaité, sont à adresser, sous référence 38805, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

Chef du Personnel

80.000 F +

crée le poste de Chef du Personnel pour son siège social en banlieue Sud-Ouest Paris (effectif 200 personnes dont 70 vendeurs). Rattaché à la Direction Générale il définira avec elle la politique sociale de l'entreprise, sera chargé de la gestion et de l'administration du personnel ainsi que des relations avec les partenaires sociaux, veillera à l'application de la législation du travail et assumera la responsabilité de la paye avec l'aide d'un bureau extérieur.

Pour réussir dans ce poste il faut une pratique solide de la législation du travail acquise au cours d'une expérience d'au moins trois ans dans un service du personnel, si possible dans une société commerciale.

M.PERCHE vous remercie d'adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la *réf. 803148 M (à mentionner sur l'enveloppe).*

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche

UN CADRE

— 35 ans minimum.
— Libre immédiatement.

Appelé à prendre en charge la responsabilité d'une division chargée du suivi des contrats d'affacturage (factoring) conclus avec une clientèle de grosses P.M.E. tous secteurs d'activité.

Le candidat aura une bonne formation générale, complétée si possible par un D.E.C.S. ou équivalent, ainsi que plusieurs années d'expérience en agences de banque orientées sur la clientèle P.M.E., en cabinets ou en entreprises.

Ce poste suppose un sens aigu du risque, le goût des responsabilités et des qualités d'animateur d'une équipe axée sur la solution rapide de problèmes très concrets.

Ecrire avec curriculum vitae à :
FACTOFRANCE HELLER Service du Personnel Tour Maine - Montparnasse
33, avenue du Maine 75755 Paris Cedex 15.

---

transac

groupe CGE
leader de la péri-informatique française
dans le cadre du Plan d'Expansion qui prévoit
le doublement de son chiffre d'affaires d'ici 1980

recherche
pour la définition de ses matériels,
l'élaboration et le suivi des plans "produits" :

DES INGÉNIEURS SYSTÈME

confirmés en informatique (5 ans minimum),
dont une partie dans l'un des domaines suivants :
mini-ordinateurs, terminaux intelligents,
logiciels temps réel, réseaux.

Ils devront posséder une solide expérience technique,
d'excellentes qualités d'analyse et de synthèse
en vue de présenter à la Direction Générale
des plans "produits" complets incluant :
analyse de marché, spécifications fonctionnelles des produits,
plans de lancement, bilan économique.

Anglais nécessaire.

CES SITUATIONS SONT BASÉES A PARIS/SUD.

Prière envoyer candidature manuscrite avec photo et prétentions à
Mlle Fournier, TRANSAC SA,
25, av. de la Grande-Armée, 75016 PARIS.

NATEL recherche

INFORMATICIEN

I.U.T. ou MIAGE ou Très expérimenté

Fonctions :
correspondant informatique assurant auprès de sa clientèle l'exploitation - la gestion technique et commerciale.

Envoyer CV à Mme LEBEGUE — NATEL D.I.F.
4, rue Nieuport 78140 VELIZY

SOFINCO SLH LA HENIN

LA DIRECTION INFORMATIQUE DE BANQUE PRIVÉE SIÈGE PARIS

Banque Privée, Siège Paris, équipée de 3 IBM 370/158 et d'un réseau national de Télétraitement (250 terminaux), recherche pour renforcer son équipe, d'une part :

des ingénieurs système,

d'autre part :

des informaticiens débutants niveau ingénieurs, ayant de bonnes connaissances en programmation et en système, ainsi que la capacité et la volonté d'évoluer.

Les candidats retenus auront à travailler en équipe.
Ils seront appréciés selon leur aptitude à donner la priorité aux réalisations techniques concrètes.

Envoyer CV. détaillé et photo, sous réf. 38674, à Havas Contact 156, bd Haussmann, 75008 Paris.



offres d'emploi



THOMSON-CSF

recherche pour sa filiale
THOMSON-CSF COOPERATION

INGENIEURS BILINGUES

FRANCAIS - ANGLAIS et / ou ESPAGNOL
dans les spécialités suivantes :

• INGENIEUR ELECTRONICIEN confirme

très bonne expérience de l'utilisation des circuits analogiques modernes et de la pédagogie des adultes.

• INGENIEURS ELECTRONICIENS RADAR

expérience des chaines de réception et traitement du signal radar. Bonnes connaissances des problèmes de maintenance souhaitées.

• INGENIEURS MATERIEL INFORMATIQUE

expérimentés en maintenance des
- MINI-CALCULATEURS et PERIPHERIQUES
- VISUALISATION et TRANSMISSION des DONNEES.

Bonnes connaissances Logiciel et Système souhaitées.

• Qualités pédagogiques
• Mobilité PARIS - PROVINCE - ETRANGER.

Envoyer C.V. et prétentions au Service du Personnel 3, av. Galliéni 94250 GENTILLY.



ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE
TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS
recherche

INGENIEURS DEBUTANTS

DIPLOMES E.S.T.P. (T.P.) ou équivalent
(spécialisation T.P.)

Après une période de formation ceux-ci prendront en charge le suivi tant technique qu'administratif de plusieurs chantiers simultanément.

Lieu de travail : Région Parisienne.

Adresser CV, photo, rémunération souhaitée sous référence IF 01 à E.J.L. Service du Personnel
11, Bd Jean Mermoz
92202 Neuilly/Seine Cedex

DIRECTION DES COMPTABILITÉS ET DE LA GESTION

Le P.D.G. d'une Société Commerciale (C.A. 60 M.F. évolutif) vous propose de prendre en charge la fonction « Comptabilités - Finances - Administration » et de devenir ainsi son plus proche collaborateur.

IL EST DEMANDÉ :

— Diplôme D.E.C.S. + E.S.C. avec expérience confirmée minimum cinq années sur :

- Organisation comptable, connaissance de la comptabilité américaine (ordinateur en service), contrôle de gestion et stock, préparation et suivi des budgets, relations avec les banques, gestion de trésorerie ;

— Anglais courant ;

NOUS OFFRONS :

— Rémunération suivant compétences ;
— Disponibilité immédiate ou au 1er juin au plus tard ;
— Lieu de travail : quartier Opéra.

Adresser lettre manuscrite en indiquant rémunération actuelle, curriculum vitae détaillé, photo, sous référence 56.781 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01, qui transmettra.

Notre Société s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

INFORMATICIENS SCIENTIFIQUES

Importante Société d'Ingénierie et de Construction Nucléaire implantée à Paris, notre Direction Informatique joue un rôle essentiel d'assistance technique aux utilisateurs, ingénieurs et cellules de base. Dans ce cadre, nos informaticiens sont chargés de concevoir, développer, exploiter des applications scientifiques (en calculs, graphismes automatiques, gestion de bibliothèques, etc.) et d'animer des sessions internes de formation à l'utilisation de l'informatique. Les candidats que nous recherchons sont diplômés d'une grande école et spécialisés en informatique scientifique. Une première expérience professionnelle d'environ 2 ans leur a donné une bonne maîtrise de la programmation FORTRAN (et si possible ASSEMBLEUR) sur systèmes CONTROLE DATA.

Ecrire sous la référence 7 506, à PUBLIPANEL, 20, rue Richer, 75441 PARIS - CEDEX 09, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PRODUITS ALIMENTAIRES
Proche Banlieue Ouest
recherche

INGÉNIEUR INSTALLATIONS

Ce collaborateur assistera directement le responsable des usines pour l'amélioration des installations : plans et projets d'investissement et d'entretien, contrôle des budgets et réalisations, plans à long terme, assistance technique aux usines...

Ce poste conviendrait à un ingénieur

MINES, CENTRALE, A. et M.

ayant dix ans d'expérience industrielle analogue (une expérience d'industrie laitière serait appréciée).

Adresser curriculum vitae et prétentions sous n° 57.034 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

offres d'emploi

groupe d-p-industries

Etude, marketing et publicité industrielle
Leader du marché de la communication industrielle

Recherche pour de nouvelles créations de postes

Ingénieurs • Cadres commerciaux • Chefs de publicité

Format. Elec. ou informatique — Formation grandes écoles — Ayant la potentialité de devenir chef de groupe

Pour l'ensemble de ces postes potentiel obligatoire
- Trois ans de pratique dans l'industrie. Référence concrète Marketing, vente ou publicité
- Bilingue : français, anglais. Age minimum 25 ans
- Enthousiasme, disponibilité et volonté d'évolution professionnelle

Un plan de carrière et de formation complémentaire sera proposé à chaque candidat retenu

Adresser C.V., lettre manuscrite, photo récente, rémunération actuelle à notre Conseil : CEPI, Département Recrutement : 9, rue Thérèse, 75001 Paris

BANQUE PRIVEE
PARIS (9e)
recherche

pour son Service gestion de Patrimoine

UN CONSEILLER FINANCIER

LE POSTE REQUIERT :

— Une formation supérieure et un intérêt certain pour les questions économiques.
— Une connaissance parfaite de l'anglais, lu, écrit, parlé.
— Une facilité d'adaptation permettant de s'intégrer au groupe existant et de travailler en équipe.
— Un sens des relations développé facilitant les contacts avec une clientèle diversifiée.
— L'expér. du poste n'est pas indispensable, la formation complémentaire pouvant être donnée par l'Entreprise.

Adr. C.V. manuscrit détaillé et prétentions à n° 4.237, PEAVIT PUB., 100, rue de Richelieu, 75002 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE FRANÇAISE
MANUFACTURE DE
CAOUTCHOUC INDUSTRIEL
recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL
pour son département
PÉTROLE et OFFSHORE

— 30 ans minimum.
— Ingénieur diplômé.
— Anglais courant.
— Expérience pétrolière exigée.

Adresser C.V. avec photo à n° 57.257 CONTESSE PUBLIC., 20, av. Opéra, 75040 PARIS cedex 01, qui transmettra.

AUCHAN

OPÉRATION VÉRITÉ

Sachez qui l'on recherche!...	oui	non
Vous avez entre 22 et 30 ans?		
Vous êtes diplômé E.S.C., Sciences Eco, I.U.T.?		
Vous avez travaillé au moins 1 an depuis la fin de vos études?		
Vous êtes prêt à quitter votre résidence pour la Région Parisienne?		
Vous possédez l'esprit commerçant?		
Vous avez le courage d'assumer des efforts à la taille de vos ambitions?		
Vous savez entreprendre?		
Vous participez à des sports d'équipe?		

Si vous cochez 6 cases Oui, poursuivez l'enquête.

A votre tour adhéreriez-vous volontiers à une entreprise de ce type:	oui	non
Elle exerce de manière performante dans le secteur du libre-service.		
Elle est une école enrichissante: • sur le plan humain		
• sur le plan professionnel.		
On y propose des postes largement autonomes avec des responsabilités.		
Chaque unité constitue une équipe soudée.		
Il y existe une évolution de carrière grâce à une politique active de promotion interne.		
Elle octroie des rémunérations selon les objectifs atteints.		
Les efforts personnels y sont reconnus.		
On y pratique une politique sociale avancée.		
La direction est ouverte au dialogue.		

Si vous cochez 10 cases Oui, vous avez toutes les chances, en intégrant notre Société avec les fonctions de "Chef de Rayon", d'entamer une carrière professionnelle selon vos aspirations.

Adressez-moi votre C.V. sous référence A 241. Monsieur PHILIPPE EGGERMONT - Magasin AUCHAN - Centre Commercial de Boissenart - R.N. 5 - 77240 Cesson.

AUCHAN

TÉLÉCOMMUNICATIONS
RADIOÉLECTRIQUES
ET TÉLÉPHONIQUES

recherchent

Ingénieurs d'Études

Electriciens de formation Grandes Ecoles intéressés par des travaux en laboratoire sur systèmes électro optiques ou circuits numériques et microprogrammation ou transmission de données ou transmissions fibres optiques.

Adresser C.V. à T.R.T., 5, avenue Réaumur 92350 LE PLESSIS-ROBINSON

SG2
Société Générale de Service et de Gestion

Compte tenu du développement de l'activité de sa filiale

S2i TELSYS FORMATION

recherche

UN ANIMATEUR MÉTHODE DE PROGRAMMATION

connaissance programmation structurée indispensable (LCP apprécié)

UN ANIMATEUR Cii HONEYWELL BULL NIVEAU 66

connaissant GCOS et GMAP (IDS et TDS appréciés)

Adresser C.V. et prétentions à
S2i/TELSYS FORMATION
à l'attention de M. BROCKER
62, rue de Miromesnil – 75008 PARIS

J.H. ou J.F.

Dynamiques. Bonne présentation. - Minimum 23 ans. Formation IUT GESTION pour banl. sud. Postes stables. 246-41-57 pour rendez-vous.

Organisme public de documentation porte d'Italie, recherche

MÉDECIN, BIOLOGISTE BIOCHIMISTE, PHARMACIEN

(diplômé ou en fin d'études), connaissance de l'anglais indispensable.

Pour travail à mi-temps. Envoyer C.V. et prétentions à REGIE-PRESSE n° 738.835, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

URGENT
Importante Société transitaire recherche

COMPTABLE
(système Dauphin)
Disponible très rapidement. Ecrire avec curriculum vitae à B.V.T. FRANCE S.A., B.P. 131 X, Garonor, 93608 Aulnay-sous-Bois.

Société de transports internationaux spécialisée sur la SCANDINAVIE recherche

AGENT COMMERCIAL
expérimenté. Lib. ste. Secteur banl. Nord. Env. C.V. manusc., prét. à B.V.T. France, X 131 Garonor, 93608 Aulnay-sous-Bois.

ASSOCIATION de formation recherche
CONSEILLER EN FORMATION
auprès de P.M.E.
Formation technique indispens. (licence physique, A.M., BTS technique).
Ce poste conviendrait à un débutant
Ecr. lettre manuscrite, C.V., photo, A.F.C.E.P., place du Conservatoire, Croix-de-Chavaux, 93100 MONTREUIL.

L'INFORMATIQUE



de la Société Mutuelle d'Assurances du Bâtiment et des T.P.
114, avenue Emile-Zola 75015 Paris

devant recevoir cette année un IBM 3032 recherche

analyste concepteur

Pour tenir poste d'encadrement. Expérience d'au moins 5 ans.

analyste fonctionnel

Ayant si possible une expérience en comptabilité analytique et contrôle de gestion.

analyste organique

Ayant expérience Cobol et OS.

Adresser votre candidature manuscrite avec CV détaillé, photo et prétentions à Mme Viard, SMABTP, 114 Av. Emile Zola, 75739 Paris Cedex 15.

Filiale d'un important groupe européen de construction de GROS MATERIEL T.P. recherche

CADRE COMMERCIAL responsable du

SERVICE CRÉDIT

Plus de trente-cinq ans. Formation et expérience commerciale. Bonne connaissance de l'analyse financière, du financement des biens d'équipement, de la négociation commerciale. Ce cadre aura à appuyer les vendeurs pour la mise au point des opérations de financement, à superviser l'exécution des commandes et à assurer les relations avec les organismes de crédit.
Déplacements fréquents de très courte durée.
Rémunération de l'ordre de 95 000 francs.

Envoyer C.V. sous référence 4 729 à

SFP Société Française de PSYCHOTECHNIQUE 31, rue Vivienne - 75002 PARIS.

Directeur de Personnel

100.000 - 120.000 F

Un groupe français (effectif 3000 personnes) dépendant d'un holding britannique très important recherche pour un de ses établissements industriels (moulage de précision et montage) situé dans la proche banlieue Sud de Paris (effectif 600 personnes) un cadre chargé de la Direction du Personnel.

Aux côtés du Directeur d'Etablissement, il aura à assurer notamment, l'organisation de la paye, la gestion des effectifs et les Relations Sociales. La Direction des Affaires Sociales du groupe l'assistera dans ces tâches.

Le poste sera confié à un Diplômé d'Etudes Supérieures, Grande Ecole ou Universitaire, âgé d'environ 35 ans et justifiant d'une expérience de la gestion opérationnelle du personnel en milieu industriel.

Une carrière d'avenir s'ouvrira au candidat retenu, s'il réussit dans cette première fonction : un élargissement à un ensemble industriel plus vaste est envisagé à 1 ou 2 ans, et une responsabilité encore plus large à plus long terme.
La connaissance de l'anglais est souhaitée, sans être indispensable.
La prise de fonction est prévue pour juillet 1978.

sélé CEGOS — Adresser lettre man. + C.V. détaillé sous Réf. 6078 M à D. PERNIN - Sélé-CEGOS, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

Nous sommes la filiale française de
DIGITAL EQUIPMENT CORPORATION
leader dans le domaine des mini-ordinateurs et constructeur de réputation mondiale de systèmes de grande puissance.
Nous recherchons pour **Paris et Lyon** des

Ingénieurs logiciel

Venez vous joindre à notre département Logiciel, en pleine expansion.
Vous avez une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans le domaine de la Gestion (réf. IG.1) ou dans le domaine industriel (réf. II.2), et vous maîtrisez la langue anglaise.

Votre rôle sera :
• d'aider nos ingénieurs commerciaux dans la définition des systèmes informatiques que nous proposons,
• de fournir à nos clients une assistance logicielle (système et application).

Dans le cadre de vos activités vous serez amené à suivre l'évolution des techniques informatiques de pointe.

Veuillez nous adresser votre candidature avec photo, en précisant la référence et la région choisies, à la Direction du Personnel de

digital — DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
18 rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS Cedex

IMPORTANTE ENTREPRISE FRANCAISE
PARIS
recherche pour un de ses laboratoires

INGENIEUR de RECHERCHE

Il aura pour tâche principale :
• aider le chef du laboratoire à suivre les travaux d'une équipe de techniciens
• développer l'emploi de méthodes modernes d'analyse - absorption atomique, polarographie impultionnelle, chromatographie - en phase gazeuse et chromatographie liquide à hautes performances -
• poursuivre l'étude des états de surfaces et de la corrosion des métaux par les méthodes électrochimiques et la métallographie.

Les candidats seront de préférence de jeunes ingénieurs ENSCP - ESPCI ou ENSIC ayant complété leur formation par une sérieuse initiation à la recherche (doctorat ou à défaut DEA).
Anglais indispensable.
Connaissances en informatique scientifique appréciées.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo sous référence 475 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

offres d'emploi




offres d'emploi

ARMEMENT

La Direction Commerciale d'une importante Société recherche

RESPONSABLE COMMERCIAL
PETITS ENGINS TACTIQUES

Le candidat recherché sera chargé d'assurer la prospection et la vente dans le domaine des petits engins tactiques.

Le poste de niveau élevé sera confié à un Ingénieur Grandes Ecoles ayant une longue expérience des petits engins tactiques :
- soit dans l'administration militaire,
- soit dans l'industrie comme technicien ou de préférence comme technico-commercial.

Une bonne connaissance des clients et organismes français et étrangers concernés est indispensable.

Forte personnalité, dynamisme, esprit d'initiative, pratique de l'anglais.

Adresser candidatures avec CV à : HAVAS CONTACT 156 Bd Haussmann - 75008 Paris sous référence N° 701.

HAVAS CONTACT

DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

PARIS — **F 150 000**

Laboratoire Pharmaceutique, filiale d'un groupe international, nous recherchons un DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES qui s'intègrera dans une équipe jeune, dynamique, convaincue de son expansion. Notre effectif est de 80 personnes et devrait rapidement doubler dans les années à venir.

Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat créatif, imaginatif, capable de motiver le personnel, de développer les ressources humaines avec une très grande force de proposition et de réalisation.

Il doit, concrètement, promouvoir un plan d'évolution, de formation, et des carrières du personnel en développant une ambiance de travail harmonieuse et stimulante.

Membre du comité de direction, il propose et met en œuvre une politique sociale liée aux objectifs à 3 et 5 ans et fait face aux impératifs administratifs de la fonction.

Agé d'environ 32 ans, diplômé d'une grande école, Sciences Po. ou l'équivalent, il pratique nécessairement l'anglais et a déjà acquis 2 à 3 années d'expérience dans la fonction.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous référence 60.16-M à CLSP 3, avenue Percier, 75368 Paris Cedex 08.



LA FILIALE PETROCHIMIE D'UN GRAND GROUPE PETROLIER INTERNATIONAL
région parisienne
recherche pour ses SERVICES COMMERCIAUX

1) UN (E) JEUNE INGÉNIEUR CHIMISTE

pour vente additifs à clientèle française
Après période formation durée 6 à 12 mois, séjour en Angleterre 2 à 3 ans pour travail de recherches appliquées en laboratoire puis retour à des activités purement commerciales en France. Anglais indispensable.

2) UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN CONFIRMÉ

Spécialiste en moteurs pour contact constructeurs de moteurs et équipements industriels concernant problèmes de lubrification.
Après période de formation environ un an, serait chargé de ces contacts pour France et Allemagne, son activité pourrait s'étendre à d'autres pays européens. Anglais et allemand indispensables.

Envoyer C.V., prétentions et photo sous réf. 1.237 à SWEERTS - B.P. 269 - 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

FILIALE

GROUPE EMPAIN-SCHNEIDER

recherche pour son département
INGÉNIERIE

INGÉNIEUR DE CONTRAT

Diplômé Grande Ecole
pour affaires d'ensembles
Grande disponibilité pour déplacements de courte durée FRANCE et ETRANGER.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 1231 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09. qui tr.



SOCIETE DE TRAVAUX ROUTIERS
recherche

AUDITEUR INTERNE

— Connaissances comptables D.E.C.S. minimum, informatique
— Expérience AUDIT

Adresser C.V. à Direction du Personnel, 92, boulevard Victor-Hugo, 92115 CLICHY

Groupe Français en expansion constante 30 Filiales France et étranger - Siège Paris 2 milliards de C.A.

Activité commerciale multisectorielle, notamment biens d'équipement.

recherche

pour renforcer son équipe de direction et dans une perspective d'avenir intéressante pour le titulaire.

UN DIRIGEANT

dont les qualités requises :

- forte personnalité ;
- activité rapide et précise ;
- sens de la décision et du suivi ;
- simplicité et efficacité dans les relations

lui auront permis d'acquérir, avec une réussite incontestable au cours de ses 8 à 10 premières années d'activité professionnelle, une forte expérience tant dans le domaine commercial (ventes et promotion) que dans une direction d'exploitation.

Anglais courant - Allemand apprécié. Formation supérieure HEC - ESSEC - ESCP.

Rémunération à la hauteur de la valeur de l'homme et de nos exigences.

Env. lettre manusc. avec C.V. à « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE DÉVELOPPANT MATÉRIELS ET SYSTÈMES DE POINTE

recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN DÉBUTANT
(OPTION INFORMATIQUE SOUHAITÉE)

pour s'intégrer dans une équipe ayant la responsabilité de la gestion dynamique de projets industriels sur le plan des coûts et des délais (planification - contrôle budgétaire - tableaux de bord).

Ce poste implique l'utilisation de moyens informatiques et sera particulièrement intéressant pour un candidat attiré par les problèmes de gestion (formation complémentaire type I.A.E. appréciée).

Poste : proche banlieue SUD PARIS.

Ecrire sous référence KU 424 CM.

4, rue Massenet, 75016 Paris
discrétion absolue
etap

BANQUE PRIVEE, QUARTIER ETOILE
recherche
pour le développement de son réseau d'agences

1) DIRECTEUR D'AGENCE
PARIS — Réf. 1229/M

— diplôme d'enseignement supérieur ;
— 30 ans minimum ;
— expérience bancaire d'au moins 5 années dans l'exploitation ;
— niveau classe 6 ou 7.

2) ATTACHÉS COMMERCIAUX
Réf. 1230/M

— Bacheliers ;
— 25 ans minimum ;
— expérience bancaire d'au moins 3 années
— goût et aptitude pour la démarche.

Postes à pourvoir à PARIS, COURBEVOIE, JUVISY, PARLY 2.

Ces postes, à pourvoir rapidement, requièrent :

- Initiative et ambition ;
- Excellentes connaissances professionnelles ;
- Désir de développer un fonds de commerce dans un établissement en rapide expansion.

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., et prétentions en précisant la référence choisie, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, qui transmettra. - DISCRETION ASSUREE.

Société Filiale d'un puissant groupe national de distribution de Gaz

Recherche pour son Département Marchés Froid en expansion

ATTACHES TECHNICO-COMMERCIAUX DE HAUT NIVEAU

PARIS et LYON/MARSEILLE

Age minimum : 30 ans
Formation : secondaire + B.T.S. Froid si possible
Expérience commerciale exigée (et technique souhaitée) : Branche Froid, conditionnement d'air, ou distribution Appareils Ménagers frigorifiques (Grandes-Marques).
Rémunération : 75 000 F + voiture -

Adresser curriculum vitae détaillé + photo en indiquant la référence 71059 B à

SECE — Jean WEGBECHER, B.P. 222 R6, 67006 STRASBOURG CEDEX

SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE TECHNIQUES AVANCÉES
Banlieue SUD-EST recherche :

GESTIONNAIRE TECHNIQUE
GRAND PROJET

INGENIEUR Grande Ecole, expérience minimum de 5 ans, et connaissance des matériels embarqués souhaitée.
Il est responsable de la coordination et du suivi du développement d'équipements spatiaux embarqués de haute technologie.
Les techniques mises en œuvre relèvent de l'électronique logique et analogique, de l'optique et de la mécanique.

Les projets sont à traiter au niveau système.
Adr. C.V. et photo à n° 56.780 - CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

Leader sur son marché et en constante expansion, notre société (1.200 personnes) recherche pour ses usines (région parisienne et CHAMBERY) :

JEUNES INGÉNIEURS

capables de prendre d'ici 2 ans la responsabilité complète d'une fonction

PRODUCTION OU ENTRETIEN

Leur mission principale consistera, dans l'immédiat, à assister un Responsable de Production dans ses recherches pour améliorer la productivité et les conditions de travail de son secteur, en liaison avec le B.E. et le laboratoire de l'usine.

Une formation à dominante mécanique et une expérience en usine de 1 à 3 années sont nécessaires.

Prière d'envoyer C.V. détaillé et prét. ss réf. CL/10, PLACOPLATRE - Service du Recrutement B.P. 316 - 92506 RUEIL-MALMAISON.

PARIS — **60.000 +**

Nous sommes une importante société de production et de distribution alimentaire dont les nombreux établissements sont implantés dans diverses régions de France. Nous désirons intégrer dans notre équipe « Informatique » un

INGENIEUR de MAINTENANCE INFORMATIQUE

Le candidat retenu, sera âgé de 25 ans environ, Ingénieur diplômé ou niveau équivalent, et possèdera une expérience de 2 ou 3 ans dans un poste similaire tenu dans une Entreprise industrielle ou une Société d'informatique. Il connaîtra très bien le matériel IBM 360 ou 370 sous OS et le langage COBOL et PL1. Il aura pour mission de mettre en oeuvre de nouvelles applications au sein de notre groupe, d'actualiser les procédures existantes et de dialoguer avec tous les utilisateurs de l'informatique. Ce sera donc un homme de communication.

Les déplacements seront fréquents, mais de courte durée. La connaissance de l'anglais sera appréciée, mais non indispensable.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions et No de téléphone pour contact rapide à notre Conseil



INFORA CONSEILS
sous réf. 13.401
B.P. 14
38640 CLAIX



LA CONFÉDÉRATION NATIONALE DU CRÉDIT MUTUEL

recherche

INSPECTEURS

expérience d'au moins une année dans la banque et dans la fonction ou dans un cabinet d'audit anglo-saxon.

Nombreux déplacements en France.

La plus grande discrétion est assurée.

Adresser C.V. + lettre manuscrite et photo à l'attention du Service des Relations Humaines, 29, avenue Mac-Mahon, 75017 PARIS.

Société Française Presse - Edition - Imprimerie, 1.200 personnes, recherche pour son imprimerie MONTROUGE (350 personnes)

CHEF DE PERSONNEL

PROFIL :
— minimum 30 ans.
— 3 à 5 ans d'expérience de la fonction EN USINE.
— Très bonne motivation et goût pour le travail en équipe.

MISSION :
— Il sera responsable auprès du Chef d'Etablissement et du Directeur du Personnel de l'ensemble de la fonction personnel :
  - recrutement et suivi de la formation,
  - gestion et rémunération - mutations,
  - relations délégués C.E. - C.H.S.,
  - suivi des problèmes de sécurité et des conditions de travail.

Ecrire avec C.V., photo + prét. ss la réf. 6.947 à : SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès. — 92807 PUTEAUX.

SOCIÉTÉ DE SERVICES D'IMPLANTATION INTERNATIONALE
recherche

adjoint au directeur de l'informatique

Formation supérieure et connaissances approfondies en gestion des entreprises. 5 ans de pratique au moins dans l'analyse avec responsabilité de personnel.

Intéressé par la mise en route d'un système avancé en Temps Réel.

Très bonne pratique de l'anglais exigée.

Adresser curriculum vitae détaillé et prétentions sous référence SECK. - (Mentionnée sur l'enveloppe) à



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

IMPORTANTE SOCIETE DE NEGOCE ET DISTRIBUTION DE PRODUITS CHIMIQUES
recherche

DIRECTEUR LOGISTIQUE

avec solide expérience pratique organisation stockage manutention et transports d'approvisionnements et de distribution de produits liquides et solides. Engineering dépôts. Réglementation Etablissements classés, etc.

Ecrire OPG Conseil n° 3.496, 46, rue de Lille, 75007 PARIS, qui transmettra.

roussel-uclaf
recherche

Chef de laboratoire
pour son département des recherches fermentation

rattaché directement au Responsable des recherches microbiologiques, le titulaire du poste orientera plus spécifiquement ses travaux vers les problèmes de GENETIQUE des MICRO-ORGANISMES.

De formation supérieure scientifique (grande école d'ingénieur, D.E.A. ou 3ème cycle), le candidat aura suivi une spécialisation tournée vers la microbiologie, la biochimie ou la génétique.

QUELQUES ANNEES D'EXPERIENCE de LABORATOIRE (universitaire ou industriel), ainsi que la connaissance de la langue anglaise sont particulièrement souhaitées.

Lieu de travail : ROMAINVILLE

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions A.M.P. sous réf. 4630/AL, 40 rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

IMPORTANTE SOCIETE SECTEUR SOCIAL
recherche pour PARIS

Attaché de Direction
rattaché au Secrétaire Général

Après formation, le candidat sera chargé d'études pour le Président et le Secrétaire Général: documentation, recherches, livres sociaux ...
Les candidats intéressés devront avoir un sens certain de l'action sociale, posséder un diplôme d'études supérieures (licence en Droit), avoir quelques années d'expérience dans une fonction similaire.

Adresser lettre de candidature, CV détaillé, prétentions à P.M. 26, Bd de Sébastopol - 75004 Paris qui transmettra

FILIALE SOCIETE INTERNATIONALE
en forte croissance
commercialisant des produits à haute technologie auprès des industries électronique et aéronautique
recherche

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé d'une Ecole d'Electricité ou d'Electronique, ayant acquis une première expérience de la vente, désireux de participer à l'expansion de la Société, en apportant ses compétences techniques et son dynamisme commercial.

L'anglais parlé est indispensable

LE LIEU DE TRAVAIL EST SITUE EN GRANDE BANLIEUE NORD-OUEST

La formation aux produits sera assurée dans une de nos unités européennes.
Rémunération élevée. — Voiture de fonction.

Env. C.V., prétent. et photo, sous le n° 56.053 à : CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Entreprise banlieue Sud Paris
C.A. H.T. : 100 millions de francs
faisant partie d'un groupe international, vendant des produits de consommation à industriels
recherche

CADRE COMMERCIAL

Cet homme, de 33 ans environ, diplômé d'une ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE (H.E.C., E.S.S.E.C., SUP. de CO...) s'intégrera d'abord à l'équipe commerciale existante pour GERER LES VENTES et PENETRER DANS LA CLIENTELE.

Il participera ensuite à l'élaboration de la politique commerciale, dans une perspective dynamique de DEVELOPPEMENT.

Le poste doit normalement conduire, après quelques années à une FONCTION DE DIRECTION.

Adr. curric. vitae détaillé, photo et prétentions sous le n° 3827, à PUBLICITES REUNIES, 112, boul. Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

EQUIPE DE RECHERCHE OPERATIONNELLE souhaite s'adjoindre

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES ou ÉQUIVALENTS ou PHYSICIENS 3e CYCLE

ayant des connaissances dans la plupart des domaines : RADAR, OPTRONIQUE, ACOUSTIQUE, AUTOMATISME, FILTRAGE, AERODYNAMIQUE, GUIDAGE et ayant une bonne formation de probabiliste et l'expérience du FORTRAN.

Ecrire sous le n° T 04139 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — PARIS (2e).

ETABLISSEMENT FINANCIER

en très forte expansion
recherche pour son siège social dans la région parisienne

Collaborateurs cadres

- Formation supérieure
- Expérience bancaire, financière ou comptable souhaitée
- Mission : vente du produit financier au plus haut niveau.
- Qualités : goût des contacts, tempérament « vendeur ».

Adr. C.V. et photo s/réf. 1973 à INTER PA, BP 508, 75066 Paris cédex 02 qui transmettra.

offres d'emploi

CHEF DE FABRICATION

PARIS/BANLIEUE SUD

Usine production outils diamantés (100 personnes)

MISSION :
- assurer production, contrôle des coûts, qualité, productivité,
- mise en place de moyens nouveaux.

Convient à INGENIEUR MECANICIEN ayant expérience vie en atelier de fours, tournage, rectification et doué du sens du commandement.

Ecrire avec C.V. et lettre manuscrite s/n° 2895 à P.LICHAU SA., BP 220 - 75063 PARIS cédex 02 qui transmettra.

Etablissement Public recherche

CADRE SUPÉRIEUR

Formation commerciale H.E.C., ESSEC, Sup. de Co.

Age 40 ans environ.

Pour suivre problèmes commerces extérieurs produits carnets.

Envoyer C.V. et prétentions à REGIE-PRESSE, n° T. 004.279 M., 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2°.

MAISON D'ÉDITION

recherche pour emploi à plein temps

RÉDACTEUR SCIENTIFIQUE

Mathématiques - physique - chimie - technologie

CONFIRMÉ

Envoyer C.V. à REGIE-PRESSE n° 738.820 M., 85 bis, rue Réaumur - PARIS-2°.

GROUPE CHOMEURS AUDACIEUX cherche

CADRES QUALIFIÉS

spécialités techniques et commerciales dans les domaines de l'électronique et de la mécanique EN CHOMAGE OU EN DISPONIBILITE DESIREUX prendre en main leur destin professionnel. DECIDES à courir les risques de création d'une affaire.

Ecrire avec C.V. et photo à : C.H. 23, rue Croulebarbe, 75013 PARIS, qui transmettra.

UTI SERVICES 9, rue La Pérouse, Paris-16e recherche

ANALYSTE

Pratiquant COBOL PL 1 ASSEMBLEUR APPRECIE

Env. C.V., photo et prétent. au Chef du Personnel.

IMPT ORGANISME IMMOBILIER de la Région parisienne recherche pour son Siège Quartier Saint-Lazare

UN ANALYSTE

3 à 4 ans d'expérience Connaissance CORIG et PAC souhaitées. Adr. C.V., photo et prétent. à n° 56.968 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Pour renforcer son équipe chargée de

RECRUTEMENT

Société Paris rech. un jeune collaborateur ayant nécessairement une première expérience professionnelle en recrutement ou dans la fonction personnel en parlant anglais. Veuillez envoyer lettre manus. (joindre photo et indiquer dernière rémunérat. en spécifiant sur l'enveloppe la réf. 2148 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01

IMPORTANTE SOCIETE DE CONSTRUCTION DE MATERIEL DE TELECOMMUNICATIONS recherche dans le cadre du développement de son Exportation

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

de préférence ELECTRONICIEN

Lieu de travail : PARIS. Ce poste comporte des voyages fréquents, mais de courte durée à l'étranger et des négociations commerciales à tous niveaux.

Bonnes notions d'anglais exigées.

Adresser C.V. et prétentions n° 57010, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société spécialisée embauche à temps complet TRADUCTEUR expérimenté

RUSSE TECHNIQUE

Origine soviétique souhaitée, 1 essai poussé sera effectué avant toute embauche. Tél. au 280-83-16.

Carrières de l'animation (artisanat, plein-air, loisirs) stages et formation, séjours à l'étranger, charters, chantiers, toutes les adresses : Doc. revue France-Animation (B 3) B.P. 402.09 Paris

---

Ch. H. ou F. moins 30 ans, intéress. par création bur. d'étud. sociologie et études de marchés.
— Un D.E.A. sociologie minim. ;
— Une maîtrise de statistique.
Téléph. 581-07-60.

Département EVALUATIONS d'une importante Société de Conseils d'Entreprises recherche, pour l'un de ses experts un jeune ASSISTANT pour participation aux travaux d'expertises et plus particulièrement à l'analyse du marché foncier et immobilier Adr. C.V. et photo (retourn.) en indiq. prétent., à M. BANFI, 24, rue Preschez à SAINT-CLOUD 92210

S.F.E.N.A.

DIVISION DES SYSTEMES INFORMATIQUES recherche pour son Service ETUDES et DEVELOPPEMENT

INGÉNIEUR INFORMATICIEN CONFIRMÉ

Formation d'ingénieur ou équivalent. Expérience réelle de plusieurs années dans la conception, le développement et l'industrialisation de matériel informatique.

Adresser C.V. et photo à : S.F.E.N.A., B.P. 59, 78140 Vélizy-Villacoublay.

IMPORTANTE SOCIETE VELIZY-VILLACOUBLAY recherche

Pour son Service Informatique - Gestion (IBM 370/148 ; DOS - Base de données/Télétraitement)

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Niveau DUT ou équivalent. Expérience 2 à 3 ans (COBOL) Connaissance : DL 1 et/ou CICS souhaitée.

Envoyer C.V. et photo à : S.F.E.N.A., B.P. 59, 78140 Vélizy-Villacoublay.

La Ville de VITRY-SUR-SEINE (94400) recrute Un INGENIEUR Divisionnaire Aménagement - Urbanisme
— Formation ingénieur plus urbanisme ;
— Expérience professionnelle demandée ;
— Salaire : 4.354,59 F par mois plus prime de technicité ;
— Conditions statutaires ;
— Poste vacant.
Adresser demande et C.V. à : M. le Maire de Vitry-sur-Seine.

NANTERRE (92) - Dispensaire rech. INFIRMIERE D.E. Libre rapidement - Horaire hebdomadaire 41 h. 15 - Du lundi au vendredi 13 h. 30 à 21 h. 20 + 3 matins par mois. Tél. : 204-08-76

Organisme 14e arrdt rech.

AGENT ADMINISTRATIF ET COMPTABLE

Niveau BTS comptabilité équivalent
— Connaissances économiq. ;
— Expérience comptabilité analytique ;
— Travail d'équipe obligatoire.
Pour vérification et exploitation comptable, comptabilité analytique, prix de revient analyses, études, rapports et instruction de dossiers divers.

Adr. C.V., prétentions, n° 18.246 P.A. SVP 37, rue Gal-Foy, 75008 Paris.

Importante société recherche INFORMATICIENS expér. et INGENIEURS début. connaiss. l'un des domaines suivants : HB 66, IDS TDS, IBM 370, COBOL, Assembl., CICS, DL 1, IMS, micro processeur. Ecr. M. DAHAN, 60, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. 233-27-61.

JNES FEMMES 1er emploi pr réception et petit secrétariat. Tél. 633-16-80

Niveau PUBLIC-RELATION pour situation grand standing. Ecr. n° 5.193, à ORGANISATION et PUBLICITE, 2, rue Marengo, 75001 Paris, qui trans.

REDACTEUR GESTION du matériel et des bâtiments. Sérieuses références exigées. Salaire début : 3.600 F. Ad. C.V. à n° 56.577, Contesse P. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er

---

SECRETAIRE GENERAL H.E.C. - ESSEC - SUP de CO ou équivalent. Adresser C.V. manusc. + photo, à M. d'Oller, CNRS, 26, rue Boyer, Paris 20e

---

Société de Service FILIALE D'UN GROUPE IMPORTANT recherche DEUX ANALYSTES PROGRAMMEURS pour
— Maintenance et développement d'applications de gestion en COBOL 370/DOS VS
— Démarrage IBM 32 - IBM 34
Adresser C.V. et prétentions, à SOGECIM, Tour Gallieni 1, 78-80, avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET

ORGANISME U.S. recherche

AIDE-COMPTABLE 2e ÉCH.

CAP, Hme ou Fme avec expér. DACTYLO ANGLAIS - Ecr. avec C.V. et prétentions n° T 738.631 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

représent. demande

Hme, 42 a., V.R.P., expér. vts tous nivx, capab. respons., rech. représentation région Paris. - Tél. : 907-03-95.

Hme, 42 a., large expér. cciale, aimant et habitué responsabilités, rech. poste représentation ou attaché ccial. Tél. 907-03-95.

propositions diverses

Professionnelle de soins esthét. assure détente et décontraction par relaxation et massages - Tél. : 543-04-37.

secrétaires

Secrétaires de direction

GROUPE LIMAGRAIN

IMPORTANCE INTERNATIONALE RECHERCHE

SECRÉTAIRE TRILINGUE

ANGLAIS - ALLEMAND

Collaboratrice de la Secrétaire de Direction, elle assurera une partie du secrétariat en langue française et sera chargée de l'ensemble des documents en langue anglaise et allemande concernant la direction.

Titulaire d'un B.T.S. de secrétariat trilingue ou diplôme équivalent, il serait vivement apprécié que la candidate soit de langue maternelle anglaise ou allemande.

Poste basé à CLERMONT-FERRAND.

Ecrire avec C.V. et photo à LIMAGRAIN, B.P. 51, 63360 GERZAT.

GROUPE DE PRESSE Centre Paris recherche pour dir. générale

SECRETAIRE DE DIRECTION

ayant réelle expérience professionnelle et très bonne formation générale. Excellente sténodactylo indispensable. Horaires décalés se terminant à 21 heures. ECRIRE : S.G.P., 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

Secrétaire

Sté SOURIAU recherche pour SERVICE EXPORT

UNE SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO

BILINGUE ANGLAIS. Secrétariat, suivi de tableaux, liaisons téléphoniques.

La candidate retenue aura une pratique courante de l'anglais, le goût des contacts humains et le sens des responsabilités.

13e mois, 5 semaines congés, Restaurant entreprise.

Env. C.V., photo + prétent. 11, rue Gallieni, 92100 BOULOGNE.

représent. offre

LABORAT. PHARMACEUTIQ. GRAND PUBLIC LEADER DANS SA BRANCHE recherche

REPRÉSENTANT (E) EXCLUSIF

Pour visiter les officines du secteur 51, 52, 54, 55, 57, 88.
— Rémunérat. import. : fixe + pourcent. évolutif + primes ;
— Frais journaliers forfaitaires + remboursem. kilométriq. ;
— Statut cadre ;
— Cinq sem. de congés payés.
Env. C.V. détaillé avec photo à LABORATOIRES VALDA, 10, rue Vandrezanne, Tour Onyx, 750013 PARIS.

SOCIETE PRESTATAIRE DE SERVICES recherche

AGENTS DE VENTES

très dynamiques pour PARIS et BANLIEUE. Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 4.854 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris-2e.

capitaux ou proposit. comm.

A VENDRE

ENTREPRISE ENTRETIEN NETTOYAGE

implanté dans le nord et l'est de la France. C.A. HT annuel 4 500 000 francs

Ecrire HAVAS CONTACT 91948 156, boulevard Haussmann 75008 Paris.

Sté prestataire services financiers rech. pour relations publiques H. ou F., ayant contact av. industries, commerces, prof. libérales. Ecr. avec références au n° 8.857, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cherche fonds modestes pour entreprise culturelle. Tél. : 376-45-51.

CAPITAUX DISPONIBLES. Fonds disponibles au niveau international pr projets rentables $ 300.000 minimum. Contacter : Venture Capital Consultants 15300 Ventura Bd, Suite 500 A Sherman Oaks, California 91403 U.S.A. (213) 789-0422. Télex : 651355 VENCAP LSA.

Cie arabe achète 200.000 œufs et plus/mois. S. Kairouz Co., 49, av. Lacassagne, 69003 Lyon.

information divers

POUR

TROUVER

UN

EMPLOI

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

cours et leçons

Anglais par professeur d'origine. Résultats garantis tous niveaux, tout âge - 233-37-81.

autos-vente

8 à 11 C.V.

Particulier vend AUDI 1973, freins, amortisseurs neufs. Argus — 15 %. Téléph. 805-76-60.

A vendre FIAT 131, mai 1976, 35 000 km, parf. état, 14 000 F. 996-16-54, après 20 heures.

12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 CE

B. A., 1978, 4.000 km., garantie un an + crédit. — Tél. 548-97-69.

Véhicule PEUGEOT 604 Bleu métallisé, 20.000 kilomètres. Année 1977. Tél. 637-81-81, h. b.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI 13, Bd Exelmans - 16e OUVERT SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE • 524.50.30 •

achat

Particulier achète à particulier

504 PEUGEOT (74 - 75)

Téléphoner à 957-32-24.

demandes d'emploi

E.S.C., 28 a., ass. dir. commerciale, expér. équip. eur. auto + 2 roues. Allem. courant. Anglais. Ecrire ss n° 428 à Régie-Presse, GmbH, Rathenauplatz 1 a, D-6000 FRANKFURT, qui trans.

J. H. 27 ANS, DIPLOME INSTITUT DROITS DES AFFAIRES, étudierait toutes propositions. Ecrire M. JEAN ERARD, 7, avenue Vavin, 75006 PARIS.

Hme 29 ans - HEC - DESS

CONSEIL ET FORMATION

Analyses diagnost., plans, programmes de format., animat., solide expér. format. ouvrière, ch. emploi simil. ou responsab. ds fonct. personnel ou format. Tél. : 976-17-07 après 14 heures.

BIEN ACHETER

source de compétitivité UN PROFESSIONNEL DE L'APPROVISIONNEMENT améliorera VOS RESULTATS M. BORNAY, 33, rue Réveillon, 91800 BRUNOY.

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Expér. produits et équipements industriels, rech. poste agent FRANCE et ETRANGER Ecr. n° T 04259 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Célibat. - 47 ans - Bonne prés. Sérieuses références, ch. poste

COORDINATRICE

(Service COMMERCIAL ou après-vte). Ecr. n° 18.216 P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris

CADRE DE BANQUE SERVICE ÉTRANGER

Classe VI. Hme, 32 ans, 14 années expér. Très bnes connaiss. opérations et réglementation des changes. Sens responsabilité. Recherche poste similaire dans banque ou organisme financier. Ecr. n° T 03850 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

AGENT DE MAITRISE

29 ans - Sciences Eco Analyse 2 ans responsab. Gestion hypermarché 8.200 m2 grand groupe français, RECHERCHE POSTE similaire hyper ou entreprise France ou Afrique francophone. Ecr. n° 8.901 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE ADMINISTRATIF

— Licencié en droit ;
— 4 a. expér. comme collaborateur directeur général, ch. poste de responsabilité au sein d'une équipe de direction dans région parisienne.
Ecr. n° 2.448 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

DIRECTEUR ÉTUDES DE MARCHÉS

31 ans, disponible rapidement, 8 ans exp., annonceurs et stés d'études, recherche responsab. ds tous dom.; et. gde consom. ou indust. gd public stés d'étud. annonceurs, agences publicité. Ecr. n° 81.597 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CADRE BANQUE - 35 ans SPÉCIALISTE AFF. INTERNATIONALES

offre 18 ans d'expérience. Toutes opérations courantes, réglementation des changes, financement de toutes sortes, eurocrédits, conseil financier... Dirige service étranger important et succursales multiples. Bne présentation, commercial, habitude commandement, contact haut niveau, cherche POSTE RESPONSABILITE France ou étranger. Ecrire : HAVAS 06011 NICE CEDEX - Référence 0872.

L'A.F.P.A. communique :

SECRÉTAIRES de DIRECTION

bilingues disponibles le 19 avril 1978, recherchent emploi. Faire offre par tél. ou courrier : C.F.P.A., 6, place du Commerce, 75015 PARIS. — Tél. 828-77-22.

INGÉNIEUR INFORMATIQUE

10 ans expér. chez constructeur, cherche poste direction centre calcul ou conception logiciel. — Ecr. n° T 4.283 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Directeur marketing, 43 ans, INSEAD, p. et écr. angl., allem., esp., gde exp. march. étrang. prod. gde consom., ch. sit. ds Sté appliq. méth. mod. de gest. Ecr. n° 2 446, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dame sér. référ., connaissant parfait. gest. pers., relat. hum., com., entrep., ch. place stable. Ecr. n° 2 447, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 30 a., expérience financière. Et. sup. de gest., esp. courant. Etudie toutes propositions. Ecr. n° 2 449, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F., bilingue allem., maîtrise d'allemand ; russe 2e langue, 4 ans 1/2 expér. réelle. Etudierait toutes propositions. Ecrire réf. n° T 81594 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Célib. 29 ans, 18 ans engineering techniq. et commercial domaine engrais en particul., ch. poste travx neufs ou suivi installat. Unité chimie, préférence Brésil, région Sao-Paulo, portugais et anglais parlé. Ecr. à n° 2621 G BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

Cadre comptable, 31 ans, DECS comptable, 2 ans faculté de droit, expérience outre-mer, recherche situation province ou étranger. Ecrire n° 6 182 P. LICHAU, B.P. 220 75063 PARIS CEDEX 02.

CADRE français 30 ans, 16 ans commerce international, douane transit, facturation et commercial, cherche poste de direct. ds industrie, commerce ou transit. Référence Afrique ou pays francophone. Ecrire HAVAS GABON, B.P. 213 LIBREVILLE (GABON).

J. H. 22 a., bac C+5 ans étude musique et théâtre. Connaiss. anglais. Enthousiaste, contact facile, physique agréable, sportif, goût du risque et de l'aventure, beaucoup voyagé, personnalité originale et connaissances polyvalentes. Beaucoup d'idées et de sentiment. Cherche emploi à l'étranger préfér. ANTILLES ou CONTINENT AMERICAIN. TEL. : 738-02-57.

PILOTE PROFESSIONNEL aviation d'affaires France et étranger cherche place stable. Tél. 993-17-04.

CADRE DE BANQUE, 34 ans, ancienneté professionnelle 17 a., diplômé études supérieures et bancaires. Spécialiste réglementation des changes, exerçant fonction administrative, juridique personnel et formation. Rech. situation stable et d'avenir. Ecr. n° 56 801 CONTESSE Pub. 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Fme 35 ans, bilingue anglais, cadre recherche poste RELATIONS PUBLIQUES, PRESSE COMMUNICATION INTERNES. Ecrire n° 56 930 CONTESSE PUBLIC., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Célibat. 23 ans, dégagé obligat. milit. Licence Philo, Licence Lettres Modernes, possédant voiture. Connaissances anglais et espagnol cherche 1er emploi.

Branches : Presse, Édition, Audiovisuel, Publicité, Relations Publiques.

Prétentions réduites si travail intéressant ou formateur, accepterait voyages ou séjours à l'étranger.

Écrire : ASCO - W - 10, rue de Constantinople 75008 PARIS ou tél. : 969-63-92

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Homme d'action alliant le dynamisme de la jeunesse à la maturité due à dix ans d'expériences professionnelles et extra-professionnelles complémentaires.

Capable de promouvoir efficacement une cause ou de défendre les intérêts de votre organisme. Esprit très ouvert, intelligent, créatif, travailleur et très bon organisateur.

Ecrire n° T. 04.284 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - PARIS-2e.

CADRE COMPTABLE

- 30 ans, niveau D.E.C.S. ;
- 7 ans réviseur en cabinet d'expertise comptable ;
- 3 ans chef comptable/fondé de pouvoir dans P.M.E. ;
- Sens de l'organisation, connaissance informat. ;
- Capable d'assumer la gestion administrative et financière d'une P.M.E.

Recherche emploi à mi-temps.

Libre sous 3 mois.

Ecrire n° T 004.300 M, REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-22e.

ACTUEL D. G.

Groupe diversifié 100 millions C.A. recherche situation équivalente à Lyon ou Région Lyonnaise, 40 ans, formation de base ingénieur, formation supérieure à la gestion, grande expérience en organisation, résultats prouvés dans le redressement d'entreprise.

Rémunération actuelle : 250.000 francs annuel.

Ecrire sous n° T 04.205 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ANIMATEUR DE FORMATION

recherche vacations
— psychologie commerciale,
— relations humaines,
— communication,
— pédagogie - travail en groupe.
Références prouvées.

Ecrire N° T 004255 M - REGIE PRESSE, 85 bis rue Réaumur, 75002 PARIS.

CADRE DIRECTION

- 25 ANS FORMAT. SUPER. = CADEP-GESTION.
- 4 ANS V.R.P./INSPECTEUR DES VENTES.
- 1 AN DIRECTION DES VENTES ET COMMERCIALES.
- 1 AN DIRECTION GENERALE - ENTREPRISE PERSONNEL.
- MANAGEMENT - GESTION - DIRECTION DES VENTES.
- PROPOSE SA COLLABORATION ET SON EXP. A JEUNE P.M.E. POUR DIRECTION COMMERCIALE OU ASSISTANTE DIRECTE A DIRECTION GENERALE.

Ecrire sous le numéro 81.482 M. Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

AGENT DOUBLE INFORMATIQUE ET GESTION

J'ai
- une formation en informatique (doctorat de troisième cycle); en gestion (Institut de contrôle de gestion I.C.G.).
- 15 ans d'expérience en informatique de gestion Conception, réalisation, mise en place de systèmes de gestion (comptabilité générale et analytique, contrôle budgétaire, paye et gestion du personnel...)

Encadrement d'équipes d'analyse programmation

Je recherche un poste de responsabilité dans une direction informatique ou administrative et financière.

Ecrire n° 2 444 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 Paris-9e.

VOUS RECHERCHEZ
- Négociateur tous niveaux (15 ans expérience), E.S.A. 41 ans.
- Homme de décision - Commandement - Moralité - Intégrité.
- Expérience fabrication (5 ans de suivi).

J'ACCEPTE

Poste Responsable Achats ou responsable pour le suivi administratif des fabrications dans P.M.E.

Ecrire n° 81.607 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS - 2e.

CADRE III - CONTROLE de PRODUCTION : ORDON. LANCt. PLANNING. APPROVISION. GESTION STOCKS. - 54 ans - 26 ans de pratique des méthodes modernes de gestion dans sociétés multination. Système manuel et informatisé. Format. second. CNAM : OST. Organ. et gestion de production B.T.E. - Langue : anglais lu, parlé, écrit. - Qualités : organisateur-formateur efficacité. Rech. poste à responsabilités similaire. Libre de suite.

Ecrire n° 8.887, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Expérience 20 ans. Administration générale, organisation, informatique intégrée, problèmes administratifs, comptables, juridiques, fiscaux et douaniers.

Disponible rapidement.

Ecrire à C.G.P. n° 582, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS.

CAISSIERE Bonne référence, ch. EMPLOI, préfér. collectivités ou autres. Ecr. n° 6 685, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre administrat. commerciale, 33 ans, libre immédiatement, cherche situation sédentaire. Ecr. n° 8 827, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ing. hydraul. rech. poste base Paris, spécial hydrau. urbaine, assainissem., irrigation, électro. Ecr. n° 2 423, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JOURNALISTE PROFESSION. ayant exercé hautes responsabilités divers magazines nationaux. Offre sa compétence et son dynamisme. Ecr. n° 6 690, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur commercial, 36 ans, Etudes supérieures scientifiques, français, russe, anglais courants SPECIALISTE ANTICORROSION plastique, traitement surfaces et métallurgie. Actuellement société américaine produits chimiques. Contacts haut niveau (engineering et industrie) recherche poste responsabilité technico-commerciales export. Ecrire : n° 56 949, CONTESSE PUBL., 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

JEUNE HOMME, 27 a., dégagé O.M., diplômé du CELSA + maîtrise Histoire Géographie recherche place **d'ASSISTANT** au sein d'un Service du Personnel. Tél. 964-51-85.

Etud. 27 a., inst. d'ét. sup. des techn. d'organisat. ch. stage « pratique organisation informatique » non rémunéré. Dipl. Ecole des cadres 3 a. exp. contrôle budgétaire. Angl., italien. Ecr. n° 81.612 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

AGENT DE MAITRISE Fabrication industrie chimique, 12 ans d'expérience recherche POSTE EXPATRIATION. Libre immédiatement. Ec. n° T 004275 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ingénieur grande école, 28 ans, électronique et automatique, 2 ans d'expérience études et projets, cherche emploi stable avec motivations techniq. Ec. n° T 004242 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. fme, 26 a., maîtrise philosophie D.E.A. psychanalyse en cours, anc. élève I.P.E.S., publication littéraire et théorique, tr. bon niv. anglais, espagnol, exp. enseign. ch. poste enseignement Paris, province, étranger. Ecr. n° T 04233 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. F., 25 a., diplômé I.S.C. Paris B.T.S. commerc. intern., ch. situation. Prévost, 25, rue Don Bouquet, 80000 Amiens.

CADRE COMPTABLE F., 40 a., ex-chef comptable, comptable unique dans petites sociétés (bilan, gestion, déclarations fiscales et sociales), expérience administrative et gestion personnel. Libre un ou plusieurs jours par semaine recherche EMPLOI SIMILAIRE. Ec. n° T 004218 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Cadre administratif et compt. 33 a., sachant diriger personnel expér. cabinet informatique et analyse financière rech. poste CHEF COMPTABLE ou ADJ. DIRECTEUR FINANC. Ec. n° T 04292 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. fme, 25 a., Sc. Po., 3 a. exp. administrat. d'entrepr., connais. Moyen-Orient et Asie, résident au Maroc, ét. ttes propos. emploi Ecr. à LEVERT-BOUNFOUR, 18, rue Brihi, Rabat, Maroc.

SCIENTIFIQUE et MEDECIN 56 ans, polyglotte, cherche poste dans l'enseignem. universitaire, rech. fondamentale (neurophysiologie, psychopharmacologie) ou appliquée (industrie pharmaceutique) Paris ou région parisienne. M. Blozovski, B.P. 85, 75421 Paris Cedex 09. Tél. 523-27-86, après 18 h.

Homme - 30 ans **EXPERT COMPTABLE DIPLOME** Etudie toute proposition TEMPS PARTIEL Région parisienne Sérieuses références Ecr. n° T 004041 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

DIRECTION longue pratique en **ALGERIE** Franc., compétence affirmée : techniq., ccial, fiscalité, gestion animat. d'équipe, réf. hors pair. Ecr. n° 8.866 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

CADRE COMMERCIAL ACHETEUR NEGOCE CEREALES rech. poste à responsabilité Ecr. n° 2.430 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

HOMME - 23 ANS recherche emploi stable PARIS SAINT-LAZARE BANLIEUE OUEST **ASSISTANT** CREDIT MANAGER. Connaissance travail sur console et anglais **3.000 F × 13** Tél. : 913-93-28 de 9 h. à 17 h.

J.H. 27 ans, format. architect., journalisme, parle huit langues, expér. radio et presse, étudie toutes proposit. France et étranger. — Ecrire à B. MAGNIN, 69, boulev. Suchet, 75016 PARIS.

Homme 28 ans, certif. compt. D.E.C.S., 8 ans d'expér. compt. génér. et analytiq., bilan, comptabilité anglo-saxonne, ch. poste à responsab. ANTOINE Gérard, 2, rue des Pinsons, 77360 Vaires.

Profes. sciences éco ch. poste ou vacations enseignem. ou format. Ecr. n° 2.450, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ASSISTANTE PUBLICITE CONFIRMEE cherche emploi chez annonceur, support ou édition. Ecr. n° T 4.247 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Quinze ans expérience taxi parisien cherche place stable CHAUFFEUR DE DIRECTION. Possibilité entretien de véhicule. Téléph. 436-25-15.

J.H. 27 ans, maîtrise droit soc. internat., D.E.S. ergonomie, actuellem. en stage serv. du pers. d'une entrepr. de 1.200 pers., ch. poste assistant au direct. du personnel, ou conseil en organisat., ou animateur de formation. — Ecrire M. Luc BENNOUN, 21 bis, r. des Ecoles, 75005 Paris.

occasions

Ach. compt. bijoux, or, brill., etc., argenterie - 770-17-25 - OPÉRA, 4, Chaussée-d'Antin. ETOILE, 37, av. Victor-Hugo. PERRONO, vente en occasion.

Vends 6 éléments bibliothèque simples, couleur noyer - Prix : 80 F pièce. Tél. : 898-16-70, à partir de 19 h. 30.

EN SOLDE moquette et revêtements muraux 1er et 2e choix. 100.000 m2 sur stock. Téléphone : 355-66-50.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

Paris Rive gauche

Région parisienne

Province

Etranger

appartements occupés

appartem. achat

locations meublées Offre

Paris

locations meublées Demande

Paris

locations non meublées Offre

Paris

Région parisienne

locations non meublées Demande

Paris

immobilier (information)

constructions neuves

immeubles

locaux commerciaux

A CEDER

cause retraite

PAS-DE-PORTE

exceptionnel

Grand'Place, LILLE 59

200 m2 par niveau - Ascenseur

App. gros capitaux nécessaires. Curieux s'abstenir.

Ecrire sous n° 738.780 M - REGIE PRESSE, 85 bis rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

3e - PRÈS BEAUBOURG
LOCAL CCIAL 70 m2
LIBRE, EN TTE PROPRIETE. Téléph. 266-67-06.

locaux indust.

VENTE AUX ENCHERES 95-Le Thillay, sur 1.222 m². Entrepôt couvert 200 m² - Crédit possible par C.F.F. - Me JUSOT - 266-24-06.

Loc. av. Paris, Villejuif, beau local 2.220 m², atelier, entrepôt, monte-charge + 320 m2 bureaux. Loyer 215.000 F + charges. Tél. Editions CERF - 551-30-53.

hôtels-partic.

INVALIDES (Unique) Délicieuse maison 1830
PLEIN SOLEIL, TRES CALME
280 m² habitab., sans vis-à-vis. JARDIN DE REVE 600 m².
Prix très élevé. Ecrire BURON, B. P. 288-02 PARIS.

échanges

Echange studio à Montparnasse Tél., loyer ancien, contre appt 2-3 p. Paris: rive gche, centre, Loyer ancien. Tél. : 734-19-73.

fonds de commerce

A VENDRE COTE OUEST COTENTIN

BATIMENT 1 800 m2 + PARKING

comprenant :
- BAR-RESTAURANT 242 m2
- Logement service 40 m2
- Buanderie 55 m2
- Piscines à l'eau de mer chauffée 750 m2 + pompages mer
- Vestiaires 60 m2
- Bâtiment 705 m2 en cours d'aménagement, destiné à la thalassothérapie, mais pouvant être aménagé en chambres ou salles de réunion.

PRIX : 1 100 000 F

S'ad. ESCOFFIER, B.P. 11, 50230 Agon-Coutainville

bureaux

maisons de campagne

PRIX 155.000 F

domaines

fermettes

propriétés

terrains

villas

pavillons

chalets

viagers

Le Monde

régions

Centre

LA CONSTRUCTION DE LA CENTRALE DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Riche chantier, pauvres logements

Après trois semaines de grève, la reprise du travail est presque complète sur le chantier de la centrale nucléaire en cours de construction à Dampierre-en-Burly (Loiret). Trois mille cinq cents travailleurs, en majorité des immigrés, sont employés actuellement sur le site.

De meilleures conditions d'hébergement, une amélioration de la prime de déplacement, étaient à la base du conflit qui avait démarré à la suite du licenciement de quatre ouvriers cégétistes qui se présentaient aux élections de délégués du personnel dans leur entreprise.

Si quelques avantages ont été obtenus, notamment une augmentation de 5 % pour un salaire, E.D.F. refuse de laisser pénétrer à nouveau sur le chantier trente ouvriers qui avaient participé aux piquets de grève, et ce malgré les protestations de la C.G.T.

De notre correspondant

Orléans. — Une fois de plus, ceux qui ont la charge d'un chantier aussi gigantesque que celui d'une centrale nucléaire semblent avoir « oublié » de prévoir des structures d'accueil décentes pour les travailleurs qui, depuis 1974, doivent se succéder jusqu'en 1981 sur le site de Dampierre. Premières victimes, c'est devenu une *habitude* : les travailleurs immigrés.

Plus d'un millier d'entre eux sont en effet « parqués » — le mot n'est pas trop fort — dans deux cantonnements situés à Ouzouer-sur-Loire, une petite commune rurale voisine de Dampierre.

A droite de la petite route qui sort du bourg et mène à la centrale : la cité EDF, pavillons ocres rutilants, jardinets tirés à quatre épingles, tennis, plaine de jeux pour les enfants. De l'autre côté de la route, la « cité ouvrière » pour ceux qui construisent la centrale, une suite de baraques rongées par l'humidité, en réalité la cité de la misère. « *Nous sommes traités comme des animaux* », affirme un délégué marocain. Deux réchauds à gaz, un frigidaire obtenu grâce à une grève précédente, pour douze personnes. Les détritus s'amoncellent à côté des sanitaires. Le lit se paie 330 F par mois. Seule concession aux loisirs : une salle coupée en deux par une cloison ; d'un côté un poste de télévision et quelques chaises ; de l'autre la salle de prières.

A l'autre bout du village, sur le chemin des Brûlés, le terrain de camping, monté par un arboriculteur du pays pour accueillir les ouvriers français vivant en caravane, n'a pas fait le plein escompté. « *J'ai été alors un peu forcé d'accepter des travailleurs immigrés*, explique le propriétaire, M. Foucard, *mais j'ignore combien ils sont ; tout ce qui est de l'autre côté du grillage, je ne m'en occupe pas.* » Un grillage et des palissades séparent en effet les immigrés, qui logent là aussi dans des baraques de chantier vétustes, des familles françaises. « *Ce grillage, c'est plutôt symbolique*, ajoute-t-il ; *d'un côté vous avez des célibataires, de l'autre des familles ; les gens sont plus tranquilles comme ça.* » « *Quand on veut entreprendre*, poursuit-il, *on est toujours critiqué. Les étrangers, c'est vrai, ne sont pas tellement bien vus dans le village, mais chez moi il n'y a jamais eu de problèmes. Vu leur nombre, je trouve même que ça s'est bien passé.* »

« *Les travailleurs immigrés se sont bien adaptés*, constate le maire de la commune, M. Jankowski ; *les commerçants ont fait des efforts. La France est un pays accueillant, les gens du Centre le sont particulièrement.* » Des rumeurs fortement teintées de racisme avaient pourtant empoisonné l'atmosphère des villages proches de Dampierre en août 1976 (*le Monde* du 10 août 1976). Le préfet du Loiret avait pris alors la décision de construire une « Maison de l'amitié » à Ouzouer, un foyer socio-culturel pour les immigrés. Aujourd'hui ce foyer est édifié, mais c'est un bâtiment vide ; fenêtres et portes claquent au vent ; il n'y a pas d'argent pour le faire fonctionner. « *Avec toutes ces grèves*, ajoute M. Jankowski, *les entreprises, à tort ou à raison, ne sont pas tentées de faire un effort financier. Pourtant c'était une bonne idée. Les gens qui ne sont pas chez eux ne sont jamais heureux. La question de l'accueil de ces travailleurs devrait être étudiée au moment où la construction de la centrale est elle-même étudiée, afin que tout soit prêt quand les gens arrivent. Les élections sont finies, peut-être va-t-on revenir à des sentiments plus humains.* »

Comment se partager le « magot » ?

Conséquence de la ruée sur la centrale, Ouzouer est passé de mille deux cents à deux mille cinq cents habitants environ, ouvriers des cantonnements compris. Les « caravanistes », qui ne cessent d'affluer et occupent le moindre bout de pré ou la moindre cour de ferme, échappent à la statistique.

La commune éclate, son budget est mis à mal. « *Nous sommes débordés* », reconnaît le maire. Il a fallu faire de nouveaux travaux pour l'eau potable. Il y avait une station d'épuration : il en faut maintenant une seconde. Le nouveau groupe *scolaire doit être équipé*. Trois employées sont nécessaires au secrétariat de la mairie : l'une s'occupe à temps complet des papiers des immigrés. La population réclame un centre commercial : une pétition signée par cinq cents foyers a été adressée à la mairie. Les « caravanistes » de M. Foucard se plaignent, demandent un ramassage scolaire, la réfection du chemin qui mène au bourg. Faut-il investir pour eux, alors qu'ils ne payent pas d'impôt à la commune et que dans deux ans ils l'auront quittée ?

« *Pour l'instant*, fait remarquer le maire, *nous n'avons rien touché d'E.D.F. Nous ne sommes qu'une cité-dortoir. Il est possible, lorsque la centrale fonctionnera, que nous touchions une partie de la taxe professionnelle d'E.D.F.* » Dampierre, sur le territoire duquel se trouve la centrale, aura le gros du « magot ». Pour le moment, le budget d'Ouzouer fonctionne avec le seul produit des impôts de la commune, « *ce qui n'arrange rien*, conclut M. Jankowski, *je me débats comme un noyé qui essaie de se sauver* ».

RÉGIS GUYOTAT.

A PROPOS DE...

Une nouvelle liaison sur la Manche

Cherbourg : la porte

Avec la mise en service de leur dernier-né, le « Coutances », la Truckline Ferries et les Ateliers et Chantiers du Havre ont voulu, vendredi 31 mars, administrer la preuve qu'une compagnie française pouvait réussir sur les lignes de la Manche, malgré la prépondérance du pavillon britannique.

Le port de Cherbourg a vécu du même coup une grande journée. Son poids économique — six cents emplois créés en cinq ans, un trafic qui a quintuplé — est la conséquence du développement d'une zone industrielle elle-même liée à la progression des trafics maritimes avec l'Angleterre. A elle seule, la Truckline Ferries, filiale de la Compagnie générale maritime, de Worms et de la société Walon, en a créé plus de cent de façon directe ou indirecte.

Le Coutances, *qui sera suivi dans trois mois par un navire comparable, le* Purbeck, *permettra aux routiers français et anglais d'effectuer la traversée de la Manche en quatre heures trente minutes. Les deux cargos, qu'on nomme des « rouliers », ont fait l'objet de recherches poussées en matière de sécurité, car la compagnie entend se spécialiser notamment dans le transport des matières dangereuses. Elle a, par conséquent, obligé le chantier de construction à prévoir un compartimentage serré de la coque extérieure qui entoure un entrepôt-garage prévu pour quarante-six camions. Les navires possèdent en outre deux machines de trois mille chevaux, avec deux hélices, un propulseur d'étrave et une double commande de l'appareil à gouverner comportant lui-même deux gouvernails. Des dispositifs de détection et d'extinction d'incendie, la ventilation et les systèmes de radionavigation et le pilotage automatique ont été également très développés.*

De sécurité, il a été naturellement question à Cherbourg, ainsi que de concurrence : « La concurrence est un facteur de développement économique, *ont déclaré les responsables de Truckline,* mais elle ne doit pas signifier l'anarchie. Dans tous les domaines, il est souhaitable d'instituer un ordre libéral dont le jeu soit surveillé par ceux qui, sur le plan national ou communautaire, ont à veiller au respect de l'intérêt général. »

Pour lutter contre la vive concurrence britannique (Sea-Link et Towsend Thoresen sont également installés à Cherbourg), l'armement français espère beaucoup du prochain accord qui devrait permettre de supprimer (en partie) la discrimination dont souffrent les bateaux français en matière de pilotage et de droits de port. Cet accord a été négocié par les pouvoirs publics, et la marine marchande espère, semble-t-il, que sa ferme attitude vis-à-vis de Londres aura été payante. Si c'est bien le cas, la Truckline pourra continuer sa progression sur la Manche, où elle a transporté, en 1977, trente-cinq mille camions, quatre mille conteneurs et vingt-cinq mille véhicules neufs.

Cette liaison régulière, exclusivement réservée aux marchandises, a déjà prouvé que le « pari » fait en 1973 sur deux ports moyens pouvait être gagné face à l'engorgement des grands ports. Mais pour confirmer ce succès, il faudrait absolument que la route nationale 13 soit mise à quatre voies de Cherbourg à Bayeux et qu'un axe rapide nord-sud relie le port à la future rocade des estuaires. C'est en effet à l'ouest — Pays de la Loire, Sud-Ouest et péninsule ibérique — que la Truckline situe son marché naturel.

RENÉ MOIRAND.

LES MAUVAIS EXEMPLES

• FOS : faut-il encore aménager des zones industrielles ?

Faut-il encore aménager des zones industrielles ? Et où ? Comment l'Etat et les collectivités régionales peuvent-ils harmoniser leur politique dans ce domaine ? C'est à ces questions qu'avait essayé de répondre M. Jean-Louis Schwendimann dans l'article intitulé : « Quelles industries autour de Fos ? » (le Monde *du 15 mars*). *Ci-dessous, deux réactions à cet article.*

Fos est loin d'avoir donné satisfaction. Mais M. Schwendimann le dit bien : ce n'est pas le principe de l'implantation de la zone industrielle qui est en cause. Il faut savoir ce que l'on veut. Si nos régionalistes occitans veulent, à bon droit, revivifier les régions méridionales Fos est très bien placé pour cela : la réalisation nécessaire du canal Rhin-Rhône à grand gabarit devrait accélérer le développement de cette bordure méditerranéenne et de son arrière-pays, déjà fécondé par l'énorme travail accompli par la Compagnie nationale du Rhône.

Cependant M. Schwendimann a raison de préciser qu'une politique d'ensemble des collectivités locales intéressées se révèle indispensable. Il faut donc un coordonnateur entre ces collectivités elles-mêmes et entre ces collectivités, les promoteurs et l'Etat. Quelle instance est mieux désignée pour cela que l'établissement public régional qui devrait avoir juridiction sur l'aménagement du territoire, le développement industriel et la politique de l'emploi, le tout en liaison avec la planification nationale ? Celle-ci d'ailleurs est également insuffisante pour des réalisations d'une telle ampleur, puisqu'il faut faire appel à des fonds avancés par les Communautés européennes (par exemple pour l'électrification de la voie ferrée Le Mans-Rennes, à « caténaires légères »).

GEORGES PEYRONNET,
agrégé d'histoire et de géographie (Paris).

***

Vitrolles et Fos ont été l'une des premières expressions de ce pouvoir régional que bien souvent l'on se contente de prôner ; nous, l'avons, nous, mis en pratique en prenant l'initiative et en ayant le courage, en liaison avec les collectivités locales, de décider et de réaliser des mesures concrètes pour aider la région marseillaise, alors en pleine mutation, à trouver d'autres activités et, pour utiliser un terme à la mode, à se « redéployer ». Ils n'étaient pas *nombreux, alors, ceux qui* passaient de la réflexion et du diagnostic à l'acte en acceptant d'en assumer tous les risques. (...)

Fos, nous l'avons lancé au début des années 60, Fos est une œuvre de longue haleine dont on a eu tort de prévoir et d'attendre des résultats à très court terme et de les chiffrer... Les grandes zones industrielles de l'Europe du Nord ne se sont pas constituées en dix ans... Et puis, qui prévoyait en 1960 la crise de 1973 ? Il n'en reste pas moins que tous les ans de nouveaux investissements s'effectuent, le dernier en date étant celui de Shell-Peuk. On ne peut espérer remplir une telle zone en quelques années alors que l'aménagement du territoire dirige les implantations d'usine de transformation vers des régions moins heureuses que la nôtre.

Vitrolles n'est pour rien dans le déclin des unités de production ; Vitrolles n'est pour rien dans le transfert du pouvoir de décision ; ne chargeons pas cette zone de tous les maux ; il s'agit là de phénomènes de portée générale que nous regrettons, contre lesquels nous réagissons, mais qui ne sont pas inhérents à cette zone. (...)

Il est bien illusoire de vouloir conduire de façon rigoureuse une politique de remplissage des zones industrielles ; on peut affecter à une zone une vocation particulière, prendre un certain nombre de contacts, inciter les entreprises, mais soyons honnêtes, il est bien difficile d'aller au-delà... et ce n'est pas souhaitable.

Dans notre système économique, les chefs d'entreprise demeurent maîtres du lieu et des délais d'implantation ; le monde industriel est mouvant ; une politique dirigiste n'aurait d'efficacité que si elle contrôlait les mutations qui l'affectent en permanence : nous ne le souhaitons pas.

ANDRÉ TOURRET,
président de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille.

• CÉVENNES : des banlieues « poubelles » autour des parcs nationaux

La France n'a pas jusqu'ici appliqué de véritable politique de la montagne. Elle a seulement défini quelques principes généraux par la voix du chef de l'Etat dans son discours de Vallouise du 3 août 1977. Mais ce texte est à maints égards significatif. S'il se réfère explicitement aux parcs nationaux, c'est surtout pour se réjouir de ce qui a été fait dans les zones centrales des parcs. Des zones périphériques il n'en est pas question ou à peine, sauf pour reconnaître qu'il faut faire quelque chose à leur sujet.

Aujourd'hui les résultats sont là. Si les zones centrales des parcs sont bien protégées (quelquefois trop), les zones périphériques ont vu se multiplier les abus.

Dans les Cévennes que je connais particulièrement, la région d'Anduze et surtout celle de Villefort et de son lac au pied du mont Lozère sont en train d'être saccagées. Les résidences secondaires et les groupements forestiers privés (sur lesquels l'Office national des forêts n'a pas de prise) *en viennent* à modifier profondément le visage traditionnel des vallées dans un cas, des montagnes dans l'autre.

Si des grandes villes comme Paris ont connu au dix-neuvième siècle une coupure radicale entre des quartiers nobles et relativement bien protégés et une zone misérable, il risque de se produire la même chose aujourd'hui, en bordure de la montagne française. Les zones périphériques des parcs deviennent des « zones », non les plus misérables, *mais* les plus livrées au développement anarchique, des zones défigurées, « des zones poubelles ».

Il y a un vide juridique qu'il faut combler au plus vite si on ne veut pas que tous les caractères les moins nobles des grandes villes et de leur banlieue se retrouvent jusqu'au pied des réserves naturelles. Les zones périphériques, tout en gardant leur visage particulier, doivent être une véritable zone de protection et de rayonnement des parcs. Elles doivent, à leur tour, être protégées dans leur patrimoine historique, la beauté de leur site, le caractère de leur agriculture et de leur forêt. Si des établissements à caractère industriel ou commercial y sont créés, ils doivent être intégrés à l'environnement. Zone de développement privilégié des résidences secondaires, leur vocation est de servir utilement d'espace transitionnel entre la rationalité des villes (ou leur irrationalité) et le charme sauvage de la montagne (qui n'est sans doute pas sans rationalité secrète).

Ces zones sont les plus étendues et les plus peuplées des zones montagnardes (pour les Cévennes, la zone centrale compte 84 000 hectares et 430 habitants, et la zone périphérique 228 000 hectares et 41 000 habitants). Il faut imaginer pour ces territoires une formule juridique originale mais efficace. A tout le moins une charte pourrait-elle être définie par la puissance publique, que les élus locaux pourraient adapter, mais non modifier substantiellement.

On ne peut prétendre aménager le territoire, les zones rurales, et encore plus avoir une politique de la montagne, sans proposer une sorte de « schéma directeur » à ces zones de montagne moyenne. Ce serait vouloir sauver une maison, en laissant saccager le jardin qui l'entoure.

ALBERT MOYNE, *Cévenol.*

RÉGIONS

LA MARÉE NOIRE EN BRETAGNE

Les marins de l'« Amoco-Cadiz » regagnent l'Italie

Le commandant, le chef mécanicien et deux officiers restent inculpés à Brest

Les volontaires pour le nettoyage des côtes bretonnes polluées par la marée noire de l'« Amoco-Cadiz » continuent d'affluer dans les communes sinistrées. Les travaux de pompage sont pratiquement terminés. Les nettoyeurs vont désormais devoir travailler à la pelle, au seau et à la lance à incendie. Les missions de reconnaissance aérienne ne signalent que quelques petites irisations au nord de l'île de Bréhat et au sud-sud-ouest des îles anglo-normandes. Trois bateaux de la marine nationale seulement traitaient encore les nappes le lundi 3 avril.

Les treize derniers marins italiens de l'« Amoco-Cadiz », consignés à Brest, ont repris l'avion pour leur pays. Seuls, restent à Brest le commandant du navire, le chef mécanicien et deux officiers. L'administrateur des affaires maritimes chargé de l'enquête nautique sur l'échouement avait confisqué les passeports des quarante-quatre membres d'équipage de l'« Amoco-Cadiz » et leur avait signifié l'interdiction de quitter Brest. Le 22 mars, vingt-sept marins avaient pu regagner leur foyer.

L'administrateur des affaires maritimes a rappelé que le commandant de l'« Amoco-Cadiz », déjà inculpé pour « délit de pollution » et placé sous contrôle judiciaire, était passible de trois mois à deux ans d'emprisonnement et d'une amende de 180 à 2 160 F pour « faute nautique », c'est-à-dire « infraction aux règles prescrites pour les règlements maritimes ou tout autre fait de navigation ayant entraîné l'abordement ou l'échouement », aux termes du code disciplinaire et pénal de la marine marchande.

Le boycottage de Shell devant les tribunaux

Mᵉ Loyrette s'est présenté le 3 avril devant Mme Rozès, président du tribunal civil de Paris, assistée de MM. Drai et Le Foyer, pour lui demander en référé de condamner l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) à verser à la société Shell française une provision d'un million de francs en attendant que soient engagées à son encontre des poursuites au fond en raison de sa campagne de boycottage des produits Shell. Il a également invité le tribunal à interdire la prolongation de cette campagne et à donner à sa sentence une large publicité dans la presse et sur les ondes.

Il a souligné à cet égard que la Shell française n'était pas propriétaire ni armateur du navire, et n'était pas non plus propriétaire de la cargaison appartenant pour la majeure partie à la Shell hollandaise et pour le reste à la Shell britannique.

Pour l'U.F.C., Mᵉ Karila s'est élevé contre la prétention d'obtenir une provision d'un million de francs. Il a fait remarquer que la Shell ne pouvait prétendre avoir besoin de cette somme en vue de la réparation d'un préjudice dont elle serait victime puisqu'elle annonce que ces *fonds* seraient versés à « *tout organisme officiel chargé d'indemniser les dommages subis par la Bretagne* ».

Intervenant au nom de l'association Les amis de la Terre, qui a eu l'initiative, le 23 mars, du premier mot d'ordre de boycottage, Mᵉ Fabre-Luce s'est efforcé de justifier cette mesure qui est, d'après lui, la seule action possible pour permettre aux citoyens de protester contre les pratiques des firmes pétrolières multinationales aboutissant à de telles catastrophes.

Jugement dans quelques jours.

[Ce référé a provoqué diverses réactions de groupements écologiques et de sociétés de défense de la nature ; des Amis de la terre, déjà nommés, de la Société nationale de protection de la nature, de la Fédération française des sociétés de protection de la nature, de Jeunes et Nature, de la Société d'étude et de protection de la nature en Bretagne, de l'Association des journalistes et écrivains pour la protection de la nature, de Paris-Ecologie... qui tous condamnent l'initiative de Shell.]

DES BIOLOGISTES ET OCÉANOGRAPHES CRÉENT UN « COLLECTIF POUR LA DÉFENSE DE LA MER »

Des biologistes et océanographes provenant de « *divers organismes nationaux de recherche* » ont décidé de former un « collectif scientifique pour la défense de la mer et du littoral ». Ce collectif, déclarent ses responsables, s'est donné pour mission d'« *obtenir une protection efficace de nos rivages et demande que, dès à présent, la communauté scientifique soit effectivement associée à la lutte. A cet effet, il restera vigilant quant à l'application des mesures indispensables* ».

« *Ces mesures,* dit encore le collectif, *concernent en premier lieu la prévention. Les navires porteurs de substances dangereuses, quel que soit leur pavillon, devront être astreints à des règles de circulation analogues à celles de la navigation aérienne... Si, en dépit de ces mesures essentielles, un accident venait à se reproduire, des moyens de lutte efficaces devront être immédiatement mis en œuvre.* »

« *En tout état de cause,* conclut le collectif, *la participation de personnalités scientifiques compétentes à toute décision d'intervention paraît indispensable. En particulier, le collectif croit devoir insister sur la nécessité, en l'absence de nouvelles recherches décisives, d'éviter l'usage d'expédients tels que l'épandage d'émulsifiants, de dispersants et autres détersifs qui présentent des risques écologiques généralement supérieurs à ceux du pétrole lui-même.* »

★ Secrétariat du collectif : professeur Y. Turquier, laboratoire de biologie marine, bâtiment A, université P.-et-M.-Curie, 4, place Jussieu, 75230 Paris Cedex 05.

● *Création d'un comité de développement de l'aquaculture et des productions biologiques du littoral.* — Ce comité a pour objet d'étudier le cadre et le régime d'intervention des différentes administrations et des organismes publics ainsi que les règles d'utilisation des crédits publics, afin d'assurer la coordination des financements des projets qui lui seront présentés. Ce comité est présidé par le secrétariat général de la marine marchande.

Des négociations sont en cours pour baser à Brest un gros remorqueur

Des négociations viennent de s'engager entre les pouvoirs publics et la société française de remorquage Les Abeilles (groupe Progemar) dans le but d'installer à Brest en permanence un gros remorqueur capable d'assurer les opérations d'assistance en haute mer. C'est *l'Abeille-Normandie* ou *l'Abeille-Provence* (tous deux d'une force de 115 tonnes de traction et d'une puissance de 16 000 ch) qui serait basé à Brest. Le navire, armé en permanence par un équipage de la société Les Abeilles, patrouillerait dans les parages d'Ouessant dès que le vent dépasserait la force 5.

Ces deux navires sont les plus puissants qui existent actuellement en France, les seuls pays qui disposent de bâtiments comparables étant la Grande-Bretagne, la Norvège, l'Afrique du Sud, les Pays-Bas et l'Allemagne fédérale.

La question se pose de savoir par qui serait supporté l'inévitable déficit d'exploitation de ce navire, qui, à l'achat, coûte environ 50 millions de francs. Le coût journalier d'exploitation, dans le cas où le navire resterait à quai à Brest, serait d'environ 33 000 francs. En mer, pendant ses patrouilles, son coût dépasserait 40 000 francs. Ce n'est évidemment pas les rémunérations versées à l'armateur du remorqueur en cas d'assistance réussie qui permettraient d'équilibrer annuellement l'exploitation du bateau, puisque, selon les cas, cette rémunération (fixée par des juges arbitres britanniques), varie de 1 à 5 %, jamais plus, des biens sauvés.

D'autre part, les dirigeants d'une autre société française, l'Union des remorqueurs de l'Océan (URO), qui assure dans le port de Brest le remorquage des navires de commerce, et, notamment, ceux qui vont en cale sèche, ont proposé au secrétariat général à la marine marchande de commander deux remorqueurs, très maniables, qui pourraient entrer en service à la fin de 1979 ou au début de 1980 à Brest.

Ces navires, de 65 tonnes de traction chacun (le *Pacifique,* qui a tenté de sauver l'*Amoco-Cadiz,* ne déployait qu'une force de 55 tonnes), pourraient venir relayer d'ici deux ans le gros bateau des Abeilles. Mais là aussi la question du coût d'exploitation doit être négociée avec les pouvoirs publics. — F. Gr.

● *La ville de La Baule,* en Loire-Atlantique, dont le maire est M. Olivier Guichard, s'est jumelée à l'île de Batz dans le Finistère, durement touchée par la marée noire de l'*Amoco-Cadiz* pour lui manifester financièrement sa solidarité.

● *L'Union des sociétés bretonnes de l'Ile-de-France* exige dans un communiqué « *le boycottage des pavillons de complaisance, un véritable équipement antipollution en Bretagne avec un radar conséquent à Ouessant, une juste indemnisation des populations sinistrées du Léon et du Trégor qui, une fois de plus, font les frais de l'incurie et de la loi du profit maximal* ».

● *Une documentation sur la marée noire.* — « Pour aider à engager une discussion, un débat, un cours, une soirée d'information », Jeunes et Nature propose une série d'environ trente diapositives sur le thème « La marée noire ». Les diapositives sont accompagnées d'un dossier descriptif et d'un document sur le *Torrey-Canyon.* L'ensemble peut être obtenu à Jeunes et Nature, à partir du 6 avril : 139, boulevard Saint-Germain, 75279 Paris Cedex 06. Prix : 76 F franco.

Témoignage

FEST NOZ A LOUDÉAC

Un de nos lecteurs de Paris, M. F. La Bruyère, retour de Bretagne, nous apporte son témoignage :

A *Loudéac,* petite ville des Côtes-du-Nord, ce dimanche est un soir de fête : le « fest noz » (fête de la nuit, en breton) commence à 22 h. et ne se terminera qu'aux premières heures du matin. L'atmosphère, pour celui qui est de passage, est chaleureuse, fraternelle et sans façons. L'âge importe peu : dans le long ruban humain qui se déroule au fil de la musique, on distingue aussi bien des visages tannés, mûris, que des têtes juvéniles. Beaucoup de jeunes, néanmoins. Ils sont venus d'un peu partout, de Loudéac et des environs, pour danser, rire et boire ensemble. La Bretagne chante, la Bretagne s'amuse, et la bière, le cidre et le chouchenn (hydromel) qui coulent à flot n'y sont sans doute pas étrangers...

Après Diaoulez ar Menez, un autre groupe de « bardes » vient prendre le relais : c'est au tour de la Mirlitantouille de donner le ton, et la vielle, le biniou et la bombarde rythment harmonieusement les danses traditionnelles. « En place, tous, pour la scottiche ! »

Malgré la gaieté et l'insouciance apparentes, ce soir il ne s'agit pas d'un « fest noz » comme les autres. Le naufrage de l'*Amoco-Cadiz* est venu raviver les vieilles plaies du pays breton et lui rappeler que le combat incessant pour la reconnaissance de son identité ne fait que commencer.

Sur les murs de la salle des fêtes s'étalent, en gros caractères, plusieurs slogans : « Stourmoup gant R.T.B. evit hon Bro » (Combattons avec notre pays pour R.T.B. - Radio Télé bretonne)... « Apportez votre soutien à Diwan » (écoles où est enseigné le breton dès le plus jeune âge)... Les noms et adresses des Bretons incarcérés à Fresnes et Fleury-Mérogis sont mis en évidence sous la mention : écrivez-leur.

Soudain, la musique s'arrête, un homme d'âge mûr vient prendre la parole : quelques mots énoncés d'une voix lasse, digne, tombent sur l'assistance attentive : « ... C'est une double catastrophe pour notre pays... écologique et économique... qui peut nous faire crever !... »

Une immense clameur monte de la salle : c'est un cri unanime de rage et de révolte... Oui, la Bretagne danse et chante, mais ce chant n'est pas un hymne à la résignation, il a plutôt des accents de colère...

Rhône-Alpes

LES OBJECTIFS DE LA SIPAREX

Des capitaux provinciaux pour aider les entreprises provinciales

La Société de participation dans les entreprises régionales en expansion — SIPAREX — vient d'être présentée à Lyon. Le but de cette société est d'apporter des fonds propres à des entreprises régionales et de leur permettre ainsi de financer une croissance autonome.

De notre correspondant régional

Lyon. — Les difficultés que rencontrent les petites et moyennes entreprises à réunir des fonds propres lorsqu'elles souhaitent se développer sont connues. Même lorsqu'elles exercent leurs activités dans des secteurs en expansion, elles ne parviennent généralement pas à séduire les investisseurs institutionnels ou les banques d'affaires. C'est donc une initiative exemplaire qu'a prise la chambre de commerce et d'industrie de Lyon. En encourageant la création de la Société de participation dans les entreprises régionales en expansion (SIPAREX). Certes, elle n'a fait là que reprendre une des préoccupations exprimées par des chefs d'entreprise au cours d'une « *journée d'étude et d'information sur le problème du financement des investissements des entreprises industrielles petites et moyennes* » organisées au mois d'octobre dernier et présidée par M. Raymond Barre. Sans doute aussi cette initiation n'est-elle qu'un prolongement des travaux de la DATAR et de son antenne régionale, l'OREAM Rhône-Alpes. Mais la chambre de commerce et d'industrie de Lyon a su, précisément dans le cadre des mesures de décentralisation financière décidées par les pouvoirs publics, ne pas en rester aux seules intentions. Préparé notamment par M. Dominique Nouvellet, administrateur civil, chef du service des études financières de la Caisse des dépôts et consignations — aujourd'hui directeur de la SIPAREX, — le projet, vivement encouragé par le premier ministre, est devenu rapidement une réalité. Constituée officiellement le 23 décembre 1977, la SIPAREX a pu, malgré une conjoncture difficile — liée notamment à l'échéance électorale, — réunir le capital indispensable pour être opérationnelle dès ce printemps. Installée provisoirement pendant le temps de sa constitution dans les locaux de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon, elle devrait avoir sous peu « *pignon sur rue* ».

Quelles sont les caractéristiques de la SIPAREX ? Société de droit privé, appelée à être cotée en bourse, elle a pour objet de prendre des participations dans les entreprises qui le lui demanderaient. Son intervention est subordonnée cependant à plusieurs conditions. L'entreprise aidée doit avoir au moins une activité en expansion. Il ne s'agit pas, en effet, d'aider les « canards boiteux ». « *Ce n'est pas une subvention à fonds perdus mais un placement que propose la SIPAREX* », souligne à ce propos M. Nouvellet.

Deuxième condition : l'entreprise doit s'inscrire dans la catégorie dite des « *moyennes grandes* », c'est-à-dire avoir un chiffre d'affaires compris entre 60 millions et 250 millions de francs environ, ce qui permettra de compléter l'action des Sociétés de développement régional (S.D.R.) du Centre-Est et du Sud-Est. Dernière condition enfin : les entreprises intéressées doivent être implantées dans l'une des trois régions administratives Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, formant la région boursière de Lyon. En contrepartie, la prise de participation de SIPAREX ne pourra jamais dépasser la minorité de blocage, et, pour éviter qu'elle ne concurrence les établissements spéciaux, il lui est interdit de consentir des crédits. Le but de l'opération est donc de renforcer l'autonomie des entreprises régionales afin de les faire déboucher à terme sur une cotation en bourse.

55,3 millions de francs

Comment les démarches auprès des investisseurs ont-elles été accueillies ? Ni trop bien ni trop mal, serait-on tenté de répondre. Certes, le capital réuni — 55,3 millions de francs — est supérieur au minimum de 50 millions en dessous duquel l'opération aurait dû être abandonnée. Mais il est inférieur néanmoins à l'hypothèse basse (60 millions) envisagée au départ, et bien sûr plus éloigné encore de l'hypothèse haute (80 millions). L'un des premiers objectifs de la SIPAREX sera donc d'augmenter son capital dès que possible. En revanche, l'équilibre entre les différents types d'apporteurs de capitaux s'est assez bien réalisé, encore que la participation des industriels n'ait peut-être pas été aussi importante que les responsables de l'opération le souhaitaient. La moitié du capital (50,6 %) provient, en effet, des investisseurs institutionnels (nationaux : 27,4 % ; régionaux : 23,2 %) qui participent ainsi pour une partie à la redistribution régionale de l'épargne nationale (1).

L'autre moitié du capital a été constituée partie par les établissements de crédits (28,4 %, dont 14,1 % à caractère régional et 14,3 % à caractère national), partie par les entreprises industrielles (21 % se divisant en entreprises régionales, dont la chambre de commerce et d'industrie de Lyon : 14,7 % et en entreprises nationales implantées régionalement : 6,3 %). Au total, le secteur privé — y compris les organismes coopératifs et mutualistes — a contribué pour 72 % à la constitution du capital de la SIPAREX contre 28 % pour le secteur public.

Globalement, les souscripteurs régionaux ont donc apporté 52 % du capital de la SIPAREX.

Le statut fiscal de la SIPAREX est celui des S.D.R., mais sensiblement modifié et basé en tout état de cause sur la transparence fiscale. Ainsi, la prise de participation en fonds propres permet un transfert aux actionnaires d'avoirs fiscaux et de crédits d'impôt pendant une durée de cinq années. Le statut fixe également un équilibre entre la répartition des bénéfices et le montant des réserves (qui doivent être rapidement mobilisables) et prévoit, enfin, la possibilité de disposer de 20 % de l'actif en titres de placement de sociétés françaises cotées en Bourse ou en disponibilités. C'est une commission consultative de dix personnes — des financiers avertis et des industriels expérimentés — qui instruira les dossiers avant de soumettre ceux-ci à l'approbation du conseil d'administration de douze membres, dont le président est M. Jean Montet, qui occupa d'importantes responsabilités au sein du groupe Rhône-Poulenc. Un signe qui ne trompe pas : avant même que la SIPAREX soit opérationnelle, quinze dossiers lui étaient déjà parvenus...

BERNARD ÉLIE.

(1) Le principal actionnaire de la Caisse des dépôts et consignations (5 millions de francs) suivie par Michelin (3 millions de francs) et par plusieurs organismes ou banques qui ont déposé chacun 2,5 millions de francs (Mutuelle du Sud-Est, Société générale, B.N.P., Groupe des banques populaires, notamment).

LE CONSEIL D'ÉTAT VA APPRÉCIER L'UTILITÉ DU CANAL RHIN-RHONE

Le Conseil d'État a été saisi du dossier Rhin-Rhône le 9 décembre et, lorsque le gouvernement aura recueilli l'avis de la Haute Assemblée, il aura jusqu'au 14 juillet 1978 pour décider de l'utilité publique des travaux d'un grand canal entre la Saône et le Rhin. Telle est la réponse qu'adresse le ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire à M. Pierre-Bernard Cousté, député (app. R.P.R.) du Rhône, qui s'inquiétait des « *retards successifs qui privent notre pays d'un facteur de développement de ses échanges avec le reste de l'Europe* ».

Le Conseil d'État — dont l'avis ne sera malheureusement pas public — est en possession de tous les éléments techniques et urbanistiques du dossier. Il recevra dans quelques jours l'avis du conseil général de ponts et chaussées, puis les résultats d'une nouvelle étude économique et de rentabilité.

Le gouvernement doit aussi se prononcer — par un projet de loi — sur la désignation du maître d'ouvrage.

Dès l'intervention de la déclaration d'utilité publique, il sera possible à l'État de procéder aux acquisitions de terrains les plus urgentes. Déjà les préétudes de remembrement sont conduites localement pour déterminer ces urgences.

Mais ce qui n'est toujours pas établi, c'est la façon dont les travaux seront financés. Quelle sera l'enveloppe du budget de l'État en 1979 ? Quelle sera la contribution des collectivités locales et des régions, et celle d'éventuels partenaires étrangers ?

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2 039

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II									
III			■						
IV			■	■	■				
V						■	■		
VI									■
VII	■				■				
VIII		■				■			
IX									■
X			■	■			■	■	
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Cause de balancement ; Prénom. — II. Pondent en toutes saisons. — III. Possessif ; Bien entourée. — IV. Chef de train ; Naît dans le Cantal. — V. Massif, en Allemagne ; Lettres de préavis. — VI. Affectation spéciale. — VII. Indice de malaise ; Le mot de la fin. — VIII. Orientation ; Pas ordonné. — IX. Motifs de fierté. — X. Emis par un contradicteur ; Symbole. — XI. Fréquentées par des savants.

VERTICALEMENT

1. C'est bien la seule raison qu'ont encore trouvée les peuples pour se tendre la main ! ; Sur l'Oural. — 2. Tient dans la poche ; Genre de dinde. — 3. Cité ; Dégagent une certaine odeur. — 4. Que c'est laid ! ; Est sombre. — 5. Mère d'un assassin ; Facturé par un coolie ; Permet de maintenir une prise. — 6. Toujours emporté par l'Amour ; Abréviation ; Ordre de suppression. — 7. Diminutif d'un prénom ; Jetée en mer. 8. — Irriteras. — 9. Epicées ; Symbole ; Appellation d'origine.

Solution du problème nº 2 038

Horizontalement

I. Pied ; Lits. — II. Assise ; Il. — III. Rat ; Sorts. — IV. Item ; Oie. — V. Sirènes. — VI. Saletés. — VII. *Iéna* ; Tu. — VIII. Eteintes. — IX. Ru ; Ségala. — X. Ode ; Lei. — XI. Deux ; Pest.

Verticalement

1. Paris ; Rod. — 2. Isatis ; Eude. — 3. Esterait ; Eu. — 4. Di ; Mêlées. — 5. S.S. ; Nénies. — 6. Léo ; Etang. — 7. Rose ; Talé. — 8. Titi ; Stèles. — 9. Sises ; Usait.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 3-4 avril 1978 :

DES DECRETS

● Portant modification du décret nº 72-19 du 7 janvier 1972 relatif à l'enrichissement de la langue française ;

● Modifiant le code des marchés publics ;

● Relatif à l'établissement d'aides exceptionnelles à la conversion du personnel des entreprises relevant de la loi du 24 mai 1951 ;

● Relatif aux titres de recherches et d'exploitation de géométrie ;

● Relatif à la régulation des installations de chauffage des locaux ;

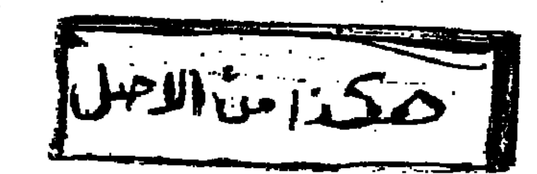
● Relatif aux cotisations des régimes d'assurance vieillesse complémentaire et d'assurance invalidité-décès des auxiliaires médicaux ;

● Pris pour l'application de la loi du 22 décembre 1976 relatif aux prélèvements d'organes.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ
OJD 1976

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.



Le Monde

économie

SOCIAL

Les représentants patronaux à la Caisse d'allocations familiales rejettent la principale revendication des grévistes

Après la menace de démission du président du conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales de la région parisienne (CAF) et deux jours avant la réunion mensuelle de ce conseil d'administration, les administrateurs représentant le C.N.P.F. au sein de cet organisme ont exposé lundi 3 avril devant la presse les raisons pour lesquelles ils avaient refusé d'assister à une réunion extraordinaire de ce conseil, le 29 mars. M. Maurice Paris, vice-président de la CAF et directeur des affaires sociales à la fédération parisienne du bâtiment, a notamment évoqué « *l'attitude de certains membres du personnel en grève, notamment des menaces, et la séquestration durant cinq heures du président de la Caisse, membre de F.O., du vice-président et du directeur de l'établissement le 14 février dernier, ainsi que celle des membres de l'encadrement le 7 mars ; l'intervention d'éléments étrangers aux services de la CAF et l'occupation de locaux du centre informatique par les grévistes* ».

Les administrateurs se sont défendus de vouloir bloquer toute solution au conflit qui oppose depuis le 31 janvier les syndicats à la direction de la caisse. « *Nous ne représentons pas*, ont-ils précisé, *les salariés et nous n'avons pas pour attribution de régler les problèmes individuels de personnel ou d'organisation de la CAF, ces derniers étant du ressort soit du directeur, soit de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale* ».

Cependant, la délégation patronale, invoquant surtout le respect de la hiérarchie des emplois, maintient son opposition formelle à la principale revendication des grévistes de la rue Viala : le passage de tous les agents techniques à haute qualification (A.T.H.Q.) du niveau 5 au niveau 6.

D'autre part, le conseil d'administration de la caisse « *ne peut siéger ni sous la menace ni dans l'atmosphère d'une grève injustifiée qui prend parfois des allures de kermesse* ». Aux yeux de la délégation patronale, un nouvel avenant, signé jusqu'à présent par F.O., la C.G.C. et le représentant du ministre de tutelle, devrait permettre une légère modification de la classification de 1973 et l'ouverture du niveau 6 à certains personnels plus qualifiés, surtout des agents de maîtrise, *mais pas d'une manière* automatique et générale. Selon M. Maurice Fouquet, délégué général de l'Union des organisations patronales de l'Ile-de-France, les représentants du C.N.P.F. iront défendre ces positions à la réunion du conseil d'administration de la caisse.

En attendant, la grève des techniciens se poursuit avec une participation réduite à l'action (30 % de grévistes au lieu de 50 % il y a une dizaine de jours, selon la direction). En outre, les syndicats ont lancé un appel à une grève de vingt-quatre heures de tout le personnel (sept mille employés), pour le 5 avril.

Le conflit dans la réparation navale à Dunkerque

Echec de la réunion à la direction départementale du travail

Le conflit qui sévit depuis fin février dans la réparation navale à Dunkerque est toujours dans l'impasse.

Lundi 3 avril, le directeur départemental de la main-d'œuvre s'est efforcé de débloquer les positions, notamment sur la question du paiement des heures non travaillées. Les délégués patronaux ont répété qu'ils n'iraient pas plus loin que l'indemnisation à 85 %, les délégués C.G.T. faisant du maintien du salaire intégral une question de principe. Un petit pas en avant a été accompli, prévoyant la préretraite à cinquante-six ans et huit mois pour les personnes licienciées chez Flandres-Industrie, mais sur le fond, le conflit demeure. Rien de changé si ce n'est que des non-grévistes ont pu, lundi matin, se réinstaller dans les bureaux de Flandres-Industrie, alors que chez Ziegler les piquets de grève se sont renforcés.

Les conséquences de ce conflit se chiffrent déjà par dizaines de millions de francs, notamment en contrats-programmes. Le dernier contrat ayant échappé aux réparateurs locaux est celui du navire roulier *Ville-de-Dunkerque*. Ne pouvant être doté de son hélice avant sa mise en service, le nouveau navire devra être remorqué jusqu'au Havre pour passer en cale sèche.

MERCREDI 5 AVRIL

Trente syndicats de dix-huit pays participent à une « journée européenne pour l'emploi »

Dix-huit pays, comptant trente organisations nationales syndicales, vont participer, le mercredi 5 avril, à une « journée européenne de lutte pour l'emploi et la reprise de la production », organisée par la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats).

C'est la première fois qu'un mouvement revendicatif est organisé sur l'ensemble du vieux continent (« le Monde » du 16 mars 1978).

En France, F.O. et la C.F.D.T., qui adhèrent toutes deux à la C.E.S., prévoient, chacune pour leur part, une conférence de presse accompagnée d'un débat. La F.E.N., qui a demandé à entrer à la Confédération européenne, a publié une déclaration de solidarité. La C.G.T., dont la candidature à la C.E.S. est toujours en attente, a bien pris une initiative pour la défense de l'emploi, en envoyant, le 4 avril, des délégations à l'Assemblée nationale, mais cette initiative est surtout liée à la formation du prochain gouvernement.

En Belgique, en Allemagne fédérale, aux Pays-Bas, on annonce de grandes manifestations ; des grèves seront organisées en Grèce et en Italie. Ce dernier pays est particulièrement engagé dans l'initiative de la C.E.S. Ses trois principales confédérations (C.G.I.L., C.I.S.L. et U.I.L.) envisagent des arrêts de travail de plusieurs heures avec des assemblées dans les grandes villes et les entreprises.

Le fait que la C.G.I.L., à dominante communiste, appartienne à la C.E.S. y est pour beaucoup, nous indique notre correspondant à Rome. Son secrétaire général, M. Luciano Lama, a déclaré lors d'une conférence de presse : « Il existe encore dans les pays d'Europe occidentale des tendances au repliement nationaliste qui n'épargnent pas les syndicats. L'histoire de ceux-ci, leurs traditions et les contextes dans lesquels ils opèrent sont très différents. Il n'est donc pas facile de les faire lutter ensemble. »

M. Vetter, qui, en République fédérale allemande, préside le puissant syndicat D.G.B. (et, d'autre part, est le président de la C.E.S.), a annoncé diverses initiatives : le 5 avril, des délégations iront au Conseil de l'Europe à Strasbourg et à la Commission européenne de Bruxelles ; le lendemain, M. Vetter se rendra lui-même à Copenhague à la réunion du Conseil européen. Il a annoncé que d'autres initiatives seraient prises, et, notamment, la publication d'un document contre le terrorisme.

Vers une réduction concertée de la durée du travail dans les pays de la C.E.E. ?

Pour combattre les méfaits du chômage, faut-il ou non s'engager dans une nouvelle répartition du travail ? Les syndicats européens, qui estiment qu'une réduction de la durée du travail, sous des formes très diverses, « *est incontestablement une nécessité impérative* », ont été très déçus de la position qu'a prise récemment la Communauté lors de la *récente session, en mars, du comité* permanent de l'emploi.

Alors que les syndicats souhaitaient un engagement des ministres des Neuf et aussi une recommandation précise, le texte final qui a été adopté n'a repris qu'en termes vagues la proposition syndicale. Au dire des fonctionnaires de la C.E.E., les débats entre syndicats, employeurs et ministres, au sein du *comité permanent de l'emploi*, marquent cependant une prise de conscience positive.

Tous les partenaires européens savent désormais qu'une éventuelle reprise de la croissance n'est pas suffisante pour combattre le chômage et qu'une meilleure intégration des problèmes économiques et sociaux passe par la concertation avec les syndicats.

Comme l'a expliqué, il y a quelques jours, le directeur des questions sociales à la C.E.E., M. Tavitian, lors d'un débat organisé par l'Association des journalistes d'information sociale (AJIS), les dirigeants admettent la gravité de la crise actuelle. Premier constat : la récession économique qui se traduit par une réduction des emplois ou un *affaiblissement des offres intervient* à une époque où le phénomène démographique pèse et pèsera lourdement : « *La population active de la Communauté est appelée à augmenter, chaque année, de 1,5 à 2 millions d'ici à 1982. Même si la croissance reprenait, il y aurait des problèmes d'emploi.* »

Deuxième constat : « *Le rétablissement de la croissance sera beaucoup plus difficile qu'on ne le pensait en 1975, même dans les pays où une certaine modération des salaires est observée comme en R.F.A.* »

Troisième constat : « *Il devient de plus en plus évident que l'investissement est parfois plus destructeur que créateur d'emploi et qu'en outre l'industrie ne peut pas ou ne peut plus absorber les vagues des nouvelles générations.* »

A partir de ce sombre bilan, la Communauté européenne a été chargée par les ministres d'approfondir ses études dans cinq directions, dont l'une porte sur une nouvelle répartition du travail. Selon les experts de Bruxelles, « *tous les partenaires sociaux reconnaissent désormais la nécessité de s'attaquer à ce problème, alors que, dans un passé récent, certains avaient tendance à ironiser sur les comportements malthusiens de tous ceux qui défendent la thèse de la réduction des horaires* ». En outre, ajoutent-ils, « *le patronat se déclare prêt à ouvrir les négociations et les syndicats admettent de discuter de la compensation* », c'est-à-dire d'un éventuel freinage du pouvoir d'achat en contrepartie d'une diminution de la *durée du travail. Tout en insistant sur* la « *création de nouveaux emplois grâce à une politique active* », les membres du comité permanent de l'emploi estiment que « *les mesures de répartition de l'emploi* [ont] *un rôle important à jouer* ». Et de citer en priorité : la réduction du volume annuel des heures travaillées, la diminution des heures supplémentaires, le droit à la formation des jeunes, la retraite flexible et la limitation du travail posté.

Sans nier les pièges d'une réduction des horaires (accroissement de la productivité sans création d'emploi, renforcement des inégalités sociales), la Commission de Bruxelles croit que de sérieux pas en avant peuvent être accomplis dans cette direction. Encore faut-il prévoir une autre répartition des coûts qui pèsent sur les entreprises.

Les gouvernements accepteront-ils *de s'engager sur cette voie ?* C'est en tout cas ce que réclament les syndicats européens : ils demandent qu'« *un engagement ferme soit pris au niveau communautaire en vue de réduire l'horaire de travail moyen* » et que la C.E.E. ait les moyens de contrôler la mise en œuvre de cette *nouvelle répartition du travail.*

UN DÉBAT SUR LIP EST INTERDIT DANS UN LYCÉE DE BESANÇON

(De notre correspondant.)

Besançon. — « *Qui protège l'indépendance de l'éducation nationale ? Qui fait la loi au rectorat ?* » interrogent, dans un communiqué, les sections SGEN (C.F.D.T.) et SNES (FEN) du lycée polyvalent d'Etat mixte Louis-Pergaud à Besançon. Ce communiqué fait suite à l'interdiction d'une réunion qu'un club information, ouvert au foyer socio-éducatif de l'établissement, avait prévu de tenir le 29 mars à propos de Lip. Des représentants de l'ancien personnel de la firme horlogère et du patronat local avaient été invités à participer à ce débat.

Cependant, considérant qu'une telle réunion était « *inopportune* » et qu' « *il y avait mieux à faire pour le personnel en chômage que de prononcer des discours devant des élèves mal informés* », le délégué de l'union patronale au conseil d'établissement du lycée fit savoir au recteur que le patronat, « *insuffisamment préparé* », n'avait pas l'intention d'y participer. Il demandait, en outre, que la réunion soit annulée. Ce qui fut fait.

Au rectorat on indique que l'interdiction a été motivée par le fait que toutes les opinions n'auraient pu se faire entendre en raison, notamment, de l'absence des représentants patronaux, et qu'en conséquence l'objectivité et la neutralité, de règle dans les établissements scolaires publics, n'auraient pas été garanties. La note placardée la veille du débat dans la salle des professeurs du lycée par le proviseur est à la fois moins précise et plus explicite : « *A la suite d'une intervention de l'union patronale auprès de l'autorité hiérarchique, et, semble-t-il, pour des raisons d'opportunité, M. le recteur me prie de ne pas autoriser la réunion-débat qui devait se dérouler le 29 mars...* »

CLAUDE FABERT.

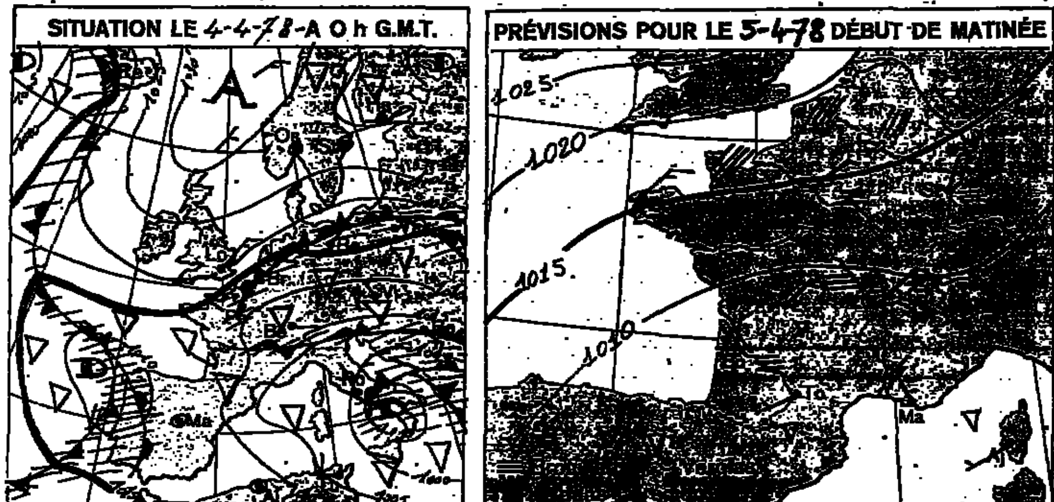
COMMERCE

M. DELOROZOY (chambre de commerce et d'industrie) DEMANDE LA SUPPRESSION DE LA DIRECTION DE LA CONCURRENCE ET DES PRIX

Dans une lettre adressée, le 31 mars, à M. Raymond Barre, M. Delorozoy, président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (A.P.C.C.I.), qui reprend les grandes lignes de l'exposé fait au président de la République, demande notamment en matière de prix « *la mise en œuvre d'une nouvelle politique de concertation impliquant la suppression de la direction générale de la concurrence et des prix et la réforme profonde de l'actuel Comité national des prix* ».

De plus, M. Delorozoy « *suggère qu'un ministère de l'économie distinct du ministère des finances soit créé afin que les problèmes économiques soient traités de façon plus objective* ».

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 4 avril à 0 heure et le mercredi 5 avril à 24 heures :

Une zone de hautes pressions persistera sur les îles Britanniques, la mer du Nord et le sud de la Scandinavie. En bordure méridionale de ces hautes pressions, la France demeurera sous l'influence d'air humide, localement instable, dans un flux de secteur nord-est qui se renforcera un peu.

Mercredi 5 avril, sur l'ensemble du pays, des brouillards ou des nuages bas seront encore nombreux au lever du jour. Sur les régions situées au nord de la Loire, de faibles pluies — surtout localisées près de la Manche, tendront à s'atténuer l'après-midi. Quelques éclaircies apparaîtront dans l'intérieur, tandis que les vents, de secteur nord-est, se renforceront un peu. Ailleurs, le temps deviendra variable avec des ondées orageuses éparses. Les vents seront faibles ou modérés, mais des rafales sont à craindre durant les orages.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 avril ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 19 et 5 degrés ; Biarritz, 13 et 4 ; Bordeaux, 14 et 3 ; Brest, 12 et 7 ; Caen, 8 et 7 ; Cherbourg, 7 et 6 ; Clermont-Ferrand, 14 et 7 ; Dijon, 7 et 8 ; Grenoble, 15 et 9 ; Lille, 15 et 7 ; Lyon, 10 et 8 ; Marseille, 18 et 5 ; Nancy, 12 et 8 ; Nantes, 12 et 7 ; Nice, 17 et 10 ; Paris-Le Bourget, 11 et 8 ; Pau, 13 et 3 ; Perpignan, 16 et 8 ; Rennes, 13 et 8 ; Strasbourg, 13 et 8 ; Tours, 13 et 8 ; Toulouse, 14 et 3.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 3 degrés ; Amsterdam, 9 et 5 ; Athènes, 17 et 13 ; Berlin, 14 et 4 ; Bonn, 14 et 7 ; Bruxelles, 15 et 7 ; îles Canaries, 21 et 16 ; Copenhague, 6 et 2 ; Genève, 14 et 7 ; Lisbonne, 16 et 9 ; Londres, 10 et 5 ; Madrid, 16 et 5 ; Moscou, 6 et —2 ; New-York, 3 et 0 ; Palma-de-Majorque, 18 et 1 ; Rome, 18 et 12 ; Stockholm, 7 et —3 ; Téhéran, 23 et 11.

Visites et conférences

MERCREDI 5 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., place Levanneur, Mme Bachelier : « Bicentenaire de la mort de Voltaire et Rousseau ».

15 h., 27, place Saint-Georges, Mme Legregeois : « Place Saint-Georges ».

15 h., 158, boulevard Haussmann, Mme Saint-Girons : « L'hôtel Jacquemart-André restauré ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Zujovic : « Hôtel de Sully » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés » (A travers Paris).

15 h., salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli : « Salons de l'Hôtel de Ville » (Mme Ferrand).

15 h., 9, avenue Matignon : « Art curial : un complexe culturel » (Mme Hager).

14 h. 45, marches porte Denon : « Les appartements royaux du Louvre » (M. de La Roche).

15 h., devant le portail de l'église Saint-Gervais : « Le compagnonnage » (Paris et son Histoire).

15 h., 17, quai d'Anjou : « L'hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 18 h. 30, 107, rue de Rivoli, M. René Rémond : « Mai 68 ».

18 h., amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne, professeur Robert Kandel : « L'homme et les climats : perspectives astronomiques ».

19 h., centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, M. Haim Vidal Sephina : « Djoha dans la littérature judéo-espagnole ».

20 h. 30, grande salle de la Domus Médica, 60, boulevard de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « Exposé et séance de psychanalyse. Psychosomatique : la symétrie corps-esprit ».

● *Reprise du travail sur le chantier de la centrale nucléaire de Braud-et-Saint-Louis (Gironde).* — Le travail devait reprendre le 4 avril sur le chantier de la future centrale nucléaire de Braud-et-Saint-Louis, paralysé depuis le 27 février par 1 100 des 1 500 ouvriers, qui voulaient obtenir la satisfaction de revendications salariales. Les ouvriers ont adopté le 3 avril le protocole d'accord élaboré avec les dirigeants des entreprises travaillant sur le chantier.

● *Fin du conflit du remorquage à Marseille.* — Le conflit qui affectait depuis plusieurs mois les services de remorquage du port autonome de Marseille est terminé. Un accord est intervenu entre les officiers et marins des deux sociétés de remorquages marseillaises et les représentants des armateurs. Ce mouvement de grève avait été déclenché pour appuyer les revendications portant sur l'organisation du travail.

● *Précision sur la consultation des salariés de la réparation navale* dont *le Monde* du 29 mars a fait état. — Le questionnaire qui a été envoyé par le patronat demandait au personnel de rayer l'une des deux mentions suivantes : « *Je déclare être : 1) pour le mouvement de grève ; 2) contre le mouvement de grève* » et non pas : « *pour la grève, contre la grève* » comme *le Monde* l'a indiqué. La société Beliard, touchée par le conflit, nous précise qu'« *il s'agissait de prendre position sur l'opportunité du mouvement actuel. Le droit de grève n'est pas mis en cause par le patronat, qui demande cependant en contrepartie le droit à la liberté du travail* ».

● *Le recensement général de l'agriculture* (R.G.A.), ayant pour période de référence la campagne 1978-1979, aura lieu du 1er septembre 1979 au 31 mars 1980, indique un décret paru au *Journal officiel* du 19 mars. Ce recensement, qui aura lieu dans la métropole et les départements d'outre-mer, aura pour but de recueillir des informations statistiques sur la structure des exploitations, la population agricole, l'utilisation du sol, le cheptel, les moyens de production et l'environnement économique des exploitations. Ces opérations seront précédées, en 1978 et en 1979, par la mise à jour dans chaque commune des fichiers d'exploitations agricoles.

ÉTRANGER

En Suisse

Le gouvernement fédéral veut s'opposer à la fermeture de la filiale de Firestone

De notre correspondant

Berne. — Annoncée à la veille des fêtes pascales, la fermeture de la filiale de la firme américaine de pneumatiques Firestone, située à Pratteln, près de Bâle, suscite de vives réactions en Suisse. Les syndicats ont été les premiers à protester contre une décision qui entraînera le licenciement de six cent vingt personnes pour la fin juillet. La presse ne se prive pas de dénoncer les méthodes expéditives employées récemment en Suisse par certaines sociétés américaines. A la suite des autorités cantonales, le gouvernement helvétique lui-même vient de prendre l'affaire en main, pour tenter non seulement de préserver les emplois mais aussi de poursuivre les activités de la fabrique menacée.

Avec des représentants des gouvernements des cantons de Bâle-Campagne et d'Argovie, M. Fritz Honegger, chef du département fédéral de l'économie publique, a examiné, le 29 mars, à Berne, les possibilités de sauver l'entreprise. Au cours de ses entretiens, M. Honegger a assuré ses hôtes que Berne interviendrait auprès des responsables américains pour obtenir l'annulation de la décision de Firestone. Le chef du département de l'économie s'est déclaré convaincu qu'il existait de sérieuses possibilités de pousuivre l'exploitation à long terme.

Un groupe de travail a été constitué pour élaborer un plan de redressement de l'entreprise et M. Honegger a annoncé qu'une délégation gouvernementale suisse se rendrait dans le courant du mois d'avril à Akron, dans l'Ohio, aux Etats-Unis, pour chercher une solution avec la direction de Firestone. L'armée, les postes, les chemins de fer et diverses entreprises privées se sont engagées à continuer à s'approvisionner en pneumatiques chez Firestone. Le gouvernement pense également que pour des raisons de sécurité nationale la Suisse a intérêt à maintenir une production suffisante de pneumatiques sur son territoire.

Changement de cap

Pour justifier la fermeture de sa filiale, Firestone a invoqué le renchérissement des coûts de production consécutif à la hausse du franc suisse. Mais la presse helvétique fait également état de certaines erreurs de gestion commises par la filiale de Bâle. Alors qu'il y a quatre ans Firestone venait en tête et contrôlait 35 % du marché suisse du pneumatique, il est tombé aujourd'hui à 15 %, devancé par Michelin, qui occupe désormais la première place avec 30 %. Son chiffre d'affaires est tombé de 150 millions de francs suisses en 1973 à 100 millions l'année dernière. Firestone a sans doute pâti des défauts de fabrication de certains pneumatiques à carcasse radiale qu'il avait été amené à retirer du marché suisse et à échanger à ses frais en 1975.

Au cours des dernières années, plusieurs filiales suisses d'entreprises américaines ont fermé leurs portes, comme General Motors, ou réduit leur personnel, comme la fabrique de montres Bulova. Sans être indifférentes, les autorités de Berne n'intervenaient pas jusqu'ici, en vertu d'un attachement scrupuleux au libéralisme économique. L'attitude du nouveau chef du département de l'économie publique, M. Honegger, tranche donc singulièrement sur l'attentisme de son prédécesseur M. Brugger. Ce changement n'a d'ailleurs pas échappé à certains commentateurs. Ainsi le quotidien *Vingt-Quatre Heures* de Lausanne, y voit « *une véritable petite révolution. Après des décennies de règne du dogme de la non-intervention de l'Etat central, le coup d'éclat de M. Honegger représente un virage à 180 degrés du département de l'économie publique. A moins qu'il s'agisse d'un accident de parcours. (...) M. Honegger* », coclut le journal vaudois, « *est condamné maintenant à réussir et à mener à terme l'affaire Firestone. L'opinion comprendrait mal qu'après s'être engagé pareillement à découvert, le chef de notre économie échoue devant la volonté d'une entreprise multinationale.* »

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● *L'indice global de l'activité américaine* est resté stationnaire en février, après avoir baissé de 1,3 % en janvier. Le comportement décevant de cet indice, qui est supposé anticiper l'évolution de l'économie, a été dû en partie à la sévérité de l'hiver et à la longue grève des mineurs, indique-t-on dans les milieux proches de l'administration. Une reprise devrait être enregistrée en mars et en avril. — *(A.F.P.)*

LA RÉVISION DE LA LOI SUISSE SUR LA BANQUE NATIONALE

Les autorités monétaires helvétiques auront plus d'autonomie

De notre correspondant

Berne. — Les autorités helvétiques ont publié, lundi 3 avril à Berne, un projet de révision de la loi sur la Banque nationale suisse qui sera soumis à l'approbation du Parlement à la fin de l'année. En cette période de pressions constantes sur le franc suisse, il était devenu urgent de renforcer les moyens d'intervention de l'institut d'émission. Une fois la nouvelle loi adoptée, la Banque nationale sera notamment en mesure d'exiger des banques la constitution de réserves minimales, de mener une politique d'intervention monétaire par l'achat et la vente de bons à court terme, de contrôler les émissions d'emprunts, enfin de prendre des mesures pour enrayer l'afflux de fonds étrangers.

La Banque nationale ne dispose actuellement que de moyens d'action extrêmement restreints, limités à la politique de l'escompte et des avances sur nantissement, ainsi qu'à l'achat et à la vente d'or et de devises. Depuis près de dix ans (1969), il était question de compléter ces dispositions. Mais les premières tentatives s'étaient heurtées à l'opposition des milieux bancaires, qui y voyaient une atteinte à la liberté du commerce et de l'industrie. En attendant que ces objections se dissipent, le gouvernement helvétique est obligé de recourir à des arrêtés d'urgence, dont la prolongation reste chaque fois sujette à l'approbation populaire. Deux de ces arrêtés, par exemple, l'un sur le contrôle des émissions, l'autre sur la sauvegarde de la monnaie, sont toujours en vigueur. La révision de la loi sur la Banque nationale permettra donc d'inscrire dans la législation helvétique ces dispositions d'urgence.

Comme l'a indiqué M. Chevallaz, chef du département fédéral des finances, la Suisse n'en demeurera pas moins l'un des pays les moins interventionnistes du monde en matière monétaire. Ainsi, les autorités helvétiques ont-elles renoncé à encadrer le crédit ou à instituer un contrôle des changes. Tout en se défendant de vouloir mettre en place un « *instrument de dirigisme structurel* », M. Chevallaz a expliqué : « *La période de fluctuations monétaires sans précédent que nous avons traversée au cours des dernières années, les alternances de surexpansion et de récession, les crises d'inflation en expansion ou en dépression, justifient l'institution durable de moyens d'action entre les mains de la Banque nationale. C'est pourquoi les mesures proposées sont un minimum indispensable.* » « *Mais*, a-t-il conclu, *il faut être conscient de leur relativité et du caractère toujours problématique de leurs effets, car la science économique, admirable dans l'analyse du passé, devient balbutiante dès qu'il s'agit de prévoir l'avenir et de proposer des solutions.* »

J.-C. B.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −		Rep + ou Dep −	
$ E.-U. ...	4,5500	4,5600	+ 30	+ 60	+ 50	+ 90	+ 100	+ 170
$ can. ...	4,0000	4,0060	+ 13	+ 45	− 6	+ 30	− 40	+ 13
Yen (100)	2,0820	2,0835	+ 140	+ 170	+ 260	+ 300	+ 600	+ 650
D. M ...	2,2650	2,2680	+ 90	+ 120	+ 170	+ 220	+ 555	+ 620
Florin ..	2,1240	2,1270	+ 60	+ 80	+ 110	+ 140	+ 350	+ 410
F B (100).	14,5400	14,5440	+ 400	+ 550	+ 680	+ 920	+1650	+2180
F S. ...	2,4620	2,4670	+ 160	+ 190	+ 300	+ 350	+ 930	+1000
L. (1 000) .	5,3579	5,3620	− 280	− 200	− 560	− 430	−1450	−1200
£	8,5000	8,5070	+ 85	+ 150	+ 80	+ 165	+ 50	+ 180

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8	3 1/8	3 5/8
$ E.-U. ...	7	7 3/8	7 1/16	7 7/16	7 1/8	7 3/8	7 5/8	8 1/8
Florin ...	4 5/8	5 1/4	4 5/8	5 1/4	4 11/16	5 1/16	4 11/16	5 1/16
F. B (100).	3 3/4	5 1/4	4 5/8	5 1/4	4 7/8	5 3/8	5 1/4	6 1/4
F S. ...	1/8	1/2	1/8	5/8	3/16	9/16	3/8	7/8
L. (1 000) .	10 3/4	15 1/4	13 1/2	14 1/2	13 1/4	14 1/4	13 1/8	13 7/8
£	5 3/4	6 3/4	7	7 1/2	7 5/16	7 13/16	8 1/16	8 9/16
Fr. franc.	7 7/8	8 5/8	8 1/4	8 7/8	8 1/4	8 7/8	8 5/8	9 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiques sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LA HAUSSE DES PRIX ANNONCÉE PAR U.S. STEEL SERA MOINS FORTE QUE PRÉVU

La société U.S. Steel, premier producteur d'acier des Etats-Unis, a annoncé qu'elle renonçait à augmenter ses prix de 10,50 dollars par tonne, comme elle l'avait indiqué le 29 mars dernier, et qu'elle modulerait ses hausses produit par produit, ce qui signifie qu'elle s'alignera sur les autres firmes sidérurgiques qui, depuis lundi, appliquent une majoration de 5,50 dollars par tonne.

Bien que la direction d'U.S. Steel ait justifié sa décision par son désir d'être « concurrentielle sur le marché », tout laisse supposer qu'elle a en fait cédé aux injonctions du comité pour la stabilité des salaires et des prix qui avait vigoureusement protesté, ainsi que le président Carter, contre son projet initial. La société Wheeling-Pittsburgh, qui avait résolu d'imiter U.S. Steel, a également décidé d'aligner ses prix sur ceux des autres sidérurgistes.

TRANSPORTS

Un nouveau tunnel sous la Manche ?

PAS DE RÉPONSE AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

Les dirigeants de la S.N.C.F. se montrent très « *surpris* » par l'information du *Times* selon laquelle Français et Britanniques étudieraient un nouveau projet du tunnel sous la Manche (*le Monde* du 4 avril). Ils affirment que, entre le début de 1975 (date à laquelle les Britanniques ont décidé d'abandonner les projets de tunnel), et la fin de 1977 aucune étude sérieuse n'avait été faite pour relancer l'affaire.

Il y a quelques mois, la S.N.C.F. et les British Railways se sont interrogés pour savoir s'il existait une solution à la fois simple et peu coûteuse (le transport des camions étant exclu) de nature à relancer la coopération ferroviaire franco-britannique. Ce qui est étudié actuellement, c'est la fiabilité technique d'un tunnel ferroviaire à voie unique. Cette étude devrait aboutir à des résultats à la fin de juin 1978. C'est à cette époque qu'il sera possible, éventuellement, de faire un devis financier et une analyse de la rentabilité prévisible de l'ouvrage.

L'étude actuelle est diligentée par la S.N.C.F. et les British Railways. Aucun groupe bancaire n'est associé à cette étude et les gouvernements de Londres et de Paris n'y participent pas.

De son côté, les British Railways ont confirmé, en des termes prudents, qu'ils étudiaient plusieurs projets de tunnels sous la Manche, mais ont démenti l'information selon laquelle ils les soumettraient cette année, au gouvernement. Les British Railways ont expliqué qu'après l'abandon du dossier par la France et la Grande-Bretagne en 1975, les recherches avaient continué sur la définition d'un genre de tunnel moins ambitieux et donc plus économique.

● *Narita : ouverture le 21 mai.* — Le gouvernement japonais a décidé d'ouvrir au trafic aérien, le dimanche 21 mai, le nouvel aéroport de Narita, à environ 70 kilomètres à l'est de Tokyo. La décision vient d'être prise lors d'une réunion entre le premier ministre, M. Takeo Fukuda, le ministre des transports, et le président de la commission nationale de sécurité publique. L'aéroport de Narita devait être inauguré le 30 mars dernier, mais la date d'ouverture a été repoussée après que des manifestants eurent pris d'assaut la tour de contrôle, le 26 mars, et détruit son équipement. — *(A.F.P.)*

Le gouvernement alloue 450 millions de livres à British Leyland

Le gouvernement britannique a accepté d'allouer à British Leyland, premier constructeur automobile national, les 850 millions de livres (7,2 milliards de francs environ) nécessaires au financement de son plan de redressement en quatre ans. Dès 1978, l'Etat accordera à British Leyland 450 millions de livres (3,8 milliards de francs), sous forme d'une augmentation de capital de la société. Le National Enterprise Board (NEB), holding d'Etat, détiendra à l'issue de cette opération 99 % du capital (contre 95 % actuellement). Cette participation sera financée par le NEB ainsi que par le département britannique de l'industrie qui apportera 150 millions de livres. D'ici à 1981, une somme supplémentaire de 400 millions de livres (3,5 milliards de francs) sera versée, par étapes, à British Leyland.

La décision du gouvernement a été annoncée, le 3 avril, par M. Eric Varley, secrétaire d'Etat à l'industrie. Elle équivaut à une totale approbation du plan de redressement soumis le 1er février aux pouvoirs publics par le nouveau président de la firme, M. Edwardes. Ce plan prévoit des investissements d'un montant de 1,3 milliard de livres d'ici à 1981, afin d'améliorer la productivité (la production de voitures par ouvrier devant passer de 5,4 en 1977 à 6,4 cette année, puis à 8 au cours des prochaines années), de relancer les ventes et de restructurer la firme autour de trois compagnies indépendantes (*le Monde* du 3 février). Dix mille suppressions d'emplois seront réalisées dès cette année.

L'augmentation de capital souscrite par le gouvernement permettra, contrairement aux prêts de 150 millions de livres accordés en 1977, d'améliorer les structures financières de la firme. Ainsi British Leyland pourra, sans alourdir ses charges financières, souscrire de nouveaux emprunts auprès du secteur privé. Il semble, en outre, que le complément de fonds (400 millions de livres) que les pouvoirs publics doivent apporter à la société au cours des quatre prochaines années ne sera plus lié, comme par le passé, aux améliorations ponctuelles des résultats. Ces fonds seront alloués chaque année au vu d'un plan de gestion précis. Cette décision très importante, dans la mesure où elle permettra une liberté beaucoup plus large de la gestion témoigne de la pleine confiance accordée par les pouvoirs publics à M. Edwardes, placé à la tête de British Leyland en octobre 1977.

En République fédérale d'Allemagne

LA GRÈVE DE LA MÉTALLURGIE TOUCHE A SA FIN

Stuttgart *(Reuter)*. — Après deux semaines de grève ou de lock-out, les syndicats de la métallurgie ouest-allemande ont accepté, lundi matin 3 avril, une formule de compromis prévoyant un relèvement des salaires de 5 %, applicable rétroactivement au 1er janvier dernier. Au départ, les syndicats réclamaient 8 % et les employeurs offraient 3 %.

En plus des 5 %, les métallos obtiennent une prime de 411 marks (945 francs).

La grève, qui a été suivie par quatre-vingt mille métallos dans le Bade-Wurtemberg, a coûté, estime-t-on officiellement, 1 milliard de marks en production perdue (environ 2,3 milliards de francs). La direction des syndicats devait se réunir, lundi matin 3 avril à Stuttgart, pour approuver l'accord. Les ouvriers syndiqués devront aussi se prononcer par vote — jeudi probablement, — et demeureront en grève jusque-là. Le travail ne reprendra sans doute pas avant lundi prochain 10 avril.

Pour le principal négociateur syndical, M. Franz Steinkuehler, l'aspect le plus important de l'accord concerne les travailleurs touchés par l'automation. Il garantit, en effet, à ceux qui seront « déplacés » en raison des nouvelles techniques un salaire identique pendant cinq ans. L'accord concerne cinq cent soixante mille métallos de la région Stuttgart-Mannheim. Mais sa portée risque d'être plus générale et de fournir les bases d'un accord national.

● *Le gouvernement fédéral* ne peut envisager de prendre de nouvelles mesures de relance conjoncturelles avant le mois de mai prochain, vient d'indiquer le ministre de l'économie, M. Otto Lambsdorff, dans une lettre au président de l'Association de l'industrie ouest-allemande (B.D.I.), M. Nikolaus Fasolt. Soulignant qu'il n'est pas possible d'évaluer avant cette date les résultats des mesures de soutien à la conjoncture prises à la fin de 1977, le ministre repousse les demandes du B.D.I. en faveur de nouvelles mesures. Il s'étonne que le B.D.I., qui a jusqu'à présent soutenu le refus de Bonn de céder aux pressions internationales pour une relance en R.F.A., se prononce maintenant en faveur de telles mesures. — *(A.F.P.)*

MARCHÉ COMMUN

LA CHINE ET LA C.E.E. ONT SIGNÉ UN ACCORD COMMERCIAL DE CINQ ANS

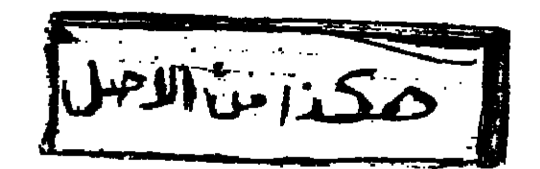
(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). — MM. Andersen, ministre danois des affaires étrangères et président en exercice des Neuf, et Li Kiang, ministre chinois du commerce, ont signé, lundi 3 avril, l'accord commercial entre la C.E.E. et la Chine. Cet accord non préférentiel et d'une durée de cinq ans avait été négocié en février dernier (*le Monde* daté 22-23 janvier). La Chine reconnait, à l'inverse de l'Union soviétique, le Marché commun depuis septembre 1975. Cet aspect politique donne toute son importance à l'accord signé lundi.

Aux termes de cet arrangement, la Communauté accorde à la Chine la clause de la nation la plus favorisée. Pour leur part, les Chinois s'engagent à favoriser les importations en provenance de la C.E.E. Les deux parties expriment par ailleurs leur volonté de créer des conditions favorables au développement et à la diversification de leurs échanges. Une commission mixte est créée afin de veiller au bon fonctionnement de l'accord et de régler les litiges commerciaux qui pourraient intervenir.

Ces dernières années, la balance commerciale entre la C.E.E. et la Chine s'est inversée au profit de cette dernière. Jusqu'en 1976, la C.E.E. a enregistré un excédent dans ses échanges avec ce pays (386 millions d'unités de compte pour les neuf premiers mois de 1976, soit 2,1 milliards de francs), alors qu'elle a accusé un déficit de 85 millions d'unités de compte (472 millions de francs) pour la période correspondante de 1977. Cette modification est due essentiellement à la réduction de moitié des exportations de la C.E.E. vers la Chine l'année dernière.

(Intérim.)

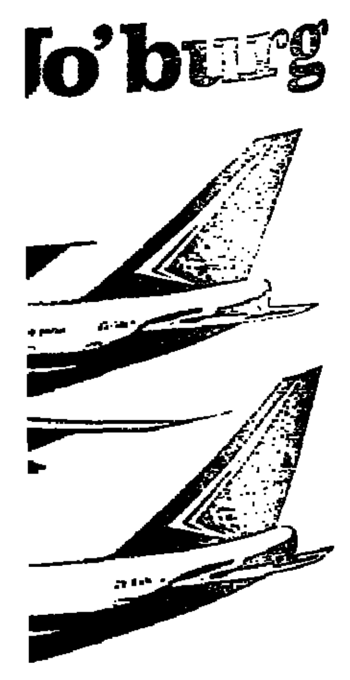


150 millions de livres

...eyland

MARCHÉ COMMUN

LA CHINE ET LA C.E.E. ONT SIGNÉ UN ACCORD COMMERCIAL DE CINQ ANS



ÉCONOMIE

INÉGALITÉS SOCIALES, INFLATION ET CROISSANCE

II. — Vers un projet collectif à l'horizon 90

par JACQUES MÉRAUD

Dans un premier article, Jacques Méraud, ancien directeur du Centre d'études des revenus et des coûts (CERC), a dressé le constat des inégalités de revenus en France (le Monde du 4 avril 1978).

Jusqu'où faut-il aller dans la réduction des inégalités ? Il ne s'agit pas de construire une société « égalitaire ». Même les expériences *faites* dans des pays comme la Suède, et souvent invoquées par ceux qui souhaitent réduire les inégalités, ne semblent pas devoir être recommandées comme des modèles. Le refus d'une société égalitaire se fonde non seulement sur des raisons d'efficacité économique — il faut en effet sauvegarder l'esprit d'entreprise et le dynamisme de l'appareil de production, dont dépendent pour une part les possibilités de progrès social, — mais aussi sur des raisons de qualité de la vie en société : tant dans le domaine des revenus que dans celui des responsabilités, le nivellement — et surtout le nivellement par le bas — serait un appauvrissement général ; ce sont les faibles revenus qu'il faut accroître et non les revenus élevés qu'il faut abaisser ; ce sont les gens sans pouvoir qu'il faut *faire* participer davantage aux responsabilités, et non les dirigeants qu'il s'agit de dépouiller de leur autorité en diluant le pouvoir dans un marais d'irresponsabilité.

On a pu même faire observer que la maintien de la liberté était vraisemblablement lié, non seulement à la sauvegarde du « droit à la différence », mais aussi — l'homme étant ce qu'il est — à l'existence dans une égalité de dignité d'un minimum d'inégalités sociales : nous ne sommes pas au paradis, et, si quelques-uns sont prêts à un partage intégral, la plupart ne les suivraient que par contrainte.

Les actions réductrices des inégalités doivent donc être inspirées à la fois par l'audace et par la mesure. Cette double préoccupation doit s'exprimer, non seulement dans la fixation des objectifs à atteindre, mais aussi dans l'établissement du calendrier de leur réalisation. Pour vivre et pour progresser, une société a besoin à la fois de prophètes et de gestionnaires. Les premiers sont nécessaires pour que les seconds ne s'endorment pas. Mais les seconds doivent calmer l'impatience des prophètes en leur faisant comprendre, ainsi qu'à tout le corps social, que « l'on ne peut tout faire en même temps et tout de suite ».

S'ils sont bien convaincus que l'élémentaire sagesse ainsi proclamée n'est nullement un alibi pour remettre aux calendes grecques la réduction des inégalités, les Français seront capables de comprendre que celle-ci ne peut être une œuvre de quelques années ; qu'elle exigera sans doute plus d'une décennie ; que, dans certains domaines — comme la réduction des inégalités de pouvoir dans l'entreprise ou celle des inégalités de conditions de travail, — il faut expérimenter, avec prudence, avant de proposer des mesures de portée générale ; que dans d'autres domaines (revenus, patrimoines, services collectifs) les possibilités de l'économie imposent un étalement dans le temps de mesures que certains, peut-être, rêvaient de voir prendre d'un seul coup, dans une nouvelle « nuit de 4 août ». Ces trois dernières années, des mesures non négligeables ont été prises, dans des domaines très divers, qui allaient dans le sens des orientations suggérées par la commission des inégalités sociales. Comme elles étaient inévitablement limitées et que la prise de conscience de la nécessité d'un étalement dans le temps ne s'était pas réalisée, les frustrations ont été plus fortes que les satisfactions, et le bilan réel n'a pas été perçu.

Pour que, dorénavant, les Français prennent conscience que la concrétisation d'un projet de réduction des inégalités sociales qui soit à la fois audacieux et raisonnable n'est possible que si l'on vise à le réaliser sur une longue période, ne pourrait-on élaborer un tel projet, par exemple, à l'horizon 90 ? Et pour que le corps social adhère en permanence à ce projet, ne pourrait-on lui montrer, tout au long de la route, que l'on progresse vers les objectifs fixés, par étapes bien sûr, mais avec persévérance. Si les mesures qui ont été prises ces dernières années et qui contribuaient à réduire les inégalités sociales n'ont pas toujours été perçues comme telles, c'est peut-être aussi parce qu'elles n'ont pas été assez explicitement présentées comme des éléments cohérents d'un projet social à long terme que la nation aurait fait sien.

Mais la réussite du projet social que l'on peut aujourd'hui concevoir pour le futur est inséparable de ce que sera notre avenir économique. C'est sur la liaison entre eux qu'il nous faut maintenant réfléchir.

Pour une croissance forte

L'une des conclusions des travaux de la commission des inégalités sociales était la nécessité d'une croissance forte. Une partie des suppléments de production réalisés dans cette hypothèse d'une année à la suivante devait être réservée à l'exportation, constituant en particulier la contrevaleur « en nature » des suppléments de prix exigés par nos fournisseurs étrangers de matières premières et d'énergie. Une autre part devait permettre un progrès modéré du niveau de vie moyen des Français, toutes catégories sociales réunies. Une part importante enfin devait servir à la réduction des inégalités.

Certes, en bien des domaines — comme le pouvoir dans l'entreprise ou la vie associative dans la cité, — il est possible d'engager des actions de réduction des inégalités et des distances sociales qui, pour l'essentiel, soient qualitatives et financièrement — au moins de façon directe — peu coûteuses. Mais, outre la réduction des inégalités en matière d'emploi, celle des inégalités de revenus et d'amélioration en qualité et en quantité des services collectifs sont incontestablement facilitées quand la production est en expansion. Une part du « surplus » produit d'une année à la *suivante* peut alors être utilisée pour augmenter substantiellement le revenu des plus défavorisés sans rien prendre aux catégories les plus aisées, une autre part pour financer le développement des services collectifs sans accroître le pourcentage du « prélèvement obligatoire » fiscal ou social. Au contraire, dans l'hypothèse-limite d'une « croissance zéro », on ne peut habiller Pierre sans déshabiller Paul, et, comme il y a relativement peu de « riches » et beaucoup plus de « pauvres », on est contraint d'opérer un prélèvement sur des catégories « moyennes » si l'on veut améliorer notablement le sort des plus défavorisés. Bien sûr, s'il fallait se résigner durablement, sinon à une croissance zéro dont il n'est pas question, mais à une croissance faible comme celle que nous connaissons aujourd'hui, ce ne serait pas une raison — bien au contraire — pour renoncer à l'objectif d'une plus grande solidarité, mais la réduction des inégalités serait sûrement plus douloureuse et plus lente.

Il nous faut donc bien retrouver le plus vite possible une croissance forte. Cela ne veut pas dire que cette croissance aura le même « contenu » que naguère, c'est-à-dire que les biens et les services produits seront les mêmes. L'accent a été mis de plus en plus depuis une dizaine d'années sur les nuisances suscitées par la société de consommation et sur l'aspiration de plus en plus vive au « plus-être » et à la qualité de la vie. Il faut en tenir compte. Mais, d'une part, la recherche d'une plus grande qualité de la vie se traduira souvent de façon concrète par la production de biens et services nouveaux. D'autre part, il existe encore chez nous, à côté de ces besoins plus qualitatifs auxquels sont spécialement sensibles ceux qui sont déjà relativement comblés par l' « avoir », d'importants besoins matériels insatisfaits chez le plus grand nombre, sans parler des besoins fondamentaux de ceux qui appartiennent à ce qu'on appelle le « quart-monde » : si tant d'économistes et de sociologues imputent largement l'accélération de notre inflation au cours de la décennie 70 au gonflement excessif de la demande de la plupart des catégories sociales, c'est bien qu'il y a — et qu'il y aura encore pour la décennie qui vient en tout cas — de grands besoins insatisfaits. Et n'oublions pas ceux des pays en voie de développement, à la satisfaction desquels notre propre production doit contribuer, par l'intermédiaire de l'accroissement des échanges mondiaux. C'est donc bien une croissance nouvelle qu'il nous faut construire, mais sans véritable rupture de continuité avec le passé.

Cela étant admis, une croissance forte est-elle dorénavant matériellement possible ? Nos ressources en population active, considérées globalement — nous reviendrons sur ce point, — ne nous l'interdisent pas pour la décennie qui vient, bien au contraire. On met pourtant, parfois, en question cette possibilité en arguant de la limitation des ressources naturelles de la planète et de l'essoufflement du progrès scientifique et technique. Il semble que l'on puisse accueillir avec réserve ces sombres pronostics : Depuis Malthus, les prophètes de malheur n'ont pas manqué ; la pénurie, en tout cas, n'est pas pour demain et, quant aux perspectives à cinquante ans, les querelles d'experts se poursuivent.

Comment opérer

Le seul vrai problème aujourd'hui est de savoir comment passer de la faible croissance actuelle à une croissance sensiblement plus forte. Devant cette question, l'insuffisance des connaissances économiques de la plupart des Français, et peut-être un certain manque de courage pour regarder en face les réalités économiques, les ont menés trop souvent à se tourner vers des solutions illusoires. Certes, il peut y avoir des circonstances où distribuer d'un seul coup plus d'argent à ceux qui n'en ont pas assez et augmenter brusquement les dépenses consacrées aux services collectifs — moyens auxquels on peut effectivement songer pour réduire les inégalités sociales — ont pour effet de faire repartir une machine économique ralentie par l'insuffisance de la demande, sans avoir des conséquences inflationnistes notables. Mais dans la conjoncture française actuelle, comme les entreprises devraient payer au moins une partie des sommes ainsi injectées dans l'appareil économique, l'effet de telles mesures sur les coûts de production, donc sur les prix de vente, risquerait de ne pas être négligeable, même s'il était atténué par l' « étalement » des charges fixes sur un plus grand nombre d'unités produites.

D'autre part, au-delà d'une courte phase d'euphorie, une « relance » de ce type n'entraîne une amélioration durable du niveau de vie que si elle s'accompagne d'un accroissement lui aussi durable des quantités de biens et services disponibles, ces biens et services ne devant pas être n'importe lesquels, mais devant correspondre aux besoins exprimés. Or une telle adaptation suppose que ces besoins concernent des articles que la France produit et qu'il y ait dans les secteurs correspondants des équipement inutilisés et qui soient utilisables à des conditions de coût satisfaisantes, et des hommes et des femmes pour les faire fonctionner. Sinon, la pression de la demande, ne trouvant pas suffisamment de contrepartie, provoque rapidement une hausse des prix, ou bien la satisfaction de cette demande se fait par le recours à l'importation, entraînant, s'il n'est pas possible d'accroître simultanément les exportations dans d'autres secteurs, un déséquilibre des échanges extérieurs, qui oblige très vite à mettre un terme au progrès de la demande interne. La France, en effet, presque totalement dépendante de l'étranger pour ses approvisionnements en énergie et en matières premières, a beaucoup plus de raisons que d'autres pays de refuser le déséquilibre de ses échanges extérieurs et l'inflation qui y conduit.

C'est parce que, au cours de la décennie récente, nous nous sommes heurtés plusieurs fois à ces limites de la croissance, que nous avons été contraints, depuis dix-huit mois, à une politique de relative austérité. Comment faire alors en sorte que ces limites reculent ? Trois impératifs principaux apparaissent, correspondant aux trois grands obstacles que nous avons rencontrés : former des hommes d'une manière nouvelle pour que les qualifications des candidats à un emploi s'adaptent mieux aux besoins du pays ; investir, ce qui suppose, d'abord, une vision optimiste de l'avenir, puis, des possibilités de financement ; exporter, ce qui exige une mentalité et des structures orientées vers les combats économiques futurs entre les nations.

Nous aurons bien du mal à satisfaire à ces trois « ardentes obligations » — et à quelques autres — par des actions à horizon relativement court. Des actions conjoncturelles sont certes nécessaires, mais elles doivent s'inscrire dans une visée à beaucoup plus longue échéance. Même le Plan, qu'il se fixe aujourd'hui encore l'horizon 80 ou qu'il se propose un horizon « glissant » à cinq ans, risque de se présenter plus ou moins comme une adaptation raisonnée et teintée de volontarisme des tendances conjoncturelles récentes. Pourquoi, alors, ne pas partir de l'avenir pour bâtir le présent, au lieu de faire l'inverse ? Pourquoi ne pas construire un projet collectif à long terme, par exemple à l'horizon 90, dans l'axe duquel viendrait en quelque sorte se placer le Plan traditionnel à cinq ans, lequel servirait alors de phare aux actions conjoncturelles, tantôt modératrices et tantôt stimulantes ?

Un tel projet collectif ne prétendrait pas fixer de manière rigoureuse dans le détail tous les éléments de la situation économique à l'horizon 90. Il définirait, à partir d'une conception approfondie, les grandes options que se proposerait la nation, parmi lesquelles les trois impératifs mentionnés plus haut pourraient apparaître comme trois composantes essentielles d'un large « redéploiement » de l'appareil économique. Un débat pourrait s'instaurer dans le pays autour de ces options, par la mise en œuvre d'une vaste pédagogie à caractère « participatif », créant dans l'opinion les conditions d'une critique plus lucide et d'un plus large consensus.

Un climat nouveau

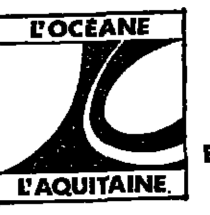
L'élaboration d'un projet collectif à l'horizon 90 mettrait mieux en lumière, à l'intention de l'ensemble des Français, les conditions de leur avenir économique, qui pourrait leur apparaître davantage comme un avenir d'espoir. Un climat nouveau serait créé pour ceux qui ont à décider pour le long terme. Peut-on espérer sans cela une reprise prochaine des investissements qui ne soit pas seulement conjoncturelle, mais durable ? Peut-on espérer sans cela également une évolution démographique plus favorable à notre destin futur que celle de ces dernières années ?

La France peut-elle s'engager seule dans cette voie, étant donné le réseau d'interdépendances dans lequel elle est placée ? Il n'est pas évident que la réponse soit négative. Mais on peut répondre par une autre question : pourquoi un projet de ce type, après que nous ayons pour nous-mêmes défini plus précisément les procédures et peut-être même le contenu, ne serait-il pas proposé par nous à nos partenaires, en particulier européens ? Un espoir apparaîtrait peut-être que des Etats, qui ont aujourd'hui tant de mal à s'entendre sur des objectifs immédiats — comme le principe et les modalités d'une relance conjoncturelle, — puissent aboutir moins malaisément, après une réflexion suffisante, à une vision commune, du moins harmonisée, de leur avenir.

Pour en revenir à la France, et à supposer qu'un projet économique à l'horizon 90 soit conçu, son élaboration demandera du temps. D'autre part, il ne faut pas trop croire que les Français — même si beaucoup d'entre eux sont plus sensibles que naguère au danger inflationniste — sont maintenant guéris de leur vieux penchant pour l'inflation. Comment concilier, dans le tout proche avenir, le souci d'éviter une rechute inflationniste et le souhait de beaucoup de voir, le plus tôt possible, la croissance reprendre de façon plus vigoureuse ? Comment, en particulier, obtenir des salariés qu'ils harmonisent suffisamment leurs revendications quantitatives avec les possibilités de l'appareil de production ? Une réponse pourrait être cherchée dans l'articulation nécessaire entre le projet de réduction des inégalités sociales dont il a été question précédemment et le projet économique à l'horizon 90 qui vient d'être engagé. La nature et l'ampleur des mesures qui pourraient être prises à chaque étape du calendrier de réalisation du projet social pourraient en être ainsi harmonisées avec l'effort d'adaptation de l'appareil économique dans la direction de l'horizon 90. Peut-être y a-t-il là matière à quelque réflexion pour des responsables politiques, professionnels, syndicaux et sociaux ?...

FIN

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COFIROUTE

COMPAGNIE FINANCIERE ET INDUSTRIELLE DES AUTOROUTES

La société émet depuis le 3 avril 1978 un emprunt garanti par l'État de 300 millions de francs au taux de 11 % représenté par 300 000 obligations de 1 000 francs nominal. Chaque obligation, créée jouissance du 3 avril 1978, est émise au prix de 991 francs. L'intérêt annuel de 11 %, soit 110 francs, sera payable le 3 avril de chaque année, et pour la première fois le 3 avril 1979.

Le taux de rendement actuariel brut ressort ainsi à 11,15 %.

Cet emprunt d'une durée de quinze ans sera amorti obligatoirement en quinze ans à compter du 3 avril 1978 :

— Soit par remboursement au pair (le premier remboursement devant avoir lieu le 3 avril 1979) ;
— Soit par rachat en Bourse.

Les obligations feront l'objet d'une demande d'admission à la Cote officielle dès la clôture de l'emprunt.

L'avis a paru au « BALO » du 3 avril 1978 et une notice visée par la COB le 3 novembre 1977, sous le nº 77-149, est à la disposition du public.

BANQUE ODIER BUNGENER COURVOISIER

L'assemblée générale ordinaire tenue le 31 mars 1978 sous la présidence de M. François Propper a approuvé les comptes de l'exercice de l'année 1977.

Le total du bilan se monte à 1 027 916 424 F contre 929 556 506 F et les dépôts de la clientèle sont passés de 676 514 276 F à 777 526 698 F en augmentation de 15 %.

Le compte d'exploitation générale fait ressortir un total de produits bancaires de 83 153 828 F auquel s'ajoutent les revenus du portefeuille titres pour 590 183 F.

Déduction faite des charges de toute nature, le bénéfice d'exploitation s'établit à 10 471 433 F contre 12 436 594 F.

Le bénéfice net total s'élève finalement à 6 070 132 F dont 1 627 737 F de plus-values à long terme contre 5 765 327 F dont 225 857 F de plus-values à long terme l'année précédente.

Compte tenu du report à nouveau de 1 353 464 F il a été décidé d'affecter à la réserve correspondant aux plus-values à long terme la somme de 1 627 737 F, à la réserve générale 2 millions de francs, de reporter à nouveau 1 395 859 F et de distribuer 2 400 000 F soit un dividende de 8 F par action, auquel s'ajoute l'impôt de 4 F déjà versé au Trésor.

RORENTO

Le conseil de surveillance de Rorento N.V., réuni le 28 mars 1978, a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires de fixer la répartition pour l'exercice 1977/1978 à un dividende en espèces de 4,65 florins par action de 50 florins nominal, et à une attribution de 5 % en actions prélevées sur la réserve des primes d'émission.



L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Rotterdamsch Beleggingsconsortium N.V. — Robeco — qui a eu lieu le 28 mars 1978 à Rotterdam a réuni quatre-vingt-dix-huit actionnaires représentant un total de 902 000 actions. L'assemblée a approuvé la répartition finale pour l'exercice 1977 proposée par la direction générale, à savoir, au choix, 3 1/3 % en titres ou 5,20 florins en espèces, mise en paiement à partir du jeudi 6 avril 1978.



Le conseil d'administration, réuni le 22 mars 1978, a arrêté les comptes de la société, qui font apparaître au 31 décembre 1977 un bénéfice net de 19 679 605 francs, après dotation de 9 319 686 francs aux amortissements.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 30 mai, de distribuer un dividende de 9,25 francs par action contre 8,75 francs pour l'exercice précédent.

Après une période d'investissements accélérés ayant entraîné dans certaines localités une surcapacité provisoire d'hébergement et une très forte concurrence, l'année 1977 aura été une année de consolidation au cours de laquelle les engagements nouveaux de SICOTEL se sont limités à 37 millions de francs. Le montant total des engagements s'élevait ainsi au 31 décembre 1977 à 601 millions de francs, dont 233 millions de francs d'opérations de location simple et 368 millions de francs de crédit-bail.

L'exercice en cours devrait voir une reprise modérée des investissements, notamment dans la catégorie des hôtels deux étoiles ; par ailleurs, certaines opérations de diversification dans des secteurs autres que l'hôtellerie pourraient être mises à l'étude.

Enfin, au cours de la même séance, le conseil a examiné plusieurs nouveaux dossiers et en a retenu trois pour un montant de 15 millions de francs environ.

PRETABAIL-SICOMI

Le conseil d'administration de Prétabail-Sicomi s'est réuni le 29 mars sous la présidence de M. J.-C. Genton ; il a arrêté les comptes de l'exercice 1977 et convoqué pour le 17 mai l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Les comptes de Prétabail-Sicomi au 31 décembre 1977 incorporent, bien entendu, ceux de Cofipa-Sicomi et Batibail-Sicomi, qui ont été absorbées le 29 juin 1977 avec effet rétroactif au 1er janvier 1977. Le total des encours nets en crédit-bail et location, qui était de 494 millions de francs au 31 décembre 1976, et de 1 048 millions de francs en y incluant Cofipa-Sicomi et Batibail-Sicomi, est de 1 092 millions de francs au 31 décembre 1977.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende de 36,10 F aux 1 767 744 actions de pleine jouissance, soit 85 % du résultat fiscal de l'exercice ; il s'y ajoutera un avoir fiscal de 0,19 F.

Les résultats ont évolué comme suit :

	1976	1977	%
Bénéfice net (en millions de francs)	45,5	73,5	+ 61,5
Dividende par action (en francs)	31,30	36,10	+ 15,3

A la suite du vote à une très forte majorité du projet de réduction du capital par l'assemblée générale extraordinaire du 16 mars, le conseil d'administration a fixé la période pendant laquelle les actionnaires pourraient présenter leurs titres au rachat de la société, du 22 mai au 26 juin inclus : ainsi, ceux des actionnaires qui le souhaitent pourront se voir racheter leurs titres au prix de 320 F après mise en paiement, le 19 mai, du dividende afférent à l'exercice 1977 pour les actions de pleine jouissance.



Le conseil d'administration d'Elf Gabon s'est réuni à Paris le 30 mars 1978 sous la présidence de M. André Tarallo qui a succédé à M. Gilbert Lugol, nommé président d'honneur.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra au Gabon, le 1er juin 1978, la distribution d'un dividende de 2.800 F CFA (56 FF) net d'impôts de distribution, au titre de l'exercice 1977. Compte tenu de l'acompte de 1.280 F CFA (25,60 FF) versé en décembre 1977, le solde du dividende restant à verser s'élève à 1.520 F CFA soit 30,40 FF.

Les actions nouvelles émises en représentation de l'augmentation de capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 1977 ont été créées jouissance 1er janvier 1977. Elles ont donc droit au dividende de cet exercice.

UNION INDUSTRIELLE DE CRÉDIT (U.I.C.)

Le conseil d'administration, réuni le 31 mars 1978, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1977.

Le bilan se totalise à 836 954 243 F après réévaluation des immobilisations non amortissables (terrains et participations) faisant apparaître un écart de 70 655 539 F ; la valeur nette comptable de chaque action est ainsi augmentée de 147,20 F, ce qui la porte à 335 F.

Après affectation de 8 millions de francs à la provision pour éventualités diverses et 3 500 000 F à la provision pour participation (contre 10 750 000 F virés en 1976 à des provisions non fiscalement déductibles), le bénéfice net de l'exercice ressort à 14 448 077 F (dont 1 202 968 F de plus-values), contre 12 369 392 F (dont 148 579 F de plus-values) en 1976.

Le conseil proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 26 mai la distribution d'un dividende net de 9,50 F ; s'y ajoutera 1 F dont la distribution faite au titre de l'exercice 1976 avait dû être différée en raison des directives gouvernementales.

En prenant en compte l'impôt versé au Trésor, le revenu global par action serait ainsi de 15,75 F en 1978, contre 11,10 F l'an dernier.

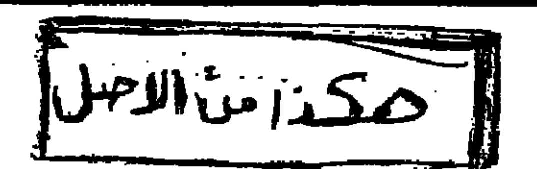
Le conseil a confirmé sa décision de proposer à l'assemblée générale de porter le capital à 48 millions de francs par prélèvement de 24 millions de francs sur la réserve « écart de réévaluation » et élévation du nominal des actions de 50 F à 100 F.

« Le Monde » tient à la disposition de ses lecteurs les pages « Evénements » parues depuis octobre 1973.

Ces pages, extraites de numéros maintenant épuisés, sont susceptibles de compléter une documentation personnelle sur les sujets les plus divers (la liste en sera adressée sur demande écrite exclusivement).

Prix de l'exemplaire : 1 F + 0,80 F de frais d'envoi

« Le Monde ». Vente au numéro : 5, rue des Italiens. — 75427 Paris, Cedex 09



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 AVRIL

TASSEMENT

Contrairement à l'attente générale, la Bourse n'a pas salué lundi par une hausse des cours la reconduction de M. Barre dans ses fonctions de premier ministre.

Après un démarrage laborieux, le marché a eu plutôt tendance à se tasser, tandis que l'activité, assez forte initialement, se ralentissait ensuite au fil des cotations, l'indicateur instantané enregistrant finalement une légère baisse de 0,7 % environ.

Une grande irrégularité a régné dans presque tous les compartiments. Un seul a été quelque peu attaqué, la construction électrique, où la cotation de L.M.T. fut même retardée en raison d'une insuffisance de la demande.

Au total, un bonne quarantaine de valeurs ont fléchi de façon notable (de 1 % à 6 %) et un peu moins de trente ont monté, en s'adjugeant des gains du même ordre de grandeur.

Bref, une fois de plus, le phénomène du fait accompli a joué. Manifestement, avant de s'engager plus avant, les opérateurs attendent de connaître les noms des hommes qui entreront dans le nouveau gouvernement et surtout les grandes options de la politique que le chef de l'Etat entend leur faire mener. A ce dernier égard, le duel que devaient se livrer MM. Edgar Faure et Chaban-Delmas pour accéder au « perchoir » leur a paru de nature à faire monter la tension entre les deux grandes formations de la majorité. Ajoutons à cela les nouvelles turbulences observées sur les marchés des changes (voir d'autre part), qui ont ravivé les craintes d'ordre monétaire.

Malgré les indications de Londres, l'or a fléchi, la baisse du dollar faisant office de contrepoids. Le lingot a perdu 240 F à 26 660 F (après 26 785 F) et le napoléon 7,40 F à 261,50 F, dans un marché toujours anémique.

LONDRES

Indécis

Le marché se montre très indécis mardi matin dans l'attente de la publication du montant des réserves de change. Les industrielles varient peu, mais les Fonds d'Etats progressent. Recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 179 80 contre 183 40

VALEURS	CLOTURE 3/4	COURS 4/4
Beecham	642 ...	643 ...
British Petroleum	762 ..	758 ...
Courtaulds	115 ...	116 ...
De Beers	327 ..	323 ...
Imperial Chemical	358 ...	358 ...
Rio Tinto Zinc Corp	195 ...	193 ...
Shell	518 ..	617 ...
Vickers	175 .	177 ..
War Loan 3 1/2 %	35 1/2	35 1/2
*West Driefontein	24 3/8	24 1/8
*Western Holdings	23 1/2	22 7/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

AUXILIAIRE D'ENTREPRISES. — Le bénéfice net consolidé pour 1977 est de l'ordre de 60,4 millions de francs, montant supérieur de plus de 70 % au précédent. Le résultat net de la société atteint 37 millions de francs (+ 33 %). Dividende global de 4 5F contre 22,35 F.

DUMEZ. — Création en Arabie Saoudite d'une filiale commune avec le groupe T.A.G., qui, de son côté, a corrélativement acquis en Bourse une participation de 10 % dans le capital de la société.

PUBLICIS. — Bénéfice consolidé pour 1977 : 23,5 millions de francs contre 10,84 millions. Le dividende global (9 F pour 1976) devrait être majoré.

SOGEPAL. — Bénéfice net pour 1977 : 9,76 millions de francs contre 8,04 millions. Dividende global : 26,25 F contre 24 F. Distribution d'une action gratuite pour dix, qui aura droit à ce dividende.

PARCOR. — Bénéfice net hors plus-values pour 1977 : 23,52 millions de francs contre 20,67 millions à comptabilisation comparable. Dividende global : 31,50 F contre 28,50 F.

U.I.C. — Bénéfice net pour 1977 hors plus-values : 13,24 millions de francs contre 12,22 millions. Les plus-values atteignent 1,20 million de francs contre 0,14 million. Dividende global : 15,75 F contre 11,10 F. Evaluation du nominal des actions de 50 F à 100 F.

SIMOTRA. — Bénéfice net pour 1977 : 4,44 millions de francs contre 4,15 millions. Dividende global : 19,05 F contre 17,55 F.

SIMCO. — Bénéfice net pour 1977 : 75,60 millions de francs contre 64,78 millions. Dividende de 11,50 F (+ 14 %).

NEW-YORK

Rechute

Après une semaine de relative stabilité, le New-York Stock Exchange a rechuté lundi et, à l'issue de la séance, l'indice des industrielles accusait une perte de 6,22 points, à 751,04.

L'activité est restée modérée : 20,23 millions de titres ont changé de mains contre 20,13 millions précédemment.

Le déficit commercial record enregistré en février, le gonflement de la masse monétaire et l'incessante dépréciation du dollar ont été autant de facteurs qui ont pesé sur le marché.

Sur 1 887 valeurs traitées, 1 084 se sont repliées, 375 ont monté et 428 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 205,40 (— 1,75) ; services publics, 104,74 (— 0,94).

VALEURS	COURS 31 3	COURS 3 4
Alcoa	39 3/4	38 7/8
A.T.T.	61 1/4	61 ...
Boeing	34 .	33 1/2
Chase Manhattan Bank	29 1/8	28 7/8
Du Pont de Nemours	101 1/8	101 ...
Eastman Kodak	42 1/4	41 7/8
Exxon	44 3/4	44 3/8
Ford	45 1/2	45 1/8
General Electric	46 5/8	46
General Foods	28 1/8	27 3/4
General Motors	61 1/2	60 1/2
Goodyear	18 7/8	17 1/8
I.B.M.	235 1/2	236 1/8
I.T.T.	28 1/2	28 ..
Kennecott	25 1/8	25 1/2
Mobil Oil	61 1/2	60 7/8
Pfizer	27 5/8	27 3/8
Schlumberger	66 7/8	66 1/2
Texaco	26 ...	25 6/8
U.A.L. Inc.	21 5/8	21 3/4
Union Carbide	39 1/8	38 3/4
U.S. Steel	25 1/2	25 1/8
Westinghouse	16 3/4	17 ...
Xerox	41 3/4	41 1/4

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	31 mars	3 avril
Valeurs françaises	119,4	118
Valeurs étrangères	97,7	97,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	69,9	69,3

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/4	4/4
1 dollar (en yens)	218 20	218 35

BOURSE DE PARIS - 3 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

*Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3 4	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 580	4 587	4 500
Allemagne (100 DM)	226 550	226 720	226
Belgique (100 F.)	14 558	14 546	14 475
Pays-Bas (100 fl.)	211 780	211 900	211 500
Danemark (100 krd)	82 300	82 440	82 500
Suède (100 krs)	99 980	99 830	100 250
Norvège (100 k.)	85 880	86 190	87 .
Grande-Bretagne (£ 1)	8 503	8 502	8 600
Italie (1 000 lires)	5 374	5 341	5 500
Suisse (100 fr.)	245 800	247 910	244 500
Autriche (100 sch.)	31 470	31 480	31 450
Espagne (100 pes.)	5 728	5 692	5 750
Portugal (100 esc.)	11 220	11 160	12 000
Canada ($ can. 1)	4 043	3 987	4 035

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/4
Or fin (kilo en barre)	26900	26550
Or fin (kilo en lingot)	26820	26660
Pièce française (20 fr.)	268 90	261 50
Pièce française (10 fr.)	208	209 50
Pièce suisse (20 fr.)	245 20	246 90
Union latine (20 fr.)	239 90	239 20
Souverain	250	250 .
Pièce de 20 dollars	1254 40	1254 ..
Pièce de 10 dollars	600	610 .
Pièce de 5 dollars	380 .	... ..
Pièce de 50 pesos	1104 .	1103 ..
Pièce de 10 florins	259 ..	265 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté du 4 avril 1978 a été tiré à 581 619 exemplaires.

Les prélèvements d'organes sont autorisés en France

Nombreuses sont les maladies naguère mortelles qui peuvent être aujourd'hui efficacement traitées au moyen de transplantation d'organes. Ainsi, actuellement, trois cents équipes environ dans le monde, dont près de vingt en France, réalisent des greffes de rein. D'autres transplantations sont pratiquées également avec succès, qu'il s'agisse des greffes de cornée permettant de rendre la vue à certains aveugles ou des transplantations du tympan ou des osselets de l'oreille.

Mais le nombre d'insuffisants rénaux chroniques justifiables en France d'une transplantation dépasse de plus du double le nombre de celles qui sont actuellement réalisées. Il y a moins de quatre cents transplantations par an depuis trois années, alors qu'un millier seraient nécessaires. Dans ce domaine, l'absence de dispositions législatives jusqu'à la loi du 22 décembre 1976 obligeait de nombreux médecins à entreprendre des démarches systématiques auprès des familles dans un climat particulièrement pénible. Pour répondre à ces difficultés, le Parlement, à l'initiative du sénateur Caillavet, a adopté à l'unanimité un texte qui définit les principes régissant les prélèvements effectués sur un donneur vivant ou sur des cadavres. Le décret d'application paru au *Journal officiel* du mardi 4 avril rend effective cette loi.

Pour le donneur vivant, il est fait une distinction entre le majeur et le mineur : ce dernier est protégé par la double exigence du consentement de son représentant légal et de l'autorisation d'un comité d'experts. Toutes les dispositions, en outre, ont été prises pour informer complètement le donneur majeur sur les conséquences du prélèvement et pour s'assurer de son consentement libre.

En ce qui concerne le prélèvement sur un cadavre, il peut être effectué dès lors que l'intéressé n'a pas fait connaître de son vivant le refus d'un tel prélèvement. L'autorisation des parents ou d'un représentant légal n'est exigée que pour les interventions sur le cadavre d'un mineur.

Enfin, seuls des établissements hospitaliers répondant à des normes strictes pour l'équipement technique et le personnel sont autorisés à effectuer de tels prélèvements sur des cadavres. — N. B.

[L'obstacle légal, qui vient d'être levé, ne manquera pas de révéler d'autres freins au développement des prélèvements d'organes. Ainsi, les dépenses de préparation et de transport des organes prélevés posent parfois des problèmes de prise en charge par la Sécurité sociale, qui n'incitent pas les équipes chirurgicales à développer les transplantation. Et il est indéniable que la stagnation actuelle de la transplantation rénale en France s'explique aussi par la mauvaise connaissance de la localisation des comas dépassés (qui est la source exclusive des organes), et par la mauvaise volonté de certaines équipes médicales, qui trouvent dans la dialyse rénale itérative une source de profit bien plus grande que celle qui est apportée par la « guérison » d'un insuffisant rénal greffé avec succès (« le Monde » du 23 mars 1978). — Dr J.-F. L.]

NOUVELLES BRÈVES

● *L'écrivain et journaliste hongrois Paul Ignotus* est mort à Londres. Il était âgé de soixante-dix-sept ans. Paul Ignotus, qui a notamment collaboré au supplément littéraire du *Times*, a publié un essai sur Maupassant, une histoire de la Hongrie et une autobiographie, *Prisonnier politique*. Il avait participé de manière active au mouvement de déstalinisation qui précéda l'insurrection de 1956 à Budapest.

● *Un nouveau médicament actif contre les cellules cancéreuses de la souris*, vient d'être découvert par des chercheurs américains de l'université de Californie, à San-Francisco. Ce produit, appelée « azétomycine », n'a pas encore fait l'objet d'une expérimentation humaine, de sorte qu'il serait prématuré d'en faire un nouvel élément de l'arsenal théraptique dont disposent actuellement les cancérologues.

La nouvelle susbstance aurait comme particularité de rester fixée électivement sur les cellules malignes pendant plusieurs dizaines de minutes, multipliant ainsi son efficacité pharmacologique. De nombreux cancérologues français ont indiqué leur intérêt pour cette nouvelle voie de la recherche. Le professeur Schwatzenberg (centre anticancéreux de Villejuif) a, pour sa part, déclaré que cette substance ne remettait pas en cause les chimiothérapies actuelles, mais donnait aux malades l'espoir d'un éventuel traitement de relais.

LANCEMENT PROBABLE D'UN EMPRUNT D'ÉTAT DE 8 MILLIARDS

Une des premières tâches du nouveau gouvernement sera de lancer un emprunt d'Etat pour financer de façon non inflationniste le déficit budgétaire de cette année.

Estimé à 8.9 milliards de francs dans la loi de finances pour 1978 (votée à la fin de l'année dernière), l'excédent des dépenses publiques sur les recettes pourrait en fait atteindre quelque 20 milliards de francs si le gouvernement décide (comme c'est probable) de prendre un certain nombre de mesures économiques (un allégement des charges sociales notamment) pour inciter les entreprises à investir ou alléger leurs coûts salariaux. M. Barre n'est pas du tout hostile à l'idée d'un déficit budgétaire maintenu en 1978 à son niveau de 1977 (entre 15 et 20 milliards de francs) pourvu que l'impasse soit financée par de l'épargne et non par de la création monétaire.

D'où la décision prise — ou presque — par le premier ministre d'émettre un emprunt d'Etat de 8 milliards de francs environ, c'est-à-dire du même ordre de grandeur que l'emprunt lancé en 1977 et qui avait été facilement couvert.

M. Henry Estingoy démissionne de la direction de l'Institut national de la consommation

M. Henry Estingoy vient de démissionner du poste de directeur de l'Institut national de la consommation, fonction qu'il assumait depuis le 1er juillet 1970. M. Maurice Vlieghe, chargé de mission à l'I.N.C., assurera l'intérim avant que le ministère de l'économie et des finances ne nomme le successeur de M. Estingoy. Selon toute vraisemblance, le futur directeur de l'institut sera choisi dans la fonction publique.

Candidat malheureux aux dernières élections législatives, sous l'étiquette U.D.F.-P.R., dans la 22e circonscription de Paris, M. Henry Estingoy deviendrait prochainement délégué général d'un syndicat professionnel des petites et moyennes entreprises des huileries, en train de se constituer, et qui regroupe une dizaine d'entreprises.

*

Né le 9 octobre 1921 à Bordeaux, M. Henry Estingoy avait travaillé pour les coopératives de consommation, puis avait été attaché au cabinet de M. Maurice Papon, préfet de police, avant d'être chargé de mission pour les affaires économiques à la préfecture. Dès 1968, il s'occupa des problèmes de consommation, d'abord comme chef de la division protection des consommateurs, puis comme secrétaire général du tout jeune Institut national de la consommation (en février 1969) avant d'en devenir le directeur.

Bien avant de poser sa candidature aux élections législatives, M. Estingoy avait annoncé son intention de quitter l'I.N.C. Dynamique, parfois bouillant, M. Estingoy a sans nul doute été pour beaucoup dans l'expansion de l'institut. Tâche difficile pourtant, tant elle est, depuis la fondation de l'I.N.C., ambiguë. A l'origine, centre technique de recherches, l'I.N.C. est surtout devenu l'éditeur d'une revue de défense des consommateurs à grand tirage, 50 millions de consommateurs (environ 400 000 exemplaires). L'indépendance de la revue et du langage de son directeur n'est pas cependant parvenue à faire oublier que l'I.N.C. est un organisme parapublic, financé par les contribuables et donc contrôlé par l'Etat et le gouvernement. Les organisations de consommateurs, majoritaires à son conseil d'administration, n'ont cessé depuis sa création de souhaiter en assumer davantage le contrôle. La création en 1976 du secrétariat d'Etat à la consommation lui a fait quelque peu perdre de son lustre. La tâche du successeur de M. Estingoy ne saurait aller sans une redéfinition du rôle de l'institut et de sa place dans l'action de l'Etat en faveur des consommateurs.

LÉGER REDRESSEMENT DU DOLLAR

Victime en début de semaine d'un nouvel accès de faiblesse, le dollar s'est très légèrement redressé, mardi matin 4 avril, sur les grandes places financières internationales. A Paris, le cours de la devise américaine est remonté de 4.5370 F à 4.56 F ; à Francfort, il a repassé la barre des 2 deutschemarks pour s'établir à 2,0100 deutschemarks. En Suisse, il valait 1,8530 franc suisse contre 1,8445 franc suisse, et aux Pays-Bas, 2,15 florins contre 2,1417 florins. Même à Tokyo, le dollar s'est stabilisé au voisinage de 218,40 yens contre 218,20 yens lundi.

Pause avant une nouvelle rechute ? Les cambistes ne savent trop que penser et imputent ce léger redressement de la monnaie américaine à des facteurs techniques, tout en faisant remarquer que les transactions restent, pour le moment, assez modérées.

En attendant, afin de freiner la baisse du dollar canadien, lui aussi assez malade — il était tombé lundi à 87,97 cents pour 1 dollar des Etats-Unis, soit son niveau le plus bas depuis quarante-cinq ans, — la Banque du Canada a décidé de relever son taux d'escompte, qui, à compter du 4 avril, passe de 8 % à 8,5 %.

LE DIRECTEUR DE LA MAISON DE LA CULTURE DE NEVERS DÉMISSIONNE

M. Jean Mauroy, directeur de la Maison de la culture de Nevers, s'est démis de ses fonctions, qu'il assurait depuis 1971, après avoir dirigé, de 1966 à 1971, la Maison de la culture de La Rochelle. M. Mauroy nous a précisé que les difficultés financières de l'établissement n'avaient pas été déterminantes dans sa décision. « *Je me sens capable de gérer la crise financière, mais non la crise morale* », nous a-t-il déclaré.

La crise financière est due à la décision de l'Etat de n'augmenter que de 7 % la subvention de la Maison de la culture, contraignant les collectivités locales, qui étaient prêtes à donner davantage, à s'aligner sur ce chiffre, conformément au principe de la parité.

Quant à la crise « morale », M. Mauroy nous l'a décrite comme un « glissement vers une certaine forme d'amateurisme », caractérisé par la place excessive donnée aux associations et par une « dégénérescence » dans la qualité des spectacles. Selon M. Mauroy, le conseil d'administration avait tendance à le « tirer vers le bas » en l'accusant de faire de l' « élitisme » sous prétexte de professionnalisme.

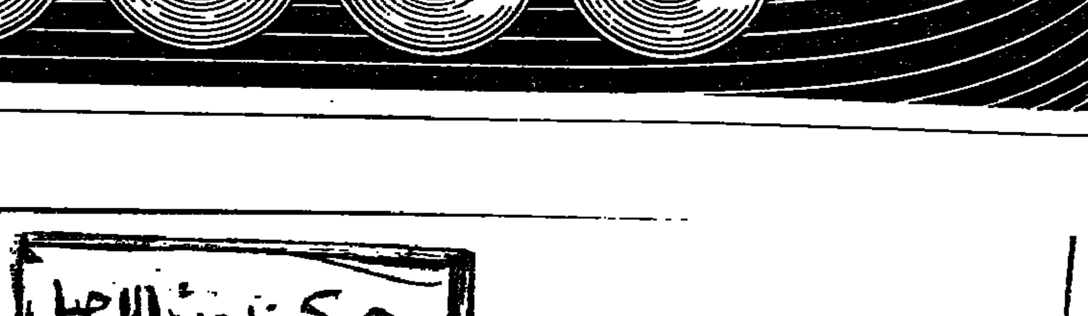












A B C D E F G

هكذا من الأصل